Suppléments : Emploi/Consultants

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 14072 — 4,50 F — MERCREDI 25 AVRIL 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Toujours Tchernobyl

LE 26 avril 1986, le réacteur numéro quatre de la centrale nucléaire de Tchernobyl explose. Quatre ans plus tard, les populations d'Ukraine et de Biélorussie n'en finissent pas de supporter les terribles conséquences de cette catastrophe. Selon la *Pravda*, quatorze mille personnes doivent encore être évacuées cette année, s'ajoutant aux cent mille habitants au moins, de la « zone interdite » déplacés dans les jours qui ont suivi l'explosion, et aux 90 000 autres qui ont subi le même sort depuis.

Le programme d'urgence de 16 milliards de roubles (160 milliards de francs) que le parlement soviétique examine mercredi 25 avril suffira-t-il à panser les plaies de la population ? Beaucoup en doutent, et des milliers d'Ukrainiens ont défilé dimanche 22 avril dans les rues de Kiev pour réclamer des poursuites judiciaires contre les dirigeants de leur République, coupables, selon eux, de ne pas les avoir informés du danger de la radioactivité.

LE premier choc passé, Tchernobyl a convaincu Mikhaïl Gorbatchev de la nécessité de conduire en direct devant l'opinion mondiale une démonstration spectaculaire de « glasnost ». Les déclarations d'intention du dirigeant soviétique se heurtaient encore, à l'époque, à l'incrédulité. Et au lendemain de Tchernobyl la propagande soviétique s'en est tenue d'abord à la langue de bois. Les journalistes présents à la conférence tenue, en août 1986, par l'Agence internationale de l'énergie atomique n'en furent que plus stupéfaits du luxe de détails sur la catastrophe livré par les représentants de l'URSS. Une « transparence » qui n'était pas toujours la règle dans certains pays occidentaux ! Le limogeage et la condamnation des dirigeants les plus négligents, suivirent. La presse soviétique emboîta le pas et se livra, avec délice, à une débauche de reportages et d'enquêtes sur le sujet.

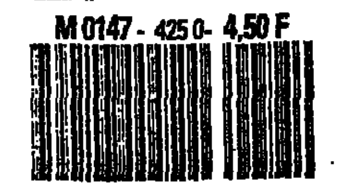
Mais les faits parlent d'eux-mêmes. Ils ont très vite démontré -plus encore que la réalité de la « glasnost » - l'incroyable *incurie du système soviétique*, son impuissance à gérer correctement une technologie et une économie modernes. Les autorités reconnaissent aujourd'hui avoir sous-estimé l'étendue réelle de la catastrophe.

SI les premières évacuations furent un modèle d'organisation et l'occasion de véritables gestes d'héroïsme, le suivi médical des populations exposées resté déplorable. Quatre ans après la catastrophe, aucune étude épidémiologique un peu crédible n'est disponible et le culte du secret revient en force. Les occidentaux apportent une certaine aide et, surtout, considèrent avec beaucoup d'intérêt ce « laboratoire en vraie grandeur » étudiant les conséquences de l'irradiation sur l'homme. Avec beaucoup de discrétion sur les faiblesses soviétiques : ils ne feraient pas forcément mieux...

Tchernobyl restera une leçon qui a « ravivé maintes angoisses, rappelant cruellement à l'humanité qu'elle ne maîtrise pas encore les forces fantastiques auxquelles elle a donné vie », disait Mikhaïl Gorbatchev en août 1986. Les retombées en sont palpables dans le monde entier. De l'Europe aux Etats-Unis, plus d'un programme électronucléaire s'en est trouvé sérieusement ralenti, voire carrément stoppé.

Lire notre dossier pages 15 et 16

M 0147 - 425 0- 4,50 F



La parité « un pour un » entre les monnaies des deux Allemagnes

La concession de M. Kohl sur le mark stimulera la modernisation en RDA

En proposant un taux d'échange du mark-Ouest et du mark-Est sur la base de « un pour un » pour les salaires et les retraites, le chancelier Helmut Kohl a grandement facilité la conclusion d'un accord avec la RDA, notamment sur l'union monétaire, qui va être accélérée. Cette concession aura pour effet de stimuler la restructuration de la RDA. Elle a, dans l'immédiat, entraîné une baisse de la Bourse de Francfort.

Réunis lundi 23 avril à Luxembourg, les ministres des finances de la CEE ont exprimé une satisfaction prudente.



BONN

de notre correspondant

Le premier ministre est-allemand, M. Lothar de Maizière, était attendu mardi 24 avril à Bonn, où il s'entretiendra avec le chancelier Kohl du « traité d'Etat » qui doit être conclu entre la RFA et la RDA et conduire l'Allemagne vers son unité. Le ministre des affaires étrangères, M. Markus Meckel, de retour d'une visite en Pologne, doit rencontrer son *homologue ouest-allemand*, M. Hans-Dietrich Genscher, et évoquer les questions posées par la *première réunion* au niveau ministériel du groupe *«quatre plus deux»* (les deux Allemagnes et les puissances victorieuses de la deuxième guerre mondiale), qui vient d'être fixée au 5 mai prochain.

Le chancelier Kohl avait déblayé lundi le principal obstacle qui se dressait sur le chemin d'un accord avec le gouvernement est-allemand (nos dernières éditions du 24 avril): le taux de l'échange des marks-Est contre les marks-Ouest est proposé à la RDA sur la base de *« un pour un »* pour les salaires et les retraites. Les comptes d'épargne seront convertis *« par principe »* au taux de deux contre un, à l'exception d'un montant de 4 000 marks par personne qui pourront être changés à parité. Les dettes des entreprises et de l'Etat seront également divisées par deux en se transformant en deutschemark.

LUC ROSENZWEIG

Lire la suite et l'article de PHILIPPE LEMAITRE : « Les Douze se félicitent mais restent prudents » page 25 - section C

Constitution et arrière-pensées

Le débat sur la «saisine directe» est dominé par des considérations politiques
Le RPR est en position d'arbitre entre M. Mitterrand et M. Giscard d'Estaing

Réformer la Loi fondamentale qui régit le fonctionnement des pouvoirs publics n'est ni fréquent ni aisé. Pour la septième fois depuis 1958, les parlementaires s'y essayent à *partir du mardi 24 avril*. Le projet que leur propose le président de la République n'est *« ni un gadget ni une révolution »*, comme le dit M. Georges Vedel. Pas un gadget, puisqu'il s'agit d'accorder aux justiciables la possibilité, au cours d'un procès, de demander que le Conseil constitutionnel se prononce sur une loi dont ils estimeraient qu'elle porte atteinte à leurs droits fondamentaux. Pas une révolution, *puisqu'il ne s'agit, en fait*, que de la prolongation du basculement de la tradition française, qui voulait, contrairement à celles des autres pays occidentaux, que le Parlement, expression de la souveraineté populaire, pouvait faire ce qu'il voulait..., y compris violer la Constitution.

Cette révolution, confirmée par l'évolution de 1974, qui, à l'initiative de M. Valéry Giscard d'Estaing, a fait du Conseil constitutionnel le véritable gardien des droits de la minorité, a été voulue par la droite contre par la gauche.

M. François Mitterrand n'avait à l'époque pas de mots assez durs pour critiquer cette nouvelle institution. Aujourd'hui, la gauche a besoin de la droite pour achever cette œuvre. C'est là que le bât blesse. *Non pas que* l'opposition – hormis le Parti communiste, qui, par principe, est contre le Conseil constitutionnel – puisse refuser le principe de la réforme proposée.

THIERRY BREHIER

Lire la suite page 10

SCIENCES ◆ MÉDECINE

CANCER

Un nouveau traitement des cellules malignes

Une équipe médicale française de l'hôpital Saint-Louis (Paris) dirigée par le professeur Laurent Degos a réussi, grâce à l'utilisation de l'acide rétinoïque, à obtenir de spectaculaires résultats dans le traitement d'une forme grave de leucémie. Selon les médecins français, cette *molécule permet* d'obtenir *in vivo* une transformation des cellules *cancéreuses en cellules normales* et ainsi une rémission du processus *cancéreux chez* les malades.

Ce résultat pourrait ouvrir une *nouvelle voie* thérapeutique du cancer. Il laisse espérer que l'on pourra, *dans d'autres* formes de lésions malignes, obtenir de la même manière la transformation de cellules tumorales en cellules normales.

Lire l'article de FRANCK NOUCHI pages 15 - section B

Gros plan sur les sentiments

« Quelle heure est-il », le dernier film d'Ettore Scola révèle des trésors de pudeur et de lucidité

Ettore Scola précise bien qu'il ne veut pas de point d'interrogation après *Quelle heure est-il*. Ce n'est pas un caprice, une coquetterie sémantique, l'émotion que dégage la simple suppression de la ponctuation surprend. De question banale, utilitaire, anonyme, la phrase devient constat, bilan, testament.

Le film est à l'image de ce *séisme discret. Grand*, alors qu'on pourrait le dire « petit », parce qu'il ne met en cause que deux personnages (et quelques comparses), se promenant pendant une journée dans les rues luisantes de pluie d'une ville portuaire assez moche, Civitavecchia.

Mais, sous son apparente modestie, *Quelle heure est-il* révèle des trésors de pudeur et de lucidité, ravive en chacun de *nous la secrète souffrance des* rendez-vous affectifs manqués. Il est toujours trop tard à l'horloge de la tendresse, n'est-ce pas, on croit avoir le temps, et c'est le temps qui nous a. Le temps qui va bientôt lui manquer (il fume trop, il boit un peu, il tousse de plus en plus) pousse Marcello, soixante ans, avocat en renom à rendre à son fils, qui achève son service militaire cette visite hâtive. Michele, qui a fait des études de lettres, a hérité de sa mère napolitaine une indolence fiévreuse et un accent assorti.

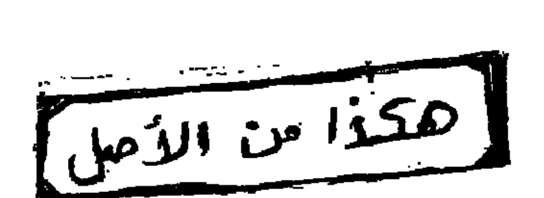
A Michele, qui s'étonne de le voir arriver sans le reste de la famille en taxi depuis Rome, Marcello répond : *« Les années sont nombreuses, je suis seul, elles ont gagné. »* Le ton est donné. Le père va passer sa journée à tenter de rattraper son retard d'intérêt, d'attention, d'amour pour ce grand garçon, vaguement excédé, qui ne lui demande rien, qui ne lui dit pas *grand chose*, et à *qui il offre* pêle-mêle la montre en argent du grand-père, un appartement avec terrasse, une voiture trop puissante pour lui, qui n'a pas encore de permis. Michele ne veut rien de tout cela, ces promesses de sédentarisation bourgeoise le terrifient, il accepte la montre, c'est tout.

Ce père prodigue, phraseur, trop jovial et curieux lui fait un peu honte, et il a honte de cette *honte. Les deux hommes vont* acheter des chaussures, manger, grimper sur un manège, aller au cinéma, passer chez la petite amie de Michele (Anne Parillaud), puis au bistrot de marins où le garçon a ses habitudes.

DANIELE HEYMANN

Lire la suite page 18 - section B

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,10 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 2,25 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 kr. ; Espagne, 180 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



DÉBATS

L'effondrement du marxisme-léninisme

II. - Totalitarisme et laisser-faire

par Cornelius Castoriadis

Cornelius Castoriadis, cofondateur de Socialisme et barbarie, a montré dans un premier article (*le Monde* du 24 avril) comment s'expliquait, à son avis, le succès puis l'échec du marxisme.

CERTAINS des éléments de ce que deviendra le totalitarisme sont déjà en place dans le marxisme : fantasme de la maîtrise totale hérité du capitalisme, orthodoxie, fétichisme de l'organisation, idée d'une « nécessité historique » pouvant tout justifier au nom du salut final. Mais il serait absurde d'imputer au marxisme – et encore moins à Marx lui-même – l'engendrement du totalitarisme, comme cela a été facilement et démagogiquement fait depuis soixante ans. Autant (et numériquement plus) que dans le léninisme, le marxisme se prolonge dans la social-démocratie dont on peut dire tout ce qu'on veut sauf qu'elle est totalitaire, et qui n'a pas eu de peine à trouver chez Marx toutes les citations nécessaires à sa polémique contre le bolchevisme au pouvoir.

Le véritable créateur du totalitarisme est Lénine. Les contradictions internes du personnage importeraient peu si elles n'illustraient, une fois de plus, l'absurdité des explications « rationnelles » de l'histoire. Apprenti sorcier qui ne jure que par la « science », inhumain et sans aucun doute désintéressé et sincère, extra-lucide sur ses adversaires et aveugle sur lui-même, reconstruisant l'appareil d'Etat tsariste après l'avoir détruit et protestant contre cette reconstruction, créant des commissions bureaucratiques pour lutter contre la bureaucratie qu'il faisait lui-même proliférer, il apparaît finalement à la fois comme l'artisan presque exclusif d'un formidable bouleversement et un fétu de paille sur le flot des événements.

Mais c'est lui qui crée l'institution sans laquelle le totalitarisme est inconcevable et qui tombe maintenant en ruines : le parti totalitaire, le parti léniniste, à la fois Eglise idéologique, armée militante, appareil d'Etat *in nuce* déjà lorsqu'il tient encore tout entier « dans un fiacre », usine où chacun a sa place dans une stricte hiérarchie et une rigoureuse division du travail.

D'incroyables changements de cap

De ces éléments, qui se trouvent tous là depuis longtemps mais dispersés, Lénine fera la synthèse et conférera une nouvelle signification au tout qu'il en composera. Orthodoxie et discipline sont portées à la limite (Trotski s'enorgueillira de la comparaison du parti bolchevique avec l'ordre des jésuites) et étendues à l'échelle internationale (1).

Le principe « qui n'est pas avec nous est à exterminer » sera utilisé impitoyablement, les moyens modernes de la Terreur seront inventés, organisés et appliqués en masse. Surtout, apparaît et s'installe, non plus comme trait personnel mais comme déterminant social-historique, l'obsession du pouvoir, le pouvoir pour le pouvoir, le pouvoir comme fin en soi, par tous les moyens et peu importe pour quoi faire. Il ne s'agit plus de s'emparer du pouvoir pour introduire des transformations définies, il s'agit d'introduire les transformations qui permettront de se maintenir au pouvoir et de le renforcer sans cesse. Lénine, en 1917, sait une chose et une seule : que le moment de prendre le pouvoir est venu et que demain il sera trop tard.

Pour en faire quoi ? Il ne le sait pas, et il le dira : *« Nos maîtres ne nous ont malheureusement pas dit comment faire pour construire le socialisme. »* Il dira aussi, par la suite : *« Si un thermidor s'avère inévitable, nous le ferons nous-mêmes. »* Entendons : *« Si, pour garder le pouvoir, il nous faut inverser complètement notre orientation, nous le ferons. »* Il le fera, en effet, à plusieurs reprises (Staline, par la suite, portera cet art à une perfection absolue). Seul point fixe impitoyablement maintenu à travers les plus incroyables changements de cap : l'expansion sans limites du pouvoir du parti, la transformation de toutes les institutions, à commencer par l'Etat, en ses simples appendices instrumentaux et finalement sa prétention, non pas simplement de diriger la société ni même de parler en son nom, mais d'être en fait la société elle-même.

On le sait, ce projet atteindra sa forme extrême et démentielle sous Staline. Et c'est aussi à partir de la mort de celui-ci que son échec commencera à devenir apparent. Le totalitarisme n'est pas une essence immuable, il a une histoire qu'il n'est pas question de retracer ici mais dont il faut rappeler qu'elle est, centralement, celle de la résistance des hommes et des choses au fantasme de la résorption totale de la société et du façonnage intégral de l'histoire par le pouvoir du parti.

Ceux qui refusaient la validité de la notion de totalitarisme reviennent aujourd'hui à la charge, tirant argument de ce que le régime s'effondre (à ce compte, aucun régime historique n'aurait jamais existé), ou qu'il avait rencontré des résistances internes (2). Manifestement, les critiques partageaient eux-mêmes le fantasme totalitaire : le totalitarisme aurait pu et dû être, pour le meilleur ou pour le pire, ce qu'il prétendait : monolithe sans faille. Il n'était pas ce qu'il disait être – donc, tout simplement, il n'était pas.

Mais ceux qui ont discuté sérieusement le régime russe n'ont jamais été victimes de ce mirage. Ils en ont toujours souligné et analysé les contradictions et les antinomies internes (3). Indifférence et résistance passive de la population ; sabotage et coulage de la production tant industrielle qu'agricole ; irrationalité profonde du système de son propre point de vue, du fait de sa bureaucratisation délirante, des décisions prises selon les lubies de l'autocrate ou de la clique parvenue à s'imposer ; conspiration universelle du mensonge devenue trait structurel du système et condition de survie des individus depuis les *zeks* jusqu'aux membres du bureau politique. Le tout confirmé avec éclat par les événements qui ont suivi 1953 et les informations qui n'ont plus arrêté, depuis, de se déverser : révoltes des *zeks* dans les camps dès la mort de Staline, grèves de Berlin-Est en juin 1953, rapport Khrouchtchev, révolutions polonaise et hongroise en 1956, mouvements tchécoslovaque en 1968 et polonais en 1970, flot de la littérature dissidente, explosion polonaise de 1980 rendant le pays ingouvernable.

Un système gangréné

Après l'échec des incohérentes réformes de Khrouchtchev, la nécrose qui gangrenait le système et ne lui laissait comme issue que la fuite en avant dans le surarmement et l'expansion externe était devenue manifeste, et j'en écrivais, en 1981, qu'on ne pouvait plus en parler en termes de totalitarisme « classique » (4).

Certes aussi, le régime n'aurait pu survivre pendant soixante-dix ans s'il n'avait pu se créer dans la société des appuis importants, depuis la bureaucratie ultra-privilégiée jusqu'aux couches qui ont successivement bénéficié d'une « promotion sociale » ; surtout, un type de comportement et un type anthropologique d'individu, dominé par l'apathie et le cynisme, uniquement préoccupé par les infimes et précieuses améliorations qu'à force d'astuce et d'intrigues il pouvait apporter à sa niche privée.

Sur ce dernier point, il a à moitié réussi, comme le montre l'extrême lenteur des réactions populaires en Russie même depuis 1985. Mais il a aussi à moitié échoué, et cela se voit le mieux, paradoxalement, au sein de l'appareil du parti lui-même. Lorsque la pression des circonstances (impasses polonaise et afghane, pression du réarmement américain face à un retard technologique et économique croissant, incapacité de porter plus longtemps sa surextension mondiale) a montré que l'évolution « stratocratique » dominante sous Brejnev devenait à la longue intenable, il a pu émerger, au sein de l'appareil et autour d'un leader d'une habileté peu commune, un groupe « réformiste » suffisamment important pour s'imposer et imposer une série de changements inimaginables il y a peu de temps – parmi lesquels l'acte officiel de décès du pouvoir du parti unique, dressé le 13 mars dernier – dont l'avenir reste totalement obscur, mais dont les effets sont d'ores et déjà irréversibles.

Après le déluge

Comme le nazisme, le marxisme-léninisme permet de mesurer la folie et la monstruosité dont les humains sont capables, et leur fascination par la force brute. Plus que le nazisme, leur capacité de se leurrer, de retourner en leur contraire les idées les plus libératrices, d'en faire les instruments d'une mystification illimitée.

En s'effondrant, le marxisme-léninisme semble ensevelir sous ses ruines aussi bien le projet d'autonomie que la politique elle-même. La haine active de ceux qui l'ont subi, à l'Est, les conduit à rejeter tout projet autre que l'adoption rapide du modèle capitaliste libéral. A l'Ouest, la conviction des populations qu'elles vivent sous le régime le moins mauvais possible sera renforcée et accentuera leur enfoncement dans l'irresponsabilité, la distraction et le retrait dans la sphère « privée » (évidemment moins « privée » que jamais).

Non pas que ces populations se fassent beaucoup d'illusions. Aux Etats-Unis, Lee Atwater, président du Parti républicain, parlant du cynisme de la population, a dit : *« Le peuple américain est convaincu que la politique et les politiciens, c'est du boniment ; que les médias et les journalistes, c'est du boniment ; que la religion organisée, c'est du boniment, que le* big business *c'est du boniment ; que les grands syndicats, c'est du boniment* (5). » Tout ce qu'on sait de la France montre le même état d'esprit. Mais beaucoup plus lourd que les opinions pèsent les comportements effectifs. Les luttes contre le système, même les simples réactions, tendent à disparaître.

Mais le capitalisme ne s'est modifié et devenu quelque peu tolérable qu'en fonction de luttes économiques, sociales et politiques qui jalonnent deux siècles. Un capitalisme déchiré par le conflit et obligé de faire face à une forte opposition interne ; et un capitalisme n'ayant affaire qu'à des *lobbies* et des corporations, pouvant tranquillement manipuler les gens et les acheter moyennant un nouveau gadget tous les ans, ce sont deux animaux social-historiques complètement différents. La réalité l'indique abondamment.

L'histoire monstrueuse du marxisme-léninisme montre ce qu'un mouvement d'émancipation ne peut pas et ne doit pas être. Elle ne permet nullement de conclure que le capitalisme et l'oligarchie libérale sous lesquels nous vivons incarnent le secret enfin résolu de l'histoire humaine. Le projet d'une maîtrise totale (repris du capitalisme par le marxisme-léninisme et qui, dans les deux cas, s'inverse en son contraire) est un délire. Il n'en résulte pas que nous devons subir notre histoire comme une fatalité. L'idée de faire table rase de tout ce qui existe est une folie conduisant au crime. Il ne s'ensuit pas que nous devons renoncer à ce qui définit notre histoire depuis la Grèce et à quoi l'Europe a donné de nouvelles dimensions : nous faisons nos lois et nos institutions, nous voulons notre autonomie individuelle et collective, et cette autonomie nous seuls pouvons et devons la limiter. Le terme d'égalité a servi de couvert à un régime où les inégalités réelles étaient en fait pires que celles du capitalisme.

Nous ne pouvons pas pour autant oublier qu'il n'y a pas de liberté politique sans égalité politique et que celle-ci est impossible lorsque des inégalités énormes de pouvoir économique, directement traduit en pouvoir politique, existent et s'accentuent. L'idée de Marx que l'on pourrait éliminer marché et monnaie est une utopie incohérente. Le comprendre ne conduit pas à avaliser la toute-puissance de l'argent ni à croire à la « rationalité » d'une économie qui n'a rien à voir avec un véritable marché et ressemble de plus en plus à un casino planétaire. Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de société sans production et consommation que celles-ci doivent être érigées en fins ultimes de l'existence humaine – ce qui est la substance effective de l'« individualisme » et du « libéralisme » d'aujourd'hui.

Ce sont là quelques-unes des conclusions auxquelles doit mener l'expérience combinée de la pulvérisation du marxisme-léninisme et de l'évolution du capitalisme contemporain. Ce ne sont pas celles que l'opinion en tirera dans l'immédiat. Mais lorsque la poussière se sera dissipée, c'est à elles que l'humanité devra en venir, à moins de continuer sa course vers un toujours plus illusoire qui, tôt ou tard, se fracassera contre les limites naturelles de la planète si elle ne s'effondre déjà auparavant sous le poids de son néant de sens.

FIN

(1) Il n'est pas inutile, pour les nouvelles générations, de rappeler quelques-unes des « 21 conditions » adoptées au deuxième Congrès de la III[e] Internationale (17 juillet-7 août 1920) : *« 1. Tous les organes de presse doivent être rédigés par des communistes sûrs... La presse et tous les services d'édition doivent être entièrement soumis au Comité central du parti. – 9. Ces noyaux communistes – dans les syndicats etc. – doivent être complètement subordonnés à l'ensemble du Parti. – 12. ...A l'époque actuelle de guerre civile acharnée le Parti communiste ne pourra remplir son rôle que s'il est organisé de la façon la plus centralisée, si une discipline de fer confinant à la discipline militaire y est admise et si son organisme central est muni de larges pouvoirs, exerce une autorité incontestée, bénéficie de la confiance unanime des militants. – 13. Les PC des pays où les communistes militent légalement doivent procéder à des épurations périodiques de leurs organisations, afin d'en écarter les éléments intéressés et petits-bourgeois. – 15. Il est de règle que les programmes des partis affiliés à l'Internationale communiste soient confirmés par le Congrès international ou par le* Comité exécutif (soul. par moi, C.C.)... *16. – Toutes les décisions des Congrès de l'IC,* de même que celles du Comité exécutif (soul. par moi), *sont obligatoires pour tous les pays affiliés à l'IC. »*

(2) Voir par exemple les recensions de S. Ingerflohm dans *Liber* de mars 1990.

(3) Pour ma part, je l'ai fait depuis 1946 et n'ai jamais cessé depuis. *La Société bureaucratique*, vol. 1 et 2, Ed. 10/18, 1973.

(4) « Les destinées du totalitarisme », *in Domaines de l'homme*, pp. 201-218.

(5) Par « boniment » j'ai traduit *Baloney*, dont un équivalent plus exact serait « foutaise » ou « connerie ». *International Herald Tribune* du 19 avril.

Réforme constitutionnelle

L'intérêt des politiques contre l'intérêt des citoyens

par Louis Favoreu

LE débat constitutionnel, en France, a des caractères bien particuliers qui le distinguent de celui qui a lieu dans la plupart des démocraties occidentales.

Tout d'abord, c'est un débat permanent : la notion de changement constitutionnel est tellement ancrée dans la tradition politique française depuis 1789 que, même lorsqu'on semble enfin avoir trouvé une Constitution fondant un régime stable et solide, la classe politique ne peut s'empêcher de s'adonner aux délices de la révision constitutionnelle. Jusqu'à ce qu'elle arrive au pouvoir, la gauche n'a cessé de proposer des réformes constitutionnelles, et c'est au tour de la droite depuis qu'elle n'est plus au pouvoir.

C'est que la « révisionnite » est généralement le fait de l'opposition. C'est une manière, pour cela, de tenter de faire apparaître, aux yeux de l'opinion, que le pouvoir exercé par la majorité est illégitime. Cela se traduit toujours par la dénonciation de l'abaissement du Parlement et la condamnation des trop grands pouvoirs de l'exécutif. En réalité, la réforme constitutionnelle est un des moyens dont use l'opposition pour mettre en cause l'autorité des gouvernants.

Quant à ceux-ci, ils sont tentés de se servir de la réforme constitutionnelle pour contrer des offensives de l'opposition (comme en juillet 1984) ou pour réaliser des « coups politiques » permettant de valoriser leur action (comme aujourd'hui), voire pour se prémunir contre un renversement de situation (comme en 1974).

Contrôler les gouvernants

En fait, la révision constitutionnelle est un des enjeux de la lutte pour le pouvoir : chacun veut réformer la Constitution pour s'assurer un avantage décisif dans l'accession ou le maintien au pouvoir. Et en conséquence tout projet de révision se situe nécessairement sur le plan des institutions, c'est-à-dire des relations entre les pouvoirs, même lorsqu'il ne semble concerner que les relations entre les individus et l'Etat : en 1974, la gauche ne voyait la réforme du Conseil constitutionnel que sous l'angle de la conquête de la majorité au sein de cette institution, et en 1990, la droite est tentée de faire de même.

La classe politique pense que seules valent la peine de s'y intéresser les grandes réformes institutionnelles (comme, par exemple, la limitation de la durée du mandat présidentiel, l'institution d'un régime présidentiel, le mode de scrutin). Le problème est de savoir si les citoyens sont de cet avis.

Or on peut constater un renouvellement du débat constitutionnel dans beaucoup de démocraties occidentales dans la mesure où ce débat porte moins sur la manière dont sont désignés les gouvernants et dont les pouvoirs sont répartis entre eux que sur la façon dont les individus pouvaient contrôler l'exercice de ces pouvoirs afin, si nécessaire, de les limiter.

En effet, aujourd'hui, on considère comme acquis, dans la plupart des pays occidentaux, que les gouvernants sont désignés correctement et que l'équilibre entre les pouvoirs est réalisé ; la démocratie est installée. Mais les citoyens veulent aller plus loin et instituer un contrôle sur leurs représentants : ils réclament la pleine réalisation de l'Etat de droit, c'est-à-dire d'un Etat dans lequel tous les individus et toutes les institutions (y compris le Parlement et le président de la République) soient soumis à la règle de droit.

C'est donc sur la manière de satisfaire cette exigence supplémentaire des individus que porte le débat constitutionnel : les réformes constitutionnelles récentes en Autriche, en Allemagne fédérale, en Belgique et au Portugal, ont eu cet objet. On remarquera d'ailleurs qu'en France les débats constitutionnels de 1974, 1984 et 1990 ont aussi trait à ces questions, même s'ils ont été envisagés uniquement sur le plan politique et institutionnel.

L'opinion n'est pas dupe

Ainsi en France est-on conduit finalement – comme dans les autres pays – à avoir un débat constitutionnel sur la question des relations entre les individus et le pouvoir : mais ce débat ne peut avoir lieu de la même manière que chez nos voisins parce qu'il est conçu, par la majorité comme par l'opposition, en termes de combat. Ce qui conduit l'une comme l'autre à travestir les faits : ainsi le gouvernement présente-t-il sa réforme comme instituant une saisine directe par les individus (alors qu'il s'agit d'une saisine indirecte par les tribunaux), ce qui donnera, espère-t-il, un retentissement supplémentaire à sa victoire dans l'opinion ; tandis que l'opposition en est réduite à dévaloriser une institution qu'elle a elle-même créée et progressivement renforcée, afin de faire obstacle à une victoire possible de la majorité.

Majorité comme opposition devraient pourtant prêter attention au fait qu'elles mènent leur débat devant une opinion nettement mieux informée qu'elles ne le pensent et qui n'est dupe ni de la récente conversion des gouvernants socialistes aux bienfaits de la justice constitutionnelle, ni de la non moins récente aversion de l'opposition à l'égard de cette même justice constitutionnelle.

La vertu de l'alternance est de relativiser les arguments des uns et des autres et de faire apparaître en pleine lumière la véritable signification du débat constitutionnel : a-t-il lieu dans l'intérêt des politiques ou dans l'intérêt des citoyens ? Tel qu'il était engagé par le président de la République, sans concertation préalable avec l'opposition, et tel que celle-ci le conçoit en réponse à cette initiative, le débat d'aujourd'hui apparaîtra sans doute à l'opinion comme ayant lieu dans l'intérêt des politiques et non dans celui des citoyens.

► **Louis Favoreu est président honoraire de l'université Aix-Marseille-III, président de l'Association française des constitutionnalistes.**

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteur en chef : Bruno Frappat

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

Réforme constitutionnelle

L'intérêt des politiques contre l'intérêt des citoyens

par Louis Favoreu

[illegible]

L'opinion n'est pas dupe

[illegible]

URSS : l'ajournement des nouvelles lois sur l'économie

La crise lituanienne freine l'ensemble du programme de réformes

La crise lituanienne freine chaque jour un peu plus le cours des réformes en URSS. Annoncées en fanfare il y va six semaines par M. Gorbatchev, détaillées depuis par plusieurs de ses conseillers, confirmées, samedi dernier encore, dans une interview aux *Izvestia* par le principal économiste du conseil présidentiel, M. Chataline, les mesures de « radicalisation » de la réforme économique viennent en effet d'être remises à des jours meilleurs.

MOSCOU

de notre correspondant

Ce n'est pas – pas encore en tout cas – qu'elles aient été définitivement enterrées. Le porte-parole du président soviétique, M. Maslennikov, a au contraire insisté, lundi 23 avril, sur le fait qu'aucune d'entre elles n'aurait rencontré d'*« objection de principe »*, l'essentiel de son propos n'en était pas moins qu'aucune d'entre elles n'avait, non plus, donné lieu à des décisions pratiques.

Initialement présentées comme un moment capital, les deux réunions conjointes auxquelles M. Gorbatchev avait, dans les dix derniers jours, convié ses experts ont permis d'examiner, selon M. Maslennikov, *« le concept des réformes, mais pas un programme »* qu'il reviendra au gouvernement d'élaborer. Quand ? *« Le président serait heureux qu'un projet de programme soit prêt en mai »* a répondu le porte-parole en invoquant, comme pour mémoire, *« les quinze à dix-huit projets de loi »* à soumettre au Parlement. Bref, là où l'on parlait hier de mettre les bouchées doubles, on se prépare déjà maintenant à se perdre dans les méandres d'une routine naturellement réformicide. Là, où l'on insistait, il y a trois jours encore, sur la nécessité d'appeler un chat un chat et la propriété privée une urgence, on insiste aujourd'hui sur celle de rester *« dans le cadre du socialisme »*.

Les conservateurs ragaillardis

Le virage est complet – comme il l'avait déjà été, en l'espace de deux semaines, sur la démocratisation interne du Parti et le réexamen de ses bases idéologiques. Après que le comité central eût diffusé un appel à purger le Parti de ses réformateurs les plus radicaux. Le cent vingtième anniversaire de la naissance de Lénine a donné prétexte à sa re-sacralisation (*le Monde* du 24 avril) et M. Gorbatchev ne nage en rien à contre-courant.

Quand les conservateurs organisent, en plein Moscou, et sans le moindre succès populaire, un meeting « de défense de Lénine », il prend même la peine d'un coup de téléphone pour assurer les participants de son soutien. Devenu président pour se libérer de la tutelle de l'appareil du Parti, il en prend en ce moment la tête dans l'évident espoir d'éviter un débordement à droite et d'intimider sa gauche en général et la direction lituanienne en particulier.

Si la tactique est claire, rien ne prouve cependant qu'elle soit bonne. Unis et mobilisés comme jamais depuis cinq ans par la déclaration d'indépendance lituanienne, les conservateurs ne sont en effet que plus ragaillardis encore par le soutien de M. Gorbatchev. Pour l'heure, le président soviétique évite ainsi les provocations organisées et l'engrenage de la violennce à Vilnius.

Ce n'est pas rien, compte tenu de la force des pressions exercée sur lui, c'est même déjà beaucoup mais à terme c'est pourtant la violence qui est ainsi favorisée car M. Gorbatchev perd à ce jeu le contact avec le nouveau pays réel, celui qu'il a créé et appelé de ses vœux pendant cinq ans. La complaisance à droite favorise la radicalisation à gauche et le danger est si réel que les *Izvestia* mettaient en garde, lundi soir, contre la possibilité que le ralentissement des réformes économiques ne *« métamorphose la perestroïka en une variante de restauration du système précédent »*.

Des sanctions au coups de force

Ce serait en soi grave, expliquait en substance le grand quotidien des réformateurs, mais le pire est que ce retour en arrière n'étant plus possible après cinq ans de révolution politique, on verrait alors *« les vents vivifiannts d'avril tourner en ouragan d'octobre »*. *« Avril 1985 »*, c'est avril 1985, la date du plenum historique au cours duquel M. Gorbatchev avait énoncé son programme de réformes. « Octobre », c'est évidemment la révolution, le sang, le chaos et la guerre civile débouchant sur la dictature et le sang – le cauchemard qui hante les nuits d'à peu près tous les Soviétiques.

Jour après jour, en cinq semaines de proclamation d'indépendance lituanienne, l'URSS a glissé, dégringole, dans la plus inquiétante des crises qu'elle a connues depuis les débuts de la perestroïka. Si l'heure du compromis ne sonne pas vite entre Vilnius et le Kremlin, on finira fatalement par passer, une semaine ou l'autre, des sanctions économiques à la destitution des autorités lituaniennes et de ce coup de force politique à d'autres coups de force – tout court.

L'engrenage est maintenant en marche et M. Maslennikov n'en finissait plus, lundi, de répéter sur tous les tons que Moscou ne voulait, dans cette affaire, *« mettre quiconque à genoux »*, ni *« imposer de scénario »*, ni exiger qu'on abroge la proclamation d'indépendance *« dans le cadre constitutionnel »* soviétique – concrètement parlant qu'elle accepte les procédures légales définies à cet effet.

Jusqu'à présent, cela demeure officiellement trop demander pour M. Landsbergis qui table, pour résister aux pressions soviétiques, sur les réactions de condamnation qu'elles pourraient susciter à l'Ouest. Officieusement, les choses continuent pourtant de bouger insensiblement. Une délégation lituanienne est à Moscou depuis lundi. Elle a été constituée pour négocier et de Stockholm le premier ministre lituanien même Prunskiene, vient de déclarer que des discussions pourraient commencer avant le 1er mai. *« Nous avons déjà dit que nous étions prêts à* (en) *entamer et nous pensons que Moscou n'a pas non plus beaucoup de temps à perdre »*, amtmelle ajouté en parlant d'un « *renforcement des forces réactionnaires* » en URSS.

BERNARD GUETTA

□ **Forte imposition des hauts revenus.** – Le Parlement soviétique a adopté lundi 23 avril une loi sur les impôts, avec des taux fortement progressifs atteignant 60 % des revenus supérieurs à 3 000 roubles (salaire moyen : 200 roubles). Selon Tass, cette loi vise particulièrement les *« entrepreneurs »*, propriétaires de coopératives. Le minimum non imposable passe en même temps de 70 à 100 roubles. – (*AFP.*)

ROUMANIE : après deux jours de manifestations

La police a dégagé le centre de Bucarest

Des centaines de policiers ont dégagé mardi 24 avril à l'aube le centre de Bucarest, occupé depuis deux jours par des manifestants antigouvernementaux, moins d'un mois avant les élections, pour lesquelles trois candidats à la présidence ont été officiellement enregistrés dimanche.

Les policiers, casqués, fusil à l'épaule, matraque à la ceinture et certains accompagnés de chiens, ont pris position tout autour de la place de l'Université, indique l'AFP. Ce carrefour était devenu le point de rassemblement de milliers de gens accusant le gouvernement d'être dominé par des « communistes ». La tension était brusquement montée lundi après-midi quand les manifestants, au nombre de deux à trois mille, avaient obligé deux cars de policiers à rebrousser chemin et endommagé une voiture de police. Ils demandaient notamment la démission du président par intérim Ion Iliescu, un dirigeant réformateur de l'ancien Parti communiste.

Ce dernier est l'un des trois candidats qui ont pu recueillir les cent mille signatures nécessaires, cinq autres candidats déclarés n'ayant pu les réunir. M. Iliescu, soixante ans, est donné favori par les sondages, dans la mesure où l'opposition – qui semble néanmoins s'affirmer – sera divisée entre les deux autres candidats. Il s'agit de M. Radu Campeanu, soixante-huit ans, chef du Parti national libéral, revenu à Bucarest après dix-sept ans d'exil, ainsi que de M. Ion Ratiu, soixante-douze ans, du Parti national paysan, qui passa cinquante ans en exil, où il présida l'Union mondiale des Roumains libres.

L'opposition sera aussi soutenue par le principal parti des quelque deux millions de Hongrois de Roumanie, l'Union démocratique des Magyars de Roumanie, qui a clos lundi son premier congrès à Oradéa (à la frontière hongroise). L'Union constitue la troisième force constituée de la Roumanie.

Enfin, le procès en appel des *quatre principaux dignitaires du* régime Ceausescu, condamnés à la prison à vie en février, a repris lundi à Bucarest. – (*AFP.*)

Les aventures d'un document vidéo

Les précisions apportées par les rédactions de TF 1 et A 2 ainsi que les propos de M. Paul-Loup Sulitzer permettent de clarifier les circonstances dans lesquelles ont été diffusées les images du procès Ceausescu. Comme le laissait entendre M. Razvan Theodorescu (*le Monde* du 24 avril), président de la radio-télévision roumaine, le document diffusé par TF 1 est une copie pirate réalisée vraisemblablement avant le 17 avril, au moment où la cassette se trouvait dans les locaux du gouvernement roumain. Cette version né comporte pas, en effet, le sigle de la télévision roumaine.

Selon la direction de TF 1, cette cassette a été proposée à la chaîne française par un *« informateur » roumain « proche du pouvoir »*, qui téléphonait depuis Vienne le 21 avril. Le document a été acheté 50 000 F par TF 1 et diffusé dès le 22 avril à 13 h. Alertée, la rédaction d'A 2 contacte les autorités roumaines, puis le président de la télévision, qui déclare alors ignorer l'existence d'une copie pirate. M. Theodorescu a en effet négocié les droits exclusifs de diffusion mondiale du procès Ceausescu avec M. Paul-Loup Sulitzer et son intermédiaire, l'historien Radu Varia. En échange, l'écrivain français d'origine roumaine s'engageait à apporter une aide technique importante à la télévision roumaine.

M. Sulitzer affirme qu'il a *« signé le contrat avec M. Theodorescu le 20 avril et souhaitait vendre aux télévisions mondiales le document dès le lundi 23 après sa diffusion par la télévision roumaine »*. Mais dès *dimanche après-midi*, après un échange de coups de téléphone avec la rédaction d'A 2, M. Theodorescu décidait de confier gratuitement la cassette aux autres chaînes françaises pour contrer le document pirate de TF 1. Antenne 2 pouvait dès lors utiliser le document de la télévision roumaine dans son journal de 20 h.

M. Sulitzer, qui s'estime aujourd'hui *« floué »*, n'a pas tout perdu. La télévision roumaine lui a confié la commercialisation d'un second document. Il s'agit d'un débat, filmé après l'exécution de Nicolae et Elena Ceausescu, entre juristes et participants du procès sur les conditions de son déroulement et d'éventuels vices de forme. Ce film est destiné à répondre aux critiques des médias et des juristes occidentaux comme aux questions de l'opinion publique roumaine.

Un compte bancaire international va être ouvert à Stockholm pour soutenir la Lituanie

STOCKHOLM

de notre correspondante

« Nous avons obtenu plus que nous n'espérions » a déclaré, sans donner de précisions, le premier ministre lituanien, Mme Kasimiera Prunskiene, avant de quitter Stockholm, lundi 23 avril, au terme d'une tournée de quatre jours, en Norvège, au Danemark et en Suède. A défaut d'avoir obtenu des promesses concrètes d'aide si ce n'est dans le domaine de l'environnement et de l'agriculture (la Fédération suédoise des agriculteurs fournit depuis longtemps une aide discrète aux paysans lituaniens), Mme Prunskiene a souligné que la Lituanie a davantage besoin de soutien moral que de *« livraisons »* (d'hydrocarbures, entre autres).

Seul résultat véritablement concret de sa visite : elle a annoncé l'ouverture à Stockholm, à l'initiative du Parti du centre suédois, d'un *« fonds de soutien pour l'indépendance de la Lituanie »*, un compte bancaire international qui pourra recevoir des fonds du monde entier et auquel seul le gouvernement lituanien aura accès. *« Le choix de l'endroit est une expression de notre confiance à l'égard de la Suède. Nous espérons qu'il n'arrivera pas à cet argent ce qui est arrivé à l'or lituanien pendant la dernière guerre »*, a-t-elle indiqué sur le mode de la plaisanterie lors d'une conférence de presse. En 1941, en effet, après avoir reconnu *de jure* l'annexion par l'URSS des Républiques baltes, la Suède avait restitué à Moscou les réserves d'or déposées dans ses banques par la Lituanie et l'Estonie.

Soulignant de nouveau que l'indépendance de son pays ne pouvait faire l'objet de négociations, le premier ministre lituanien a estimé que des discussions pourraient commencer avec M. Mikhaïl Gorbatchev *« avant le 1er mai »*. Les questions qui doivent être abordées concernent notamment le contrôle des frontières et l'armée, *« des problèmes communs »*, dit le premier ministre qui a ajouté que la communauté internationale *« doit aider M. Gorbatchev dans ses tentatives visant à démocratiser l'Union soviétique et l'unir à une Europe démocratique »*.

FRANÇOISE NIÉTO

□ ***RDA : Karl-Marx-Stadt va redevenir Chemnitz.*** – Consultée par référendum, dimanche 22 avril, la population de Karl-Marx-Stadt, quatrième ville de RDA, s'est prononcée à une large majorité pour que la cité saxonne retrouve son nom de Chemnitz. Selon un décompte partiel des voix, 145 515 habitants ont voté pour le rétablissement de l'ancien nom et quelque 44 000 pour le maintien de Karl-Marx-Stadt. En 1953, le régime communiste est-allemand avait décidé, sans demander l'avis des autorités locales, de baptiser Chemnitz Karl-Marx-Stadt. – (*AFP.*)

POLOGNE : la fin du congrès de Solidarité

Comment défendre les intérêts des travailleurs tout en soutenant la politique d'austérité du gouvernement ?

Les délégués au deuxième congrès de Solidarité ont eu un avant-goût très clair, lundi 23 avril, des difficultés qui les attendent lorsqu'ils retourneront dans leurs entreprises : comment inciter les travailleurs polonais à adherer à un syndicat qui prétend défendre leurs intérêts, mais qui soutient un gouvernement dont la politique économique a des conséquences désastreuses sur leur niveau de vie et sur l'emploi?

GDANSK

de notre envoyée spéciale

Le maître d'œuvre de cette politique, M. Leszek Balcerowicz, vice-premier ministre et ministre des finances, n'a rien fait pour rassurer le congrès en l'honorant de sa présence pendant deux heures lundi matin. Jeune économiste aux allures de technocrate austère, venu par avion spécial de Varsovie, il a déclaré d'entrée de jeu, après un accueil plutôt tiède de l'assistance, qu'il n'avait qu'une heure à consacrer aux délégués et *« vingt-huit minutes »* à la presse car un conseil des ministres l'attendait à Varsovie. Ceux qui attendaient des mots de réconfort, ou une vision un tant soit peu optimiste de l'avenir, en ont été pour leurs frais : M. Balcerowicz n'a pas bougé d'un iota, adoptant des accents quasi-thatchériens pour marteler son message.

Les réformes lancées par M. Balcerowicz vont, explique-t-il, dans quatre directions : lutte contre l'inflation et contre les pénuries, modification du système des prix, convertibilité du zloty et changement dans les structures de production, notamment par la privatisation. Certains succès, souligne-t-il, sont déjà enregistrés sur le premier point avec un taux d'inflation inférieur à 10 % en mars, mais au prix d'une baisse de la production, *« un problème sur lequel le gouvernement se concentre »*. Au prix aussi - M. Balcerowicz n'en parlera pas cette fois-ci, mais tous ses auditeurs le savent - d'une baisse du niveau de vie de l'ordre de 40 %.

Dès la fin de son intervention, les délégués se précipitent sur les micros pour le presser de questions : *« Comment pouvez-vous savoir que votre programme ne va pas se solder par une révolte sociale ? Savez-vous que votre nom est maudit par les retraités, les femmes, les jeunes ? Ne craignez-vous pas que le chômage soit supérieur à vos prévisions ? Etes-vous certain qu'il n'existe pas de programme alternatif ? Accepterez-vous un vrai débat public sur la politique économique? »*

Stabilité et changement

Le ministre écarte d'emblée certaines questions, jugées *« rhétoriques »*. Il répond impitoyablement aux autres : *« Je sais qu'on est à la limite de la résistance de la population, mais tout programme implique, à court terme, une profonde dégradation des conditions de vie (...). Le tout est de savoir si l'on veut une économie de marché, avec ses avantages et ses inconvénients. »* De débat, il n'y en aura point, d'autant plus qu'on avait pris soin, un peu plus tôt dans la matinée, de faire voter une motion rejetant l'idée d'une confrontation devant le congrès de M. Balcerowicz avec un expert économique « alternatif », spécialement invité.

Non pas que M. Balcerowicz et ses experts craignent qu'on leur oppose un véritable programme alternatif. Ce que redoute le gouvernement, c'est une pression syndicale suffisamment forte pour le contraindre à modifier certains aspects de son plan et prendre des mesures aux éventuels effets déstabilisateurs. Stabilité est le maître mot de ce gouvernement, et de M. Balcerowicz. Et c'est au nom de cette stabilité, par exemple, qu'il ne cédera pas aux demandes de limogeage de tous les chefs d'entreprise communistes.

En porte-à-faux dans le nouveau système

Il ne reste plus à Solidarité qu'à continuer à s'interroger sur sa place et son rôle, qui paraissent de plus en plus en porte-à-faux dans le nouveau système qui se crée en Pologne. Marian Srebrny, délégué de Varsovie, craint fort, après cinq jours de congrès, que *« Solidarité ne soit absente du débat à venir et de la vague de mécontentement social à prévoir »*. Il en veut pour preuve la grève dans les transports en commun de Gdansk qui a éclaté le jour de l'ouverture du congrès - elle est pour l'instant suspendue - et sur laquelle le congrès n'a pas daigné se pencher sérieusement. Pour Michal Boni, *« la puissance politique de Solidarité dépendra de sa capacité à représenter les intérêts des travailleurs »*.

Le ministre du travail et des affaires sociales, Jacek Kuron, est lui aussi intervenu devant les délégués pour les implorer, de sa célèbre voix rauque, de l'aider à élaborer une politique sociale. *« Notre gouvernement a une politique économique, mais n'a pas de politique sociale »*, a-t-il lancé. C'est effectivement l'un des défis devant lesquels se trouve placé aujourd'hui Solidarité. Un autre est celui des formes de coopération avec le gouvernement issu de son sein. A aucune de ces questions cruciales, le second congrès de Solidarité n'avait, à la veille de sa clôture, apporté de réponse.

SYLVIE KAUFFMANN

□ **Une résolution contre l'avortement.** – Le syndicat Solidarité s'est prononcé, lundi 23 avril, contre l'avortement en adoptant une résolution préconisant *« la protection de la vie dès la conception »*. La résolution a été adoptée par 248 délégués, dont Lech Walesa, 71 personnes votant contre. Partisans et adversaires de l'avortement s'étaient affrontés avec passion il y a un an, en avril 1989, à l'occasion d'une proposition de loi réclamant la suppression de la législation très libérale actuellement en vigueur. La campagne anti-avortement avait été appuyée par la très puissante Eglise catholique. – (*AFP.*)

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : Deux cents juifs tchécoslovaques avec le président Havel en Israël** – Quelque deux cents juifs tchécoslovaques doivent se rendre en Israël pour assister à un congrès à l'occasion de la visite que le président Vaclav Havel entame mercredi 25 avril dans ce pays. Le porte-parole de la présidence a précisé lundi *qu'il s'agit de « touristes qui rentreront à Prague »*, à bord d'avions mis à leur disposition par l'armée tchécoslovaque. – (*AFP.*)

DIPLOMATIE

La visite du président de la Commission à Washington

M. Delors inaugure les premières « consultations » politiques entre la CEE et les Etats-Unis

WASHINGTON

de notre correspondant

La première rencontre régulière entre les responsables de la Commission européenne de Bruxelles et les dirigeants américains n'a pas fait de miracles : les problèmes demeurent, et si les deux parties affichent leur volonté de redoubler d'efforts pour assurer d'ici la fin de l'année un accord sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), il ne s'agit, selon l'expression du secrétaire américain à l'agriculture, M. Clayton Yeutter, que d'un *« optimisme prudent »*.

Mais si les difficultés « techniques » sont loin d'être aplanies - qu'il s'agisse des hormones, de l'Airbus, de la participation aux appels d'offres; et avant tout des subventions agricoles, - le cadre des discussions entre les Etats-Unis et la Commission de la CEE a changé de nature. Les relations entre deux parties naguère vouées aux chamailleries prévoient désormais des *« consultations »* semestrielles, à caractère plus général et donc plus politique; et dont la première séance s'est tenue lundi 23 avril dans la capitale fédérale. M. Jacques Delors, le président de la Commission européenne, y voit *« la réponse correcte à l'accélération de l'Histoire »* que vit le monde d'aujourd'hui.

M. Delors et son interlocuteur, le secrétaire d'Etat James Baker, se sont-ils penchés sur les projets d'établissement de véritables liens institutionnels entre la CEE et les Etats-Unis ? La question a été discutée *« de manière extensive »*, a répondu M. Baker, mais il a aussi rappelé qu'aucune décision ne pouvait être prise, seuls les responsables des gouvernements de la CEE - et non ceux de la Commission - ayant autorité pour le faire.

Pas de discussion sur la Lituanie

Le secrétaire d'Etat a, par ailleurs, souligné que les Etats-Unis approuvaient tout à fait la récente déclaration des Douze concernant la Lituanie (lors de leur réunion de Galway, samedi 21 avril, les ministres des affaires étrangères de la CEE avaient appelé les deux parties au dialogue et prié Moscou de mettre un terme à ses mesures de pression économique). Mais MM. Baker et Delors n'ont pas évoqué au cours de leurs discussions d'éventuelles mesures d'assistance à la Lituanie.

Le secrétaire d'Etat a simplement confirmé que les Etats-Unis avaient commencé à *« consulter »* leurs alliés sur d'éventuelles *« réponses »* à apporter aux actions de Moscou. Un peu plus tard dans la soirée, des officiels indiquaient que les mesures seraient annoncées dès mardi 24 avril par le président Bush, qui, après avoir réuni à ce sujet le Conseil national de sécurité, devait s'entretenir avec les dirigeants du Congrès.

Selon les indications données par ces responsables, les Etats-Unis se borneraient à mettre un frein à leurs négociations commerciales avec l'URSS - ce qui n'a pas empêché le négociateur américain de partir comme prévu pour Paris, où devaient s'ouvrir mardi ces conversations. Et en attendant, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Fitzwater, a continué à commenter avec autant de bienveillance que possible le comportement des autorités soviétiques, y discernant même les signes d'une *« flexibilité »* nouvelle.

JAN KRAUZE

L'UEO se donne pour tâche de réfléchir au rôle de l'Europe dans la future Alliance atlantique

BRUXELLES

de notre correspondant

M. Roland Dumas a appelé lundi 23 avril à Bruxelles les ministres des affaires étrangères et de la défense des neuf pays membres de l'Union de l'Europe occidentale (1) à *« réfléchir dès maintenant aux liens possibles »* de la Communauté européenne et de l'UEO avec *« la future Alliance atlantique rénovée »*. Le ministre français des affaires étrangères ne juge pas le maintien de l'UEO incompatible avec la proposition franco-allemande invitant les Douze à s'acheminer vers une union politique qui couvrirait aussi le secteur de la sécurité. M. Dumas, laconique, a simplement dit que l'UEO pouvait servir de *« pont »* entre les Etats appartenant à l'Organisation et les trois autres membres de la CEE (Grèce, Danemark, Irlande) n'ayant pas adhéré.

Au contraire, M. Mark Eyskens, le ministre belge des affaires étrangères et président en exercice de l'UEO, n'a pas caché que si l'initiative de MM. Kohl et Mitterrand devait aboutir à des résultats tangibles l'Union de l'Europe occidentale - seule instance européenne habilitée à s'occuper de défense tant que la CEE ne l'est pas - n'aurait plus de raison d'être. M. Francisco Ordonez, son homologue espagnol a, quant à lui, considéré que l'UEO était d'ores et déjà condamnée à disparaître.

M. Wim van Eekelen, Secrétaire général de l'Organisation européenne, a suggéré qu'on réfléchisse à la création d'unités multinationales. Cette idée demande toutefois à être précisée. La RFA a fait observer que ces forces armées ne devraient pas stationner seulement sur le territoire allemand. Plusieurs pays ont tenu à souligner qu'en tout état de cause, elles ne pourraient se substituer aux troupes américaines et canadiennes actuellement présentes en Europe.

La France assumera la présidence tournante de l'UEO à partir du 1er juillet. M. Dumas a souhaité que l'organisation soit pendant cette période un lieu de réflexion privilégié entre Européens dans la perspective des sommets de l'OTAN et de la CSCE qui doivent avoir lieu avant la fin de l'année.

MARCEL SCOTTO

(1) France, Allemagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Italie, Royaume-Uni, Espagne, Portugal.

En projet à l'OTAN

Une division aéromobile multinationale

Avec ses 7 000 hommes et ses 240 hélicoptères de combat, la 4e division aéromobile, dont le PC est à Nancy, a donné des idées à des états-majors de pays alliés de la France. Ainsi, la Grande-Bretagne tente d'édifier la 24e brigade aéromobile, sur des concepts d'emploi légèrement différents. Ainsi, encore, l'Allemagne fédérale cherche à construire une formation aéromobile adaptée à chacun de ses trois corps d'armée, comme l'avait imaginé autrefois la France, qui, aujourd'hui, a choisi de réunir ses hélicoptères de combat en une même unité aéromobile, aux côtés ou au sein d'un corps de manœuvre qui comprend également le corps blindé et mécanisé de l'armée de terre.

Un projet, qui demeure encore assez confidentiel, consiste à concevoir, dans le cadre des forces Centre-Europe de l'OTAN, une division aéromobile multinationale, qui regrouperait des formations d'hélicoptères du Royaume-Uni et de l'Allemagne fédérale dans un premier temps et, ultérieurement, de la Belgique et des Pays-Bas. Les premières expérimentations devraient intervenir avant la fin de de cette année. Pour ce premier essai de grande formation multinationale en Europe de l'Ouest, c'est l'aptitude à l'aéromobilité qui a été retenue : si, en effet, la défense de l'avant – au plus près des frontières avec l'Est – chère à l'OTAN n'a plus guère de sens avec le délitement du pacte de Varsovie, l'hélicoptère, par sa rapidité et sa mobilité, redonne du champ à une intervention éventuelle en permettant, sans risque grave, de reculer l'implantation des unités, comme le laissent présager les discussions sur le désarmement en cours à Vienne.

□ **ALLEMAGNE : réunion à six le 5 mai .** – La première réunion ministérielle sur les aspects externes de l'unification allemande entre les représentants des deux Etats allemands, des Etats-Unis, de l'URSS, de la Grande-Bretagne et de la France aura lieu le 5 mai à Bonn, a annoncé le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd. Elle sera précédée cette semaine par une réunion au niveau des experts des ministères des affaires étrangères, à Berlin-Est. Une première réunion d'experts avait eu lieu le 14 mars. – (AFP.)

□ **M. Mitterrand à Moscou fin mai.** – Le chef de l'Etat rencontrera le président de l'URSS à Moscou vers la fin du mois de mai, avant le sommet américano-soviétique qui se tiendra aux Etats-Unis du 30 mai au 3 juin. La date précise de cette rencontre n'a pas encore été rendue publique. MM. Mitterrand et Gorbatchev se sont entretenus pour la dernière fois à Kiev, le 6 décembre 1989.

ASIE

NÉPAL : après de violents affrontements

L'armée a été déployée à Katmandou pour rétablir l'ordre

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

De violents affrontements se sont déroulés à Katmandou, lundi 23 avril, entre partisans du nouveau gouvernement et des éléments favorables au maintien de la monarchie absolue. La police a, d'autre part, ouvert le feu sur la foule en différents endroits. Le bilan encore provisoire de ces violences serait de 18 morts et de plus de 80 blessés. Le premier ministre, M. Krishna Prasad Bhattarai, après s'être entretenu avec le roi Birendra Ier, a décrété, lundi soir, un couvre-feu nocturne – qui a été levé mardi matin – et annoncé le déploiement de l'armée dans la capitale, avec l'ordre de tirer à vue sur les fauteurs de troubles. En fin de soirée, des détachements de soldats ont commencé à patrouiller en ville et des engins blindés ont pris position sur Durbar Marg, l'avenue qui mène au palais royal.

Le premier ministre a justifié ces mesures par la nécessité de mettre fin aux agissements des « mandales », hommes de main à la solde de certains anciens dirigeants du régime monarchique, souvent recrutés parmi les forces de police. Une grande confusion a régné lundi à Katmandou, plusieurs ministres ayant même été sévèrement molestés par des policiers. Des groupes de jeunes surexcités hostiles aux « mandales » se sont attaqués à des policiers. Plusieurs de ces derniers ont été battus à mort, d'autres lynchés, leurs corps étant ensuite exhibés dans des processions. D'autres groupes ont manifesté devant le palais, demandant le départ du souverain et accusant la reine Aishwarya d'encourager les éléments hostiles au rétablissement de la démocratie.

Ces violences ont été favorisées par une certaine vacance du pouvoir depuis la formation, le 19 avril, d'un gouvernement de coalition entre le Congrès népalais, le principal parti politique de l'ancienne opposition, et le Front uni de la gauche (ULF), qui regroupe plusieurs organisations communistes, et deux représentants du roi. Depuis lors, des « mandales » se sont livrés à des actes d'intimidation contre les partisans du nouveau régime, et le Congrès népalais a formé des groupes de « vigiles » qui ont parfois tenté de se substituer aux forces de l'ordre.

La direction du Congrès népalais a, d'autre part, menacé de démissionner du gouvernement si celui-ci n'était pas en mesure de rétablir l'ordre dans le pays, c'est-à-dire de procéder à l'arrestation des chefs des « mandales ». Le secrétaire général du Congrès, M. Girija Prasad Koirala, a rendu publique une liste de sept personnes accusées d'être à la tête des forces *« antidémocratiques »*, parmi lesquelles les plus hautes personnalités du régime monarchique.

LAURENT ZECCHINI

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : une semaine avant la rencontre entre le gouvernement et l'ANC

Les forces politiques précisent leurs positions

L'approche de la rencontre officielle entre le gouvernement et le Congrès national africain (ANC), le 2 mai, agite les milieux politiques. L'extrême droite se radicalise et ne cache pas son mécontentement après les deux interventions du président De Klerk la semaine dernière (*Le Monde* des 19 et 21 avril). Des organisations noires d'extrême gauche comme le Congrès panafricain (PAC) durcissent aussi leurs propos sur l'ANC.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Des « bombages » fleurissent sur les murs blancs des quartiers résidentiels n'épargnant pas Nelson Mandela *« le vendu »*. Les exclus des « négociations sur les négociations », toutes les organisations et partis politiques autres que l'ANC et le Parti national, au pouvoir depuis quarante-deux ans, affinent leur stratégie pour les semaines à venir.

Le président De Klerk, lui-même, n'est pas épargné au sein de son propre parti. M. Johan Steenkamp, un parlementaire influent, membre du Parti national, s'est fait, lors du débat sur le budget de la présidence de la République, l'avocat *« d'une politique raciale »*, rejetant énergiquement *« le droit de vote égal pour tous »*. Représentant l'aile conservatrice au sein du Parti national, M. Steenkamp a pris à contrepied les nouvelles initiatives du gouvernement concernant l'abandon possible de la séparation dans l'habitat (Group Areas Act), l'ouverture des écoles aux enfants de toutes les communautés et le droit de vote égal pour tous.

La prise de position de M. Steenkamp, soulignant que l'unanimité ne règne pas au sein du Parti national à propos des réformes, pose également le problème de la majorité au Parlement. Il suffit, selon l'hebdomadaire *Sunday Star*, d'une défection de quatorze députés pour faire perdre la majorité au Parti national. Ce qui, de toute évidence, conduirait alors M. De Klerk et ses partisans à rechercher une coalition avec le Parti démocratique. M. Zach De Beer, l'un des responsables du Parti démocratique, a précisé qu'il n'était pas question pour l'instant de négociations entre les deux formations.

Alliance Inkatha-Parti national ?

Il a cependant indiqué que sa formation considérait maintenant que le président avait des objectifs identiques à ceux des démocrates. *« Je ne crois pas que M. De Klerk veuille en arriver à l'union de nos deux partis »*, a déclaré M. De Beer, *« car je ne vois pas ce qu'il pourrait y gagner. Aussi longtemps qu'il maintiendra son cap actuel, le président peut compter sur nos suffrages »* a-t-il affirmé *« tandis qu'une union avec les démocrates risquerait d'effaroucher l'aile droite de son parti »*. De notre côté, *« nous sommes tout à fait prêts à travailler avec le président De Klerk et le Parti national »*, a convenu M. De Beer, avant d'ajouter que les démocrates *« ne cherchent ni union ni alliance »*.

La première alliance qui se dessine, après les appels du pied de M. De Klerk la semaine dernière, pourait bien se faire avec l'Inkatha de M. Mangosuthu Buthelezi. C'est du moins ce qui ressort des déclarations faites, samedi 21 avril, par le secrétaire général de l'organisation, M. Oscar Dhlomo. *« Nous croyons aux alliances politiques. C'est l'avenir d'une nouvelle Afrique du Sud où les individus pourront se regrouper politiquement sur des bases idéologiques et non plus en fonction de la couleur de leur peau »*, a déclaré M. Dhlomo en soulignant que les vues de l'Inkatha et du Parti national convergeaient. *« Séparément, nous avons parlé d'alliance. Maintenant que le Parti national change et abandonne peu à peu les principes de l'apartheid, il devient un partenaire politique potentiel séduisant »*, a estimé le secrétaire général du mouvement zoulou.

Depuis l'arrivée aux affaires de M. De Klerk, les relations entre le gouvernement et M. Buthelezi, premier ministre du Kwazulu, n'ont cessé de s'améliorer. M. Buthelezi entretient d'excellents rapports avec le pouvoir. Il a toutefois toujours refusé l'indépendance de son « homeland », tout en s'arrangeant pour profiter au maximum des avantages de l'autonomie gouvernementale. M. Buthelezi s'est battu sans ambiguïté pour la libération de M. Nelson Mandela et la reconnaissance des organisations politiques.

L'Inkatha, qui compterait plus d'un million de militants, serait un allié de poids pour M. De Klerk si le rapprochement esquissé prenait forme. Pour la première fois dans l'histoire de l'Afrique du Sud, un gouvernement blanc aurait des partenaires dans la communauté noire. C'est un sujet d'inquiétude pour l'ANC, à huit jours de la rencontre avec le gouvernement.

FREDERIC FRITSCHER

SOUDAN : après la tentative de putsch

Arrestation de trente officiers

Trente officiers soudanais, à la retraite ou d'active, ont été arrêtés à la suite de la tentative de coup d'Etat mise en échec au Soudan dans la nuit de dimanche à lundi, a annoncé, lundi 23 avril, le porte-parole du gouvernement également ministre de l'information, M. Mohamed Khoujali Salihin.

Au cours d'une conférence de presse, M. Salihin a ajouté qu'il n'y avait aucun civil parmi les conjurés. Selon lui, ces derniers ont réussi à s'infiltrer dans Khartoum en prétendant être des renforts pour la défense dans la capitale. Les conjurés se sont rendus après avoir obtenu la garantie d'un procès équitable. L'un des organisateurs de la tentative de coup d'Etat, le général Mohamed Osmane Karrar, a été arrêté dans la tour de contrôle de l'aéroport de Khartoum, a affirmé le ministre, tandis que l'autre, le général Abdel Kader al Kadaru, a été arrêté au sud de Khartoum. Aucun coup de feu n'a été tiré, a ajouté le porte-parole.

Pour sa part, le chef de la junte, le général Béchir, a affirmé que les auteurs de la tentative étaient membres d'une *« alliance formée pour pactiser avec les rebelles »* (sudistes). Il s'agit là d'une référence évidente à l'accord conclu en mars au Caire entre les partis de l'opposition soudanaise et l'Armée de libération du peuple du Soudan (APLS) du colonel John Garang, sur la base de la charte de l'Alliance nationale démocratique signée en octobre dernier par tous les courants politiques soudanais, à l'exception du Front national islamique, qui contrôle pratiquement la junte au pouvoir à Khartoum. – *(AFP.)*

□ **NAMIBIE : admission à l'ONU.** – La Namibie a été officiellement admise, lundi 23 avril, par acclamations, comme 160e membre des Nations unies par l'assemblée générale de l'organisation réunie en session spéciale. Ce territoire, sous contrôle sud-africain depuis 1915, est devenu indépendant le 21 mars. – *(AFP.)*

□ **NAMIBIE : libération sous caution du meurtrier présumé d'Anton Lubowski.** – Un ressortissant irlandais de cinquante-deux ans, Donald Acheson, meurtrier présumé du dirigeant blanc de la SWAPO, Anton Lubowski, a été libéré sous caution, lundi 23 avril, après l'ajournement au 7 mai de son procès, pour permettre au ministère public d'examiner d'éventuelles procédures d'extradition entre la Namibie et l'Afrique du Sud. Le procureur, M. Hans Seyman, avait en effet indiqué que le ministère public voulait obtenir l'inculpation de deux anciens policiers sud-africains pour complicité dans le meurtre de M. Lubowski, abattu le 12 septembre dernier devant son domicile de Windhoek. – *(AFP.)*



ASIE

JAPON : après la visite de M. Chevènement

Tokyo poursuit son effort de défense en dépit de la détente

TOKYO

de notre correspondant

Premier ministre français de la défense à se rendre au Japon, M. Jean-Pierre Chevènement, qui y a passé quatre jours la semaine dernière, estime que Tokyo doit *« être associé plus étroitement au traitement des affaires internationales »*. Il a évoqué l'hypothèse de rencontres régulières entre le président de la CEE et le premier ministre japonais sur le modèle de celles existant entre Américains et Européens. Une réponse indirecte au souhait des Japonais de participer aux travaux de l'OTAN.

Soulignant le caractère *« fluide »* de la situation asiatique, M. Chevènement a jugé *« souhaitable de trouver des enceintes appropriées au dialogue »* entre le Japon et le reste du camp occidental ; mais *« ces échanges devaient dans un premier temps rester informels ». « Il y a un effort d'imagination à faire pour permettre au Japon de participer davantage au traitement des affaires mondiales. Je pense que cet intéressement accru de Tokyo passe, pour l'instant, par un resserrement des relations bilatérales »*.

Si les problèmes de sécurité ont été l'un des thèmes de cette visite, les entretiens qu'a eus M. Chevènement avec son homologue japonais, M. Ishikawa, directeur de l'agence de défense, et le premier ministre Kaifu avaient essentiellement pour but d'enrichir le dialogue franco-japonais, mais aussi de *« mettre en perspective »* les tensions qui, ces derniers mois, ont alourdi le climat entre la France et le Japon.

Cette visite est intervenue à un moment où les Japonais sont particulièrement sensibles au problème des grands équilibres mondiaux, et notamment à la situation en Europe de l'Ouest et de l'Est. Ce qui les amène à réfléchir sur leur place dans ce processus et sur les conséquences qu'il peut avoir sur leur propre sécurité.

La publication, au cours de la visite de M. Chevènement, d'un rapport du Pentagone sur la stratégie dans la Pacifique à la fin de ce siècle résume les enjeux et les contraintes de l'effort militaire nippon. Tout en incitant les Japonais à accroître leurs capacités militaires et à augmenter leur participation à l'entretien des 50 000 GIs sur l'archipel, le Pentagone souligne la nécessité de décourager *« tout développement déstabilisateur »* que constituerait l'émergence d'un Japon puissance militaire.

Vers une coopération « duale »

Le Japon se trouve dans une position délicate : il est à la fois préoccupé par le progressif désengagement américain, qui pourrait être un facteur d'instabilité compte tenu des foyers de tension existant (Corée, Philippines, Chine), et conscient des lacunes de son système de défense (notamment de ses routes maritimes) et des contraintes (constitutionnelles mais aussi imposées par les Etats-Unis) auxquelles il est soumis. En même temps, des interrogations se manifestent sur les raisons de continuer à augmenter les dépenses de défense à un rythme supérieur à celui des autres pays occidentaux alors que le climat est à la détente.

M. Ishikawa a récemment exclu un gel des dépenses militaires. M. Kaifu a déclaré que les problèmes de défense devaient être constamment réexaminées en fonction de la situation internationale. Le lobby des fabricants d'armement au sein du parti conservateur ayant vivement réagi à ces propos, le premier ministre a été contraint, lundi, d'affirmer que la situation internationale ne devait avoir aucune influence sur les dépenses militaires. La détente Est-Ouest met à l'épreuve les fondements de la politique de défense nipponne.

Selon M. Chevènement, Tokyo ayant lié son effort de défense à la croissance de son PNB et celui-ci ne semblant pas destiné à baisser, les dépenses militaires devraient continuer à augmenter. Elles augmenteront en 1990 de 6,1 % pour dépasser 200 milliards de francs (187 milliards en France, soit 3,6 % du PNB). Cette année, ces crédits ne dépasseront pas le seuil psychologique de 1 % du PNB (franchi ces quatre dernières années) en raison du rythme plus élevé de la croissance. Entre 1971 et 1986, le budget militaire nippon a augmenté de 139 % contre 25 % pour les Etats-Unis.

Conscient des « restrictions » qui pèsent sur la politique d'armement du Japon (notamment de la part des Etats-Unis qui considèrent ce marché comme une « chasse gardée »), M. Chevènement a néanmoins souligné le souhait de la France de développer la coopération en matière de technologie à caractère « duale » (civile mais comportant des possibilités d'application militaire). Dérogeant aux contraintes qu'il s'est imposé (notamment de ne pas exporter d'armement), le Japon a passé en 1983 un accord de transferts de technologie avec les Etats-Unis. Un nouvel accord, qui doit être signé cet été, prévoit une coopération poussée dans trois domaines précis liés aux technologies en micro-électronique, que les Japonais maîtrisent particulièrement bien.

Selon M. Chevènement, les Japonais ne mettraient pas *« d'obstacles de principe »* aux échanges de technologies « duales ». Le ministre reste néanmoins prudent. Les ventes d'armement français au Japon sont quasi-inexistantes. Les Japonais s'attendent à des pressions américaines accrues : compte tenu de la détente en Europe, Washington cherchera d'autres débouchés pour son matériel.

S'il semble acquis que, dans la cadre de leur prochain programme de transport tactique, les Japonais choisiront l'hélicoptère américain Black Hawk, les Français ne désespèrent pas de vendre quelques Panthère. Le rapprochement récent entre Aérospatiale et l'allemand Daza (du groupe Daimler-Benz, qui a renforcé ses liens avec Mitsubishi, notamment en matière de coopération aéronautique), conduira peut-être à une évolution du tête à tête germano-nippon vers une de ces *« coopérations à géométrie variable »* en matière de technologie « duale » évoquées par M. Chevènement.

PHILIPPE PONS

Le différend avec Moscou sur les Kouriles

Un dirigeant conservateur propose de « racheter » deux des quatre îles occupées par l'URSS

TOKYO

de notre correspondant

Le Japon doit renoncer à demander le retour simultané des quatres îles de l'archipel des Kouriles occupées par l'URSS depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, et procéder par étapes : en récupérer d'abord deux, *« voire les racheter »*, et négocier ensuite le retour des deux autres. Cette proposition venant de l'une des personnalités les plus influentes du parti conservateur, M. Shin Kanemaru, chef du puissant clan Takeshita et grand manoeuvrier des coulisses de la politique, semble indiquer que le Japon cherche à se dégager de l'impasse dans laquelle se trouvent ses relations avec l'URSS, bloquées par ce contentieux territorial.

C'est la première fois qu'une personnalité politique de l'envergure de M. Kanemaru propose un tel compromis : officiellement, le Japon exige le retour simultané des quatres îles, pré-condition à la signature d'un traité de paix entre les deux pays. Au cours d'une conférence de presse, lundi 23 avril, M. Kanemaru a précisé que, lorsqu'il était vice-premier ministre (entre juillet 1986 et décembre 1987), il avait suggéré à M. Primakov, bras droit de M. Gorbatchev, d'inciter le Kremlin à se montrer conciliant en proposant le retour de deux des quatres îles.

Cette nouvelle proposition parait symptomatique d'une lente évolution des relations nippo-soviétiques. D'un côté, l'URSS souhaite un accroissement de la coopération avec le Japon et a fait, par exemple, des concessions autrement plus importantes en Europe pour pouvoir se montrer flexible sur les Kouriles malgré leur intérêt stratégique. De l'autre, les Japonais, à l'écart du processus de détente Est-Ouest actuellement en cours, cherchent à améliorer leurs relations avec le Kremlin.

Le retour, dans un premier temps, de deux des quatres îles a été suggéré, à maintes reprises, par des spécialistes des relations internationales japonais, qui ne font d'ailleurs que reprendre une proposition soviétique de 1956 (que Moscou avait retirée à la suite du renouvellement du traité de sécurité avec les Etats-Unis en 1960).

Ph. P.

La visite du premier ministre chinois en URSS

Pékin et Moscou restent sur leurs positions mais souhaitent développer leur coopération technologique

M. Li Peng est arrivé lundi 23 avril à Moscou pour une visite officielle de quatre jours, la première d'un chef de gouvernement chinois depuis vingt-cinq ans.

Il est accompagné d'une délégation dont fait notamment partie M. Tomur Dawamat, gouverneur de la province musulmane du Xinjiang, limitrophe du Turkestan soviétique et où des troubles à visées séparatistes ont eu lieu récemment.

Accueilli par son homologue soviétique, M. Ryjkov, M. Li doit être reçu par M. Gorbatchev. Restant sur ses positions, le premier ministre chinois a réaffirmé que son pays ne pouvait espérer un avenir meilleur que par une fidélité inébranlable au socialisme et par la défense du rôle dirigeant du PC.

Pour sa part, M. Ryjkov a souligné que la *« perestroïka révolutionnaire »* avait abouti en URSS à un accroissement sans précédent du pouvoir du Parlement. Il a ajouté que Moscou *« attache une importance particulière »* à la coopération soviéto-chinoise dans les domaines de haute technologie, en particulier dans la recherche spatiale et l'énergie nucléaire.

Quelques centaines de Soviétiques ont manifesté lundi à Moscou, devant le ministère des affaires étrangères, en brandissant des pancartes où l'on pouvait lire : *« Li Peng, bourreau du peuple chinois », « Staline et Mao peuvent être fiers de Li Peng »*.

Un député de la Fédération de Russie a demandé *« le départ immédiat de Li Peng. Nous avons assez de nos propres dictateurs »*.



Les troubles sanglants du Xinjiang

Les autorités chinoises ont reconnu pour la première fois dimanche que des incidents sanglants avaient bien eu lieu au Xinjiang (*le Monde* du 11 avril). Selon la télévision provinciale, vingt-deux personnes ont été tuées et au moins treize blessées les 5 et 6 avril, lors d'*« une rébellion contre-révolutionnaire armée »* dans la zone autonome kirghize de Kizilsu, proche de la frontière soviétique.

Les *« ruffians »* – assassins en fuite, anciens bagnards et criminels – ont *« incité les masses mal informées à causer des troubles »* à l'occasion d'un festival. Ils ont *« attaqué frénétiquement des membres des services de sécurité »*, faisant six morts et treize blessés. *« Ils ont formé une organisation contre-révolutionnaire et conspiré pour s'opposer au PCC et au gouvernement. (...) Agissant comme des tyrans, ils ont forcé les masses à leur donner nourriture et argent. Ils disposaient également d'armes et de munitions »*.

Le 6 avril, les mutins ont à nouveau ouvert le feu contre la police, toujours selon la version officielle. Celle-ci a contre-attaqué, tuant treize émeutiers. *« La rébellion a été écrasée et l'ordre social normal restauré. »*

Les troubles auraient éclaté au Xinjiang, fermé aux visiteurs étrangers, à propos de la limitation de la liberté religieuse ou en raison de l'imposition de cartes d'identité à la population.

Samedi, Pékin avait rendu publique une déclaration télévisée de M. Dawamat appelant *« les cadres (...) à écraser résolument toutes les activités séparatistes et de sabotage »*.

Faisant allusion aux missionnaires venus d'autres pays musulmans prêcher au Xinjiang, il demandait qu'on *« interdise résolument aux forces religieuses extérieures au Xinjiang de se mêler des affaires religieuses locales »*. – (*Reuter, AFP, UPI.*)

□ **AFGHANISTAN : roquettes sur Kaboul, 19 morts** - Au moins 19 personnes ont été tuées et 11 autres blessées, lundi 23 avril, par des tirs de roquettes sur Kaboul, a annoncé Radio-Kaboul. Au moins quatre roquettes sont tombées sur des quartiers très peuplés de la capitale, dont l'une sur une mosquée, faisant treize morts. – (*AFP.*)

PROCHE-ORIENT

Après la libération de l'Américain Robert Polhill détenu au Liban

D'autres otages pourraient être relâchés

Au lendemain de la libération de l'enseignant américain Robert Polhill, qui a été hospitalisé, lundi 23 avril, à Wiesbaden – où les médecins chargés de l'examiner l'ont trouvé *« en bon état physique »* bien que *« légèrement déshydraté » et « mal nourri »* – des signaux en provenance de Téhéran et de Damas laissent espérer qu'un ou plusieurs otages occidentaux puissent, à leur tour, recouvrer la liberté.

Ainsi, le *Tehran Times*, journal en langue anglaise qui apparaît de plus en plus comme une sorte de « porte-parole » du ministère iranien des affaires étrangères, a appelé les *« groupes libanais »* à libérer un autre otage américain. Et ce, après que le gouvernement syrien – qui n'a pas manqué de mettre en valeur le rôle qu'il a joué dans la libération de Robert Polhill – eut exprimé son optimisme quant à la poursuite du processus (*le Monde* du 24 avril).

De plus, à Genève, l'espoir de voir l'élargissement de deux délégués du Comité international de la Croix-Rouge, enlevés à Saïda en octobre dernier, est réapparu après l'appel lancé par le principal dirigeant de la ville, M. Moustapha Saad, en faveur de leur libération à l'expiration du ramadan, soit à la fin du mois.

Néanmoins, le *Tehran Times* a assorti sa demande aux *« groupes libanais »* d'une phrase propre à tempérer tout optimisme excessif. Le journal précise, en effet, qu'il s'agit là du *« dernier geste de bonne volonté sans condition »* réclamé par Téhéran aux chiites du Liban et, qu'à l'avenir, tout dépendra de la *« bonne volonté de l'administration américaine »*. *« Ni le peuple ni le gouvernement iraniens n'ont confiance dans l'administration américaine. Mais peut-être le temps est-il venu de tester le président George Bush et son expression selon laquelle la bonne volonté engendre la bonne volonté »*, écrit le journal.

Pour sa part, le secrétaire d'Etat américain James Baker s'en est tenu à un optimisme prudent, déclarant seulement : *« Nous gardons espoir et j'en resterai là »*. Un espoir dont M. Bush a personnellement fait part au président syrien Hafez El Assad, dans une communication téléphonique au cours de laquelle il l'a remercié du rôle joué par Damas dans la libération de Robert Polhill.

Quant à la teneur des éventuelles tractations qui ont mené à la libération de Robert Polhill, la seule indication dont on disposait, mardi matin 24 avril, tient dans une déclaration du ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, selon laquelle son pays n'avait eu *« aucun contact direct »* avec le gouvernement américain, mais avait reçu des messages – dont il n'a rien dit – par l'intermédiaire d'ambassades étrangères à Téhéran.

M. Velayati a affirmé que Téhéran n'avait eu, dans cette affaire, qu'un rôle de *« persuasion »* auprès des ravisseurs libanais. *« Nous leur avons dit*, a-t-il déclaré, *que s'ils le faisaient* (libérer les otages), *ils recevraient une réponse positive en relation avec leurs otages en Israël* [des prisonniers libanais] *et également en ce qui concerne les otages iraniens entre les mains des phalangistes »* libanais.

Toutefois, la milice chrétienne des Forces libanaises (FL), accusée par l'Iran d'avoir enlevé quatre de ses ressortissants, dont trois diplomates, en 1982 a assuré lundi ne disposer d'aucune information sur cette affaire. La persuasion dont a parlé M. Velayati pourrait s'être notamment manifestée, à en croire le *New York Times*, par la fourniture d'armes et d'un soutien financier aux ravisseurs afin de mieux les convaincre de relâcher leurs prisonniers. – *(AFP.)*

Entre Damas et Téhéran, le rôle clé du Hezbollah

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

La remise en liberté par le Jihad islamique pour la libération de la Palestine (JILP) de M. Robert Polhill – le premier Américain à sortir des geôles islamiques libanaises depuis M. David Jacobsen, libéré le 2 novembre 1986 après une livraison d'armes à l'Iran (1) – marque-t-elle le début du dénouement de la crise des otages américains au Liban ou n'est-elle qu'une opération ponctuelle à partir de laquelle il faudra tout recommencer ? Sans vouloir montrer trop d'optimisme dans une affaire qui a déjà connu beaucoup de rebondissements, les changements en Iran et leurs conséquences sur le Hezbollah libanais et les groupuscules qui s'y rattachent, depuis la mort de l'imam Khomeiny, laissent peut-être espérer que la première hypothèse sera la bonne.

Directement lié à l'Iran qui l'a façonné, qui l'entretient et le finance, le Hezbollah connaît depuis plusieurs mois déjà de nombreuses secousses et des règlements de comptes internes liés aux dissensions à l'intérieur du régime iranien, à la faveur desquels des changements se sont opérés en son sein. Réunis à Téhéran fin septembre, tous les leaders du Hezbollah ont débattu avec leurs parrains iraniens – en l'absence, toutefois, de l'ancien ministre de l'intérieur, M. Mohtachemi en voyage... au Liban – de l'avenir du mouvement ainsi que de la place qu'il devait ou non occuper publiquement sur la scène politique libanaise. C'est à l'issue de ce congrès extraordinaire que cheikh Soubi Toufaily devait être officiellement désigné – une première dans un mouvement dont la structure interne demeurait quasi clandestine – comme secrétaire général de l'organisation.

Originaire d'une famille assez puissante de la plaine de la Bekaa libanaise, cheikh Toufaily qui, selon un expert, ne se distingue pas par sa culture religieuse, serait à la fois « l'homme » des Syriens et du régime iranien. Conscient de la fragilité de la présence du Hezbollah au Liban sous une forme principalement paramilitaire, le régime de Téhéran a, semble-t-il, choisi tout à la fois d'étendre ses rapports avec l'ensemble de la communauté chiite libanaise – M. Nabih Berri, chef de la milice Amal, a été reçu à Téhéran – et, en même temps, avec les autres composantes libanaises alliées de Damas, dont nombre de dirigeants se sont rendus dans la capitale iranienne. Sans renoncer au rôle du Hezbollah, Téhéran voudrait en faire une composante du jeu politique libanais, en en faisant l'un de ses relais dans un pays frontalier d'Israël où la communauté chiite est importante et vers lequel l'Iran a, de tout temps, cherché à s'implanter.

Composer avec la Syrie

Pour cela, toutefois, l'Iran doit composer avec Damas, qui reste le passage obligé de toute l'aide au Hezbollah et qui, avec 35 000 soldats sur le terrain, garde les moyens de se faire entendre. La coopération syro-iranienne dans la libération de M. Polhill semble confirmer que les liens de Damas avec le régime iranien de M. Rafsandjani sont plus solides que jamais. Le succès obtenu par la Syrie qui a, selon toute vraisemblance, joué le rôle de principal – sinon d'unique – intermédiaire avec Téhéran au nom de Washington, montre que le rapprochement opéré par Damas avec les pays arabes modérés (l'Egypte principalement) ne s'est pas fait au détriment de son alliance avec un Iran qui, sous la houlette de M. Rafsandjani, paraît vouloir amorcer une ouverture vers l'Ouest. En recueillant ainsi les dividendes de son alliance avec l'Iran, au moment où Moscou prend quelque distance avec ses alliés traditionnels, Damas marque incontestablement un point.

Reste que l'affaire est loin d'être terminée et qu'à un moment donné, il faudra bien donner des gages à Téhéran pour justifier sa politique. En rappelant les demandes de l'Iran en contrepartie de ses efforts et en évoquant notamment la libération de cheikh Obeid (détenu par les Israéliens), le ministre iranien des affaires étrangères, M. Velayati, relance la négociation qui avait paru s'ouvrir en août et dans laquelle Israël a son mot à dire.

Le Hezbollah, d'autre part, a toujours constitué une carte dans le jeu de Damas pour un règlement de la crise libanaise, et on peut penser que la Syrie agira, dans cette affaire, en fonction de la situation générale au Liban. Enfin, il ne faut pas totalement oublier les acteurs libanais de ces enlèvements, qui voient satisfaites certaines revendications présentées par leur parrain mais qui veulent d'autant moins être lésés qu'en perdant leurs otages, ils perdent leurs protections.

Le Jihad Islamique, qui détient les plus « vieux » otages, n'a sans doute pas oublié ses amis détenus dans les prisons koweïtiennes, ni Anis Naccache, condamné à perpétuité en France.

FRANCOISE CHIPAUX

(1) Hormis le cas du journaliste Charly Glass, brièvement enlevé en août 1987.

ISRAEL : pour protester contre le gouvernement

Les Eglises fermeront vendredi tous les lieux saints

JERUSALEM

de notre correspondant

Au cœur de la vieille ville de Jérusalem, sur cette centaine d'hectares abritant certains des sites les plus sacrés de la chrétienté, du judaïsme et de l'islam, l'heure est à l'affrontement. Il oppose les Eglises chrétiennes aux autorités israéliennes et, loin d'être un épisode à la Clochemerle, le conflit en cours recèle un potentiel explosif à la mesure des passions que suscitent ces lieux.

Il tourne toujours autour de l'affaire de l'hospice Saint-Jean, un bâtiment de l'église grecque-orthodoxe, exactement situé le long du saint sépulcre, en plein quartier chrétien. Depuis le 11 avril, il est occupé de force par quelque cent cinquante Israéliens appartenant à un groupe ultranationaliste qui l'ont sous-loué dans des conditions douteuses. A la demande du patriarcat grec-orthodoxe, la justice a déjà prononcé trois ordres d'expulsion, dont l'exécution est suspendue du fait d'un recours déposé par le groupe devant la Cour suprême.

L'affaire de l'hospice Saint-Jean

Pour dénoncer ce qu'elles perçoivent comme une dangereuse politique du fait accompli menaçant le fragile équilibre qui prévaut en vieille ville entre les quartiers chrétien, juif et musulman, les Eglises ont annoncé, lundi 23 avril, une décision sans précédent depuis 1967 : la fermeture vendredi prochain de tous les lieu saints de terre sainte - Jérusalem, Bethléem et Nazareth. Elles ont laissé entendre qu'elles pourraient revenir sur leur décision si la Cour suprême ordonnait d'ici là l'éviction des Israéliens.

Si les chefs des Eglises chrétiennes, habituellement précautionneux, en sont arrivés là – avec l'assentiment de leur plus haute hiérarchie – c'est qu'ils ont vu comme une provocation supplémentaire, presque une insulte, l'annonce publique, la veille, que le ministère du logement et de la construction était derrière le groupe ultranationaliste occupant l'hospice Saint-Jean. Ce groupe, dont la plupart des militants sont puissamment armés, dépend de la *yeshiva* – école religieuse – Ateret Cohanim. Dans le dossier qu'il a lui même distribué à la presse, il annonce ouvertement son objectif : installer la plus nombreuse population juive possible dans les quartiers chrétien et musulman de la vieille ville.

La *yeshiva* est intervenue grâce à une série d'intermédiaires et de sociétés-écrans. Elle avait d'abord indiqué avoir opéré avec des fonds privés collectés aux Etats-Unis ; puis, dimanche, le ministère du logement a reconnu qu'il avait assuré pour 40 % du montant d'une transaction évaluée à 3,5 millions de dollars . Dès lors qu'il ne s'agissait plus de l'action d'un seul groupe extrémiste mais d'une opération planifiée avec l'appui d'un ministère ayant à sa tête le vice-premier ministre David Lévy, numéro deux du Likoud, les églises ont estimé ne pas pouvoir laisser passer ce qu'elles qualifient d'atteinte à leurs droits en ces lieux.

Réunis pour un *« conclave »* de trois heures lundi matin, les chefs des Eglises chrétiennes, dans un exceptionnel communiqué commun, dénoncent une action qui *« met en péril la survie des communautés chrétiennes de terre sainte »* ; soulignant la présence de nombreux hommes en armes autour du bâtiment, ils stigmatisent une *« provocation intervenue au beau milieu de la semaine sainte »* et qui, selon eux, *« menace la liberté d'accès au saint sépulcre et la liberté d'y prier »*. Ils entendent faire sonner le glas vendredi dans toutes les églises de terre sainte, toutes les heures , et appellent à une journée de prières pour le dimanche suivant.

Les porte-parole du gouvernement ont répondu que les *« juifs ont le droit de s'installer partout à Jérusalem, capitale souveraine de l'Etat d'Israël »* et qu'il est regrettable que les Eglises n'aient pas attendu l'issue des procédures de justice en cours. Ce à quoi les églises répliquent qu'il ne s'agit pas d'une simple affaire de justice, mais d'une opération politique remettant en cause le *statu quo* en vieille ville, cette règle non écrite régissant la répartition du territoire entre les trois communautés.

C'est une règle que l'Etat hébreu s'était implicitement engagé à respecter au moment de la réunification de la ville, à l'issue des combats de juin 1967, et que la Cour suprême a entérinée quelques années plus tard, dans un arrêt faisant jurisprudence, et interdisant formellement à un musulman de s'installer dans le quartier juif. Enfin, c'est une règle à laquelle le maire de la ville, le travailliste Teddy Kollek, vient de rappeler son attachement - mais de façon bien isolée, presque pathétique, devant l'offensive d'un Likoud aujourd'hui seul au pouvoir.

ALAIN FRACHON

KOWEIT : crise politique

L'opposition parlementaire décide de boycotter le Conseil national

La crise politique qui couvait depuis décembre au Koweït, à la suite de la campagne menée par les anciens députés pour un retour à la vie parlementaire, a éclaté au grand jour.

Réunis lundi soir 23 avril au domicile de M. Ahmed Saadoun, le président de l'Assemblée nationale dissoute, trente-deux des cinquante députés que comptait l'ancien Parlement, ont décidé de rejeter la formule de Conseil national transitoire annoncée la veille par l'émir de Koweït, cheikh Jaber El Ahmed El Sabah.

Pour tenter de mettre fin à la crise, l'émir de Koweit avait annoncé la création d'un Conseil national de soixante-quinze membres, dont cinquante élus au suffrage universel direct et vingt-cinq désignés par lui-même, chargé de préparer le retour à la vie parlementaire, suspendue depuis quatre ans.

Ce Conseil transitoire aura pour tâche *« d'évaluer l'expérience parlementaire passée et de suggérer des garde-fous pour préserver l'unité nationale »*. Selon un décret de l'émir, le Conseil aura une durée de quatre ans et tiendra ses réunions à huis clos. Il aura également les attributions d'un Parlement : discussion des projets de loi et contrôle du travail gouvernemental.

M. Ahmed Saadoun qualifiait aussitôt cette formule d' *« anticonstitutionnelle »*. *« Cette structure*, affirmait-il, *n'a pas de place dans le dispositif constitutionnel koweitien »*, estimant que la durée de quatre ans prévue pour ce conseil *« signifie la poursuite de la suspension de la Constitution »*. Il a rappelé les trois exigences formulées par le groupe des anciens députés lors de leur dialogue avec le chef du gouvernement, cheikh Saad : le retour à la Constitution de 1962, le rétablissement du Parlement dissous en 1986, et le maintien de la loi électorale. La constitution de 1962 dote l'émirat d'une Assemblée nationale de 50 membres, élus pour quatre ans, au suffrage universel direct.

Les trente-deux anciens députés, toutes tendances réunies, ont vu dans la formule annoncée par l'émir une *« tentative camouflée d'amender le système parlementaire au mépris des stipulations de la Constitution »*. Ils ont, en conséquence, demandé à tous les Koweitiens de boycotter la consultation électorale qui pourrait se dérouler en septembre, et ont décidé d'entreprendre toute une série de manifestations populaires, dans le cadre constitutionnel, pour marquer leur opposition au Conseil national annoncé par l'émir.

J. G.

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Série d'assassinats de chauffeurs de taxi à New-York

Deux autres chauffeurs de taxi ont été assassinés, samedi 21 et dimanche 22 avril à New-York, ce qui porte à sept, en six semaines, le nombre des membres de la profession victimes, semble-t-il, du même mystérieux agresseur.

Tous les chauffeurs ont été tués par balles tirées à bout portant dans la tête, six dans le quartier du Bronx, un septième à Brooklyn. Devant ces assassinats en série, le maire de New-York, M. David Dinkins, évoquant une *« crise publique »* et *« une menace sur la ville »*, a immédiatement demandé que soit, dans un premier temps, renforcée l'équipe d'une trentaine de policiers chargée d'assurer la protection des taxis la nuit.

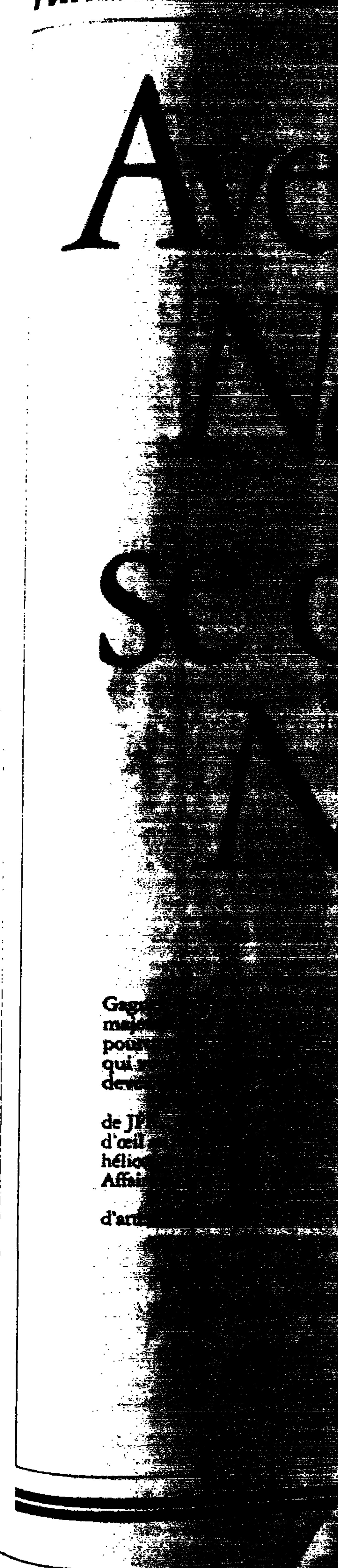
D'autres mesures sont à l'étude. - *(AFP.)*

SURINAM

Accord pour le retour des réfugiés

Le gouvernement de Paramaribo et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ont signé, vendredi 20 avril, deux accords pour le rapatriement des Surinamiens installés en Guyane française, a annoncé lundi l'agence de presse officielle du Surinam (SNA). Le premier de ces accords, paraphé par le ministre surinamien des affaires étrangères, M. Eddy Sedoc, et le représentant du HCR pour l'Amérique latine, M. George Gordon-Lenox, stipule les conditions de l'installation officielle d'un bureau de l'Organisation des Nations unies à Paramaribo. Le deuxième accord porte sur le retour volontaire de mille réfugiés et leur installation dans l'est du Surinam. Une réunion de la commission tripartite – France, Surinam, HCR – est prévue le 3 mai prochain à Paramaribo.

Il s'agit d'un premier pas. Quelque six mille cinq cents personnes avaient fui les combats entre l'armée du Surinam et le mouvement de guérilla dirigé par Ronny Brunswijk, fin 1986 et début 1987. Ces réfugiés se sont installés dans des camps en Guyane française autour de Saint-Laurent-du-Maroni. Après la fin du régime militaire du commandant Desi Bouterse et le rétablissement de la démocratie en janvier 1988, un accord avait été signé entre la France, le Surinam et le HCR pour leur rapatriement. – *(AFP.)*



... au Liban

le rôle clé du Hezbollah

FRANÇOISE CHIPAUX

... gouvernement

tous les lieux saints

ALAIN FRACHON

AMÉRIQUES

PROCHE-ORIENT

LIBAN

Un entretien avec le président Elias Hraoui

« Les chrétiens comme les musulmans se sont rendu compte que la légalité était leur unique recours »

Après quatre mois de traversée du désert, le président libanais, M. Elias Hraoui, élu le 25 novembre 1989, est devenu – juste retour des choses, puisqu'il est après tout le chef de l'Etat – l'homme-clé de la situation à Beyrouth. Paradoxalement, c'est la guerre de ses coreligionnaires chrétiens qui l'a placé dans cette position.

BEYROUTH

de notre correspondant

« La guerre des chrétiens, pour meurtrière et dévastatrice qu'elle ait été, aura eu deux résultats politiquement positifs : beaucoup de chrétiens ont réintégré leurs régions d'origine ou ont redécouvert les régions musulmanes qu'ils avaient fuies, et presque tous les Libanais ont effectué un retour vers la légalité – la vôtre. Vous êtes devenu le recours. Comment comptez-vous utiliser cette conjoncture exceptionnelle et, d'une certaine façon, inespérée, pour établir et étendre le pouvoir de l'Etat ?

– Les événements actuels consacrent l'échec de l'idée d'autogouvernement et d'autosécurité. Les chrétiens ont réalisé qu'un canton autonome aboutirait à une dictature inéluctable dont le général Aoun leur a donné un avant-goût : le patriarche maronite, les députés, la presse, les partis politiques et les fonctionnaires le savent bien pour l'avoir subie.

» Tous les Libanais, les chrétiens qui vivaient le drame, mais aussi les musulmans qui l'observaient, se sont ainsi rendu compte que la légalité était leur unique recours. Ma position et ma politique s'en trouvent confortées. Pour rétablir et étendre le pouvoir de l'Etat, il faut nécessairement passer par l'application de l'accord de Taëf, compromis auquel se sont ralliées toutes les factions libanaises, sauf le général Aoun.

– Considérez-vous que le chef des Forces libanaises, M. Samir Geagea, s'y est clairement rallié ?

– Oui. Il l'a déclaré nettement à l'issue de son entretien avec l'émissaire du comité arabe, M. Ibrahimi, précisant que l'accord de Taëf était *« le seul cadre efficace »* pour un règlement du problème libanais. Le pouvoir de l'Etat ne pourra être rétabli que par le biais de cet accord national, et le temps *« gagné »* par le général Aoun en empêchant son application est du temps perdu pour le Liban et les Libanais, particulièrement pour les chrétiens, qui ont besoin de sortir de l'état de guerre absurde dans lequel il les plonge depuis plus d'un an.

« Je suis président là où je me trouve »

– Sur le plan pratique, comment allez-vous et pouvez-vous répondre à l'offre de M. Geagea ?

– La légalité ne pouvait pas rejeter une telle offre. Le ministre de l'intérieur s'est, en conséquence, rendu à Jounieh afin de reprendre les administrations publiques, et le conseil des ministres a désigné un officier, le général Hayek, pour prendre en charge les casernes que l'on nous proposait. Il opère déjà sur place, et le général Lahoud, commandant en chef de l'armée légale, s'y rendra lui-même sous peu. Nous n'envoyons pas notre armée se fourvoyer dans les combats entre les FL et Aoun. Mais un officier doit prendre en charge et faire rentrer dans le giron de la légalité les militaires dispersés dans les régions des combats.

– Cela étant, M. Geagea a précisé que ses FL doivent demeurer une force militaire autonome.

– La dissolution des milices est un tout, comme prévu dans l'accord de Taëf.

– Que proposez-vous au général Aoun pour qu'il libère la scène ?

– De rendre à la légalité ce qui est à la légalité. Je n'ai rien d'autre à lui proposer qu'une passation de pouvoirs à son successeur au commandement de l'armée. Plus il s'y résoudra rapidement, plus il sauvera les restes du noyau d'armée qu'il contrôle et dont il se dit si soucieux. Que le général Aoun fasse lui-même le bilan de ses guerres et compare ses slogans à ses résultats : quel but, si noble fût-il, justifiait tant de destructions ? Quand il aura mis fin à son usurpation du siège du pouvoir, libre à lui de mener sa campagne politique : que celui qui représente vraiment le peuple gagne.

– Si cela se faisait, vous réinstalleriez-vous à Baabda ?

– Les lieux comme Baabda ne sont que des symboles. En l'occurrence, le retour à ces lieux représentera la fin d'une usurpation. Après quoi, le pouvoir s'exercera à partir de là où se trouveront le président, le gouvernement et l'Assemblée.

– Soyons plus précis : on vous prête l'idée, une fois rentré symboliquement à Baabda, de ramener la présidence à Beyrouth même, si possible entre les deux secteurs.

– N'anticipons pas. Tout dépendra des moyens financiers de bâtir un nouveau palais présidentiel. Je suis président là où je me trouve, que ce soit à Baabda ou ailleurs.

– Les Forces libanaises auront-elles une place dans votre gouvernement, au même titre que MM. Joumblatt et Berri ?

– Toute force politique qui proclame son agrément de l'accord de Taëf à sa place dans la vie politique libanaise et rien n'empêche qu'elle entre au gouvernement.

– Vous évitez aujourd'hui toute précipitation, bien que vous ayez des cartes en main – et en premier lieu cet appel quasi unanime à la légalité – alors que juste après votre élection vous avez paru si pressé de réintégrer Baabda... Ce qui avait permis au général Aoun de susciter le phénomène populaire que l'on sait. Pourquoi êtes-vous devenu brusquement si prudent ?

– L'élection d'un président impliquait nécessairement de sa part une prise de position à l'égard d'un usurpateur : il était de mon devoir d'intimer au général Aoun de quitter Baabda. Le phénomène populaire auquel on a assisté en a-t-il résulté ? Je regrette de dire que la population a été manipulée bien avant mon élection par le général, qui a usé et abusé de l'appui populaire.

« Pourquoi faire un procès d'intention à la Syrie ? »

L'essentiel est que, par suite de la guerre qui déchire le pays chrétien et qui est le résultat inévitable de l'exacerbation de tant de passions, les gens reprennent progressivement conscience et comprennent qu'Aoun les mène, par ambition et calcul personnels, au désastre.

» On a dit que j'ai été imprudent. Je suis plutôt prudent et en tout cas pacifiste, car je suis le président de tous les Libanais, y compris de ceux de l'opposition.

– Quelle est la position réelle de la Syrie par rapport à l'utilisation des événements en cours ? En d'autres termes, que demandez-vous aux Syriens et que vous accordent-ils ?

– Lorsque j'ai rendu une visite officielle à Damas, le président Assad a été catégorique : *« Il ne faut pas douter,* a-t-il dit, *de notre appui à l'accord de Taëf. »* Pour ma part, je n'en doute pas. Pourquoi faire ce procès d'intention à la Syrie ? J'ai un instrument : l'accord de Taëf ; un recours : le comité tripartite arabe ; et la parole d'un homme : le président Assad. Je pense parvenir, à travers une entente avec les Syriens, à des résultats que n'ont pu procurer les guerres successives et stériles.

– Mais il est de notoriété publique que la Syrie a fait livrer carburants et munitions au général Aoun alors que vous le considérez comme le principal obstacle à l'installation de votre pouvoir et à l'application de l'accord de Taëf.

– Demandez plutôt au général Aoun pourquoi il envoie des émissaires auprès des Syriens et ce qu'il collecte chez eux, après avoir, l'an dernier, déclenché une prétendue *« guerre de libération »* contre eux.

– La position des Arabes, en particulier du comité tripartite supérieure vous assure-t-elle une couverture suffisante pour votre action, en particulier pour répondre aux avances des Forces libanaises ?

– En doutez-vous ? La mission de M. Ibrahimi et la façon dont elle s'est déroulée – notamment sa visite à M. Geagea – pouvaient-elles être plus explicites ? Le comité arabe a voulu indiquer sans ambiguïté qu'il fallait aller de l'avant avec M. Geagea car, comme moi, il pense que quiconque rallie Taëf est le bienvenu.

– Même le général ? S'il disait « oui » à Taëf, cela brouillerait bien des données.

– Nous ne faisons que le répéter : si le général est assez réaliste, il ralliera Taëf. S'il représente vraiment un courant populaire, ce courant lui assurera sa place politique.

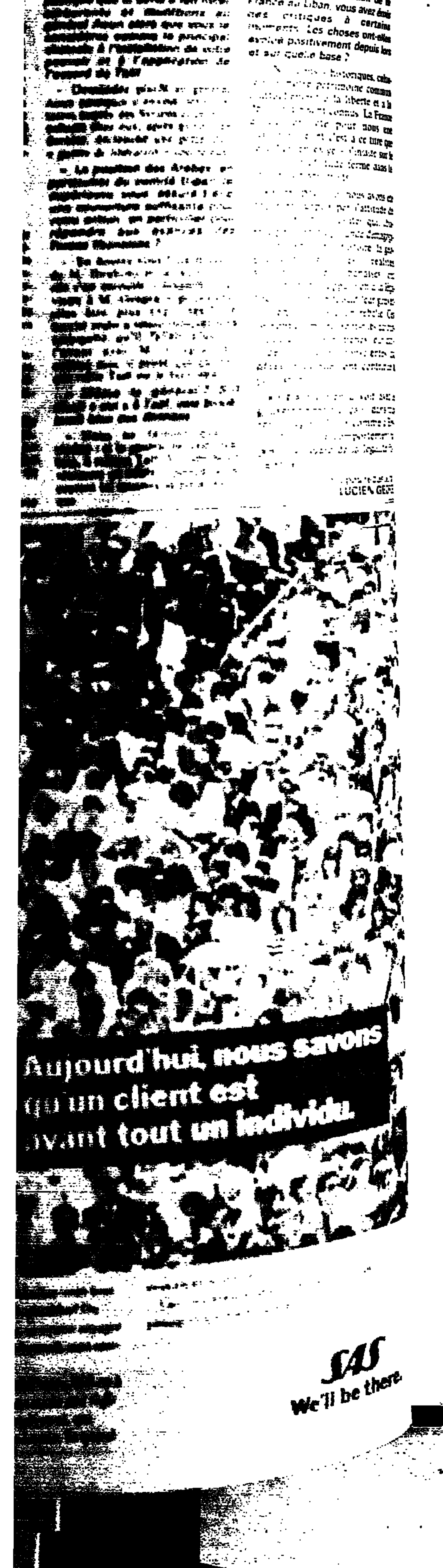
– Concernant l'action de la France au Liban, vous avez émis des critiques à certains moments. Les choses ont-elles évolué positivement depuis lors et sur quelle base ?

– Nos liens – historiques, culturels, – notre patrimoine commun d'attachement à la liberté et à la démocratie sont connus. La France a toujours été pour nous une nation amie, et c'est à ce titre que ce Liban en exige – j'insiste sur le mot – une attitude ferme dans la défense de ses droits.

» C'est pourquoi nous avons été déçus et surpris par l'attitude de certaines personnalités qui, abusées par une propagande démagogique et ignorant l'histoire, la géographie et les réalités sociopolitiques libanaises, ont manifesté leur appui non à la légalité – comme le faisait leur gouvernement – mais à un rebelle. Ces personnalités réalisent-elles aujourd'hui où nous a menés leur attitude, sont-elles conscientes du désastre qu'elles ont contribué à provoquer ?

» Cela n'a rien à voir avec le gouvernement français, dans tous ses rouages à Paris comme à Beyrouth, dont le comportement fut positif à l'égard de la légalité libanaise. »

Propos recueillis par
LUCIEN GEORGE



POLITIQUE

Le premier ministre face à l'opinion et au PS

Les socialistes souhaitent que le gouvernement agisse « à gauche »

Les socialistes s'inquiètent de ce que M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a appelé une *« période de creux, de mauvais temps ou de morosité dans l'opinion »*. M. Queyranne a repris une expression de M. Mauroy, jugeant que le pays connaît une *« crise sèche »*, qui est *« morale »* autant que *« politique »*. Les fabiusiens, de leur côté, estiment que le gouvernement et le parti devraient agir pour *« mobiliser la gauche »* et *« se donner de l'air »*.

Le porte-parole du PS a observé que cette morosité, évaluée par les instituts de sondage, contraste avec la *« bonne tenue »* de la majorité dans les élections partielles, la *« bonne santé »* de l'économie et le *« bon accueil »* que reçoivent les initiatives internationales du président de la République. Il a souligné, en revanche, la persistance d'une *« attente sociale »* qui n'est pas satisfaite et qui, selon lui, contribue autant que la désaffection vis-à-vis de la politique à la baisse de popularité du chef de l'Etat et du premier ministre.

M. Jean-Pierre Chevènement prend davantage en compte la dégradation des *« rapports de l'argent et de la politique »* parmi les facteurs de baisse de la popularité de M. François Mitterrand. *« Il y a un sentiment d'incompréhension et une certaine méfiance à l'endroit de la justice »*, a déclaré le ministre de la défense, lundi, sur France-Inter. C'est, selon lui, dans ce contexte qu'il faut apprécier le *« trébuchement »* – à ne pas confondre, a-t-il recommandé, avec une *« chute »* – qui affecte la popularité des hommes politiques en général et, en premier lieu, celle du chef de l'Etat. *« La République doit être propre »*, a moralisé M. Chevènement.

Plus qu'aux circonstances intérieures, M. Laurent Fabius attribue l'état de l'opinion aux événements internationaux, principalement à ceux d'Europe de l'Est, qui *« brouillent les repères »* et soulèvent, dans les esprits, une interrogation sur le sens de la référence au « socialisme ».

Le président de l'Assemblée nationale minimise l'effet du congrès socialiste de Rennes et celui de l'émission de télévision « Sept sur sept », au cours de laquelle, le 25 mars dernier, M. Mitterrand avait longuement disserté sur la situation au sein du PS. A propos de cette dernière, M. Fabius reproche aux autres courants de s'employer à retarder l'application de la « synthèse » dans les fédérations. *« C'est nul »*, juge-t-il.

Le président de l'Assemblée nationale estime que le gouvernement et le PS doivent prendre garde à ne pas se laisser enfermer dans les thèmes que met en avant la droite, sous la pression du Front national. Tout en approuvant la campagne contre le racisme, que le PS doit lancer la semaine prochaine, M. Fabius souhaite que l'on sorte du débat « racisme, immigration, intégration ». Pour *« se donner de l'air »*, dit-il, la meilleure chose à faire est, pour la majorité, d'*« avancer »* sur ses propres dossiers et de travailler à réduire l'écart entre les réalités économiques et sociales et leur perception, surtout à gauche.

Dans les rangs fabiusiens, on entend de plus en plus souvent le reproche, à l'encontre de M. Michel Rocard, de se résigner d'avance à *une défaite du PS aux élections législatives* de 1993 et de tabler sur un score élevé du Front national pour détacher de la droite le centre et passer une alliance avec celui-ci. Telle serait, à leurs yeux, l'explication d'initiatives telles que la « table ronde » sur le racisme, le 3 avril, et, plus généralement, d'une politique qui donne à l'entente avec les centristes la priorité sur la réponse aux attentes des électeurs de gauche. Le président de l'Assemblée nationale souligne, pour sa part, qu'il lui paraît impossible de se satisfaire d'une situation politique qui serait marquée par un vote en faveur du Front national atteignant les 20 % des suffrages.

Le souci d'agir *« à gauche »*, exprimé aussi bien par la direction du PS que par les fabiusiens, s'affirme, notamment, au sujet de l'audiovisuel public. M. Fabius, qui s'est exprimé sur ce point dès le 22 avril (*le Monde* du 24 avril), a l'intention de prendre des initiatives pour faire avancer la réflexion sur le plan parlementaire. M. Queyranne a expliqué, lundi, que *« l'on pourrait envisager que la publicité soit progressivement retirée en trois ou quatre ans du secteur public »*, le financement de ce dernier étant alors assuré par un prélèvement sur les recettes publicitaires du privé, par la redevance et par des concours financiers de l'Etat. M. Fabius estime nécessaire, lui aussi, d'aller dans cette direction.

Les inquiétudes des socialistes devaient s'exprimer, mardi matin, au cours du petit déjeuner réunissant chaque semaine, autour du premier ministre, les principeux responsables du gouvernement et du parti. Entre la nécessité d'assurer la survie du gouvernement, qui suppose la bonne volonté des centristes, et l'objectif de gagner les élections de 1993, qui nécessite la mobilisation de l'électorat de gauche, la voie est étroite.

PATRICK JARREAU

M. Rocard, les sondages et la sagesse

Un malaise ? Quel malaise ? Regardez les sondages ! Jusqu'à une époque récente, c'est ce que répondaient en privé (puisque, publiquement, aucun gouvernement n'a jamais admis l'idée de *« gouverner avec les sondages »*) M. Rocard et ses collaborateurs, lorsqu'on évoquait devant eux un éventuel malaise ou une morosité de l'opinion publique. En dépit d'un vieux principe mitterrandien, qui veut que les élections locales soient de meilleurs baromètres de l'opinion que les sondages des instituts spécialisés, Matignon affirmait même que le PS *portait la responsabilité* de médiocres résultats dans les scrutins partiels, en vertu d'un autre principe, qui s'exprime ainsi : *« Quand les électeurs n'ont le choix qu'entre deux oppositions, une vraie et une fausse, ils choisissent la vraie... »*

Maintenant que les sondages, eux aussi, sont à la baisse, Matignon va sans doute se pencher plus attentivement sur la question. Tout se passe, en effet, comme si le cabinet du premier ministre, plus encore que celui des prédécesseurs de M. Rocard à Matignon, ne percevait les réactions de l'opinion qu'à travers le filtre exclusif des sondages. Ceux-ci sont minutieusement décortiqués, réponse par réponse, catégorie sociale par catégorie sociale, et ces enquêtes paraissent souvent prises pour parole d'évangile. En corollaire, ce qui n'apparaît pas dans les sondages semble ne pas « remonter » jusqu'à Matignon, quitte à ce que les collaborateurs du premier ministre donnent parfois l'impression – après d'autres dans la même situation – d'être enfermés dans une « bulle » à l'atmosphère euphorisante et aux parois un peu opaques.

Exemple : le 5 décembre 1989, un article de presse évoque le désarroi d'une bonne partie de la société française, face à l'obsolescence du modèle social français : pendant des décennies, la République a garanti aux parents, sans trop de ratés, que leurs enfants auraient une vie meilleure et une place plus élevée dans l'échelle sociale que la leur, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Dès le 19 décembre, ce thème apparaîtra dans un discours de M. Rocard, et il est bien rare, aujourd'hui, que le premier ministre ne l'évoque pas dans ses interventions importantes. Mais, jusqu'au 5 décembre, aucune des multiples enquêtes d'opinion dont dispose Matignon n'avait, semble-t-il, décelé ce problème, qui n'avait donc jamais été explicitement évoqué par M. Rocard, alors même que le premier ministre s'est exprimé à de maintes reprises sur les questions d'inégalité ou de justice sociale.

Deux hypothèses

Maintenant que les sondages *font apparaître une baisse de* popularité de M. Mitterrand et de M. Rocard, deux hypothèses peuvent être raisonnablement évoquées : soit le président et son premier ministre subissent seulement les effets pervers du congrès de Rennes et de l'amnistie ; soit le gouvernement finit par souffrir dans les sondages d'un malaise perceptible depuis longtemps dans la société française. La baisse pourrait alors être durable. Déjà, avant l'élection présidentielle de 1988, les observateurs avaient pu enregistrer dans les rangs socialistes un certain désarroi qui ne se retrouvait pas encore dans les sondages, mais s'est finalement traduit de plus en plus dans la réalité politique.

Matignon reconnaît que la seconde hypothèse est envisageable. Selon l'expression d'un conseiller, qui emploie une métaphore montagnarde, la bonne tenue dans les sondages n'aurait alors été qu'une *« mince pellicule de glace »*, non une couche de neige solide et bien épaisse. Mais le cabinet du premier ministre privilégie, évidemment, la première hypothèse et table sur une inversion de la courbe. Encore faut-il que la secousse de Rennes et de l' amnistie ne soit pas assez forte pour décrocher la couche et entraîner une avalanche...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Selon une enquête de la SOFRES

53 % des « Français de gauche » réclament plus de liberté pour les entreprises

Les Français de gauche ne pensent pas très différemment des autres : c'est ce qui ressort d'un sondage Sofres-RTL-*le Figaro* publié mardi 24 avril et censé brosser *« le portrait-robot du Français de gauche »* (1).

Ainsi, comme la plupart de leurs concitoyens, 53 % des Français de gauche estiment qu'il faut donner plus de liberté aux entreprises alors que 47 % pensent que l'Etat n'intervient pas assez dans la vie économique.

35 %, en revanche, sont d'accord avec la politique du gouvernement dans ce domaine, et 57 % – contre 49 % pour l'ensemble de la population – sont favorables au *« ni-ni »* (ni nationalisations ni privatisations).

Sur la question du chômage, les « gens de gauche » ne se démarquent pas vraiment non plus de l'ensemble de la population. Parmi les solutions proposées pour le réduire, 41 % privilégient la formation professionnelle – contre 37 % de l'ensemble des Français, – qu'ils placent avant la réduction à 35 heures de la durée hebdomadaire du travail (25 %), et le renvoi des travailleurs immigrés dans leur pays (24 %).

51 % des Français de gauche se déclarent, d'autre part, favorables au maintien à leur niveau actuel des prélèvements obligatoires, à savoir les impôts et cotisations sociales.

45 % de l'ensemble des Français sont du même avis. La même unanimité se fait jour quant au port du voile islamique à l'école : 82 % des Français de gauche y sont hostiles, contre 85 % pour l'ensemble des Français.

(1) Sondage réalisé du 27 au 29 mars suivant la méthode des quotas sur un échantillon national représentatif de mille personnes.

J'AI LONGTEMPS MILITÉ POUR LA FRANCE AUX FRANÇAIS DE GAUCHE.

PESSIN

En Nouvelle-Calédonie

Les élections municipales d'Ouvéa sont annulées pour la deuxième fois

NOUMÉA

de notre correspondant

La vie municipale de l'île d'Ouvéa se trouve à nouveau *dans l'impasse*. Le tribunal administratif de Nouméa a annulé, mardi 24 avril, le scrutin des 18 et 25 février dernier qui avait vu la victoire de la liste FLNKS devant celles du RPCR et du Front anti néo-colonialiste (FANC). Les électeurs étaient alors retournés aux urnes à la suite d'une première invalidation du scrutin de mars 1989 parce qu'un bureau de vote était resté anormalement ouvert jusqu'à minuit.

Cette fois-ci, c'est le vote par procuration – moyen par lequel plus d'un électeur sur deux s'est exprimé – qui est en cause. Le tribunal administratif a conclu que cinq cent quatre-vingt-sept procurations étaient entachées d'irrégularité, principalement en raison d'une discordance entre les noms des mandants et ceux des mandataires. En outre, une liste d'émargement a été maculée de « corrector » tandis que, dans un autre bureau de vote, des procurations n'ont pas fait l'objet de la mention obligatoire à l'encre rouge. *« Eu égard au nombre de procurations irrégulières qui est très largement supérieur aux écarts de voix entre les listes*, indique le jugement, *ces omissions, erreurs ou négligences ont privé les électeurs de la faculté d'exercer leur contrôle. »*

Enfin, le tribunal a constaté que certains électeurs ont changé plusieurs fois de mandataires en l'espace de quelques jours. Une liste ayant été subtilisée plus de quarante-huit heures et emmenée à Nouméa où réside une forte communauté d'Ouvéens, le tribunal a considéré que de *« tels comportements ne s'expliquent que par des pressions exercées sur les électeurs pour les amener à choisir tel ou tel mandataire »*.

L'Union calédonienne (UC, composante majoritaire du FLNKS), qui contrôlait jusque-là la municipalité d'Ouvéa, devrait faire à nouveau appel très prochainement. Quant au Haut Commissariat de Nouméa, il se serait bien passé de cette deuxième annulation susceptible de faire remonter la pression Ouvéa, à une dizaine de jours des commémorations du premier anniversaire du double assassinat de MM. Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné.

FRÉDÉRIC BOBIN

En Polynésie française

M. Léontieff reproche à son opposition d'essayer « d'imposer par la rue ce qu'elle ne peut obtenir démocratiquement »

A la suite de notre récit des incidents survenus le 9 avril à Papeete, au cours de la réunion de l'Assemblée territoriale (*le Monde* du 11 avril), M. Francis Szpiner, nouveau directeur de cabinet du président du gouvernement de la Polynésie française, M. Alexandre Léontieff, député non inscrit, nous a adressé une mise au point indiquant notamment : *« L'affirmation selon laquelle* « les bancs réservés au public étaient occupés, depuis la veille au soir, par les employés de différents établissements publics requis par les représentants de la majorité locale pour essayer d'empêcher ceux de l'opposition d'assister au débat » *est inexacte. Non seulement aucun employé n'avait été* « requis », *mais les bancs du public étaient occupés aussi bien par des partisans de la majorité que de l'opposition. Il convient de signaler que les seuls* « gros bras » *présents ce jour-là à l'Assemblée territoriale étaient ceux d'Emile Vernaudon. MM. Flosse et Vernaudon, qui ont prétexté de l'absence de haut-parleurs à l'extérieur de l'hémicycle empêchant leurs partisans de suivre les débats, ont invité ces derniers à envahir le siège de l'Assemblée dès l'ouverture de la séance et non pas après la décision du président de l'Assemblée de suspendre les travaux. Après que M. Juventin, à la demande de MM. Flosse et Vernaudon, eut fait installer les haut-parleurs, les deux leaders de l'opposition se sont malgré tout refusés à faire évacuer leurs militants qui avaient envahi l'hémicycle. Le président de l'Assemblée a accepté de faire passer au vote les deux vœux de l'opposition demandant la dissolution de l'Assemblée territoriale. Ces vœux, qui n'ont recueilli que quatorze voix favorables sur un total de quarante et un conseillers, ont été rejetés tous les deux. »*

Le directeur du cabinet de M. Léontieff affirme donc que *« l'opposition, incapable de réunir le nombre de voix nécessaire pour déposer une motion de censure, essaie d'imposer par la rue ce qu'elle ne peut obtenir démocratiquement »*.

□ **RECTIFICATIF.** – Une erreur de zéro s'est glissée dans l'article intitulé *« l'Etat s'engage à faciliter le rachat des intérêts miniers de M. Lafleur par le FLNKS »* (*le Monde* du 24 avril). A propos de la facture dont les indépendantistes devront s'acquitter pour le rachat des parts de M. Lafleur, il fallait lire dans le dernier paragraphe : *« la centaine de millions de francs »* et non *« le milliard de francs »*. Le chiffre correctement écrit était, au demeurant, mentionné à deux reprises dans le même article (1,8 milliard de francs CFP, soit 99 millions de francs). D'autre part, le niveau d'endettement de l'ancienne société de M. Lafleur, non rendu public, estimé par certaines sources à environ 80 millions de francs, se rapprocherait plutôt, selon d'autres indications, de 55 millions de francs.

□ **L'élection municipale partielle de Cahors.** – Les écologistes de la liste Alternative, qui ont rassemblé 7,06 % des voix, dimanche 22 avril, au premier tour de l'élection municipale partielle de Cahors (*le Monde* du 24 avril), souhaitent fusionner avec la liste de la majorité présidentielle, et non pas seulement appeler à voter pour elle, a précisé lundi soir leur chef de file, M. Michel Grinfeder. *« Nous voulons être présents au second tour. »*, et non pas *« seulement lancer un appel en faveur »* de la liste Réussir Cahors de M. Bernard Charles (MRG), a-t-il souligné.

□ **La LCR juge *« inacceptable »* que M. Mitterrand reçoive le président sud-africain.** – M. Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR, trotskiste), a jugé *« inacceptable »*, lundi 23 avril, que M. François Mitterrand reçoive le 10 mai prochain M. Frederik De Klerk, président d'Afrique du Sud, *« seul pays au monde où la Constitution a institutionnalisé le racisme »*.

□ **Vingt-deux millions de francs pour Wallis-et-Futuna après le passage du cyclone Ofa.** – L'Etat accordera à Wallis-et-Futuna une aide de 22 millions de francs au titre de la solidarité nationale, à la suite des ravages causés par le passage du cyclone Ofa début février, a annoncé, lundi 23 avril, à Wallis, le ministre des DOM-TOM, lors d'une visite sur le territoire. *« L'effort qui sera consenti devrait favoriser au maximum le redémarrage des activités agricoles et de pêche et la réparation des équipements à vocation hôtelière »*, a déclaré M. Louis Le Pensec. Seront attribués aux particuliers 7 millions de francs pour indemniser les dommages causés aux biens immobiliers, 2 millions pour la réparation des biens mobiliers, 2,7 millions pour les cultures, 1 million pour l'élevage, 0,4 million pour la pêche, 0,3 million pour les commerces et 1 million pour l'aide alimentaire. Plus de trois cents maisons détruites seront reconstruites tandis que *« l'Etat soutiendra la reconstruction des infrastructures et des bâtiments publics endommagés »*, a ajouté le ministre.

□ **M. Sergent (FN) porte plainte contre la revue « Passages ».** – Accusé par le MRAP et la LICRA d'avoir tenu, dans un entretien à la revue *Passages*, des propos hostiles aux juifs (*le Monde* du 20 avril), M. Pierre Sergent, membre du bureau politique du Front national et conseiller municipal de Perpignan (Pyrénées-Orientales), a porté plainte, mardi 24 avril, contre ce mensuel, son directeur et le journaliste auteur de l'interview, pour *« manipulation frauduleuse et diffamation »*. L'ancien responsable de l'OAS-Métropole pendant la guerre d'Algérie dément avoir accordé un entretien à *Passages* et il met *« au défi »* les représentants de cette revue de produire *« la bande magnétique qu'ils prétendent posséder, correspondant aux propos antisémites qu'ils* (lui) *prêtent »*.

POLITIQUE

Le débat sur la « saisine directe »

M. Badinter est opposé à l'élection du président du Conseil constitutionnel par ses pairs

Les députés UDF sont toujours partagés sur l'opportunité de la réforme de la saisine du Conseil constitutionnel. Si la majorité du groupe, derrière son président, M. Charles Millon, a réaffirmé son intention de voter contre le texte en séance publique à l'Assemblée nationale, MM. François Léotard et Alain Madelin, respectivement président et vice-président du Parti républicain, ont tenu à renouveler leur soutien à ce projet de loi. M. Madelin qui avait déjà annoncé, dans *le Monde* du 21 avril, son intention de voter pour cette réforme afin d'assurer *« la victoire du droit sur la politique »*, a écrit lundi 23 avril à tous les députés pour essayer de leur *« faire partager les raisons »* qui le conduisent à soutenir le projet.

Réfutant l'argument selon lequel *« l'opposition commettrait une faute en soutenant cette réforme »* au moment où *« M. Mitterrand baisse dans les sondages »*, M. Madelin estime que dans ce débat, *« les considérations de fond doivent l'emporter sur les préoccupations tactiques. (...). Les socialistes ont tout à gagner à mettre à leur actif quelques propositions libérales, l'opposition a tout à perdre à les leur abandonner »*.

M. François Léotard a confirmé, de son côté, lundi 23 avril, que conformément à l'annonce qu'il avait faite devant son groupe, mardi 17 avril, il votera *« à titre personnel »* la réforme. M. Léotard rappelle que MM. André Rossi (Aisne), Pascal Clément (Loire) et Alain Madelin (Ille-et-Vilaine) avaient eux aussi voté pour en réunion de groupe.

M. Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel, a estimé lundi soir sur TF1 que la saisine directe du Conseil constitutionnel était *« un droit qui existe dans tous les pays européens et que, par conséquent, la moindre des choses serait que les Français en bénéficient aussi »*. M. Badinter s'est déclaré hostile à l'élection du président du Conseil par ses pairs, comme cela est demandé notamment par le groupe RPR (1), en estimant que *« cela ne pourrait que susciter au sein du Conseil des clivages qu'il faut éviter »*. *« Il ne faut pas confondre les genres. Il y a d'un côté les juridictions et de l'autre les institutions représentatives comme le Parlement »*, a observé M. Badinter. Des « ouvertures » avaient pourtant été envisagées sur ce point par le rapporteur de la commission des lois, M. Michel Sapin.

Le bureau politique du Front national estime que *« ce n'est pas le contrôle du Conseil constitutionnel qu'il faut développer, mais celui du peuple souverain par l'instauration du référendum d'initiative populaire »*.

(1) Conformément à l'article 56 de la Constitution, le président du Conseil constitutionnel est nommé par le président de la République.

Constitution et arrière-pensées

Suite de la première page

La réforme est d'esprit plus libéral que socialiste, et M. Jacques Chirac avait repris cette idée – émise par le président de la République le 14 juillet 1989, à l'occasion du bicentanaire de la Révolution – dans le programme soumis aux assises du RPR le 11 février dernier.

Mais, entre l'acceptation d'un principe et un vote politique, il y a les arrière-pensées. La droite peut-elle, au moment où les sondages traduisent une chute de la popularité du président de la République, lui offrir le cadeau d'un succès parlementaire ? M. Valéry Giscard d'Estaing a été le premier à dire fermement : non. Fort de son autorité reconquise sur l'UDF, d'un succès personnel lors des européennes, il entend bien apparaître comme le seul et vrai grand patron de toute la droite. Se posent en challenger, il a pensé que ce projet de réforme de la Constitution était une occasion d'affaiblir M. Mitterrand. Il n'était pas question de la laisser passer.

Pour ne pas changer, les centristes hésitent. Ils sont pour le projet – M. Jacques Barrot le répète dans le *Quotidien de Paris* du mardi 24 avril, – mais ils veulent profiter du rejet de l'amnistie par l'opinion pour attaquer le gouvernement sur la moralisation de la vie politique et obtenir des engagements sur un meilleur respect des droits du Parlement (*le Monde* du 24 avril).

Une situation originale

La surprise est venue du RPR. Bien loin de soulever des objections de principe, il a accepté, lors des travaux préparatoires en commission des lois, de participer à une discussion technique approfondie. Aura-t-il la même attitude en séance publique ? Toute la question est là.

La situation est tout à fait originale : le gouvernement est confronté à une UDF arc-boutée sur le refus – fort symbolique il est vrai, – à quelques exceptions près, l'UDC devrait, comme d'habitude, monnayer son bien, et cette fois la majorité peut être négocier avec le RPR.

Pour tenter de sauver une situation qui semblait fort compromise la semaine dernière, les conseillers du premier ministre sont repartis à la pêche. En intervenant longuement, mardi à 16 heures, dès l'ouverture du débat, M. Michel Rocard devait confirmer certaines des ouvertures faites par M. Michel Sapin, président socialiste de la commission des lois. Il pouvait aussi confirmer qu'un recours au référendum n'est guère envisageable. Enfin il pouvait tenter, par une réponse globale et une proposition concrète, de calmer les récriminations centristes.

Aucun espoir, toutefois, de satisfaire la majorité du groupe UDF, puisque celle-ci a d'ores et déjà décidé, curieusement, de défendre une exception d'irrécevabilité, ce qui va l'amener à prétendre que la réforme de la Constitution est contraire à la Constitution ? En revanche, les centristes, au nom desquels M. Jean-Jacques Hyest devait défendre une question préalable (qui revient à expliquer qu'il n'y a pas lieu de délibérer), sont tout prêts à se laisser rassurer par le premier ministre. Sauf si ils préfèrent sauvegarder l'union de la droite.

La position que pendra le RPR sera déterminante La clef de la réforme est entre les mains de M. Jacques Chirac. Certes l'appui des centristes est suffisant aux socialistes pour sauter l'obstacle de l'Assemblée nationale, mais le CDS aimerait bien ne pas être le seul à droite à franchir le pas. Surtout au Sénat, seule l'influence du RPR peut permettre de vaincre le refus coutumier de cette assemblée devant tout ce qui pourrait limiter ses prérogatives. D'où l'importance des négociations engagées, sous forme de discussions techniques, entre M. Michel Sapin et M. Jacques Toubon. Mais jusqu'où est prêt à aller M. Mitterrand ? Déjà M. Robert Badinter paraît avoir fermé une porte, en critiquant la demande chiraquienne que le président du conseil constitutionnel soit désormais élu par ses pairs.

Faire un cadeau à M. Mitterrand n'est certainement pas la volonté du RPR, mais pour le lui refuser est-il prêt à en offrir un à M. Giscard d'Estaing, qui, en cas d'échec de la réforme constitutionnelle, apparaîtrait comme le vainqueur de l'opération ? Les socialistes jouent cette carte-là : attirer à eux, le temps de quelques votes, tous ceux qui ne veulent pas aider la remontée en puissance de l'ancien président de la République.

La majorité, en tout état de cause, estime être parée des deux côtés. Si la réforme est votée, cela sera porté à son crédit. Si elle ne l'est pas, elle pourra accuser la droite de s'être opposée à un progrès de l'état de droit souhaité, à en croire les sondages, par une large majorité de l'opinion. Mais elle ne peut oublier que cela serait, quand même, un échec de M. Mitterrand, en quelque sorte la confirmation de la fin de son deuxième état de grâce.

THIERRY BREHIER

□ **Le Sénat veut que Strasbourg reste le siège du Parlement européen.** – Le président du Sénat, M. Alain Poher, et les six présidents des groupes sénatoriaux, MM. Charles Pasqua (RPR), Daniel Hoeffel (union centr.), Claude Estier (PS), Marcel Lucotte (Rep. et Indép.), Ernest Cartigny (Rass. dem.), Mme Hélène Luc (PCF), ont écrit au président de la République, avant le sommet de Dublin, pour attirer son attention sur *« l'importance du choix définitif de la ville de Strasbourg comme siège officiel du Parlement européen »*.

De l'usage du référendum

Comme M. Mitterrand, le premier ministre souhaite conduire la réforme de la saisine du Conseil constitutionnel selon la procédure parlementaire prévue par l'article 89 de la Constitution (vote de l'Assemblée nationale et du Sénat en des termes identiques, puis vote au Congrès du Parlement à la majorité qualifiée des trois cinquièmes). Ils excluent le recours au référendum, soit par ce même article 89 (après le vote séparé des deux Assemblées), soit par le biais de l'article 11, utilisé à six reprises depuis le début de la Ve République. Depuis 1958, aucun référendum n'a été organisé en vertu de l'article 89.

Compromis par le premier et le Second Empire, le référendum a été souvent confondu dans l'opinion publique avec le plébiscite. Son usage avait été abandonné, jusqu'à ce que le général de Gaulle le réhabilite à la Libération. Trois référendums, dont le premier à l'initiative du général, ont servi à liquider alors les séquelles de la IIIe République et à fonder la IVe.

Dès son retour au pouvoir en 1958, de Gaulle y a eu de nouveaux recours pour faire approuver par le suffrage universel le projet de Constitution de la Ve République le 28 septembre 1958. Ce référendum a recueilli 85,12 % de « oui » et 14,8 % de « non ».

De Gaulle a ensuite utilisé le référendum à quatre reprises. Deux fois en relation avec la guerre d'Algérie : le 8 janvier 1961 pour l'organisation des pouvoirs publics en Algérie avant l'autodétermination des populations algériennes (74,9 % de « oui », 25 % de « non ») ; le 8 avril 1962 pour approuver les accords d'Evian consacrant le cessez-le-feu en Algérie (90,8 % de « oui », 9,1 % de « non ».

Le référendum du 28 octobre 1962 a eu pour objet de modifier la Constitution pour permettre l'élection du président de la République au suffrage universel (66,2 % de « oui », 37,7 % de « non »). Enfin le 27 avril 1969, le référendum vise à modifier la Constitution pour permettre une nouvelle organisation des régions et une transformation du Sénat. Le « non » recueille 52,4 % et le « oui » 47,5 %. De Gaulle, ainsi qu'il l'avait annoncé, cesse d'exercer ses fonctions dès le lundi 28 avril.

Pour tous ces référendums, le taux d'abstention a été relativement faible : 20,6 % en 1958, 26,2 % en 1961, 24,6 % en avril 1962, 23,1 % en octobre 1962 et 19,8 % en 1969.

Ce n'est que le 23 avril 1972 que le deuxième président de la Ve République, Georges Pompidou, use à son tour du référendum pour faire ratifier le traité sur l'élargissement du Marché commun à la Grande-Bretagne, à l'Irlande, au Danemark et à la Norvège. Le « oui » l'emporte par 67,7 % des suffrages exprimés. Toutefois le succès politique de cette consultation est fortement atténué par l'ampleur des abstentions qui battent un record national avec 39,64 % par rapport aux électeurs inscrits et plus de 7 % de bulletins blancs. Le PS avait officiellement prôné l'abstention.

M. Giscard d'Estaing n'a pas recouru au référendum pendant son septennat. Il faudra attendre plus de seize ans et le deuxième septennat de M. Mitterrand pour que cette procédure soit remise en application avec le référendum du 6 novembre 1988 permettant la préparation de l'autodétermination des populations de Nouvelle-Calédonie en 1988. Le « oui » l'emporte par 79,9 % mais un nouveau record d'abstentions est atteint avec 63 % du corps électoral et plus de 4 % de bulletins blancs, le RPR ayant prôné la non-participation à ce scrutin.

Ainsi, si l'on excepte le référendum de 1958 intervenu sous le régime de la IVe République, c'est à six reprises en trente et un ans de Ve République que des chefs d'Etat ont eu recours à ce type de consultation en se référant toujours à l'article 11 de la Constitution concernant l'organisation des pouvoirs publics qui permet au président de s'adresser directement aux électeurs sans passer par le Parlement.

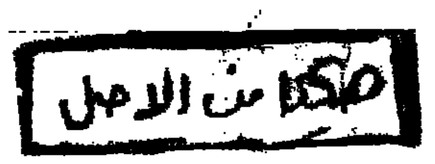
M. Mitterrand a changé

Aucun référendum en revanche n'a été organisé en vertu de l'article 89 qui concerne la révision de la Constitution et qui prévoit une étape parlementaire. Il aurait pu en aller différemment pour le projet de réduction à cinq ans du mandat présidentiel que Georges Pompidou avait entrepris en 1973. Les deux assemblées avaient en effet voté séparément un projet de loi organisant le quinquennat. Le président de la République avait renoncé à le présenter au congrès du Parlement (les deux chambres réunies à Versailles) car la majorité requise des trois cinquièmes n'aurait pas été atteinte. Il aurait pu soumettre le texte à un référendum populaire. Echaudé par l'expérience de 1972, Georges Pompidou ne s'est pas décidé rapidement et il a été emporté par la maladie le 2 avril 1974. Le projet est donc en l'état et la procédure pourrait être réamorcée, bien que les avis des juristes diffèrent, naturellement, à ce sujet.

M. Mitterrand avait envisagé en 1984 – après les polémiques sur l'enseignement privé – de modifier la Constitution pour étendre le champ d'application du référendum aux problèmes dits de société. Mais devant l'hostilité de la majorité sénatoriale, il avait renoncé à déposer ce projet devant le Parlement. Le recours au référendum direct en vertu de l'article 11 de la Constitution tel que l'a fait le général de Gaulle a, chaque fois, entraîné l'hostilité des partis de gauche, et notamment de M. Mitterrand qui jugeait que cette procédure était inconstitutionnelle et qu'elle renforçait le pouvoir « personnel » du chef de l'Etat qu'il dénonçait. Il considérait aussi que les électeurs ne répondaient jamais vraiment à la question qui leur était posée.

Toutefois, dans un entretien accordé à la revue *Pouvoirs*, en avril 1988 (no 45), M. Mitterrand a renoncé à l'ostracisme dont il frappait naguère l'usage de l'article 11 par le général de Gaulle. Il a déclaré en effet : *« L'usage établi et approuvé par le peuple peut désormais être considéré comme l'une des voies de la révision, concurremment avec l'article 89. Mais l'article 11 doit être utilisé avec précaution, à propos de textes peu nombreux et simples dans leur rédaction. Sinon, il serait préférable que la consultation des Français fût éclairée par un large débat parlementaire. »*

ANDRÉ PASSERON



SOCIÉTÉ/CULTURE

Le procès de la révolte de la centrale de Saint-Maur (Indre)

Des mutins entre violence et autogestion

Dans la nuit du 12 au 13 novembre 1987, la centrale de Saint-Maur (Indre) se mutinait. Quatre cents détenus (sur quatre cent quarante) saccageaient et incendiaient l'établissement pénitentiaire. Depuis lundi 23 avril, quatorze d'entre eux comparaissent devant le tribunal de grande instance de Châteauroux pour séquestration et violences sur agents de l'administration pénitentiaire. Tous ont contesté l'accusation de *« prise d'otages »*, affirmant au contraire avoir voulu *« protéger »* les personnes qu'ils retenaient.

CHATEAUROUX

de notre envoyé spécial

La nuit de la révolte, dix gardiens, deux professeurs venus de l'extérieur, le directeur de la prison, M. Jean-Charles Toulouze, et le pasteur Bernard Stehr, tombaient aux mains des mutins. Dehors, autour de la centrale en flammes, on dénombrait un escadron de gendarmerie, une compagnie de CRS, plusieurs maîtres-chiens, des gendarmes du GIGN sous la direction du capitaine Philippe Legorju, le tout coordonné par M. Robert Broussard, en présence de M. Robert Pandraud, alors ministre délégué à la sécurité dans le gouvernement Jacques Chirac. Toutes les conditions semblaient réunies pour que l'on puisse redouter le pire.

Et, brusquement, le 13 novembre au matin, la situation se dénoua sans effusion de sang. Au terme d'un processus que le tribunal de grande instance, sous la présidence de M. Pierre Garbit, s'efforce cahin-caha, au prix d'incidents permanents, d'éclairer.

Protéger des vies humaines

La révolte éclata donc le jeudi 12 novembre, à 17 heures. Elle avait été annoncée auparavant par quelque cent cinquante lettres individuelles envoyées par les détenus à M. Albin Chalandon, alors garde des sceaux, pour demander leur transfert dans une autre centrale. A condamnation égale, expliquaient-ils, entre Saint-Maur et une autre prison de même nature, *« deux détenus auront une différence de plusieurs mois, voire de plusieurs années, dans le temps d'exécution de leur peine »*. Ils dénonçaient la *« transformation brutale de Saint-Maur de prison modèle en une centrale de haute sécurité, en une sorte de prison spéciale. Les barreaux ont été mis aux fenêtres, les circulations au sein de l'établissement ont été coupées par des murs, des barrières, des grillages ; les barbelés grimpent désormais à l'assaut des façades dans la cour de promenade »*. Conclusion : *« Conscients qu'il nous a toujours fallu recourir à la violence pour obtenir à notre égard l'application du code de procédure pénale (...) nous recourrons à nouveau à la violence pour obtenir gain de cause. Car plutôt que de nous résigner à crever à petit feu, nous préférons crever dans un embrasement général. »*



Le 12 au soir, selon le mot de l'un des quatorze prévenus, *« la prison est en folie »*. Les magasins sont pillés, et, à la nuit tombée, *« les trois-quarts de la prison étaient ivres »* ; et *« avec cent quarante condamnés à perpétuité sur les quatre cents mutinés, c'est la haine qui remonte en force. Il y avait des révoltés en cagoule qui parlaient de se faire les matons. »*

C'est alors, très vite, qu'apparaît une sorte d'autogestion de la révolte. Devant le tribunal de Châteauroux, tous les détenus évoquent le *« Système de sécurité »*. Un groupe d'une soixantaine d'hommes qui n'a pas succombé à la bacchanale ambiante. Et qui, dans la nuit, prend la situation en main. A sa tête le « groupe des Corses », des détenus de l'ex-FLNC dont deux militants, Pierre Albertini (libéré en 1989) et Yves Loviconi (toujours incarcéré) ont longuement expliqué leur version des faits. *« Il ne s'agissait pas de prendre des otages, il s'agissait de protéger des vies humaines. »* Les gardiens et les deux professeurs sont rassemblés dans la chapelle, puis dans un étage du bâtiment tenu par les hommes du *« Système de sécurité »*, armés de barres de fer récupérées dans la salle de musculation.

L'un des prévenus explique : *« On s'est mis à la recherche des gardiens ; j'en ai découvert un, il pleurait, il m'a parlé de ses enfants ; je lui ai dit que je ferais tout pour qu'il ne lui arrive rien. Et il ne lui est rien arrivé. »* D'ailleurs, *« nous étions si convaincus d'agir par humanité que nous avions le visage découvert, alors que la plupart des mutins étaient cagoulés. C'est comme ça que l'on a été reconnus et qu'on se retrouve une fois encore devant un tribunal »*.

Après ce long interrogatoire des prévenus, suivra, mardi 24 avril, l'audition des gardiens. Les conversations de couloirs, lundi, laissaient entrevoir un tout autre point de vue : celui de véritables otages, pris non pas dans une flambée spontanée de violence mais dans une opération savamment concertée.

« Pandraud voulait l'attaque »

Les Corses ayant pris la révolte en main, ils sont aujourd'hui soupçonnés d'en avoir été les initiateurs. Eux continuent à parler d'une *« explosion »* : *« On ne commande pas et on ne manipule pas des taulards, on les convainc. Parce que nous avons l'expérience des militants politiques, nous nous sommes simplement mis en situation psychologique de maîtriser le mouvement. »* Selon eux, la spontanéité de l'événement est implicitement reconnue par le parquet qui ne les poursuit pas pour *« association de malfaiteurs »*.

L'objectif du *« Système de sécurité »*, dès que la protection des personnes eut été assurée – *« pas sans mal ; il y a eu des affrontements et même des bagarres ; mais ça s'est passé entre prisonniers et cela ne regarde que nous »*, – fut d'ouvrir la négociation avec les autorités qui assiégeaient l'établissement. *« Dans la nuit,* explique Yves Loviconi, *on a entendu à la radio qu'il y avait déjà cinq morts à l'intérieur. On s'est dit : ça y est, ils préparent l'opinion à un assaut meurtrier »*. C'est le pasteur, Bernard Stehr qui accepta d'établir le contact et la négociation s'engagea.

Pierre Albertini : *« Pandraud voulait l'attaque, le capitaine Legorju n'en voulait pas. Il nous l'a dit : « Je vous donne pas parole. » Comme Pandraud insistait, il a demandé un ordre écrit. Il ne l'a pas eu, et on a continué à négocier. »* L'un des problèmes cruciaux était celui des prisonniers politiques – Georges Ibrahim Abdallah, des Basques et des Arméniens de l'ASALA, qui ne prenaient pas part au mouvement. *« Il y avait des détenus qui s'étaient mis dans la tête que s'ils faisaient la peau d'Ibrahim Abdallah ils seraient graciés par Pasqua. Nous nous sommes engagés à assurer sa sécurité ; cela a été fait. »*

Ainsi devenus les porte-parole des mutins, les négociateurs corses obtinrent, contre la promesse de reddition, la présence d'un journaliste à l'intérieur de la prison pour s'assurer qu'*« il n'y aurait pas de tabassage »*. Et aussi, affirment-ils, la promesse qu'il n'y aurait pas de poursuites judiciaires. Affirmation catégoriquement niée par le ministère public.

A ce propos, de vifs incidents ont opposé, toute la journée de lundi, les sept avocats des prévenus au procureur de la République, M. Robert Baffert. Celui-ci avait en effet participé aux négociations du 13 novembre 1987 aux côtés des autorités. Lors de la première journée des débats, il opposa à plusieurs reprises son témoignage aux déclarations des prévenus. Ce qui fit bondir les défenseurs : *« Cette double casquette d'accusateur et de témoin est inadmissible ! »*. Ils tentèrent même d'obtenir le renvoi en y ajoutant une autre protestation : il n'y eut, après la mutinerie, qu'une simple enquête de police et non une véritable instruction qui, selon eux, s'imposait. Demande de renvoi rejetée.

GEORGES CHATAIN

Le commissaire Jobic contre « La Gazette du Palais »

Honneur, humour et ironie

Le commissaire Yves Jobic a perdu, lundi 23 avril, le procès qu'il avait intenté à *la Gazette du Palais*, lui reprochant de l'avoir gravement diffamé en publiant, dans son numéro daté du 28-29 juillet 1989, un article consacré à la revue de l'Union des jeunes avocats (UJA), présentée au Théâtre de la Porte-Saint-Martin au cours du mois de juin 1989.

L'article, signé de Dominique Nidas, évoquait notamment un sketch intitulé *Jobic Girls* en décrivant, photos à l'appui, le ballet de *« filles très court vêtues* [qui] *remercient « Jojo » et paient leur dîme à la police... »*. A l'audience du 20 mars 1990, le commissaire Jobic et son conseil avaient considéré qu'il s'agissait d'une *« diffamation envers un fonctionnaire public »*, insistant sur le caractère particulièrement malveillant des termes employés.

Mais la 17e chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Alain Lacabarats, observe, en préambule : *« Ce sketch ne saurait être considéré comme une atteinte à l'autorité de la décision de relaxe prononcée au profit du commissaire de police par le tribunal correctionnel de Nanterre, dès lors qu'il ne visait pas à persuader les spectateurs que, en dépit de ce qu'avait jugé ce tribunal, Yves Jobic s'était bien rendu coupable de corruption et de proxénétisme. »*

Les juges insistent en relevant que la revue de l'UJA *« a seulement pour but de traiter par l'humour, la parodie ou l'ironie des événements marquants de la vie judiciaire survenus au cours de l'année écoulée (...). Elle ne prétend pas rendre compte objectivement de ces faits, mais tend seulement (...) à divertir le spectateur sans aucun souci de la vérité des faits relevés. »*

Les magistrats admettent toutefois que le commissaire Jobic *« a certes pu ressentir comme particulièrement déplaisant et personnellement offensant le rappel d'accusations dont il a souffert et qui ont été écartées par une décision de justice devenue définitive »*. Mais ils rappellent cette règle de jurisprudence selon laquelle le caractère diffamatoire d'un propos ne s'apprécie pas subjectivement en fonction de l'idée que se fait le plaignant de la notion d'honneur. Elle doit s'apprécier *« objectivement d'après la nature du fait sur lequel elle porte »*.

Aussi, les juges concluent : *« Dès lors que le sketch incriminé de la revue de l'UJA ne comporte pas d'allégations diffamatoires à l'égard du commissaire Jobic, le compte rendu fidèle qu'en a effectué la « Gazette du Palais » n'est pas lui-même diffamatoire. »*

M. P.

Le commando français de l'ETA

Le séminariste Philippe Saez est inculpé pour l'assassinat d'un général espagnol

Le parquet de Paris a ouvert, lundi 23 avril, une information judiciaire contre cinq membres présumés du commando « itinérant » français de l'ETA-militaire après la dénonciation par la justice espagnole auprès de la justice française de six attentats perpétrés en Espagne, de 1978 à 1989, qu'elle leur impute. A la suite de cet acte de procédure, le juge d'instruction parisien Gilles Boulouque a inculpé Philippe Saez, séminariste à l'abbaye de Belloc (Pyrénées-Atlantiques) pour l'assassinat, le 25 mai 1979, du général espagnol Luis Gomez Ortihuela, de son chauffeur et de deux colonels.

La dénonciation par la justice espagnole de ces attentats était une démarche indispensable pour que les cinq membres présumés de l'ETA-militaire (Jean Parot, Philippe Saez, Frédéric Harenboure, Jacques Esnal et Pierre Erremondeguy) puissent être poursuivis. Les faits qui leur sont reprochés ont été perpétrés hors des frontières du territoire français, et la France, comme tous les pays démocratiques, n'extrade pas ses propres ressortissants.

Dans le cadre d'une autre procédure et après leur arrestation au Pays basque français. Le juge Boulouque avait inculpé et écroué les cinq *etarras* Français et quatre de leurs camarades pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste. La nouvelle information judiciaire ouverte après la saisie de la justice française par les autorités judiciaires espagnoles vise les chefs d'accusations d'assassinats, de destruction volontaire d'objets immobiliers ou de biens mobiliers par substance explosive ayant entraîné la mort, en relation avec une entreprise terroriste.

Outre l'assassinat du général Luis Gomez Ortihuela, les attentats dénoncés par l'Espagne sont les suivants : attentat en novembre 1978 contre un magistrat, Maté Canovas ; dynamitage, le 11 décembre 1987, de la caserne de la gardia civile à Saragosse (onze morts, dont cinq enfants) ; assassinat du colonel Pasatilas Muniz et du commandant Bazangua Angues, le 19 juillet 1989 ; attentat du 11 août 1989 visant un fonctionnaire dont la mère fut tuée ; assassinat du procureur de l'audience nationale, Carmen Tagle Gonzalez, le 12 septembre 1989.

Philippe Saez est donc le premier des neuf Basques français arrêtés début avril à être inculpé d'assassinats. D'autres inculpations devraient intervenir durant les jours prochains. Agé de trente-cinq ans, Saez, dit « Txistu », avait abandonné le commando en 1982 après avoir participé, selon les aveux d'Henri Parot, arrêté à Séville et détenu en Espagne, à quatre attentats ayant fait sept morts (un industriel, un magistrat, un général, un lieutenant-général, deux colonels et un chauffeur de l'armée). En 1987, il était entré à l'abbaye de Belloc.

An tribunal de Paris

Les images subliminales et l'amnistie

Malgré sa réputation de fin juriste, M. Robert Casanova a été déclaré « irrecevable », lundi 23 avril, dans l'action qu'il avait engagée depuis le mois de septembre 1988 contre M. Claude Contamine, à l'époque PDG d'Antenne 2. Il reprochait à celui-ci d'avoir été le complice d'une fraude dans les élections présidentielles opérée par le biais de la diffusion d'images dites « subliminales ».

A partir du mois de septembre 1987, le générique du journal télévisé de la deuxième chaîne comportait la représentation du chiffre 2 dans lequel étaient « incrustés » une cinquantaine de sujets se succédant à grande vitesse pendant huit secondes, dont dix images de M. François Mitterrand, alors président de la République en fin de mandat. M. Casanova se présentait donc en qualité de « simple électeur » pour prétendre qu'il avait été victime d'une manipulation l'ayant conduit à exprimer un vote en faveur de M. François Mitterrand.

Il s'agissait, à ses yeux, de l'application de la technique de *« stimulation subliminale »* consistant à projeter des images imperceptibles de manière consciente, mais capables d'imprégner l'inconscient au point d'agir sur la volonté du spectateur.

Antenne 2, qui contestait avoir poursuivi un tel but, s'est toutefois *rangée à l'avis rendu* le 16 mai 1988 par la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) qui se montrait favorable à la suppression *de ce générique*.

Pour M. Casanova, les 2 949 diffusions de la série d'images constituaient une infraction à l'article 116 du code électoral qui punit *« ceux qui par des manoeuvres frauduleuses quelconques (...) auront porté ou tenté de porter atteinte à la sincérité d'un scrutin »* et au décret du 14 mars 1964 relatif aux principes d'égalité entre les candidats...

La 17ème chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Alain Lacabarats, n'a pas suivi les arguments de M. Casanova, *mais n'a pas eu besoin* d'examiner le fond de l'affaire. Dans son jugement, le tribunal constate qu'aucun texte de loi n'est plus applicable. Le décret *de 1964 ne prévoit aucune sanc*tion, son respect étant assuré par les recommandations de la CNCL.

Quant à l'article 116, les juges estiment qu'il est réservé aux infractions commises le jour même du scrutin, au cours de son déroulement. En désespoir de cause, les magistrats ont bien envisagé de qualifier eux-mêmes les faits en faisant référence à une violation des articles L. 89 et *L. 90 du code électoral* qui concernent les infractions commises au cours de la campagne électorale. Mais le tribunal observe que ces infractions ont été amnistiées de plein droit par la loi du 20 juillet 1988...

MAURICE PEYROT

□ **Réactions de syndicats de policiers après la mort d'un gardien de la paix à Paris.** – Le meurtre, par un mineur toxicomane et déséquilibré, d'Alain Pelletier, quarante-trois ans, *un gardien de la paix, tué à Paris* (7e), et l'agression commise contre un autre gardien, en gare RER de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis) (*le Monde* du 24 avril), ont provoqué de vives réactions des syndicats de police. Le Syndicat général de la police (SGP), affilié à la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), indique que ces deux affaires démontrent *« une fois encore les difficultés de l'exercice des missions de police en région parisienne »*. L'Union des syndicats catégoriels de la police (USC) réclame, pour sa part, des peines *« suffisamment dissuasives et non réductibles »* pour les meurtriers de policiers.

□ **Trois médecins niçois condamnés après une opération sur un transsexuel.** – Poursuivis devant la 7e chambre correctionnelle de la cour d'appel d'Aix-en-Provence pour coups et blessures volontaires ou complicité, trois médecins niçois, deux urologues, les docteurs Jean Vacant et Jena-Claude Masson et un neuropsychiatre, le docteur Jean Just, ont été condamnés dix ans après une opération pratiquée sur un transsexuel, Jean-Eric Oyac qui s'est suicidé depuis (*le Monde* du 16 mars 1990).

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Les futurs maîtres de l'enseignement primaire et secondaire

M. Rocard affirme que les IUFM devront associer la formation et la recherche

Les écoles normales sont mortes, vivent les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) ! En inaugurant ensemble, lundi 23 avril au Conservatoire national des arts et métiers à Paris, le premier stage de formation des futurs responsables d'IUFM, MM. Michel Rocard, premier ministre, Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, et Robert Chapuis, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, ont voulu manifester l'intérêt du gouvernement pour la réforme du système de formation des enseignants, qualifiée par le premier ministre de « grande ambition pour un grand métier. »

« Il faut maintenant passer aux actes ». Pour le chef du gouvernement, l'aventure des IUFM ne s'est pas arrêtée avec l'adoption, vendredi 20 avril par l'Assemblée nationale, du projet de loi portant création de ces structures universitaires qui formeront à partir de 1991, en deux années après la licence, tous les enseignants de la maternelle à la terminale. Prévus par la loi d'orientation du 10 juillet 1989, ébauchés à grands traits dans le rapport du recteur Bancel, ces instituts restent, pour M. Rocard, *« encore à inventer dans une large mesure »*.

Il s'est félicité de *« la démarche pragmatique, progressive, expérimentale »* de son ministre de l'éducation nationale, car *« quand il s'agit d'un enjeu aussi formidable et aussi complexe que la formation des maîtres (...), il est plus judicieux de procéder progressivement et de tenir compte des réalités du terrain »* .

La centaine de stagiaires à qui il appartiendra de *« façonner »* les contours des futurs IUFM sont des formateurs issus des divers centres de formation (écoles normales, centres pédagogiques régionaux...) que les IUFM supplanteront. Ils appartiennent aux académies de Grenoble, Lille et Reims, toutes trois volontaires pour commencer l'expérience dès le 1er octobre 1990. Ces pionniers suivront d'ici à la fin de l'année scolaire quatre stages d'une semaine, et animeront des séminaires de formation suivis fin juillet d'une université d'été. La formation se généralisera ensuite aux autres académies puisque tous les IUFM ouvriront leurs portes à la rentrée de 1991. Auparavant, les travaux des académies-pilotes nourriront deux textes, qui seront publiés par le ministère en juin, sur le fonctionnement pédagogique et la gestion des IUFM ainsi que la maquette des contenus de formation.

« Mon objectif est de disposer pour le 1er octobre, non seulement des textes réglementaires nécessaires, mais aussi d'une liste des problèmes soulevés localement avec des solutions proposées par chaque académie », a souligné M. Lionel Jospin.

Le temps de l'expérimentation

La principale difficulté sera de concilier, au sein de l'IUFM, la formation professionnelle et la formation disciplinaire des futurs enseignants. Moule unique pour le candidat instituteur, rebaptisé professeur d'école, et l'enseignant de lycée, l'institut de formation des maîtres devra être à la fois pleinement universitaire et pleinement professionnel. Une gageure que de nombreux enseignants, ouvertement réticents, estiment d'ores et déjà improbable. M. Michel Rocard a voulu rassurer : *« Ne diminuez pas le niveau d'exigence dans les disciplines d'enseignement. Les maîtres ont besoin d'être sûrs de leur propre savoir »*, a-t-il dit aux futurs cadres des IUFM, en insistant également pour que la psychologie et la sociologie figurent parmi les enseignements prioritaires.

Concernant la professionnalisation de la formation, il les a invités à s'inspirer des méthodes d'éducation des adultes, en associant les stagiaires à leur formation et en assurant une meilleure articulation entre la formation théorique et la pratique dans les classes. *« Problème redoutable,* selon lui, *sur lequel se jouera en grande partie le succès des IUFM. »* Enfin, le premier ministre a estimé que les IUFM *« ne seront pas universitaires s'ils ne font pas de recherche dans leur domaine propre : la formation, l'éducation, l'enseignement »*. M. Lionel Jospin vient d'ailleurs de confier au comité scientifique présidé par le Prix Nobel Jean-Marie Lehn une réflexion sur les conditions du développement de la recherche en éducation.

Pour réussir les IUFM, le gouvernement souhaite prendre le temps de l'expérimentation, le temps que des enseignants aussi divers que des universitaires, des instituteurs, des formateurs d'école normale, des professeurs d'enseignement secondaire, etc, apprennent à travailler ensemble . Mais l'expérimentation devra se faire grandeur nature et tambour battant car le temps manque cruellement. Sous la pression de plus en plus forte des effectifs dans les établissements scolaires, il faudra recruter et former 23 000 enseignants supplémentaires chaque année d'ici à 1993, et 27 000 par an de 1994 à 1999.

J.-J. BOZONNET

□ **La réforme du deuxième cycle universitaire approuvée par le CNESER.** – Le projet de rénovation du deuxième cycle universitaire (licences et maîtrises) a été adopté, lundi 23 avril, par le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER). Le projet vise à réduire à une cinquantaine le nombre des intitulés de diplômes nationaux au lieu de 128 actuellement (*le Monde* du 7 mars). La possibilité offerte aux universités, d'attribuer des mentions complémentaires a été retirée du texte.

DÉFENSE

Exercice devant des attachés militaire alliés

La Force d'action rapide en mission humanitaire

Accueillis par le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Gilbert Forray, quinze attachés militaires de pays membres de l'OTAN ont assisté, lundi 23 et mardi 24 avril, dans les Pyrénées-Orientales, à l'exercice « Farfadet 90 » de la Force d'action rapide (FAR), qui a testé sa capacité à mener un engagement outre-mer à caractère humanitaire.

RACOU-PLAGE (Pyrénées-Orientales)

de notre envoyé spécial

De cette cette manœuvre qui consiste à regrouper, puis à évacuer trois cents ressortissants nationaux dont l'existence est menacée par l'explosion d'une crise aux frontières de deux Etats distants de 4 000 kilomètres de la France, le général Henri Préaud, qui commande la FAR, dit : *« L'idéal est de réaliser l'opération sans tirer un coup de fusil. »* Sur le sable de Racou-Plage, entre Argelès-sur-Mer et Collioure, le bâtiment de transport léger *Champlain* débarque, non sans quelques difficultés techniques, un premier détachement du 21e régiment d'infanterie de marine, normalement stationné à Fréjus (Var). Dans le lointain, le porte-avions *Clemenceau* essaime ses premiers hélicoptères : quarante « machines » de la 4e division aéromobile de la FAR, qui en compte deux cent quarante au total, acheminement les premiers commandos.

Ce lundi 23 avril à l'aube, l'opération « Farfadet 90 » a commencé : un Etat azur (la France) cherche à récupérer ses ressortissants pris dans la tourmente d'une tension entre les deux pays (l'Etat vert, avec Perpignan pour capitale, et l'Etat orange, avec Toulouse comme capitale), où ils avaient choisi de vivre. Les deux belligérants ne s'opposent pas *manu militari* à cette action humanitaire. Ils vont même jusqu'à accepter que la France déploie une force d'interposition à leurs frontières, sur une ligne Carcassonne-Lézignan.

Une armée « saint-bernard »

Le thème peut sembler manquer de réalisme. A l'état-major des armées, on le concède. Mais, à vrai dire, « Farfadet 90 » n'a pas été monté pour évacuer des Français otages de l'Etat orange ou d'une faction, qui lui serait favorable, au sein de l'Etat vert, avec lequel la France a conclu des accords de défense. En dépit de son caractère apparemment fictif, « Farfadet 90 » s'inspire néanmoins de situations connues : celle des Comores, par exemple, où l'armée française a été appelée à s'interposer entre une garde présidentielle, composée de mercenaires, et un nouveau chef de l'Etat qui voulait s'en séparer après l'assassinat de son prédécesseur. A sa façon, « Farfadet 90 » emprunte aussi certains de ses traits à l'opération qui a consisté à départager Mauritaniens et Sénégalais lorsque l'armée française a été requise pour redistribuer des populations qui en étaient venues aux mains.

A la tête des sept mille trois cents hommes engagés dans la manœuvre par les trois armées, le général Préaud insiste beaucoup sur cet aspect « saint-bernard » de la mission de la FAR. *« Le but,* explique-t-il, *n'est pas de faire la guerre aux côtés d'un allié face à son voisin. Ce genre d'exercice humanitaire sera désormais de plus en plus à l'ordre du jour ».* Les postes diplomatiques et consulaires à l'étranger sont responsables de la mise au point de plans d'évacuation des ressortissants français, qui prévoient des lieux de regroupement, la désignation de volontaires pour organiser ces rassemblements, et jusqu'à des moyens de liaison entre eux. L'armée intervient, elle, pour, à partir de listings informatiques (baptisés Safari) qui comprennent les noms et les lieux de regroupement, prendre en charge les ressortissants qui voudraient partir et faciliter leur évacuation.

Ce processus demeure encore assez empirique, voire théorique. « Farfadet 90 » est là pour permettre d'établir ensuite le memento de référence qui servira aux états-majors pays par pays. Préparée depuis un an pour un coût de 2,6 millions de francs pour la seule armée de terre, la manœuvre sera suivie d'une autre, l'an prochain sur la façade atlantique, avec la participation de sept cents Royal Marines britanniques. *« Face à l'imprévisible, c'est-à-dire au probable, la FAR est l'outil qui s'impose »*, dit M. Jean-Pierre Chevènement.

JACQUES ISNARD

Pendant un mois

M. Chevènement présidera les sept nouveaux conseils de la fonction militaire

Les premières réunions des sept nouveaux conseils de la fonction militaire, dont la création a été approuvée par le Parlement en 1989, ont lieu à partir du mardi 24 avril, et jusqu'à la fin mai, sous la présidence du ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement. Ces instances de dialogue et de concertation intéressent successivement la gendarmerie, l'armée de terre, l'armée de l'air, la marine, la délégation générale pour l'armement, le service de santé des armées et le service des essences. Elles doivent se réunir deux fois par an. Pour la première fois, les membres de ces divers conseils, dont les noms étaient précédemmen tirés au sort lorsqu'ils se réunissaient en une seule instance appelée Conseil supérieur de la fonction militaire, ont été désignés, en mars dernier, sur la base du volontariat pour un mandat de deux à quatre ans, selon un mode de renouvellement alterné. Ces conseils, au niveau de chaque armée ou de chaque service, traitent des questions de condition militaire et d'organisation des activités militaires.

Au niveau national, un Conseil supérieur de la fonction militaire continue d'exister, et il doit réunir, par tirage au sort, ses membres parmi les militaires des sept autres conseils.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Alerte à la barbarie

CETTE fois, c'est l'affolement. Les chiffres d'affaires des libraires s'effondrent. Les faillites se multiplient. Les parents ont suivi les enfants en vacances de Pâques sans emporter le moindre bouquin. Dans les librairies, les piles de nouveautés invendues s'ajoutent aux colis de « retours » à l'éditeur ; cela, malgré le succès de quelques titres comme le Kundera et l'Eco, ce qui, d'habitude, profite à la vente en général, malgré la maussaderie du printemps et la nullité de la télé, propices, toutes deux, à la lecture.

Des accidents conjoncturels et des défauts commerciaux amplifient un mouvement qui semble profond et inexorable. Sans qu'on y puisse grand-chose, puisque la désaffection pour les livres est affaire de liberté individuelle et d'attrait exercé par des loisirs réputés moins fatigants – voyages lointains, jeux informatiques, écoute musicale, etc., – tout se passe comme si la lecture sortait, lentement mais sûrement, de nos mœurs.

La construction d'une nouvelle Bibliothèque nationale n'y changera rien : il est de plus en plus à craindre que, dès le début du prochain millénaire, ne disparaissent et ne deviennent de simples vestiges ces parallélépipèdes de papier imprimé qui ont façonné l'humanité dans la richesse de ses différences, et qu'avec eux ne se perdent d'un coup la mémoire des peuples, la libre opinion individuelle, les débats collectifs, l'imaginaire le plus profond, et tout un plaisir à vivre, né du bonheur de mettre des mots sur ce que l'on vit.

La coïncidence est injuste et malheureuse, puisque les politiques ont fait tout ce qu'ils ont pu, depuis la loi de 1981 sur le prix unique du livre, mais enfin le fait est là : ce cataclysme, s'il se vérifie, aura eu lieu, au regard des historiens, sous le règne du président de la Ve République le plus sincèrement amoureux des livres, que l'on voit souvent fureter dans les librairies du quartier Saint-Germain, du moins les deux ou trois qui ont résisté à l'assaut de la fringue, et qui, outre l'action qu'il inspire, démontre par l'exemple les bienfaits d'une fréquentation habituelle de l'écrit.

AUJOURD'HUI même, 24 avril, la direction du livre au ministère de la culture réunit des libraires pour préparer des rencontres nationales, en juin prochain. Des mesures précises pourraient renforcer les effets du « prix unique » et aider les librairies traditionnelles à mieux soutenir la concurrence des « grandes surfaces ». Dans les quartiers où la visite au libraire était courante, les pas-de-porte et les baux commerciaux sont devenus dissuasifs. Les prêts bonifiés ne suffisent plus. Les remises sont insuffisantes. Les faibles marges imposent des salaires décourageants et interdisent les emprunts. Seules les « chaînes » soutenues par des grandes maisons d'édition survivent au système accablant, et de plus en plus délirant, des « offices » et des « retours », qui conduisent les libraires à subir la cavalerie des éditeurs, et ces derniers à multiplier les titres sans trop y croire.

Les délais de livraison des commandes – réduits à quelques heures chez nos voisins européens – vont de trois à huit jours, alors que la clientèle tire des articles de presse ou des émissions télévisées des motifs d'achat de plus en plus émotifs, impatients et sans lendemain. Les grosses machineries de distribution mises en place dans la perspective d'une consommation de masse ne sont pas adaptées au rétrécissement du marché qui se profile. Un malheur n'allant jamais seul, voici venir les dernières émissions d'« Apostrophes », autour desquelles tournait la vie du livre ; et les libraires, qui avaient réglé leurs réflexes sur ce rendez-vous, se sentent déjà orphelins, bientôt privés des visites du samedi matin...

IL est des batailles qu'on se doit de livrer, même si on les sait de simple retardement. Le combat pour la survie des libraires de littérature générale est de ceux-là. Reste la tendance lourde à l'évacuation de l'« écrit » de nos vies collective et individuelle.

Les chiffres concernant les nouvelles pratiques culturelles des Français, en particulier la concurrence du tourisme ou des « baladeurs », sont dans toutes les conversations depuis un mois. Il y a plus préoccupant : le recul de la lecture chez les quinze-vingt-quatre ans, c'est-à-dire dans la classe d'âge qui modèlera les mœurs culturelles de demain. Pour les quinze-dix-neuf ans, la proportion de lecteurs est tombée de 89 % en 1973 à 86 % en 1988 ; pour les vingt-vingt-quatre ans, la même proportion a chuté de 86 % à 81 %

Plus grave encore : l'effondrement, dans les mêmes âges, du nombre de « grands lecteurs » (lisant plus de vingt-cinq livres par an), qui donnaient le ton par leur rayonnement en classe et hors de classe : leur proportion était de 39 % il y a sept ans, elle n'est plus que de 23 %, soit 17 % de baisse, alors que cette baisse n'est que de 8 % pour l'ensemble des Français. Cette hémorragie laisse craindre, pour dans peu de générations, une impasse systématique à la lecture comme moyen de meubler son temps et son esprit, d'enrichir sa sensibilité, de mener sa vie !

Il serait absurde et vain de contester la valeur éducative des voyages, de la télévision, de l'ordinateur ou des disques compacts, comme il est injuste et inopérant d'imputer aux seuls enseignants une difficulté que rencontrent aussi les parents à faire contracter à la maison des habitudes de lecture qu'ils ont eux-mêmes négligées ou perdues. Mais ce n'est pas céder au chauvinisme de l'imprimé, ni à l'esprit de boutique, que de parler d'alerte à la barbarie.

LES voyages en groupes et la musique, s'ils relancent la curiosité et forment le goût, n'ont jamais empêché les embrigadements irraisonnés. Rien ne remplacera jamais l'immersion silencieuse dans les caractères d'imprimerie de tous les temps, réservoir inépuisable de sens constamment renouvelés, des pensées les plus élaborées, des rêves les plus vertigineux. Faute de ce recours, oui, une forme insidieuse de régression barbare peut se produire, par disparition de tout recul philosophique et moral, par abêtissement du débat public, par exaltation de l'instinct – dont le plus sournois, le grégaire, – et par effacement de la jubilation verbale, voie royale de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

Au-delà des mesures de sauvegarde économiques, ne pourrait-on imaginer une vaste mobilisation des esprits pour sensibiliser l'opinion à une crise de la vie intellectuelle, qui, par un paradoxe douloureux, nous affecte, nous, la patrie du livre, plus que les autres pays comparables ?

Laisser se poursuivre le déclin qui s'annonce, ce n'est pas seulement renforcer le pouvoir des élites, que le culte de l'imprimé propre à la IIIe République avait réussi à restituer au plus grand nombre ; ce n'est pas seulement démissionner de nos rôles historiques au profit de nos voisins ; c'est laisser se perdre une des acquisitions grandioses du progrès humain, un des fleurons de notre héritage, un des bonheurs d'exister.

SPORTS

FOOTBALL

Contacts entre Lille et M. Bernard Tapie

M. Bernard Tapie, président de l'Olympique de Marseille, pourrait prochainement présider indirectement aux destinées d'un autre club de football de première division, le Lille Olympique-Sporting club (LOSC). M. Pierre Mauroy, maire de Lille, a annoncé lundi 23 avril que la Ville, principal partenaire de la société d'économie mixte qui gère le club, souhaitait se désengager au profit d'un « pool » d'entreprises dans lequel la firme d'instruments de mesure Testut serait majoritaire. Cette société de Béthune (Pas-de-Calais) appartient au groupe Bernard Tapie.

M. Tapie, interrogé sur Europe 1, a pour sa part déclaré : *« Le président de Testut est tout à fait autonome. Je peux donner un coup de main pour une gestion plus dynamique, plus moderne du club, car Lille mérite d'aller en coupe d'Europe. Cela dit, il n'est pas question que j'intervienne directement dans la vie du club .»*

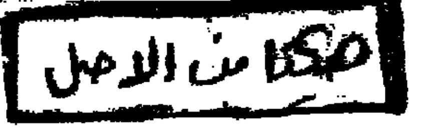
EN BREF

□ **La centrale nucléaire de Golfech autorisée à diverger.** – Le ministère de l'industrie et de l'aménagement du territoire vient d'autoriser EDF à faire diverger le premier réacteur nucléaire de Golfech, dans le Tarn-et-Garonne. Annoncée lundi 23 avril, cette décision constitue un pas supplémentaire vers la mise en route de cette centrale, fortement contestée par les écologistes inquiets de son impact su le régime des eaux de la Garonne. Prévu pour entrer en service au mois de juin, ce premier réacteur, d'une puissance de 1 300 mégawatts, devrait produire 7,5 à 8 milliards de kw/h par an. Une seconde tranche de même puissance devrait être opérationnelle en 1993.

□ **M. Martchouk réélu président de l'Académie des sciences soviétiques.** – Le mathématicien Gouri Martchouk a été réélu, lundi 23 mars, président de l'Académie des sciences de l'Union soviétique. Nommé pour la première fois à ce poste en octobre 1986, M. Martchouk, âgé de soixante-quatre ans, a profité de cette réélection pour brosser un tableau très pessimiste de l'état de la recherche scientifique en URSS, frappée par la diminution des crédits. – *(AFP.)*

□ **Un million et demi de malades du sida en l'an 2000 en URSS.** – Le nombre de personnes atteintes du sida en URSS pourrait atteindre le million et demi sur l'an 2 000 si des mesures préventives ne sont pas prises, a annoncé lundi 23 avril, le ministre soviétique de la santé, M. Igor Dénissov. M. Dénissov a rappelé que le dernier bilan établi au 12 avril 1990 faitsait état de 19 décès sur 984 cas recensés, parmi lesquels 502 étrangers. Le conseil des nationalités, l'une des deux chambres du Parlement soviétique, a adopté le même jour une loi pour que les personnes contaminées par le virus ne soient pas l'objet de discrimination, cette loi vise également à poursuivre le personnel médical qui se rendrait coupable de non-respect des règles d'hygiène. Toute demande de dépistage du sida par un tiers sera dorénavant soumise à une autorisation préalable du parquet et aucune information sur un patient ne pourra être divulguée à son insu. *(AFP.)*





هكذا من الاصل

COMMUNICATION

Selon son président, M. Patrick Le Lay

TF 1 n'est pas le « grand méchant loup » de l'audiovisuel

CANNES

de notre envoyée spéciale

On pouvait penser que le contexte international d'un marché de programmes comme le MIP-TV obligerait les chaînes françaises à dépasser les débats purement hexagonaux pour des considérations plus globales. Elles ont préféré la polémique, envoyant, via la presse, des messages divers.

Ceux de TF1, lundi 23 avril, étaient adressés à la fois à Mme Catherine Tasca, ministre délégué à la communication, aux chaînes de service public (particulièrement Antenne 2), puis au CSA.

A Mme Tasca d'abord, l'accusation d'avoir raté sa réforme, faute d'avoir su s'entourer – *«Ses conseillers sont des mauvais»* – et consulté les diffuseurs, *« après tout les premiers concernés »* ; faute surtout d'avoir défini les missions du service public. *« On ne peut pas lui demander à la fois des émissions de référence et le maximum d'audience ! »*

Aux chaînes publiques ensuite, la charge de *« s'être trompées en croyant que leur justification était de faire de l'audience »*. Antenne 2, accuse M. Le Lay, a essayé de débaucher systématiquement les cadres dirigeants et vedettes de la Une, au point d'avoir contraint le PDG de TF 1 à saisir solennellement la direction de l'A 2. *« Evitons de tomber dans le piège selon lequel TF 1 est le grand méchant loup, responsable de la crise de l'audiovisuel public »*, affirme M. Le Lay.

Ce n'est pas, selon lui, la Une qui est responsable de la chute d'audience d'Antenne 2. *« Elle n'a gagné que deux à trois points depuis sa privatisation ; ce sont la Cinq et M 6 qui ont raflé la plus grande part d'Antenne 2 ! »* Ce n'est pas non plus la différence de moyens qui peut, selon lui, expliquer la déroute d'A 2. *« Leurs budgets de programmes et d'informations sont comparables»*, assure M. Le Lay, qui cite les chiffres de 2,75 milliards de francs pour TF1 et 2,6 milliards pour Antenne 2.

Ce n' est pas, enfin, une politique anormale de la Une en matière de publicité qui étrangle la deuxième chaîne. *« Au contraire*, affirme le PDG de TF 1. *Les régies d'Antenne 2 et de FR 3 se sont lancées dans une politique indigne du service public: opacité et rabais. »*

ANNICK COJEAN

□ **Une mission sur les nouvelles technologies et la création.** – Le ministre de la culture, M. Jack Lang, a confié une mission d'étude sur les nouvelles technologies et la création à M. Pierre Musso, ancien directeur de la recherche à l'Institut national de l'audiovisuel (INA). Dans un rapport prévu pour l'automne, M. Musso devra établir un bilan de l'emploi des nouvelles culturel, notamment dans les arts plastiques, comparer les forces et faiblesses de la France à celles de ses principaux voisins, et formuler des recommandations prospectives sur les enjeux des cinq prochaines années.

Après vingt jours de grève

Timide reprise des négociations à l'INA

Les négociations devaient reprendre, mardi 24 avril, entre la direction de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et les représentants CFDT, CGT et CFTC du personnel en grève depuis vingt jours. Cependant, pour la direction, la fin de l'occupation des locaux de l'INA, décidée mercredi dernier, constitue un préalable à la reprise de négociations. Les grévistes devaient donc cesser cette occupation pour permettre l'amorce de négociations matinales, mardi. Mais les syndicats ont indiqué que l'occupation reprendrait *« si les négociations tournaient mal »*.

La grève de l'INA est due à des revendications salariales. Les grévistes estiment que les promesses faites au personnel de l'audiovisuel public il y a un an n'ont pas été tenues, tant sur le plan du renforcement des programmes que de l'amélioration de la gestion et des salaires. Le personnel en grève (une centaine de peronnes selon la direction, presque la moitié des neuf cents salariés selon les syndicats) a demandé lors d'une assemblée générale une augmentation individuelle de 500 F par mois, une prime annuelle équivalente à un mois de salaire moyen et un rattrapage du pouvoir d'achat depuis 1984.

La direction a proposé, pour sa part, une prime annuelle de 1 800 F versée par douzième pour les cadres et employés, de 3 600 F pour les bas salaires. Elle serait aussi prête à négocier un contrat d'intéressement qui se traduirait dès le 30 juin par le versement d'un à valoir de 400 F. Les représentants du personnel ont estimé ces propositions insuffisantes.

POINT DE VUE

Télévision : en finir avec le double langage

par Jacques Kirsner

LA dictature stalinienne venait à peine de s'écrouler que Jack Lang accourait à Prague et déclarait devant un parterre de cinéastes : *« Méfiez-vous des mirages ou des séductions des télévisions commerciales. Au nom de la liberté, elles vous imposent une autre forme de dictature, celle de la médiocrité et de la rentabilité immédiate. Elles rabotent, nivellement, écrasent les cultures. »* Et le ministre de conclure : *« Si je puis me permettre un conseil amical : pour vous délivrer du pire ici n'adoptez pas le pire tel qu'il existe en Occident. »* Ces fortes paroles n'ont pas manqué d'étonner ceux qui de près ou de loin s'intéressent à la télévision.

Revenons un instant en arrière : flash-back. Nous sommes en 1986 et le gouvernement de Laurent Fabius crée la Cinq et la Six : deux télévisions commerciales. Le rôle du ministre de la culture est alors interprété par M. Jack Lang. De 1986 à 1988, le gouvernement de Jacques Chirac privatise le fleuron du service public, TF 1. Le Parti socialiste, Jack Lang et la quasi-totalité des créateurs, techniciens, acteurs, journalistes protestent. Le Parti socialiste prend des engagements très clairs lors de sa convention nationale du mois de janvier 1988. *« Le retour de TF1 dans le service public s'avère indispensable. »* Les partis de droite battus, François Mitterrand réélu président de la République, Jack Lang se retrouve à nouveau ministre de la culture, Mme Tasca est nommée ministre de la communication. TF1 reste une chaîne commerciale. Jack Lang ne dit mot. Fin du flash-back.

Responsable de la création de la Cinq, de la Six, du maintien de TF1 comme chaîne privée, Jack Lang a donc participé, selon ses propres termes, à la mise en place d'une *« forme de dictature, celle de la médiocrité et de la rentabilité immédiate »*, bref, *« du pire »*. Certes on peut discuter des termes utilisés par le ministre de la culture : tout n'est pas aussi noir au royaume de la télévision commerciale. N'empêche, sur le fond, Jack Lang à Prague a raison contre... Jack Lang à Paris.

En effet, ce qui guide la politique des chaînes commerciales, c'est de réaliser – sans machiavélisme – comme dans toute entreprise capitaliste des profits. Il se trouve que la télévision n'est pas n'importe quelle entreprise : les enfants la regardent plus longtemps qu'ils ne vont à l'école cette entreprise émet, informe, divertit, forme, cultive quasi en permanence, or, le moteur de la rentabilité c'est la publicité.

A Prague, Jack Lang aurait pu expliquer comment le gouvernement combat *« la dictature de la médiocrité »* en donnant au service public les moyens d'être le service public, c'est-à-dire de se dégager de toute nécessité de *« rentabilité immédiate »*. Il ne l'a pas fait, et pour cause.

Économie mixte

Le président de la République l'avait annoncé dans sa *Lettre à tous les Français* : le pays, dorénavant serait gouverné sous le signe de *« l'économie mixte »*. Selon les spécialistes de la pensée présidentielle, cette formule signifie qu'à côté des entreprises capitalistes existent de puissantes entreprises du service public. Convaincus ou non par ce cocktail économique, convenons qu'il peut s'appliquer aisément à l'audiovisuel. A côté des chaînes privées, les chaînes du service public s'attacheraient à créer une autre télévision fondée sur l'intérêt général, en mesure de prendre des risques, bref une télévision différente, libre.

Naturellement une telle stratégie impose un préalable : libérer A2, FR3 de la « dictature » de la publicité. Bref, nous nous attendions le gouvernement *« désintoxique »* le service public de la drogue publicitaire. Il n'en est rien. Ainsi, sur Antenne 2, la part de la publicité a été en 1988 de 56,9 % de son budget, en 1989 de 51,9 %...

Il faut être clair, parler « vrai ». Tant que les chaînes du service public dépendront pour leur financement des ressources publicitaires, elles seront pieds et poings liés, contraintes de mimer les chaînes privées, de racoler, d'inventer des clones des émissions commerciales avec la certitude de ne jamais pouvoir gagner. Maintenir les chaînes du service public dans cette situation, c'est maintenir la *« dictature »* de la *« médiocrité »* et de la *« rentabilité immédiate »*.

La loi sur l'audiovisuel votée par le Parlement est une imbécillité. Tout le monde en convient. Passons. Constatons que le PDG d'Antenne 2 et FR 3, Philippe Guilhaume, nommé par le CSA, a choisi des femmes et des hommes particulièrement compétents. Les équipes animées par Mme Dominique Alduy et Jean-Michel Gaillard ont la passion du service public. Il est bon de le souligner. N'empêche, une meilleure gestion, l'enthousiasme, des efforts de créativité permettront peut-être de gagner quelques points d'audience, mais très vite, ces dirigeants se heurteront à la réalité. Pour se financer, il leur faudra passer sous les fourches caudines des publicitaires, brider toute créativité, copier les chaînes commerciales, sous peine d'être en déficit chronique... Que faire ?

Supprimer la publicité

Changer de politique. Très vite. Que le Parlement vote, en sus de la redevance, un budget pour ces chaînes. Les estimations des dirigeants d'Antenne 2 et FR 3 pour créer une véritable télévision du service public, une télévision sans publicité, sont d'environ 8,5 milliards de francs, soit rapportées au budget de l'Etat 0,69 %...

On nous objectera qu'il n'est pas possible du jour au lendemain de supprimer la publicité. Admettons. Il faut donc établir un plan pour le service public – sur trois ou quatre ans – au terme duquel la publicité sera totalement supprimée, la télévision de service public vraiment libre de son destin. Cette politique aurait d'autres avantages : elle permettrait aux chaînes du service public de passer des accords avec nombre de pays, en particulier d'Europe de l'Est pour y diffuser des programmes français ou européens et assurer ainsi le rayonnement culturel de notre pays. De surcroît ainsi conçu, le pôle d'Antenne 2-FR 3 et la Sept pourraient s'associer sur nombre de projets. Il suffit de regarder la Sept, samedi sur FR 3, pour apprécier – outre la qualité des programmes – le bonheur de redécouvrir une télévision sans publicité. Sacrée différence !

Enfin, une telle situation aurait pour conséquence d'exiger des chaînes commerciales le respect absolu, total, sans aucune dérogation de leur cahier des charges. En somme, on peut résumer les solutions d'une formule : *« Aux chaînes publiques ressources publiques, aux chaînes privées ressources publicitaires »*.

Si le service public a du mal à se faire entendre, les responsables des chaînes commerciales y parviennent aisément. Un décret vient de les autoriser à créer leur propre filiale de production, avec le droit de produire 30 % de leurs programmes ! On croit rêver ! Ce que la droite n'avait jamais osé faire, un gouvernement de « gauche » vient tranquillement de l'accorder, s'asseyant ainsi sur le principe de séparation absolue entre diffuseurs et producteurs. Evidemment, la politique que le gouvernement mène à l'égard de la télévision n'est que l'expression d'une politique plus générale.

Grèves à FR 3, à Radio-France, à l'INA, autant de signaux d'alarme... Il est temps, M. Lang, de tenir à Paris le même discours qu'à Prague, d'en finir avec le double langage et d'agir en conséquence. La réponse appartient au gouvernement, au groupe socialiste, à l'Assemblée nationale, au président de la République.

Au fait, qu'en pense le président de la République ?

► *Jacques Kirsner est scénariste et producteur.*

le double langage

SCIENCES • MEDECINE

Cellules cancéreuses : guérir sans tuer

Une équipe de l'hôpital Saint-Louis (Paris) a découvert une nouvelle voie thérapeutique du cancer. Et la preuve que l'on peut transformer chez un malade une cellule maligne en une cellule normale

C'EST une de ces aventures qui font la grandeur de la recherche médicale. La preuve qu'à *force de passion* et d'opiniâtreté il est possible de faire avancer les choses, fût-ce dans un domaine aussi difficile que le traitement du cancer. Car ce n'est pas moins que la découverte d'une nouvelle voie thérapeutique du cancer et la démonstration, *in vivo*, de la réversibilité de l'état malin d'une cellule que viennent d'obtenir le professeur Laurent Degos (directeur de l'unité 93 de l'INSERM, hôpital Saint-Louis, Paris) et toute son équipe.

Jusqu'à peu de temps, on pensait que la transformation d'une cellule normale en cellule maligne était un phénomène irréversible. De ce fait, toutes les thérapeutiques, ou presque, du cancer cherchent à éliminer, à détruire, ces cellules que ce soit par chimiothérapie, par radiothérapie ou par la chirurgie. Dans de rares cas, au lieu de détruire l'organe ou le tissu atteints, on choisit de les remplacer au moyen d'une transplantation.

Pourtant, dès 1974, le professeur Léo Sachs (Weizmann Institute, Rehovot, Israël) avait aboli le concept d'irréversibilité de la cellule maligne, *in vitro*, à partir de cellules leucémiques en lignées. Schématiquement, il avait démontré en laboratoire qu'il est possible de transformer une lignée de cellules malignes (cancéreuses) en cellules normales. Le dogme était rompu. Mais, à vrai dire, personne n'y croyait vraiment. Le professeur Sachs n'était pourtant pas le premier chercheur venu puisqu'on lui doit, entre autres, la découverte d'un grand nombre de facteurs de croissance et de différenciation. Sa démonstration était en outre fort séduisante. A partir de cellules leucémiques en lignées, il avait pu reconstituer, du moins en partie, l'origine du processus cancéreux. En gros, les cellules de l'organisme sont issues de précurseurs que l'on appelle les cellules souches. Ces cellules peuvent se multiplier rapidement, jusqu'à ce que, après une phase de maturation, elles se différencient en cellules spécialisées qui, à ce moment-là, cessent alors de se diviser.

Dans un organisme normal, ces deux phénomènes que sont la multiplication et la différenciation sont équilibrés. En revanche, chez une personne atteinte d'un cancer, cet équilibre est rompu, et l'organisme contient alors trop de cellules immatures qui se multiplient. Il n'y a plus de régulation possible, et donc de coordination, entre les processus de prolifération et ceux de différenciation. D'une certaine manière, ce défaut d'équilibre entre ces deux phénomènes fait que la cellule n'a plus le temps de *se différencier*.

Ce qu'a démontré Léo Sachs, c'est que sous l'influence de certains agents chimiques, en particulier des antimitotiques à faible *dose, il était possible de freiner* la prolifération de manière à permettre une différenciation. Les lignées de cellules leucémiques reprenaient alors un aspect beaucoup plus normal. *In vitro*, le processus malin semblait donc réversible avec l'apparition de cellules mûres fonctionnelles.

Quelques années plus tard, en 1985, Fearon, aux Etats-Unis, démontra que, après une chimiothérapie lourde, destructrice, dans le traitement des leucémies aiguës, on obtenait dans un tiers des cas des cellules normales provenant du clone malin. Grâce aux techniques de biologie moléculaire, il put montrer que la chimiothérapie lourde induisait une différenciation du clone malin vers la normalité.


GOIVAUX

Le professeur Wang Zeng Yi (avec le professeur Degos) : « Nous préférons changer que tuer ».

Solution chinoise

Mais tout cela ne satisfaisait pas vraiment le professeur Degos. Elève de Jean Bernard et de Jean Dausset (1), il avait l'idée d'induire une différenciation au moyen d'un traitement à faible dose, en *continu. Bref, normaliser progressivement* les cellules malignes, « en douceur ». Restait à trouver comment. A supposer que cela fût possible.

Avec sa *collaboratrice Christine* Chaumienne, il montra tout d'abord *in vitro* que des cellules malignes provenant d'une forme de leucémie extrêmement grave, la leucémie aiguë promyélocytaire, pouvaient, sous l'effet de l'acide rétinoïque – un dérivé de la vitamine A – redevenir normales par un simple processus d'induction de la *différenciation. Ce résultat, pour* le moins étonnant, incita alors le professeur Degos à passer *in vivo* et à tenter de traiter des malades atteints de cette maladie par de l'acide rétinoïque. A l'époque, un seul laboratoire dans le monde était capable de fabriquer une telle molécule : Roche. Contactés par le professeur Degos, les dirigeants de Roche international, à Bâle, refusèrent de l'aider. Ils venaient de lancer ce produit sur le marché mais pour des indications totalement différentes (certaines maladies de la peau). Et pour des raisons strictement de marketing, ils craignaient de créer une confusion dans l'esprit du corps médical et du public.

C'est finalement de Chine que vint la solution. De passage à Paris, le professeur Wang Zeng Yi, un brillant hématologiste, doyen de l'université médicale de Shanghaï, rendit visite au professeur Degos. Rien d'étonnant à cela, l'université de Shanghaï II est une école médicale francophone, une espèce de vestige de la fameuse université Aurore administrée par des jésuites français jusqu'en 1949. Le professeur Degos se souvient de cette visite : *« Le professeur Yi me racontait qu'en Chine il était extrêmement difficile de faire des chimiothérapies, ne serait-ce que parce que les transfusions sanguines, pour des raisons essentiellement culturelles, n'y sont guère pratiquées. Et puis, me disait le professeur Yi, « nous préférons changer que tuer. Aussi votre histoire de différenciation des cellules leucémiques m'intéresse-t-elle beaucoup ». Je lui raconte mon histoire et lui dis que je n'ai pas d'acide rétinoïque pour poursuivre mon expérimentation. « Pas de problèmes, me répondit-il, je vais en fabriquer dès mon retour à Shanghaï. »*

Aussitôt dit, aussitôt fait. Et même plus, puisque, dès qu'il eut réussi à fabriquer ce médicament, le professeur Yi l'expérimenta sur 20 patients atteints de leucémie promyélocytaire. Résultat : 20 rémissions complètes moyennant un traitement de huit comprimés par jour ! Et tandis qu'il publiait dans la revue *Blood* les résultats de cette première expérimentation, le professeur Yi adressa comme convenu de l'acide rétinoïque au professeur Degos, à Paris. Et là, avec le docteur Sylvie Castaigne, Laurent Degos commence sa première expérimentation thérapeutique. Dans un premier temps, 17 malades, tous en rechute de leucémie promyélocytaire furent soumis à un protocole extrêmement strict. Et, là encore, le résultat fut *extraordinaire*, le *taux de rémissions* complètes atteignant 94 %. Un seul malade avait résisté au traitement. En quelques jours, les troubles de la coagulation avaient disparu. Aucune transfusion n'avait été nécessaire.

« Une arme nouvelle »

D'un point de vue fondamental, le professeur Degos avait la preuve qu'il s'était bien produit une différenciation : *« Sous microscope, on voyait de jour en jour les cellules malignes devenir moins malignes et, en trois mois, devenir de véritables polynucléaires normaux. On avait bien réussi à forcer le programme de différenciation. Pour la première fois, on était parvenu à démontrer qu'il était possible d'obtenir une rémission complète d'un cancer par simple différenciation. »*

Juin 1989 : Tienanmen. L'arrêt des contacts avec la Chine. Plus d'acide rétinoïque. *« Cette fois, Roche France joua le jeu totalement pour nous permettre de continuer à disposer de médicaments*, se souvient le professeur Degos. *Depuis nous avons traité d'autres patients atteints eux aussi par cette forme très grave de leucémie. Et nous recevons sans cesse des demandes émanant d'hôpitaux d'autres pays, en particulier des Etats-Unis. »*

Un dossier en vue d'une demande d'autorisation de mise sur le marché est en cours d'élaboration. Rien de tel aux Etats-Unis, où la Food and Drug Administration demande aux médecins américains de reprendre entièrement l'étude de ce médicament avant d'en autoriser l'utilisation. Les résultats d'une première étude comprenant vingt-deux patients ont été présentés en décembre dernier par le professeur Degos lors du congrès de l'American Society of Hematology. Et ce travail sera à nouveau présenté en mai prochain, à l'occasion du congrès américain de cancérologie (ASCO). A la suite de quoi, le professeur Degos publiera un premier article dans la revue *Blood*.

Première conclusion : il s'agit d'une nouvelle voie thérapeutique du cancer. En revanche, on ne sait pas si cette voie est spécifique ou non de cette leucémie très particulière. Un indice tout de même : à l'origine de la leucémie promyélocytaire, on trouve une translocation entre le chromosome 15 et le chromosome 17. Et sur le chromosome 17, cette translocation est très proche du gène qui code pour le récepteur de... l'acide rétinoïque. Mais, de là à imaginer une spécificité liée à cette proximité, il y a un pas qui ne saurait être aujourd'hui franchi.

« C'est une voie nouvelle qui s'ouvre, affirme le professeur Degos. *Nous avons maintenant à notre disposition une arme nouvelle. Et la preuve tangible que la réversibilité est possible, que l'on peut transformer* in vivo *une cellule maligne en une cellule normale. La fin d'un dogme... »* Et, dans un sourire : *« Pas mal, hein ! Ça fait quinze ans qu'on y croyait dans le labo. Et tout le monde, à commencer par nos patrons, nous prenait pour des charlots... »*.

FRANCK NOUCHI

(1) Le professeur Laurent Degos vient de publier *le Don reçu* aux éditions Plon. Un joli petit livre, très facile à lire, qui raconte l'extraordinaire aventure médicale que furent les greffes d'organes et la découverte par un petit groupe d'hommes, parmi lesquels le professeur Jean Dausset, des règles de l'histocompatibilité. (153 pages, 95 F).

Les retombées de Tchernobyl

Le 26 avril 1986 survenait, en Ukraine, le plus grave accident nucléaire de notre siècle. Quatre ans plus tard, le bilan médical reste à faire.

QUATRE ans après la catastrophe, l'URSS n'en finit pas d'avoir mal à Tchernobyl. Le choc passé, on s'est aperçu que la pollution potentiellement dangereuse due à l'explosion du réacteur nucléaire dépassait largement la *« zone interdite »* – fixée arbitrairement à 30 kilomètres autour de la centrale ukrainienne, – qu'elle était très irrégulière, répartie en *« taches de léopard »* au gré des précipitations et des vents lors du passage du nuage radioactif. Un peu dépassées, les autorités et la population soviétiques découvrent l'ampleur des dégâts et de la tâche qui reste à accomplir pour tenter de les résorber.

La libéralisation de la presse et la montée du mouvement écologiste, favorisées par la glasnost, aident sans doute à cette prise de conscience. Mais elles favorisent aussi les réactions émotionnelles. Et une partie des médias soviétiques, peu habitués aux enquêtes rigoureuses sur le terrain, fourmillent d'informations et de *« témoignages »* pas toujours très crédibles. Le domaine médical est l'exemple type du secteur où l'abondance des anecdotes coïncide avec un manque cruel de données précises. *« Les faits confirmés sont les suivants à l'heure actuelle : 145 personnes souffrent d'un mal des rayons* (1) *; parmi ces malades, 59 se trouvent en situation d'invalidité, 16 ne travaillent plus ; les autres sont aptes au travail*, déclarait, il y a quelques mois, M. V. Dogoujiev, vice-président du conseil des ministres de l'URSS et président de la commission d'Etat chargée des situations extraordinaires. *Aucun nouveau cas de décès imputable au mal des rayons n'a été établi. »* Tout en affirmant que *« les principaux indices démographiques dans les zones contrôlées »* ne diffèrent guère de la normale, il s'inquiétait des *« affections telles que les caries dentaires, des affections des organes respiratoires et digestifs, du système nerveux »*, ainsi que d'un *« manque de fer »* mis en évidence chez les enfants *(lire ci-contre)*. Mais ce bilan officiel, *finalement* assez rassurant, s'appuie sur des statistiques extrêmement fragmentaires.

Des chiffres impressionnants

Il y a seulement trois mois, en effet, qu'une réunion destinée à préparer la constitution d'une banque de données nationale d'informations médico-dosimétriques des personnes irradiées ou contaminées s'est tenue à Obninsk, du 29 *au 31 janvier, dans les locaux de* l'Institut de recherche de radiologie médicale (dépendant de l'Académie de médecine d'URSS). M. Anatoly Tsyb, directeur de l'Institut, a affirmé à cette occasion que les données accessibles aux responsables de la santé portent actuellement sur 531 000 personnes, dont 100 000 en Russie, 150 000 en Biélorussie et 250 000 en Ukraine. Il s'agit principalement de travailleurs ayant participé aux opérations de décontamination (198 000) et de personnes évacuées ou d'habitants des « zones d'observation » (330 000). Des chiffres impressionnants en apparence, qui ne représentent toutefois qu'une petite partie de la population susceptible d'être prise en compte.

JEAN-PAUL DUFOUR

Lire la suite page 16

(1) En plus, évidemment, des trente et une personnes tuées lors de la catastrophe, ou mortes dans les jours suivants, d'après les statistiques officielles.

Les minutes de la catastrophe

« On ne peut éviter les catastrophes si l'on ignore les causes et les circonstances qui les déclenchent (...). Nous n'avons qu'une solution : mener une enquête minutieuse sur tous les détails de la catastrophe de Tchernobyl, car il n'est pas exclu qu'un détail négligé aujourd'hui ne devienne un jour la cause principale d'une série de désastres. » C'est au nom de ce principe de bon sens, éminemment démocratique, que la revue soviétique *Novy Mir* décidait de publier, au cours de l'été 1989, ce qu'Andreï Sakharov qualifiait de *« premier témoignage complet et objectif, dont toute précaution, tout silence administratif avaient été bannis »*.

L'auteur de cet ouvrage – dont la version française, intitulée *la Vérité sur Tchernobyl*, vient de paraître – était au cœur du drame. Ingénieur en chef du service d'exploitation lors de l'ouverture de la centrale accidentée, il y fut envoyé en mission immédiatement après la catastrophe. Il détaille la chronologie des événements, cite les témoignages des principaux acteurs. Il décrit aussi par le menu le comportement de ses anciens collègues, leur héroïsme, leurs erreurs ou leurs faiblesses, *face à un drame qui* les dépasse.

Ce dernier volet est sans doute le plus intéressant pour les spécialistes qui n'ignorent généralement plus grand-chose des aspects techniques de la catastrophe. *« Grigori Medvedev souligne en particulier le réflexe initial de « refus de voir la réalité en face » que seuls des responsables solides et bien formés peuvent surmonter rapidement. Au-delà des enseignements techniques, c'est une leçon de Tchernobyl qui s'applique à tous »*, dit ainsi Pierre Tanguy, responsable de la sûreté nucléaire à EDF. Un avis d'expert. Les non-spécialistes retiendront surtout, pour leur part, que la publication du livre de Grigori Medvedev a constitué l'un des points forts de l'extraordinaire vague de « transparence » qui balaya l'administration et la presse soviétiques après la catastrophe.

Une telle « glasnost » en matière d'information nucléaire serait-elle possible en cas d'accident majeur en France ? Aujourd'hui, on peut le penser. Après Tchernobyl, et sans doute en grande partie à cause de Tchernobyl, de Grigori Medvedev, et de ses semblables.

J.-P. D

► *La vérité sur Tchernobyl*, par Grigori Medvedev, Albin Michel, 318 pages, 110 F.

Quatre ans après la catastrophe de Tchernobyl

Pauvres enfants d'Ukraine

Une association française dénonce la qualité de la surveillance médicale, inexistante ou presque, de milliers d'enfants qui, en 1986, vivaient à proximité immédiate du site nucléaire.

IL y a quelques semaines, fin mars, cent trente-neuf enfants en provenance de Kiev étaient accueillis à La Havane. On indique, de source officielle, que ces enfants souffrent de troubles hématologiques, conséquence de la catastrophe de Tchernobyl. Ils devraient être soumis à un examen médical général puis traités dans deux établissements hospitaliers de la capitale cubaine. *« Nous répondons à un devoir de solidarité élémentaire avec l'URSS*, avait alors déclaré Fidel Castro, *en rappelant qu'après avoir soigné récemment quinze grands blessés, anciens d'Afghanistan, Cuba s'apprêtait à recevoir une centaine d'orphelins du tremblement de terre d'Arménie. »*

Début avril, un reporter de l'agence Sygma a pu photographier les enfants soviétiques les moins gravement atteints, ceux souffrant de troubles hépatiques ou thyroïdiens. Il ne lui fut pas possible, toutefois, de rendre visite à ceux atteints de leucémie. Quel que soit l'arrière-plan politique de cette initiative médicale, celle-ci témoigne à l'évidence d'une réalité encore trop méconnue. Au-delà des premières statistiques, des bilans et des prévisions officiels toujours plus ou moins rassurants, on commence aujourd'hui, quatre ans après la catastrophe, à observer, avec une fréquence croissante, notamment semble-t-il chez les enfants, les manifestations cliniques, conséquences des irradiations subies en 1986. En France, une association vient de se créer pour tenter de faire la lumière sur ce douloureux problème et pour mettre en œuvre, au plus vite, une aide internationale devenue indispensable (1).

Les responsables de cette association s'intéressent plus particulièrement aux sept mille enfants originaires de la ville de Pripiat, située à proximité immédiate de Tchernobyl, et qui vivent actuellement avec leur famille à Kiev. *« Nous avons pu examiner une trentaine d'enfants dans un dispensaire qui, par ailleurs, s'occupe de plus de trois mille autres enfants. Dans cet établissement, il n'existe aucune possibilité de réaliser des examens complémentaires et, en particulier, aucun moyen d'effectuer une analyse sanguine. »*

Analyse de sang systématique

Selon les membres de cette association, lorsqu'un enfant nécessite, d'après le pédiatre consultant, un avis spécialisé ou une hospitalisation, il n'est pris en charge qu'après un long délai dans un centre ou un hôpital dépendant le plus souvent du centre de médecine radique. Ce centre de médecine, dirigé par l'ancien ministre de la santé d'Ukraine, dépend directement de Moscou. Très peu d'informations en sortent et son activité réelle n'est pas connue. Les conclusions des analyses médicales sont ensuite adressées au pédiatre consultant. Elles sont le plus souvent, soit sommaires, soit incomplètes. *« Il faut savoir qu'aucun enfant ne bénéficie d'analyse sanguine systématique, la plus récente pour certains remontant à 1987 »*, explique le docteur Alexandre Moutet. *Cette situation est aggravée par le manque de seringues et d'aiguilles à usage unique. C'est ainsi que les enfants ne sont plus vaccinés. De plus, le directeur de l'une des écoles où sont scolarisés ces enfants nous a dit que du fait de leur fatigabilité et parfois de troubles de mémoire, la durée des cours a dû être diminuée et le programme scolaire allégé. Mais, là encore, il n'existe aucun suivi particulier psychopédagogique ».*

50 % d'augmentation des leucémies aiguës

« On sait actuellement que les deux principaux domaines auxquels il faut prêter attention sont la thyroïde et les problèmes hématologiques chez les enfants qui sont le plus sensibles aux radiations ionisantes, souligne le docteur Moutet. *Concernant la thyroïde, nous ne pouvons communiquer aucune donnée sérieuse, étant donné qu'aucune étude n'a, à notre connaissance, été entreprise. Quant à l'hématologie, un médecin du seul service d'hémato-pédiatrie de Kiev, m'a révélé, en violant volontairement le secret auquel il est astreint, que le taux de leucémie aiguë a augmenté de 50 %. On ne l'a jamais autorisé à publier les données qu'il a pu établir. Par ailleurs, ce médecin et d'autres nous ont fait état de problèmes fréquents d'immuno-pression généralisée qui semblent s'installer dans l'ensemble de la population avec des troubles de la numération formule sanguine. »*

Proches de « Médecins du Monde », les responsables de l'association « les Enfants de Tchernobyl », déclarent avoir pris récemment différents contacts officiels avec les autorités ukrainiennes comme avec les mouvements d'opposition et avoir les accords nécessaires du ministre de la santé d'Ukraine pour envisager de fournir une aide médicale (équipement de dispensaires, enquêtes épidémiologiques, surveillance de la fonction thyroïdienne des enfants concernés) permettant de déboucher au plus vite sur de réelles possibilités thérapeutiques. Celles-ci apparaissent encore très éloignées pour ce qui est des leucémies dans la mesure où les greffes de moelle osseuse, le plus souvent la seule thérapeutique efficace, imposent des moyens financiers et techniques importants ainsi qu'une infrastructure sophistiquée. A cet égard, les membres de cette association ne cachent pas leur scepticisme quant à l'efficacité thérapeutique qui est actuellement mise en œuvre à La Havane.

JEAN-YVES NAU

(1) Association Les Enfants de Tchernobyl, 110 bis avenue d'Italie, 75013 Paris - Tél. 45-89-20-06

Donneurs sans frontières

Vendredi 27 avril, un médecin américain transportera depuis Besançon (hôpital Jean Minjoz) jusqu'à Seattle (Centre Fred Hutchinson de recherche sur le cancer) quelques centimètres cubes très précieux de moelle osseuse humaine. Celle-ci aura été prélevée le matin sur une femme de quarante-deux ans qui souhaite garder l'anonymat et devra, dans la même journée, être greffée sur Anatoly Grischenko.

Cet homme de cinquante-deux ans, qui avait été l'un des premiers à survoler en hélicoptère et à de nombreuses reprises le site de Tchernobyl en avril 1986, souffre aujourd'hui d'une forme de leucémie, conséquence des irradiations massives auxquelles il fut alors exposé. Seule une greffe de moelle osseuse peut le sauver, et la recherche internationale sur l'ensemble des donneurs potentiels a permis en définitive d'identifier à Besançon une femme, volontaire pour un tel don bénévole, et qui possède les caractéristiques immunologiques permettant une greffe compatible avec l'organisme du pilote soviétique.

Sans la publicité faite aux Etats-Unis depuis quelques jours sur cette chaîne internationale de solidarité, l'affaire serait restée ignorée du grand public. Pour spectaculaire qu'il soit, un tel échange n'a plus aujourd'hui rien d'extraordinaire. Depuis plus d'un an, en effet, grâce à l'extension des fichiers de donneurs potentiels de moelle osseuse, grâce aussi aux progrès de l'informatique, les échanges internationaux sont dans ce domaine de plus en plus fréquents. *« Chaque semaine, nous comptons sept cents demandes étrangères de consultations du fichier français des donneurs qui comporte cinquante mille noms »*, explique le docteur Raffoux, responsable de l'association Greffe de moelle-France Transplant.

« De nombreux pays européens et d'Amérique du Nord sont ainsi régulièrement en contact, et ces échanges permettent de constituer un pool de 250 000 donneurs et ainsi d'augmenter les chances de trouver pour un malade donné une moelle compatible. D'ores et déjà, explique le docteur Raffoux, *quatorze dons de moelle ont été effectués en France pour des malades étrangers et à l'inverse, une dizaine de malades français ont été greffés à partir de moelle osseuse données à l'étranger. »*

Dans tous les cas, le bénévolat absolu est requis, l'éthique française imposant en outre – à la différence de ce qui se passe le plus souvent aux Etats-Unis – un anonymat total entre donneur et receveur. Conséquence, sans doute, de l'augmentation des cas de leucémie diagnostiqués chez les enfants et les adultes après la catastrophe de Tchernobyl, les responsables du fichier soviétique des donneurs viennent de prendre contact avec les responsables de l'association Greffe de moelle-France Transplant.

J.-Y. N.

Les retombées

Suite de la page 15

Ainsi, en *Ukraine*, un *million* quatre cent cinquante mille personnes vivent dans des zones *« plus ou moins polluées à la suite de Tchernobyl »*, révélait l'agence Tass le 28 mars dernier. Et 309 800 d'entre elles, dont 67 400 enfants, font l'objet d'une surveillance médicale particulière. Quant à la Biélorussie, où vivent plus de deux millions d'habitants, elle a reçu 70 % des retombées, et 20 % des terres agricoles y sont considérées comme inutilisables (*le Monde* du 9 août 1989). Autre exemple frappant, celui des *« liquidateurs »*, terme populaire soviétique pour désigner les quelque 600 000 personnes ayant travaillé dans la zone sinistrée.

Certains se plaignent de *séquelles sérieuses* et ont dû être hospitalisés. *« La description clinique montre qu'ils souffrent du mal des rayons*, explique un responsable médical cité par l'agence de presse Novosti. *Mais nous ne pouvons le ratifier officiellement dans un diagnostic : ils sont censés n'avoir reçu que la faible dose de radiations indiquée dans leurs papiers »* (25 rems pour la plupart).

Un taux d'irradiation qui ne devrait, selon les spécialistes soviétiques, donner lieu à aucune affection particulière, mais qui correspond tout de même à cinq fois la limite annuelle réglementaire pour les travailleurs du nucléaire en France. De plus, 4 % seulement des 198 000 anciens *« liquidateurs »* pris en compte dans les statistiques ont moins de vingt-cinq ans. Or les jeunes appelés militaires, âgés de dix-huit à vingt ans, y étaient très nombreux.

Les données les concernant se trouvent bien, semble-t-il, dans les registres des ministères de la défense et de l'énergie atomique. Mais, affirme *Troud*, le quotidien *des syndicats, le ministère de la* santé ne peut y avoir accès.

Des informations exhaustives destinées à la banque de données ne pourront être obtenues *« qu'en coordonnant les efforts des différentes administrations, et en premier lieu des trois ministères de la santé, de la défense et de l'intérieur »*, estimait le directeur de l'Institut de radiologie lors de la réunion de janvier.

On en est loin, semble-t-il. D'autant que les finances ne suivent pas non plus : *le ministère de la santé* estime que celui de l'énergie nucléaire, considéré comme responsable de la catastrophe, doit payer, et ce dernier fait la sourde oreille. En attendant, les promoteurs de la banque de données recueillent – bénévolement – toutes les informations qu'ils peuvent obtenir auprès des hôpitaux centraux des arrondissements et des villes. Malheureusement, les taux d'irradiation exacts ne sont disponibles que pour le quart des personnes recensées : immédiatement après l'accident, on ne disposait pas des moyens humains et matériels pour procéder à ce genre de mesure.

Dommage... Car outre son intérêt évident pour le suivi médical des personnes concernées, un tel instrument statistique, s'il était suffisamment complet, constituerait un outil irremplaçable pour les chercheurs. Avec les survivants d'Hiroshima (sur lesquels les données radiologiques ne sont pas toujours très fiables non plus), les populations des zones contaminées par l'accident de Tchernobyl constituent en effet le seul « laboratoire » dont ils disposent pour étudier les effets trop méconnus des faibles doses de radiation.

Les pays « nucléarisés » et des organisations comme l'OMS ou l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) ne s'y sont pas trompés, et suivent les efforts des Soviétiques, leur apportant aide et conseils. C'est ainsi que, pour la France, le Service central de *protection contre les rayonnements ionisants* (SCPRI) et EDF ont fourni à l'Ukraine et à la Biélorussie des postes à double siège « Gemini » de mesure de rayonnement gamma, qui permettent le contrôle de la contamination par le césium 137 de 200 personnes par jour.

Le SCPRI a également envoyé en URSS 500 dosimètres individuels destinés à être portés par les habitants des zones suspectes, qui seront ensuite développés dans ses laboratoires du Vésinet, dans la banlieue parisienne. Une opération financée par l'AIEA permettra l'envoi ultérieur de 4 000 autres appareils.

JEAN-PAUL DUFOUR

Téléthon soviétique

Le 26 avril, les cloches sonneront dans toute l'URSS *« pour rappeler la tragédie de Tchernobyl »*. Et la télévision soviétique diffusera pendant vingt-quatre heures une émission spéciale intitulée « Téléthon Tchernobyl », destinée à recueillir des dons non seulement d'URSS mais aussi de tous les pays qui captent les chaînes soviétiques par satellite.

Pour les autorités soviétiques, il s'agit *« d'apporter une aide financière, matérielle et morale aux centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants dont la santé est actuellement menacée »*.

► Comité d'organisation : 103 495 Moskva, 6, ul Razina, Gost « Rossia », Komn 7 133, URSS. Tél. : 19.7095. 128-13-37. Fax : 19.7095.230.20.25. Télex : 412 881 SU. Compte bancaire : Vneshekonombank SSSR n° 705 000 03.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DES ITALIENS. 75427 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-97-27 Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-30-00 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

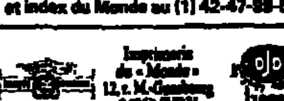
Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-88-81.


Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

هكذا من الأصل

SCIENCES • MEDECINE

Le Manhattan de l'encens

L'UNESCO et le Yémen du Sud veulent sauver le patrimoine architectural de la vallée de l'Hadramaout

SHIBAM

de notre envoyée spéciale

LE plateau est sec et beige-jaune. Les gorges, qui l'entaillent profondément, sont tout aussi sèches et beige-jaune. Le paysage survolé est uniforme pendant une bonne heure. Apparaît une vallée orientée est-ouest, beaucoup plus large, encadrée sur ses côtés nord et sud par les hautes falaises de retombées du plateau. Il n'y a guère d'eau dans le lit très large et chevelu de l'oued Hadramaout (de quelques centaines de mètres à plusieurs kilomètres). Et encore ces filets maigrelets – ou plutôt des flaques allongées – n'existent que par les quelques ondées tombées la veille. Et il y a des cultures et des palmeraies. Ce n'est pas l'exubérance tropicale mais plutôt un patchwork où le beige-jaune fait place à des îlots verts.

Des villages parsèment la vallée de l'Hadramaout. Des villages qui font curieusement citadins avec leurs maisons à plusieurs étages, tassées les unes contre les autres. L'avion qui nous amène d'Aden, la capitale de la République populaire et démocratique du Yémen (autrement *dit le* Yémen du Sud), descend. Ainsi peut-on bien voir Shibam, la « métropole » édifiée sur une légère éminence de la vallée. La ville est à peu près carrée, composée de cinq cents « gratte-ciel » de quatre, cinq ou six étages – le plus haut, à huit niveaux, *domine l'oued de* 36,50 mètres, – enfermée dans une enceinte beaucoup moins haute que les maisons qu'elle est censée protéger.

L'origine de Shibam, tout comme celle des autres villes (Seyun et Tarim notamment) est incertaine. Certes, ce nom « Hadramaout » est cité dans la Genèse, et la vallée a été incon*testablement occupée depuis des* millénaires. C'est en effet une des rares régions du Yémen du Sud à ne pas être totalement désertique. Et c'est surtout une voie de passage pour les relations commerciales qui existaient, dès l'Antiquité, entre l'océan Indien (et donc l'Inde, l'Asie du Sud-Est et la côte orientale de l'Afrique) et la Méditerranée (Egypte, Proche-Orient, Grèce et Empire romain).

En outre, l'Hadramaout et Shibam étaient proches des régions du sud de la péninsule arabique où poussent les arbres à encens *(Boswellia sacra)*. Le monde méditerranéen raffolait de l'encens et la valeur de cette résine aromatique s'ajoutait à celle des marchandises transitant – moyennant droits de passage – le long des routes caravanières puis maritimes.

Les Hadrami ne se contentaient pas du rôle de plaque tournante du commerce. Ils allaient même s'installer pour plusieurs années – parfois plus de vingt ans – en Inde (probablement dès le treizième siècle), en Afrique occidentale (depuis les quatorzième et quinzième siècles), en Indonésie (à partir du seizième siècle) puis à Singapour. Pendant leurs longs et lointains séjours, ils envoyaient leurs fils dans la famille restée dans la vallée de l'Hadramaout et, fortune faite, ils revenaient eux-mêmes définitivement. Alors ils faisaient construire une mosquée, puis une maison dans laquelle vivait la famille extensive (parents, fils mariés avec leurs épouses et enfants) à laquelle s'ajoutaient les serviteurs. Une vingtaine et même une quarantaine de personnes pouvaient ainsi vivre sous le même toit.

Un modèle unique

Les cinq cents maisons actuelles de Shibam sont toutes construites sur le même modèle. Au rez-de-chaussée, les provisions ; au premier étage, les animaux (ânes et chèvres) (1) ; au deuxième, les pièces de réception pour les visiteurs mâles ; au troisième, la cuisine et la vie domestique ; au quatrième, les pièces réservées aux visiteuses ; au-dessus, un ou deux étages pour les chambres. Vient enfin la terrasse sur laquelle peuvent être aménagés un ou deux salons pour les siestes.

Toutes les maisons sont faites des mêmes structures et des mêmes matériaux. Les fondations profondes reposent sur des pierres, du bois et du sel qui empêchent (ou plutôt empêchaient) l'humidité de monter dans les murs. Ensuite, sur une armature de bois, importante surtout dans l'escalier central faisant office de pilier pour toute la maison, les murs sont montés en briques crues (mélange de terre, d'argile et de paille hachée). Le bas des murs du rez-de-chaussée s'évase en sorte de contreforts qui, certes, consolident la maison mais servaient aussi à recevoir puis à canaliser les eaux usées pas encore évaporées vers le milieu de la rue. Quant aux « déchets solides » – selon l'euphémisme *couramment employé – ils s'accumulaient* au pied des « contreforts » où ils séchaient très vite puis étaient ramassés pour être portés dans les jardins comme engrais. Les murs et les terrasses étaient badigeonnés d'un enduit spécial imperméabilisant, le ramad, fait de chaux, de sable et de cendres, et soigneusement entretenus en permanence.

Les cinq cents maisons de Shibam sont toujours là, identiques à ce qu'elles ont été pendant plusieurs siècles. Mais les conditions de vie des quelque 4 000 ou 5 000 habitants ont complètement changé. *L'eau courante a été* amenée. Ce qui a entraîné une augmentation considérable de la consommation par rapport à ce que celle-ci était lorsque l'eau venait des puits de la ville et était montée par les femmes jusque dans les étages.

*Désormais les eaux usées des*cendent par des tuyaux extérieurs fort disgracieux et se perdent dans le sol, faute des égouts nécessaires. Avec ce surplus d'eau infiltrée, le sel des fondations fond. Les maisons sont peu à peu déstabilisées et des fentes apparaissent dans les murs. Toute la vieille ville de Shibam est ainsi menacée de s'écrouler. Et d'autant plus que d'autres graves problèmes se posent.

Le premier est lié aux crues, brèves mais dévastatrices, de l'oued Hadramaout. Autrefois existaient de petits barrages soigneusement entretenus qui tout à la fois retenaient les eaux et distribuaient celles-ci dans les jardins. Actuellement, beaucoup de paysans ont émigré vers le Proche-Orient, l'Asie du Sud-Est et l'Afrique ; les installations hydrauliques ne sont plus entretenues. Ce qui explique que la crue de 1982 a éventré le barrage de Muza (à une dizaine de kilomètres en amont – donc à l'ouest – de Shibam).

En 1984-1985, on a construit, toujours en amont, un pont sur piles pour servir de support à la route. Dès 1985, des experts étrangers signalaient que les piles trop rapprochées risquaient de faire barrage. *C'est ce qui est* arrivé pendant la crue de 1987 ; le pont a cédé et les eaux, retenues un moment, ont déferlé en une vague haute de 8 à 10 mètres qui a gravement endommagé le mur d'enceinte en briques crues de la vieille ville... Or ce mur – réparé depuis lors et précédé maintenant d'une sorte de quai de pierres – est indispensable pour protéger la ville des crues.

A tout cela s'ajoute le problème des très nombreux moutons et chèvres dont on ne s'occupe plus guère mais qui traînent toujours dans la ville (pour manger quoi ?), empuantissent l'air et souillent les rues.

Le Yémen du Sud veut sauver Shibam. L'entreprise est tout à fait possible, comme le soulignent M. Abdallah Muheirez, directeur de la campagne pour Shibam, et M. Mounir Bouchenaky, responsable à l'UNESCO de la sauvegarde du patrimoine de tout le Proche-Orient. En 1980, la ville a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial établie par l'UNESCO, et, en 1984, le directeur général d'alors a lancé un appel en faveur de la vallée de l'Hadramaout en général et de Shibam en particulier.

Divers experts étrangers sont venus à plusieurs reprises. Tout le monde est d'accord pour ne pas faire de Shibam une ville-musée, pour former des architectes et techniciens et des jeunes artisans locaux aux métiers traditionnels indispensables à la sauvegarde des maisons et des mosquées. La formation de Sud-Yéménites aux relations publiques et aux contacts avec les étrangers est aussi prévue. Ce qui est vraiment indispensable, comme l'a montré récemment le voyage de presse « organisé » pourtant par le gouvernement sud-yéménite...

YVONNE REBEYROL

(1) Les poulets, qui galopent et picorent dans les rues pendant la journée, prennent place le soir dans des nacelles-plateaux extérieures bricolées dans tous les matériaux possibles. Ces « ascenseurs à poulets » sont descendus par des ficelles au niveau du sol, puis sont remontés, pour la nuit, à la hauteur du premier étage avec leurs locataires.



Quelques gratte-ciel de Shibam dans la vallée de l'oued Hadramaout (République démocratique et populaire du Yémen).

El Ayoun
Tarim
O. Hadramaout
Shibam
RDP DU YÉMEN
Al Mukalla
Habban
Golfe d'Aden
0 100 200 km

CULTURE

CINÉMA

La mort de Paulette Goddard

L'actrice américaine Paulette Goddard est décédée le 23 avril
Elle était âgée de soixante-dix-huit ans

Elle avait vingt-cinq ans lorsque Charles Chaplin la révéla, en 1936. En plein essor du parlant, il tournait un nouveau film muet, *les Temps modernes*, et une sauvageonne à la beauté farouche : les cheveux en broussaille et vêtue de loques, nommée simplement « la gamine », devenait la compagne de Charlot le vagabond, dans cette satire du machinisme. A la fin, ils partaient ensemble sur une route infinie, image ô combien célèbre. Ainsi, Paulette Goddard, sous l'égide de son Pygmalion, fit-elle renaître dans le cinéma américain les ingénues des années 10/20, façon Lillian Gish ou Mary Pickford, avant de devenir une vedette hollywoodienne.

Pauline Marion Levee naît le 3 juin 1911 à Long-Island (New-York). A quinze ans, elle est danseuse dans la troupe de Ziegfield, l'empereur du music-hall, et se fait appeler Paulette Goddard. En 1927, elle quitte la scène sur un coup de tête amoureux, épouse un industriel, dont elle divorce en 1930, à Reno. L'année suivante, elle débarque à Hollywood, redevient danseuse, puis débute dans de petits rôles au cinéma. Elle rencontre Charles Chaplin. Il a vingt-deux ans de plus qu'elle. Leur liaison commence en 1933, discrètement.


D.R.

La célébrité vient à Paulette Goddard avec *les Temps modernes*, mais Chaplin n'aime pas qu'elle tourne avec d'autres que lui. A part *Femmes*, de George Cukor, en 1939, les films où elle paraît, peu nombreux d'ailleurs, ne laissent guère de traces. Elle passe des essais pour le rôle de Scarlett O'Hara dans *Autant en emporte le vent*. Elle semblait l'interprète idéale. C'est Vivien Leigh qui l'emporte, au dernier moment. Jeune fille juive victime des persécutions antisémites dans *le Dictateur* de Chaplin (1940), Paulette Goddard paraît, alors, bien destinée à n'être que l'actrice d'un seul metteur en scène. Mais le couple divorce sans bruit et sans scandale en 1942, et l'on découvre, à cette époque, qu'un mariage secret unissait Chaplin et sa « découverte » depuis des années ! Désormais libre d'elle-même et sous contrat avec la Paramount, Paulette Goddard tourne divers films de genre. Jean Renoir, encore en exil à Hollywood, lui donne le rôle principal du *Journal d'une femme de chambre*, d'après le roman d'Octave Mirbeau (1946). On l'utilisait surtout pour sa beauté. Dans ce «Renoir américain », elle est une étonnante comédienne.

Après *les Conquérants d'un nouveau monde* de Cecil B. de Mille (1947), *Un mari idéal* d'Alexandre Korda (1948), *la Vengeance des Borgia* de Mitchell Leisen (1949), et *Anna Lucas* d'Irving Rapper (1949), sa carrière décline. Il semble qu'elle s'en soucie assez peu. De 1944 à 1950, elle a été mariée avec l'acteur Burgesse Meredith. Lorsque les contrats se font rares, elle est riche, elle n'hésite pas à quitter l'écran en 1954. Elle fait un peu de théâtre et de télévision. En 1958, elle se remarie avec le romancier allemand Erich-Maria Remarque... qui vient de divorcer. Elle n'est plus jeune, elle est toujours séduisante. Les Remarque vivent à New-York, en Suisse, à Paris. En 1964, Paulette Goddard sort de sa retraite pour tenir un rôle dans *les Indifférents* de Francesco Maselli, cinéaste de la « nouvelle vague » italienne.

Eric Maria Remarque, plus âgé qu'elle, meurt en 1970. Elle se retire en Europe. Ni mythe féminin, ni super star, Paulette Goddard n'a pourtant jamais été oubliée. A chaque reprise des films de Chaplin, on redécouvrait la touchante et pétulante « gamine » des *Temps modernes* et la pathétique Hannah du *Dictateur*.

JACQUES SICLIER

MUSIQUES

La flamme de Kent Nagano

Dialogues des carmélites à Lyon : une bonne distribution française, une mise en scène un peu réductrice de l'œuvre de Poulenc et de Bernanos

LYON

de notre envoyé spécial

Sur la scène de l'auditorium de Lyon, plateau sans limites, une pente raide devant un rideau gris : la pente que descendent le marquis de la Force et l'Ancien Régime, promis à la catastrophe, d'emblée, et à la fin un chemin de croix que montent, une à une, les seize carmélites de Compiègne vers la guillotine ponctuant de sa chute sinistre le *Salve regina* des religieuses.

Tel est le symbole saisissant de ces *Dialogues des carmélites* de Francis Poulenc d'après Bernanos que Patrice Caurier et Moshe Leiser réalisent dans ce décor de Christian Ratz. La distribution intégralement française qui va les enregistrer pour la marque Virgin Classics fait honneur à notre école. Catherine Dubosc incarne une Blanche de la Force généreuse et torturée, avec une voix ravissante, jeune, qui vibre passionnément.

L'émouvante Jocelyne Taillon (qui alterne avec Rita Gorr) donne à la première prieure un caractère très maternel, peu aristocratique, où le personnage se modifie quelque peu, tandis que Rachel Yakar, une Madame Lidoine très sereine et harmonieuse, ne semble pas de taille à s'imposer à une communauté si éprouvée. Au contraire Martine Dupuy est une terrible Marie de l'Incarnation à la voix éclatante et inflexible.

Mais une fois de plus il faut remarquer que l'on comprend très peu tous ces personnages (et surtout la libre petite Constance de Gaële Le Roi qui partage le rôle avec Brigitte Fournier), ce qui rend à peu près indéchiffrable le drame de conscience à l'origine de l'œuvre. Il est indispensable de lire attentivement les *Dialogues* avant de venir voir la pièce.

Les hommes, tous excellents – mais leurs rôles sont secondaires, – se font bien mieux entendre : le marquis de Pierre Thau, le chevalier de Jean-Luc Viala, Georges Gautier le commissaire et surtout Michel Sénéchal, toujours parfait, en prêtre réfractaire. L'orchestre de l'Opéra de Lyon épouse dans toutes ses fibres la merveilleuse musique de Poulenc, sa tendresse et son dramatisme, son impitoyable lucidité, sous la direction de Kent Nagano semblable à une flamme subtile qui embrase chaque instrumentiste.

Malgré tous ces atouts, on reste en deçà de l'émotion devant ce spectacle très habile, stylisé, qui manque un peu de spontanéité, de générosité, d'intériorité peut-être. Les lumières ne suffisent pas à délimiter un espace d'enfermement mais aussi d'intimité correspondant aux débats extérieurs et intérieurs des carmélites. Les changements à vue dissipent trop vite la méditation du spectateur sur ce qu'il vient d'entendre.

Enfin, les rapports entre les personnages ne paraissent pas encore mûrs : ils restent artificiels, secs, et ce n'est pas une communauté à la fois soudée et déchirée que nous voyons, mais des individualités juxtaposées sur lesquelles la foi semble plaquée ; le surnaturel paraît trop souvent évacué. Que devient alors l'idée générale de l'œuvre fondée sur la communion des saints, où la première prieure prend sur elle la peur de Blanche pour qu'elle puisse à son tour monter paisible à l'échafaud ? « *La phrase de Bernanos* « On ne meurt pas chacun pour soi mais les uns à la place des autres » *me hante* », écrivait Poulenc.

Cette dimension spirituelle qui avait jeté le « charmant » compositeur dans une bouleversante aventure de trois ans, aggravée par une dépression nerveuse, c'est dans la musique qu'elle veille, tout ouverte à la grâce pathétique mais sans cesse attirée par le ciel où l'angoisse est rachetée par la prière.

JACQUES LONCHAMPT

► Prochaines représentations les 25, 27 et 29 avril à l'auditorium de Lyon, le 3 mai à Grenoble.

Gros plans sur les sentiments

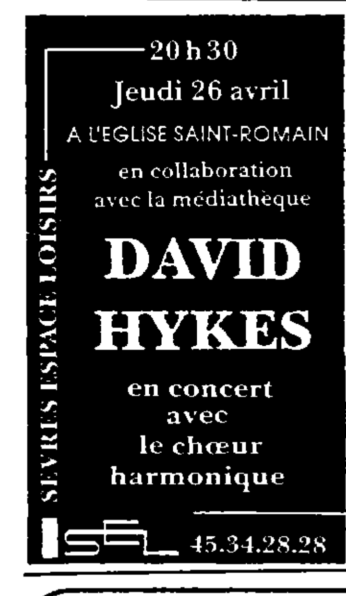
Suite de la première page

Il y a de bons moments, des bourrades timides, des rires, et puis des accrochages, des orages, des silences surtout. Marcello n'est plus qu'un invité dans la vie de son fils, un spectateur. Et ça fait mal. Michele sans lui, parle, bouge, aime, s'amuse, s'assume. Il est temps de partir. Il n'est que temps. C'est presque une fuite.

Le père est dans le train du retour. Dans un coin. Le fils le rejoint, s'asseoit en face, ne dit rien. Le silence à nouveau, traversé de regards furtifs, de sourires fugaces. Puis, le père demande l'heure, et le fils la lui donne : la montre du grand-père comme calumet de la paix. Bavard, bien sûr, car quoi de plus loquace que le non-dit, *Quelle heure est-il*, est une réussite intime, une obsédante sonatine. Scola filme au plus près, sans s'apesantir sur les maisons, la mer grise, les gros bateaux affalés. Il filme les sentiments en gros plan, dans une lumière belle, pas triste, ni pauvre. Il filme aussi le front de Marcello, seulement son front, avec des rides qui en disent long.

Pour incarner Marcello et Michele, Scola a repris ses interprètes de *Splendor*, Mastroianni et Troisi. On sent bien que *Quelle heure est-il* est né de ce désir rare de ne pas se séparer, de jouer encore ensemble, de poursuivre une conversation vivifiante et sincère. Mastroianni est vraiment incroyable, il a l'air de ne rien faire,Are et le fils ont
reçu ex-aequo le prix d'interprétation masculine au dernier festival de Venise. A la bonne heure.

DANIELE HEYMANN



Francophonie à Evry

Né en 1987, le Festival du café-théâtre francophone organisé à Evry, pour faire connaître de nouveaux spectacles et aider à leur diffusion, change de nom et devient « Francophonies d'acteurs », car, explique le délégué général Christian Dron, dans certaines régions extra-européennes, le terme café-théâtre ne signifie pas grand-chose.

La manifestation garde pourtant le goût des spectacles courts à l'esprit corrosif, des one-man et one-women-show – les quatre spectacles de France, ceux de Belgique, de Suisse, d'Algérie, de Haïti, de la Réunion. Sol devait inaugurer le festival, mardi 24 avril.

Au Sud, c'est l'inverse, ce sont des troupes qui viennent : le Bin Kadi Théâtre de Côte-d'Ivoire, avec sa version d'*Antigone*. Le tout nouveau Théâtre national de Guinée avec son premier spectacle, *Au nom du peuple*. Le Groupe XYZ, du Cameroun, trio d'acteurs-musiciens nés de la troupe universitaire de Yaoundé, passés par la rude école d'un cabaret où, pendant six mois, ils ont dû présenter chaque soir un sketch ou un numéro musical inédit. A Evry, ils joueront et chanteront *T'humeurs noires*, récit héroïco-burlesque de leur itinéraire entre là-bas et ici.

Le théâtre pour jeune public trouve également sa place. Le groupe Nyogolon, du Mali, présente *le Dourou dourouni*, pantomime réjouissante sur les tribulations d'un taxi-brousse, et *Je ne mangerai pas ma femme car je l'aime*, un jeu de masques et de danses inspiré d'un conte intitulé *Le lion qui a épousé la brebis*.

T.-M. DEFFONTAINES

► Agora d'Evry, du 24 au 29 avril. Tél. : 64-97-80-64.

Dix-neuf peintres catalans à Châteauroux

Dix-neuf peintres catalans contemporains (parmi lesquels, notamment, Josep Guinovart, Josep Grau-Garriga, Joan Rabascall...) sont rassemblés à l'abbaye des Cordeliers de Châteauroux (Indre). L'exposition est organisée par le critique Gérard Xuriguera, qui tente de mettre en évidence le « caractère national » de pratiques très diverses.

L'identité catalane, estime Gérard Xuriguera dans sa présentation de l'exposition, se trouve dans « *la passion du réel, le goût gréco-latin pour les formes pures et pleines, l'inclination au monumental, l'implication sociale* », ainsi que dans « *un certain lyrisme exaspéré* ».

J. C.

► Abbaye des Cordeliers, Châteauroux, tous les jours jusqu'au 20 mai, de 10 heures à 12 heures, de 14 heures à 18 heures, fermé le mardi.

Hermon à Bobigny

Depuis qu'il avait chanté Piaf il y a deux ans, Michel Hermon se consacrait au lyrique. Mais il vient de jouer dans *l'Opéra de quat'sous* de Brecht et Kurt Weill (il était Monsieur Peachum), ce qui lui a semblé un bon palier pour revenir un temps à la chanson réaliste. Il y a été encouragé par Agnès Host.

A eux deux, ils ont mis au point un programme qu'ils ont appelé *Berlin* et qu'ils présentent à Bobigny, à la maison de la culture. Ils sont accompagnés par Andrea Cohen, Gérard Barreaux, Mariannick Dagois. On entendra entre autres des chansons de Zarah Leander, Nina Hagen, Marlène bien sûr, et forcément Piaf.

► Les 24 et 25 avril à 20 h 30. Les 26, 27, 28 à 22 h 30. Les 7, 9, 11, 15 et 17 mai à 20 h 30.

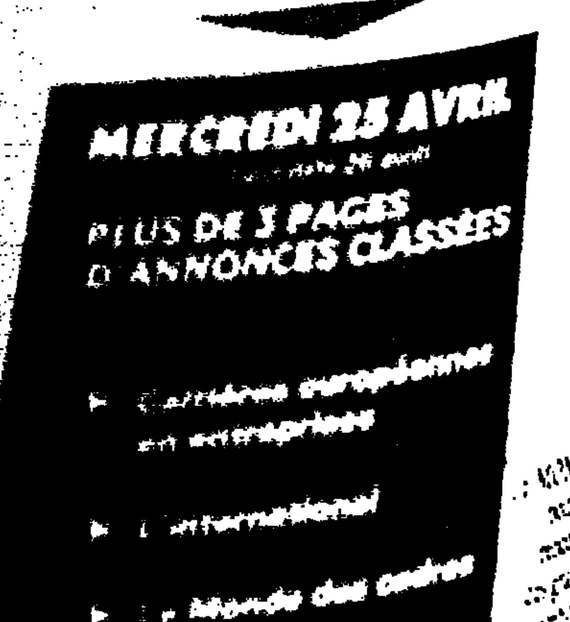
La flamme de Kent Nagano

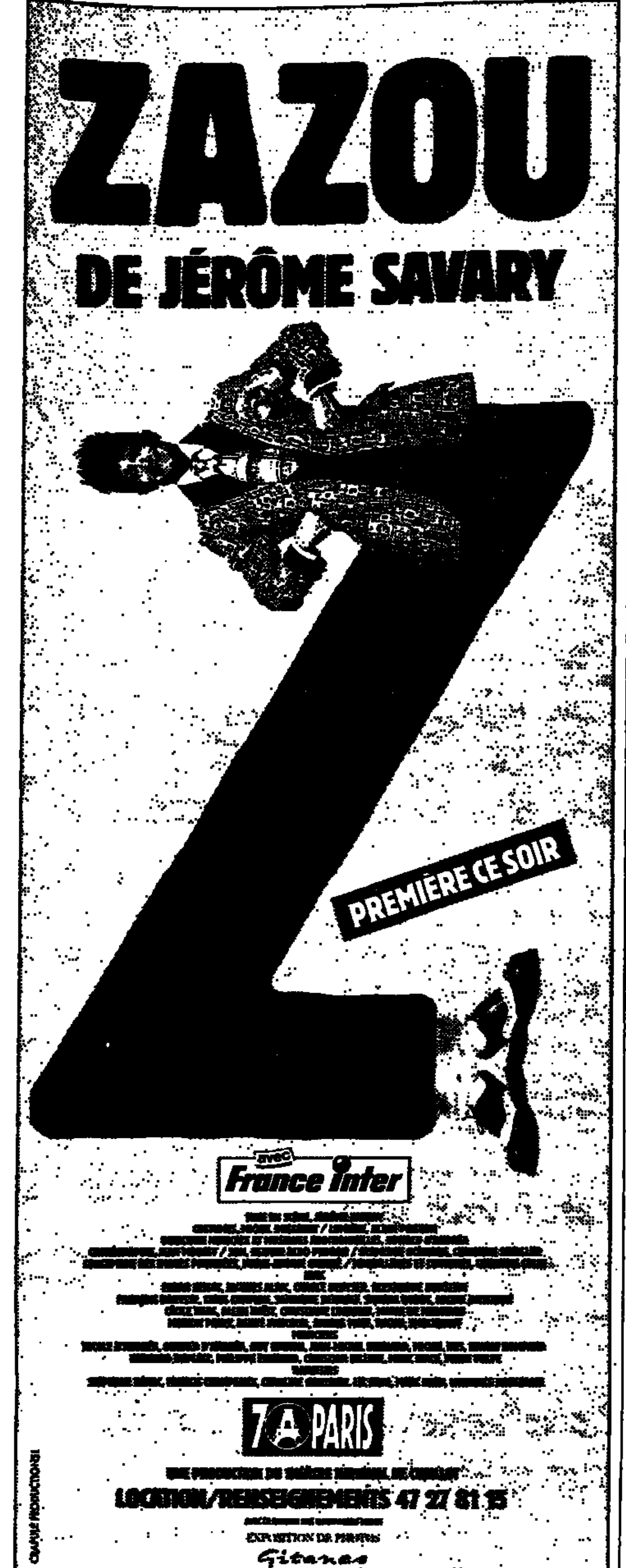
JACQUES LONCHAMPT

Le Monde

VOTRE PROCHAIN RENDEZ-VOUS AVEC

L'EMPLOI







CULTURE

PHOTOGRAPHIE

Le scandale Mapplethorpe

Le tumulte occasionné aux Etats-Unis par les expositions de photographies de Robert Mapplethorpe fait bondir la cote de ses œuvres dans les salles des ventes

Le marché de la photographie est peut-être à un tournant de son histoire. Jusqu'à présent, seuls les classiques (Nadar, Atget, Man Ray ou Germaine Krull) faisaient des prix importants dans les ventes publiques. Peu d'amateurs étaient prêts à débourser quelque 300 000 francs pour une création contemporaine, tirée à plusieurs exemplaires. le scandale lié à l'exposition des œuvres de Robert Mapplethorpe est sur le point de créer un précédent. Au centre de la polémique, les photographies homosexuelles et sado-masochistes de cet artiste, mort du sida, il y a tout juste un an, à l'âge de quarante-deux ans.

D'un point de vue purement esthétique, les œuvres incriminées n'ont rien de révolutionnaire. Elles sont dans la lignée des dessins de Cocteau et des sculptures académiques d'un Brecker, glorifiant la virilité du corps masculin. « *Les Américains sont surtout choqués par le contenu social de l'homosexualité, la mixité des Blancs et des Noirs, en particulier* », commente Gilles Duscin, expert en photographie à Paris. En attendant, l'affaire a pris une tournure politique depuis que la galerie Corcoran à Washington, l'an passé, s'est vue forcée d'annuler une exposition des œuvres de Mapplethorpe sous la pression d'une centaine de représentants du Congrès. Ces derniers se sont élevés contre l'usage fait de l'argent des contribuables américains. Au début du mois d'avril, l'affaire a connu de nouveaux rebondissements avec l'évacuation par la police, à la demande des autorités judiciaires, du Musée des arts contemporains de Cincinnati, dans l'Ohio (*le Monde* daté 15-16 avril).

Les nus et les fleurs

Les répercussions de cette controverse sur la cote de l'artiste ne se sont pas fait attendre. Attirés, dit-on, par la personnalité de Mapplethorpe, des particuliers qui n'avaient jamais collectionné quoi que ce soit, se sont découvert des vocations nouvelles. « *A la veille de sa disparition, il était au sommet de son art*, explique Gloria Gropper, expert chez Christie's. *Le Whitney Museum de New-York vient de lui consacrer une rétrospective.* » Belle revanche pour ce fils d'une famille modeste de la banlieue new-yorkaise, devenu l'un des photographes attitrés du monde du show-biz américain.

Les premiers collectionneurs de ses œuvres et les conservateurs restent perplexes face à la spéculation qui s'est emparée du travail de Robert Mapplethorpe. Peu avant sa mort, une photographie à tirage limité était évaluée entre 12 000 F et 30 000 F. Après sa disparition, la même œuvre valait déjà plus de 30 000 F. Aujourd'hui, elle est cotée entre 120 000 F et 300 000 francs.

Cette inflation concerne d'abord les images « érotiques », mais également ses compositions florales en couleurs. Les ventes prochaines de Christie's et Sotheby's à New-York en comportent un certain nombre : un arum sur fond rouge est estimé à près de 150 000 F ; la photographie d'un homme agenouillé de profil et vêtu de cuir *X port-folio*, est estimée entre 120 000 F et 300 000 F. Sont également recherchés les autorportraits où l'artiste se présente vêtu de son éternel blouson de cuir noir, la cigarette au coin des lèvres (180 000 F), en diable (150 000 F) ou en travesti (entre 90 000 F et 180 000 F).

Ses portraits de stars sont moins chers, à l'exception de ceux de Warhol (autour de 120 000 F), de Keith Haring ou de Jean-Michel Basquiat, tous trois décédés. Pour Gloria Gropper, le prix des œuvres de Robert Mapplethorpe devrait se fixer cette année après que les esprits se soient calmés. Mais les créations de cet artiste ont peut-être involontairement lancé la photographie contemporaine sur les chemins des ventes publiques.

ALICE SEDAR

▶ Ventes à New-York, chez Chritie's, le 24 avril, et chez Sotheby's, le 26 avril.

Leçon d'histoire

Fiction ou mystification ? Michèle Chomette présente le second album d'un génie imaginaire

Originaire de Sheffield dans le Yorkshire, P. M Hoblargan serait né en 1836. Comme l'atteste sa biographie et ses journaux intimes, il pratiqua toute sa vie la photo en amateur. Ce novateur multiforme laissa derrière lui une œuvre inventive et très codifiée que traversent avec brio tous les courants.

A l'âge de quatre-vingt-sept ans, Hoblargan s'éteignit sans avoir pu réaliser son ultime projet : un autoportrait sur son lit de mort. Son œuvre a été miraculeusement découverte en 1984 dans un placard muré de sa maison de Nice par son arrière-petite fille Mélissa. A partir des négatifs, elle réalisa les tirages modernes du premier album présenté voici deux ans.

Inventer un auteur

Moins romanesque que le premier, le second album s'ouvre sur un autoportrait équestre d'Hoblargan. Cette deuxième période est un vagabondage érudit dans le temps, jalonné de titres évocateurs : *Rêveries d'automne, la Fin du jour ou Portrait de Madame H.* D'émerveillement en surprise, on passe du pictorialisme au modernisme.

Sont évoqués d'une manière prémonitoire, le col empesé d'Outerbridge, l'œuf de Weston, les lunettes de Mondrian par Kertesz, mais aussi Wols et Man Ray (le métronome), les vues plongeantes de Moholy-Nagy, les papiers découpés de Germaine Krull, les verreries de Zielke. Sans oublier Stieglitz, Rodtchenko et Strand avec sa célèbre clôture.

Tant d'aisance et de maîtrise à jongler avec les images emblématiques de tous les courants finissent par mettre la puce à l'oreille. Hommage, détournement ou citation, la supercherie éclate, superbement montée par Mélissa Hogan, peintre symboliste abstrait, et Patrick Hamblard, expresionniste franco-suisse, qui se sont rencontrés en 1984 lors d'un vernissage à Genève. Ils n'avaient jamais fait de photos auparavant.

« *L'idée de départ était une performance*, expliquent-ils, *On pensait faire des clichés sépias dans le style du dix-neuvième siècle. Le théâtre et la mise en scène nous attirent. L'image nous permettait de vivre dans un autre temps. Nous aimons Caméron, Bellocq et Brady. Le réel nous fascine plus que l'imaginaire. L'art pompier nous séduit plus que les impressionnistes. Notre point de vue n'est pas théorique. Nous voulons plutôt retrouver l'innocence de la photographie.*

» *Nous fabriquons nous-mêmes les costumes. Nous achetons les perruques. Et nous jouons presque tous les rôles. Quand le premier album a été fini, on a eu l'idée d'inventer son auteur : Hoblargan, fusion de nos deux noms. Nous avons alors imaginé sa biographie.* »

Ce travail magnifique confirme avec ironie que la photo est d'abord un art de la fiction. On peut aussi le voir comme une mise en cause de l'histoire par elle-même. Et comme une dénonciation amusée de la valeur marchande de la photographie au soir de son cent cinquantième anniversaire.

PATRICK ROEGIERS

▶ P. M Hoblargan, le dernier album 1885-1923. Photographies récentes du temps passé. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris. Jusqu'au 28 avril.

ARTS

Le cas Albert Gleizes

Une exposition et un livre remettent en lumière la peinture d'Albert Gleizes
Cubisme ou pseudo-cubisme ?

Parce qu'il a écrit en 1912, en compagnie de Jean Metzinger, un traité, fort confus du reste, intitulé *Du cubisme*, Albert Gleizes est devenu, dans l'histoire de l'art moderne, un sujet de disputes et d'incertitudes. Son livre et ceux qui l'ont suivi, très nombreux, guère plus clairs, ne cessent d'affirmer le rôle essentiel que Gleizes aurait pris dans le cubisme, dont il aurait été le seul capable de comprendre les enjeux et de ranger les procédés en théorie. Et cependant sa peinture ne permet pas d'accepter cette thèse d'une belle clarté.

Comme une exposition d'une remarquable richesse donne aujourd'hui l'occasion de la juger sur pièces, on peut croire le problème près d'être réglé. La chronologie des œuvres, pour commencer par le plus évident, ne laisse aucun doute : Gleizes n'a entrepris de géométriser corps et paysages qu'au plus tôt vers 1910-1911, soit deux ou trois ans après les toiles de Braque à l'Estaque et de Picasso à la Rue-des-Bois, toiles qu'il lui était facile d'aller voir chez Kahnweiler, comme l'ont fait Léger, Delaunay et vingt autres. Encore demeure-t-il une différence majeure entre un Braque et un Gleizes d'avant 1914.

Alors que le premier use du système des plans et des arêtes afin de « développer » l'objet, de l'ouvrir, de le déplier et de l'étaler sur la toile, partant du motif comme d'un noyau, Gleizes procède à l'inverse. Il découpe le rectangle de la toile en triangles et trapèzes emboîtés, à l'intérieur desquels il loge des éléments de représentation, procédant moins à une analyse qu'à une dissémination de la figure.

Ce renversement de méthode favorise l'invention d'arrangements décoratifs stables et équilibrés. Mais il y manque l'intelligence du sujet. Les portraits de Stravinsky ou celui dit *Du médecin militaire*, exécutés en 1914-1915, ignorent leurs modèles, à l'opposé des portraits de Picasso, qui, même dans les plus allusifs, demeure sensible aux particularités physionomiques de celui qu'il peint. Chez Gleizes, cette attention disparaît, remplacée par l'accomplissement d'un système choisi *a priori*, que ce soit pour évoquer une danseuse, le dépiquage des moissons ou un village.

Ni vibration ni émotion

Aussi, de nos jours, ne voit-on plus guère que l'idée directrice, la grille, les diagonales croisées, les aplats méthodiquement répartis, la minutie des tracés à la règle. C'est en effet le plus surprenant de l'exposition : si riche, si intéressante pour l'historien, elle ne contient pas une œuvre qui retienne par sa seule force. Jusque dans le croquis, la gouache promptement enlevée, Gleizes donne le sentiment de s'appliquer. C'est, si l'on peut dire, une peinture achevée en tirant la langue, qui ne vibre, ni n'émeut, ni même ne déconcerte bien longtemps.

L'exposition s'achève sur quelques esquisses à demi-abstraites de la fin des années 10 où la construction par triangles est remplacée par la construction selon des cercles concentriques, délimitant des anneaux dans lesquels les couleurs sont posées avec une absolue neutralité. Les principes ont changé, pas la rigueur du peintre, qui, semble-t-il, ne peut se passer d'un dogme pour travailler.

L'exposition accompagne la parution du premier volume d'une biographie de Gleizes par Pierre Alibert. A partir de témoignages jusque-là inédits, celui, en particulier, de l'épouse du peintre, Juliette Roche, l'auteur reconstitue précisément la chronologie de sa formation et de ses voyages. Mais, comme bien des biographes, il tourne volontiers à l'apologiste et veut convaincre à toute force le lecteur que son héros a créé le seul vrai cubisme. Ce pieux désir l'incite à procéder par affirmations du genre de celle-ci : « *Le courant expressionniste du cubisme de Braque et de Picasso renforça (...) la conception que le public se faisait de la peinture, qui était toujours pour lui celle du dix-neuvième siècle* (...). » Braque et Picasso continuateurs de Meissonier et de Cormon ? Gleizes n'a pas besoin de ces excès pour figurer dans l'histoire de la peinture. Mais à sa place, qui n'est pas au premier rang.

PHILIPPE DAGEN

▶ Galerie Michèle Heyraud, 79, rue Quincampoix, jusqu'au 5 mai. Et Pierre Alibert, *Gleizes*. Editions Galerie Heyraud. 280 p. 120 F.

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

CENTRE GEORGES POMPIDOU

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

LES EXCLUSIVITÉS

AGENDA

CINÉMA

Programmes du mercredi 25 avril au mardi 1er mai

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MERCREDI

Fantômas (1932), de Paul Fejos, 16 h ; Quarante années de cinéma de Hong Kong : Hapkido (1972, v.o. s.t. anglais), de Huang Feng, 19 h ; Cinéma israélien 1984-1989 : Mille et une femmes (1989, v.o. s.t.f.), de Michel Bat-Adam, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma des pays nordiques : David Copperfield (1913), de Thomas Bentley, 14 h 30 ; Linus (1979, v.o. s.t.f.), de Vilgot Sjöman, 17 h 30 ; Cœur de feu (1980, v.o. s.t.f.), de Pirjo Honkasalo et Pekka Lehto, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30)

MERCREDI

La Parisienne : Jeune public : les Parisiennes chantent Il fait trop beau (1965) de Dady Davis-Boyer, Cette sacrée gamine (1955) de Michel Boisrond, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Rêve de femmes : On s'est tous défilés (1988) de Jean-Luc Godard, Carnet de notes sur vêtements et villes (1989, v.o.) de Wim Wenders, 18 h 30 ; Rêve de femmes : Publicité Samaritaine, Griserie (1955) de J. Cromwell, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALWAYS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

AU-DELÀ DU FEU (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

LA CAMPAGNE DE CICÉRON (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

CHARLIE (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CONTRETEMPS (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ÉLÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FÊTE DES PÈRES (Fr.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES MAITRES DE L'OMBRE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LES 1001 NUITS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

MILOU EN MAI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MISTER FROST (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONA ET MOI (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

NÉ UN 4 JUILLET (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *Miramar, 14e (43-20-89-52)* ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SHE-DEVIL (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; *UGC Odéon, 6e (42-25-10-30)* ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TANGO & CASH (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TURNER & HOOCH (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

BLAZE. Film américain de Ron Shelton, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

BLUE STEEL. Film américain de Kathryn Bigelow, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

ENNEMIES UNE HISTOIRE D'AMOUR. Film américain de Paul Mazursky, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

EQUIPE DE NUIT. Film français de Claude d'Anna : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46).

L'ESPOIR AUX TROUSSES. Film polonais-danois-français de Maciej Dejczer, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FLIC ET REBELLE. Film américain de Jack Sholder, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01)* ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GLORY. Film américain d'Edward Zwick, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93).

IL GÈLE EN ENFER. Film français de Jean-Pierre Mocky : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LAMBADA. Film américain de Joel Silberg, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; *Pathé Clichy*, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS. Film américain de Menahem Golan, v.o. : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

PRÉSUMÉ DANGEREUX – A PARTIR DE MARDI 1er MAI –. Film français de Georges Lautner, v.o. : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

QUELLE HEURE EST-IL ? Film italien d'Ettore Scola, v.o. : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

STANLEY & IRIS. Film américain de Martin Ritt, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LES FESTIVALS

CARLOS SAURA (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86). Cria Cuervos, mer., sam., mar. 14 h, 16 h, dim. 18 h, 20 h, 22 h ; la Chasse, mer., ven. 18 h, 20 h, 22 h, dim. 14 h, 16 h ; la Cousine Angélique, jeu., lun. 14 h, 16 h, sam. 18 h, 20 h, 22 h ; Ana et les loups, jeu., lun. 18 h, *20 h, 22 h, ven. 14 h, 16 h* ; Elisa vida mia, mer. 19 h, 21 h 30.

CINÉ-CLUB (v.o.), République Cinémas, 11e (48-05-51-33). Comme un torrent, mer. 21 h.

CINÉ-CLUB (v.o.), Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65). Les Locataires, sam., dim. 12 h ; les Invités de l'hôtel Astoria, sam., dim. 12 h.

CYCLE DE COURTS MÉTRAGES, République Cinémas, 11e (48-05-51-33). Films surprises, jeu. 20 h 30.

ERIC ROHMER, Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20). Les Nuits de la pleine lune, mer., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; la Marquise d'O, jeu., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; l'Ami de mon amie, ven., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; Ma nuit chez Maud, sam., film à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; le Genou de Claire, dim., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; le Rayon vert, lun., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; le Signe du lion, mar., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après.

GRETA GARBO (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Mata Hari, mer., sam. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Grand Hôtel, jeu., dim., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Comme tu me veux, ven. à 14 h, *15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40*, 22 h 20 film 10 mn après ; la Courtisane, lun. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après.

HOMMAGE A AVA GARDNER (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Pandora, mer., ven., dim., mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 20 mn après ; la Comtesse aux pieds nus, jeu., sam., lun., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 20 mn après.

LES CINÉASTES FRANÇAIS FACE A LA GUERRE D'ALGÉRIE, Institut du monde arabe, 5e (40-51-38-38). Hommage à René Vautier, Afrique 50, Les Copains du dimanche, sam. 17 h ; R.A.S., sam. 19 h 30.

LES MARX BROTHERS (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Les Marx au grand magasin, mer., mar., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; la Soupe aux canards, jeu., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Monnaie de singe, ven., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Une nuit à l'opéra, sam., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Un jour au cirque, dim., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Chercheurs d'or, lun., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après.

MARDIS JEAN VIGO, République Cinémas, 11e (48-05-51-33). Elle est lui, mar. 20 h 30.

RÉTROSPECTIVE INTÉGRALE JEAN-DANIEL POLLET, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). L'Acrobate, mer., sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Bassae, Méditerranée, jeu., mar. à 14 h, 15 h ; Gala, La Horla, jeu., mar. 16 h ; Pourvu qu'on ait l'ivresse, L'Ordre, jeu., mar. à 18 h, 22 h ; Rue Saint-Denis, Pour mémoire, jeu., mar. à 20 h ; Tu imagines Robinson, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Amour c'est gai, l'amour c'est triste, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Une balle au cŒur, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

SERGUEI PARADJANOV (v.o.), Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34). Bellissima, mer., lun. 12 h 05 ; les Nuits blanches, jeu., sam. 12 h 05 ; Mort à Venise, dim., mar. à 11 h 50.

SERGUEI PARADJANOV (v.o.), Cosmos, 6e (45-44-28-80). Les Chevaux de feu, mer., jeu., ven., lun., mar. 16 h, sam., dim. 18 h ; Sayat Nova -couleur de la grenade, (avec Variations sur le thème de Pirosmani) mer., jeu., ven., lun., mar. 18 h, sam., dim. 16 h ; la Forteresse de Souram, mer., jeu., ven., lun., mar. 20 h, sam., dim. 22 h ; Achik Kerib, mer., jeu., ven., lun., mar. 22 h, sam., dim. 20 h.

LES SÉANCES SPÉCIALES

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45.

BACH ET BOTTINE (Can.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h, sam., dim., mer. 16 h 15.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., jeu. 21 h.

BLUE VELVET (*) (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., lun. à 12 h T.U. : 20 F.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven., sam., lun. 22 h 20, mar. 14 h 15.

CASABLANCA (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven. 21 h.

CASANOVA DE FELLINI (*) (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h 30, dim. 21 h 20.

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam., dim., mer. 15 h 15.

EMMANUELLE (**) (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (anglaise non sous-titrée) mer. 22 h, ven., sam. 18 h,, mer. 22 h 30.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven. 18 h 15, sam. 16 h, dim. 16 h 30, mer. 19 h 45.

L'HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., sam., dim. 10 h (15 F pour les moins de 14 ans).

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LES LIAISONS DANGEREUSES (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h 10.

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, dim. 17 h, mer. 12 h.

LA MÉLODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30.

METROPOLIS (All., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 17 h 40.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mer. 21 h.

L'OURS (Fr.-All.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 30, sam. 13 h 30.

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 15 h 15, sam., lun. 13 h 40.

LE PEUPLE SINGE (Fr.-Indon.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (son SR) mer. 18 h 15, jeu. 13 h 45, dim. 13 h 30.

PICKPOCKET (Fr.) : Reflet Médicis Logos *salle Louis-Jouvet*, 5e (43-54-42-34) mer., lun. 12 h.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven. 11 h 45.

POLO EN AMÉRIQUE (Su., v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) mer., sam., dim. 14 h 30.

LA POULE NOIRE (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45.

LE ROMAN DE RENARD (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 13 h 40, sam. 18 h 45, lun. 15 h 15.

RUE CASE-NÈGRES (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) avec Ulhoz mer., sam., dim., séances à 13 h 45, 16 h film 10 mn après.

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h.

LA SPLENDEUR DES AMBERSON (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) séance mer., jeu., ven., sam., lun. à 12 h (20 F).

STAN THE FLASHER (*) (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven. 19 h 20, sam. 17 h 35, lun. 21 h 10.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., sam., dim. 16 h.

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h.

VALMONT (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) film mer., ven., sam., dim. à 15 h 30.

VENUS PETER (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 16 h, sam. 14 h.

LA VILLE DORÉE (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 20 h 10, ven. 16 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33). mer. 17 h 40, dim., mer. 15 h 50.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 25 AVRIL

« La salle des vitraux », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« Collection W. Guillaume », 14 heures, Musée de l'Orangerie des Tuileries.

« Cités d'artistes autour de Pigalle », 14 h 30, métro Blanche (Paris pittoresque et insolite).

« Le romantisme à la Nouvelle Athènes », 14 h 30, 16, rue Chaptal (Sauvegarde de Paris historique).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, boulevard du Palais, devant les grilles (C. Merle).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Arche de la Défense et le CNIT réaménagé », 14 h 45, hall du RER, sortie L (Mme Cazes).

« Le Louvre de Philippe Auguste et de Charles V », par P. Fleury, 18 h 30, statue de Louis XIV, parvis de la Pyramide (Les Normands de Paris).

« Les antiquités égyptiennes », 19 h 30 ; Exposition : « Polyptiques... », 19 h 45 ; « Antiquités grecqyues et romaines : religion et mythologie », 19 h 45 ; « Les primitifs nordiques », 20 heures ; « La Vénus de Milo », 20 h 15, Musée du Louvre, espace « Accueil des groupes ».

Auditorium du Musée du Louvre, 12 h 30 : « Matisse et la tentation du triptyque », par P. Schneider (Les midis du Louvre).

Salle Psyché, 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, 15 heures : « L'ascendant ou legs héréditaire » (démonstrations), par C. Sabris (Usfipes).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt (salle 54), 17 h 45 : « Fonctionnement des instruments à vent », par J. Kergomard (Musicora).

12, rue La Boétie, 18 h 15 : « IBM et mécénat », par M. Orlowski (Ecole d'art et de communication).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Un aventurier de l'Europe : Gabriele d'Annunzio », par F. des Varennes (Maison de l'Europe).

55, rue du Cherche-Midi, 18 h 30 : « Pour un travail urbain : des transformations de la ville à l'architecture comme œuvre », par F. Gretter (Société française des architectes).

91, rue de Seine, 20 heures : « Candide au pays des gourous. Rencontres avec quelques figures de l'Inde spirituelle », par D. Roumanov (L'Espace bleu).

6, rue Albert-de-Lapparent, 20 h 30 : « L'angoisse », par Y. Diénel (Psychiatrie psychanalytique).

RE

applethorpe

Le cas Albert Gleizes

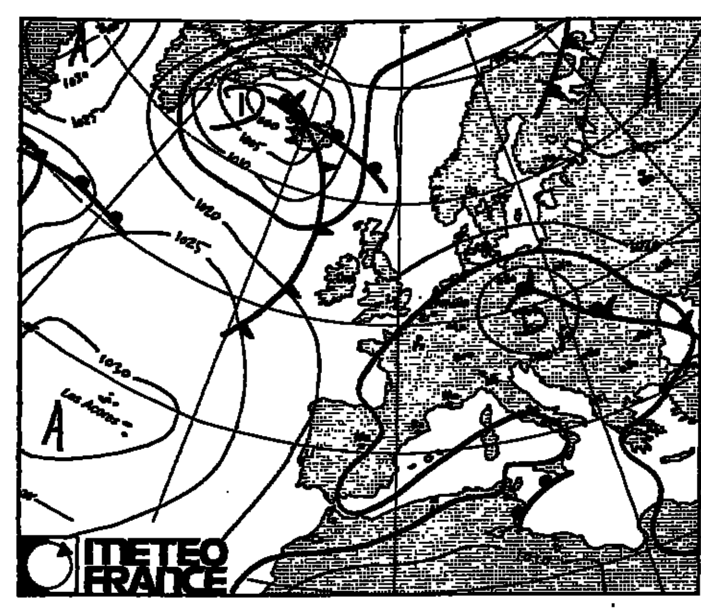
ALICE SEDAR

AGENDA

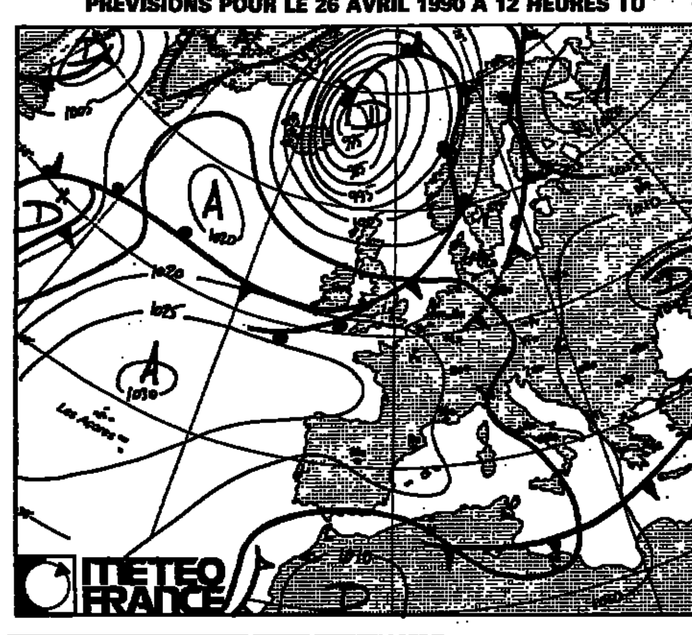
MÉTÉOROLOGIE

Par suite d'une erreur de transmission nous sommes dans l'incapacité de donner les prévisions météorologiques. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

SITUATION LE 24 AVRIL 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 26 AVRIL 1990 A 12 HEURES TU



LEGENDE

ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE 25 04 90 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 23-04-1990 à 6 heures TU et le 24-04-1990 à 6 heures TU — le 24-04-1990

FRANCE			
AJACCIO	17	10	A
BIARRITZ	13	10	O
BORDEAUX	16	7	C
BOURGES	13	8	P
BREST	13	5	B
CAEN	13	9	C
CHERBOURG	13	8	D
CLERMONT-FER.	10	5	C
DIJON	14	8	P
GRENOBLE St-M-H	15	5	C
LILLE	17	8	B
LIMOGES	10	7	P
LYON	13	5	C
MARSEILLE-MAR.	17	9	P
NANCY	12	5	B
NANTES	17	8	N
NICE	17	8	D
PARIS-MONTS	17	8	B
PAU	13	8	C
PERPIGNAN	18	9	N
RENNES	17	8	B
ST-ETIENNE	11	4	C
STRASBOURG	12	7	C
TOURS	15	8	P
TOULOUSE	16	8	C
POINTE-A-PITRE	30	20	N

ÉTRANGER			
ALGER	18	7	N
AMSTERDAM	18	8	N
ATHÈNES	23	16	D
BANGKOK	37	29	D
BARCELONE	16	9	N
BELGRADE	18	7	N
BERLIN	17	9	P
BRUXELLES	16	7	N
LE CAIRE	30	16	D
COPENHAGUE	18	8	P
DAKAR	24	18	D
DELHI	39	27	D
DJERBA	19	17	N
GENÈVE	12	2	N
HONGKONG	26	19	P
ISTANBUL	-	-	-
JERUSALEM	28	19	D
LISBONNE	17	12	D
LONDRES	17	6	N
LOS ANGELES	28	14	P
LUXEMBOURG	14	6	N
MADRID	16	3	D
MARRAKECH	20	10	N
MEXICO	23	11	B
MILAN	12	-5	C
MONTRÉAL	17	6	D
MOSCOU	16	6	C
NAIROBI	23	17	P
NEW-YORK	26	11	D
OSLO	19	4	D
PALMA-DE-MAL.	18	7	D
PÉKIN	18	7	D
RIO-DE-JANEIRO	28	-	-
ROME	17	10	N
SINGAPOUR	35	28	O
STOCKHOLM	17	1	D
SYDNEY	24	14	D
TOKYO	24	14	C
TUNIS	19	10	C
VARSOVIE	13	8	P
VENISE	16	7	N
VIENNE	10	8	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Naissances

– M. et Mme Olivier KRAEMER,
Mikael et Diane
ont la joie d'annoncer la naissance de

Alain,

le 20 mars 1990.

43, rue de Monceau,
75008 Paris.

– Le vendredi 6 avril 1990, à 10 h 30,

Blanche

a vu le jour et a crié son chant au monde avec nous.

Nicole VERSINI,
Jacques GUIGOU.

39, rue Roussel-Doria,
13004 Marseille.

– Ben P. CRAMER,
Claire BLAIN-CRAMER
et Sarah,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Marie.

12, rue Levert,
75020 Paris.

Mariages

– Guy et Véronique FAILLOUX,
Gilbert et Marie-Jeanne MANUELLAN,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants.

Annabella et Pierre-Etienne,

célébré à Paris, le 21 avril 1990.

BP 10375 PAEA,
Tahiti (Polynésie française).
158, avenue du Maine,
75014 Paris.

Décès

– Le président de l'université Paris-Sorbonne (Paris-IV),
Ses amis de l'Institut de philosophie
Et tous ses collègues,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Henri BIRAULT,
professeur
de philosophie contemporaine,

survenu le 16 avril 1990.

– Danièle et Michel Fichant,
Jean Sainati,
ont la douleur d'annoncer le décès de leur mère,

Mme Jeanne BORGEY,
veuve Ugo Sainati,

Les obsèques ont eu lieu au cimetière parisien de Pantin, le 23 avril 1990, dans l'intimité.

25-29, rue des Lilas,
75019 Paris.
4, rue Saint-Didier,
75016 Paris.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Roger BRIAN,
administrateur civil honoraire
au ministère des finances,

décédé accidentellement le 17 avril 1990.

De la part
De Mme Roger Brian,
De sa famille,
De l'abbaye bénédictine Sainte-Marie de Maumont.

Les obsèques ont été célébrées le 20 avril, en l'église Saint-Sulpice, sa paroisse.

59, rue Bonaparte,
75006 Paris.

– M. Paul Bourrieres,
son époux,
M. et Mme Michel Bourrieres,
M. et Mme Jean-Pierre Merle,
M. et Mme Michel Brosson,
M. et Mme Pierre Bourrieres,
Mlle Françoise Bourrieres,
M. et Mme Jean-Paul Bourrieres,
ses enfants,
Claire et Bertrand Desgrippes,
Catherine, Sophie et Patrice Bourrieres,
Aline Merle,
Sandrine et Eric Brosson,
Valérie, Laurence et Caroline Bourrieres,
Valentin Bourrieres et Tarik,
ses petits-enfants,
Julien et Marine Desgrippes,
ses arrière-petits-enfants,
M. et Mme Jean Lavedan,
ses frère et belle-sœur,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie BOURRIERES,
née Lavedan,

qui s'est endormie dans la paix du Seigneur, le 21 avril 1990, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, Paris-15e, le vendredi 27 avril, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de la Sède, à Tarbes (Hautes-Pyrénées), dans le caveau de famille, le samedi 28 avril, à 11 h 30.

8, rue Jean-Dandin,
75015 Paris.

– M. et Mme Robert Chambolle,
M. et Mme Alain Soulard,
M. et Mme François Narcy,
M. et Mme Pierre Juster,
Paule Crouïgneau,
Patrick Lombart,
Bertrand Crouïgneau,
ses enfants,
Ses vingt petits-enfants,
Et ses vingt-cinq arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Henry CROUÏGNEAU,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 23 avril 1990, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Priez pour lui !

Le service religieux sera célébré le mercredi 25 avril, à 16 heures, en l'église Saint-Dominique, 20, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14e, sa paroisse, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

38 *bis*, avenue René-Coty,
75014 Paris.

– Lyon. Evian.

Marielle Escoubès,
son épouse,
Frank Escoubès,
son fils,
François, Claire, Bruno, Martine et Anne Escoubès,
ses frères et sœurs,
Maryline Baggioni,
Thérèse Soulier,
Salomé de Unamuno,
ses belles-sœurs,
Bernard Rueff,
son beau-frère,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Bernard ESCOUBÈS,

survenu à Lyon, le 21 avril 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Aix-les-Bains. Lyon. Bangkok.

On nous prie d'annoncer le décès du

docteur
Jacques GRABER-DUVERNAY,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,

survenu le 21 avril 1990, dans sa quatre-vingt-huitième année.

De la part de
Ses enfants,
Bernard, Dominique Bonnefoy,
Jean-Luc, Pierre,
De leurs épouses et époux,
De ses petits-enfants,
Et arrière-petite-fille.

La messe de funérailles est célébrée le mardi 24 avril, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame d'Aix-les-Bains.

« Et voici, je suis avec vous jusqu'à la fin du monde. »
Matthieu, XXVIII, 20.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue de Liège,
73100 Aix-les-Bains.

– Les membres du Laboratoire d'analyse numérique d'Orsay (unité 760 du CNRS)
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Josette GUIU,
née Roux,

survenu le 19 avril 1990, dans sa quarante-cinquième année.

Mathématiques, université Paris-Sud,
91405 Orsay.

– Mme André Hadengue,
son épouse,

M. et Mme Bernard Hadengue,
M. et Mme Jean-Pierre Petroff,
Le docteur Patrick Hadengue et Mme Cardot,
ses enfants,
Mlle Florence Petroff,
M. et Mme Stéphane Petroff,
Elodie, Clémentine et Estelle Hadengue,
ses petits-enfants,

Mlle Marie-Hélène Hadengue,
M. Jean-Pierre Hadengue,

Le professeur et Mme de Fremont,
Me Jean-Louis Hadengue,
ses frères et sœurs,

ont la douleur de faire part du décès du

Professeur André HADENGUE,
professeur honoraire
à l'université René-Descartes,
membre
de l'Académie nationale de médecine,

survenu le 21 avril 1990, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée par son cousin, le Révérend-Père Jomier, le mercredi 25 avril, à 10 h 30, à Notre-Dame-de-la-Compassion, 2, boulevard Aurelle-de-Paladines, Paris-17e (porte des Ternes).

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

42, avenue Bugeaud,
75116 Paris.

– Mme Alexis Hocquenghem,
née Madeleine Deschênes,
Ses enfants
Et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alexis HOCQUENGHEM,
professeur honoraire
au Conservatoire national
des arts et métiers,

survenu à Nice, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le 17 avril 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. René Lasserre,
son époux,
Bertrand Lasserre
Et Eric Lerumeur,
ses enfants,
Mme Eliane Delaisement
et sa fille,
M. et Mme Maurice Roux
et leurs enfants,
Mme Norbert Barthelet
et ses enfants,
ses sœurs, beau-frère et belle-sœur,
M. le docteur et Mme Patrick Derome,
M. et Mme Claude Lasserre,
leurs enfants, Philippe, Isabelle, Christophe, Vincent,
Toute la famille,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Fernande LASSERRE,
née Barthelet,

survenu le 21 avril 1990.

Ils vous convient à la messe qui sera célébrée le mercredi 25 avril, à 16 heures précises, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 33, avenue Marceau, Paris-16e.

L'inhumation se fera au cimetière de Passy, dans le caveau de famille.

Les fleurs et les couronnes devront être exclusivement déposées en l'église Saint-Pierre de Chaillot.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

17, avenue Franklin-Roosevelt,
75008 Paris.

– Sa famille
nous prie d'annoncer le décès de,

Manoutcher TEYMOURTACHE,

décédé brusquement à Los Angeles en Californie.

Officier saint-cyrien, c'est en France où il avait reçu une éducation francophone, qu'il a vécu ses dernières années.

Il a choisi ce vendredi 13 avril 1990 pour faire ses adieux à ses nombreux amis.

Ceux qui l'ont connu et aimé pourront présenter leur sympathie, le dimanche 22 avril, à partir de 15 heures, à Mme Izin Teymourtache.

92, boulevard Murat,
75016 Paris.

CARNET DU MONDE

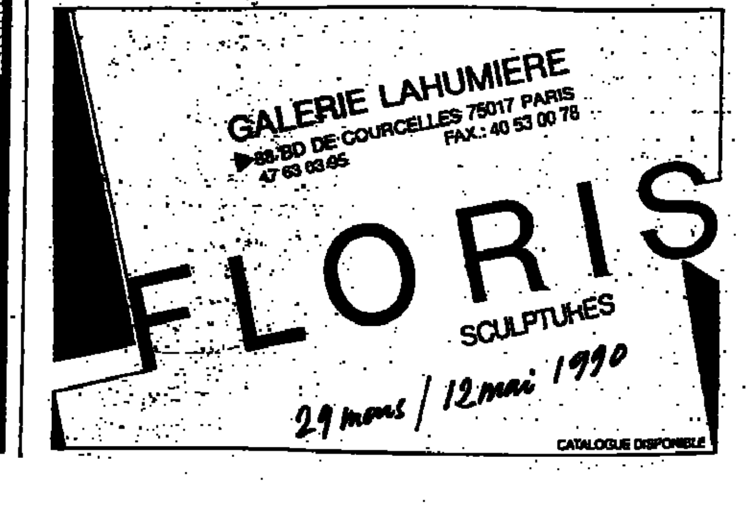
Renseignements : 42-47-86-03.

Les avis peuvent être insérés LE JOUR MÊME s'ils nous parviennent avant 9 h au siège du journal, 7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09. Télex MONPAR 650 572 F. Télécopieur : 45-23-06-81.

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 87 F
Abonnés et actionnaires . 77 F
Communications diverses . 90 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.



AGENDA

CARNET DU Monde

– M. Serge Lecman,
La famille Estorick,
M. et Mme Ray Perman,
Mme Rémi Pineau,
Mme Hélène Martini,
M. Pierre Descaves,
ont le regret de faire part du décès de

M. Romain de TIRTOFF,
dit Erté,

survenu le samedi 21 avril 1990, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église-cathédrale Saint-Alexandre-Nevski, 12, rue Daru, à Paris-8e, le jeudi 26 avril, à 14 heures.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière de Boulogne (Hauts-de-Seine), rue Thiers, ce même jour vers 16 heures.

40, rue Anna-Jacquin,
92100 Boulogne.

(*Le Monde* du 24 avril.)

Anniversaires

– *In memoriam.*

Le 23 avril est le troisième anniversaire de la mort de

Gérard BEZAULT.

Il aurait *quarante-huit* ans.

– *Au mois d'avril 1980*

Nicolas JEAGER
nous quittait.

Ceux qui l'ont connu, admiré et aimé, se souviennent.

– Que le souvenir de la personnalité de

Christian JOUSSEAUME

nous soit encore plus présent, ce 25 avril 1990, troisième anniversaire de son décès.

Messes anniversaire

– Il y a un an, le jour de l'Ascension, le Seigneur rappelait à Lui

François GUIDET,
président d'honneur
de la Mutuelle de l'industrie du pétrole.

Ses amis
se réuniront pour une messe du souvenir, le vendredi 4 mai 1990, à 17 h 30, en l'église de la Trinité, square de la Trinité, Paris-9e.

Communic. diverses

Proustien, balzacien ou stendhalien ?

Pour en savoir plus, merci de nous retourner votre carte de visite en précisant votre choix.

ETEX, 192, rue Legendre, 75017 Paris.

CAMPUS

Tout sur Sciences-Po

Une livraison de printemps de *l'Indépendant de la rue Saint-Guillaume* passe au crible l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris. Le numéro hors série de ce magazine, fabriqué chaque semaine par une équipe d'étudiants de Sciences-Po, contient une mine de renseignements sur l'Institut. On y trouve, sur papier glacé, toutes les bonnes raisons de rentrer à Sciences-Po, et toutes celles de ne pas y rester trop longtemps.

Un sondage réalisé auprès de la promotion 1989 montre que les étudiants d'année préparatoire (première année) ont dix-huit ans d'âge moyen et possèdent un bac scientifique pour 35,8 %, économique pour 35,5 %, et littéraire pour 28,3 %. Près de 27 % des candidats ont été admis sur titre grâce à leur mention « très bien » au bac, soit quatre-vingt-onze de plus que l'année précédente. La direction de l'IEP envisage, en 1990, de ne plus accorder de dispense systématique à ces candidats d'élite, dont le nombre idéal ne devrait pas dépasser cent soixante.

Le numéro spécial analyse, en outre, les « prépas » privées, *qui entraînent les candidats avant l'examen d'entrée*, l'augmentation prévue des droits d'accès à l'Institut et les conséquences de la réforme entrée en vigueur voilà deux ans. Il rappelle aussi, au détour des pages, que Sciences-Po n'est pas vraiment un lieu de villégiature, mais une école où l'on travaille dur dans une atmosphère de grand sérieux.

R. R.

★ *L'Indépendant de la rue Saint-Guillaume*, 27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.

Sécurité des systèmes d'information

Le CERAM, établissement d'enseignement de la chambre de commerce et d'industrie Nice-Côte d'Azur, ouvre à Sophia-Antipolis, à la rentrée d'octobre 1990, un mastère consacré à la sécurité des systèmes d'information.

★ Centre d'enseignement et de recherche appliquée au management (CERAM), Sophia-Antipolis BP 120 06561 Valbonne Cedex France. Tél. : 93-95-45-45.

Festival choral

L'Association régionale des œuvres périscolaires culturelles éducatives des académies (AROCEA) organise un Festival choral à la salle Pleyel, à Paris. Trois concerts sont prévus le dimanche 20 mai à 15 heures, le mardi 22 mai et le mercredi 30 mai à 20 h 30. La Grande Chorale mixte participera aux concerts du dimanche 20 mai et du mardi 22 mai.

★ Lycée Montaigne, 17, rue Auguste-Comte, 75006 Paris. Tél. : 43-29-86-46.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5246

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III									
IV				■					
V						■			
VI							■		
VII					■				
VIII				■					
IX			■		■		■		
X		■						■	
XI					■				

Horizontalement

I. Faire cesser le jeu. – II. Saisir tout en secouant. – III. Des gens qui ont une certaine « classe ». – IV. D'un auxiliaire. Le signe qu'on attend pour monter. – V. En Italie. Après une citation. – VI. Ne peut plus se voir en peinture. Plaine chez des voisins. – VII. Mal reçue. *A tout son temps devant lui.* – VIII. Lentilles. Peut être traitée de grande perche. – IX. Règles. Siège d'un vieux collège. – X. Couvre... feu. – XI. Comme un conduit qui permet de passer. Déesse.

Verticalement

1. Sont vraiment « pompiers ». – 2. Peuvent ôter un peu du charme. – 3. Enlevés adroitement. Pas annoncé. – 4. Pas de très bon goût. Promesse de grains. Mot qui prouve qu'on n'a pas bien emballé. – 5. Où l'on a enlevé quelque chose. – 6. Qui a pris un teint de fleur. Tout à fait interdit. – 7. Façons d'agir. Participe. Préposition. – 8. Peut faire venir le rouge au front. – 9. Font tomber des grains.

Solution du problème n° 5245

Horizontalement

I. Sauveur. – II. On. Ecrins. – III. Utérus. Os. – IV. Fers. Site. – V. Fée. Sen. – VI. Satie. VII. Iles. Es. – VIII. Uppercut. – IX. Rien. Eh ! – X. Elégie. – XI. Odes. Auge.

Verticalement

1. Souffleur. – 2. Antée. Pied. – 3. Erésipèle. – 4. Vers. Alênes. – 5. Ecu. Oter. – 6. URSS. Ischia. – 7. Ri. Ise. Eu. – 8. Note. Eté. – 9. Assénés. Hie.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 24 avril

TF1

20.40 Cinéma : On ne meurt que deux fois. ■
Film français de Jacques Deray (1985). Avec Michel Serrault, Charlotte Rampling, Elisabeth Depardieu.
22.30 Magazine : Ciel, mon mardi !
0.20 Journal, Météo et Bourse.
0.40 Série : Intrigues.
1.05 TF 1 nuit.

A2

20.40 ► Les dossiers de l'écran : L'amour en France.
Les meilleurs moments de la série de Daniel Karlin et Tony Lainé.

21.25 Débat : A propos de L'amour en France.
Avec Daniel Karlin et Tony Lainé, Marie-Antoinette Vigier, secrétaire générale de l'association ANTEA, Maurice Lecoq, secrétaire général de l'association MTT (Média télévision et téléspectateurs), Alain Rémond, Gérard Marin, journalistes.
22.20 Magazine : Carnets de route.
La route du rock. Présenté par Christine Ockrent.
23.15 Informations : 24 heures sur la 2.
23.30 Météo.
23.35 Magazine : Du côté de chez Fred.
Les Romanov (1re partie).

FR3

20.05 Jeux : La classe.
20.35 Magazine : La marche du siècle.
Présenté par Jean-Marie Cavada. Thème : Faut-il avoir peur de l'Allemagne ? Invités : Valéry Giscard d'Estaing, Helmut Schmidt.
22.15 Journal et Météo.
22.50 Télévision régionale.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Le grand bleu. ■■
Film français de Luc Besson (1987-1988). Avec Jean-Marc Barr, Rosanna Arquette, Jean Reno (version courte).
22.40 Flash d'informations.
22.50 Cinéma : Les yeux noirs. ■■
Film italo-soviétique de Nikita Mikhalkov (1986). Avec Marcello Mastroianni, Silvana Mangano, Marthe Keller (v.o.).
0.45 Cinéma : La femme de mon pote. ■
Film français de Bertrand Blier (1983). Avec Isabelle Huppert, Thierry Lhermitte, Farid Chopel.
2.20 Magazine : Rapido.
D'Antoine de Caunes.

LA 5

20.40 Cinéma : Bruce contre-attaque. ■
Film français d'André Koob (1981). Avec Dick Randall, Harold Sakata, Fabienne Beze.
22.10 Téléfilm : Girls commando.
De David A. Prior, avec Lynda Aldo, William Zipp.
Dix anciennes détenues au service du FBI.
23.40 Magazine : Réussites.
0.00 Journal de minuit.

M6

20.35 Téléfilm : Sur les ailes du tigre.
De Rolf de Heer, avec Gordon Poole, Caz Nederman.
Un petit garçon passionné d'aviation.
22.00 Magazine : Ciné 6.
22.30 Cinéma : Aujourd'hui ma peau, demain la tienne.
Film italien de Enzo G. Castellari (1969). Avec Antonio Sabato, John Saxon, Frank Wolf.
0.00 Six minutes d'informations.

La Sept

20.10 Film d'animation : Rochers.
De Leif Marcussen.
20.20 Documentaire : Les vacances du cinéaste. De Johan Van der Keuken.
21.00 Documentaire : *L'œil au-dessus du puits.* De Johan Van der Keuken.
22.30 Magazine : Imagine.
23.00 Documentaire : Histoire parallèle.
23.45 Jazz soundies collection.
23.50 Documentaire : Kaltex en Chine (7).
De Willy Pierre, Simon Pradinas et Soizic Arsal.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Dossier : ces maladies transmises par l'animal.
21.30 Où en sont les MJC ? (rediff.).
22.40 Nuits magnétiques.
Les amateurs.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Bessie Smith.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de l'auditorium) : Ballade pour piano n° 1 en sol mineur op. 23, de Chopin ; Gaspard de la nuit, de Ravel ; Sonate, de Dutilleux ; Prélude pour piano en ré bémol majeur op. 11 n° 15, de Scriabine ; Etudes d'après Paganini pour piano : n° 4 en mi majeur, n° 3 en si majeur, de Liszt, par Brian Ganz, piano.
22.30 La galaxie des traditions.
23.07 Club d'archives.
Les grandes heures de l'Orchestre national (2).

Mercredi 25 avril

TF1

13.35 Série : Police 2000.
14.30 Club Dorothée.
16.05 Le top jeune. Présenté par Jacky.
16.10 Club Dorothée (suite).
17.05 Série : 21 Jump Street.
17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.45 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Tirage du Tac-O-Tac.
19.55 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo, Tapis vert et Loto.
20.45 Variétés : Sacrée soirée.
Avec Florent Pagny, Daniel Gélin, Carole Bouquet, Manu Gélin, Joan Baez, France, Sidney Youngblood, Jason Donovan, le Gambadou.
22.35 Magazine : En quête de vérité.
Des faits divers en vedette.
23.40 Journal, Météo et Bourse.
0.00 Série : Mésaventure.
0.50 Série : Intrigues.

A2

14.30 Eric et Noëlla (suite).
Alf ; Jeu de rôles ; Les tortues ; Clip fond bleu ; Ma fiancée est un fantôme.
16.00 Jeu : En avant Astérix !
17.00 Jeu : Des chiffres et des lettres juniors.
D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
17.25 Magazine : Giga.
Les années collège ; Reportage ; Série : Les deux font la loi.
18.30 Série : Drôles de dames.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
Présenté par Patrice Laffont.
19.52 Divertissement : Heu-reux !
20.00 Journal et Météo.
20.45 Série : Les héroïnes de Colette.
La seconde, de Christopher Frank, avec Anny Duperey, Jean Rochefort.
Une femme apprend que son mari la trompe avec sa meilleure amie...
22.20 Magazine : My télé is rich.
De Bernard Rapp et Marie-France Kosmowski.
23.15 *Informations : 24 heures sur la 2.*
23.30 Météo.
23.35 Magazine : Du côté de chez Fred.
Les Romanov (2e partie).

FR 3

13.00 Sport : Tennis.
Open de Monte-Carlo : huitièmes de finale du simple, en direct.
15.00 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.05 Sport : Tennis (suite).
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Spectacle : Albert.
Michel Boujenah au Splendid.
22.00 Journal et Météo.
22.35 Magazine : Mille Bravo.
Présenté par Christine Bravo. – Avec Touré Kunda, Cabu, Jean-Jacques Milteau, *harmoniciste*, Zaniboni, Font et Val ; Musicora, festival de musique classique, Les Garçons bouchers, Boy Ge Mendes, Mal Waldron et Marion Brown.
23.30 Musique : Carnet de notes.
Carnaval op. 9, de Schumann, par Brigitte Engerer.

CANAL +

15.05 Documentaire : Les allumés...
Les dauphins devenus stars.
15.35 Téléfilm : Le protocole du silence.
Espionnage dans la Royal Navy.
17.25 Cabou cadin.
Croc-note show ; Le comte Mordicus ; Super Mario Bros et princesse Zelda.

En clair jusqu'à 21.00

18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
Présentés par Philippe Dana.
18.30 Top 50.
Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Cinéma dans les salles.
21.00 Les guerriers de l'enfer. ■■
Film américain de Karel Reisz (1978).
22.45 Flash d'informations.
22.50 Cinéma : Mes meilleurs copains. ■■
Film français de Jean-Marie Poiré (1988). Avec *Gérard* Lanvin, Christian Clavier, Jean-Pierre Bacri.

LA 5

13.35 Série : L'homme qui valait 3 milliards.
14.30 Série : Le renard.
15.35 Série : Bergerac.
16.40 Dessins animés.
17.35 Magazine : En route pour l'aventure.
18.00 Dessins animés.
Olive et Tom, champions de foot ; L'académie des Ninjas.
18.50 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters.
De Patrick de Carolis.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 ► Histoires vraies (1re partie).
22.15 Débat : Simon Wiesenthal.
Animé par Gilles Schneider.
23.30 Magazine : Nomades.
0.00 Journal de minuit.

M 6

14.45 Téléfilm : Les chevaux sauvages.
Dans le Wyoming.
16.15 Jeu : Match music.
17.15 Informations : M 6 info.
17.25 Série : L'homme de fer.
18.15 Série : L'ami des bêtes.
18.55 Série : Cathy et Aline.
19.25 Série : La fête à la maison.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : Frères de sang.
22.10 Série : Le Saint.
23.00 Documentaire : Le glaive et la balance.
De Charles Villeneuve.
La justice des vainqueurs : *le procès Pétain.*
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Informations : Dazibao.
0.10 Variétés : Fréquenstar.
2.00 Rediffusions.

La Sept

14.30 Cours d'italien.
15.00 Documentaire : Route One-USA (2).
17.00 Documentaire : Le tango stupéfiant.
D'Ann Foreman.
18.00 Cinéma : Le genou de Claire. ■■
Film français d'Eric Rohmer (1970). Avec Jean-Claude Brialy, Aurora Cornu, Béatrice Romand.
19.45 Documentaire : La ville-Louvre.
De Nicolas Philibert.
21.00 Téléfilm : La mort de King-Kong.
22.00 Court *métrage : L'éternelle idole.*
De Gilles Bourdos.
22.30 Documentaire : L'âge d'or du cinéma (4). De John Edwards.
23.00 Documentaire : Au seuil de la banquise.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. La poésie palestinienne contemporaine.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques.
Les amateurs.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Bessie Smith.

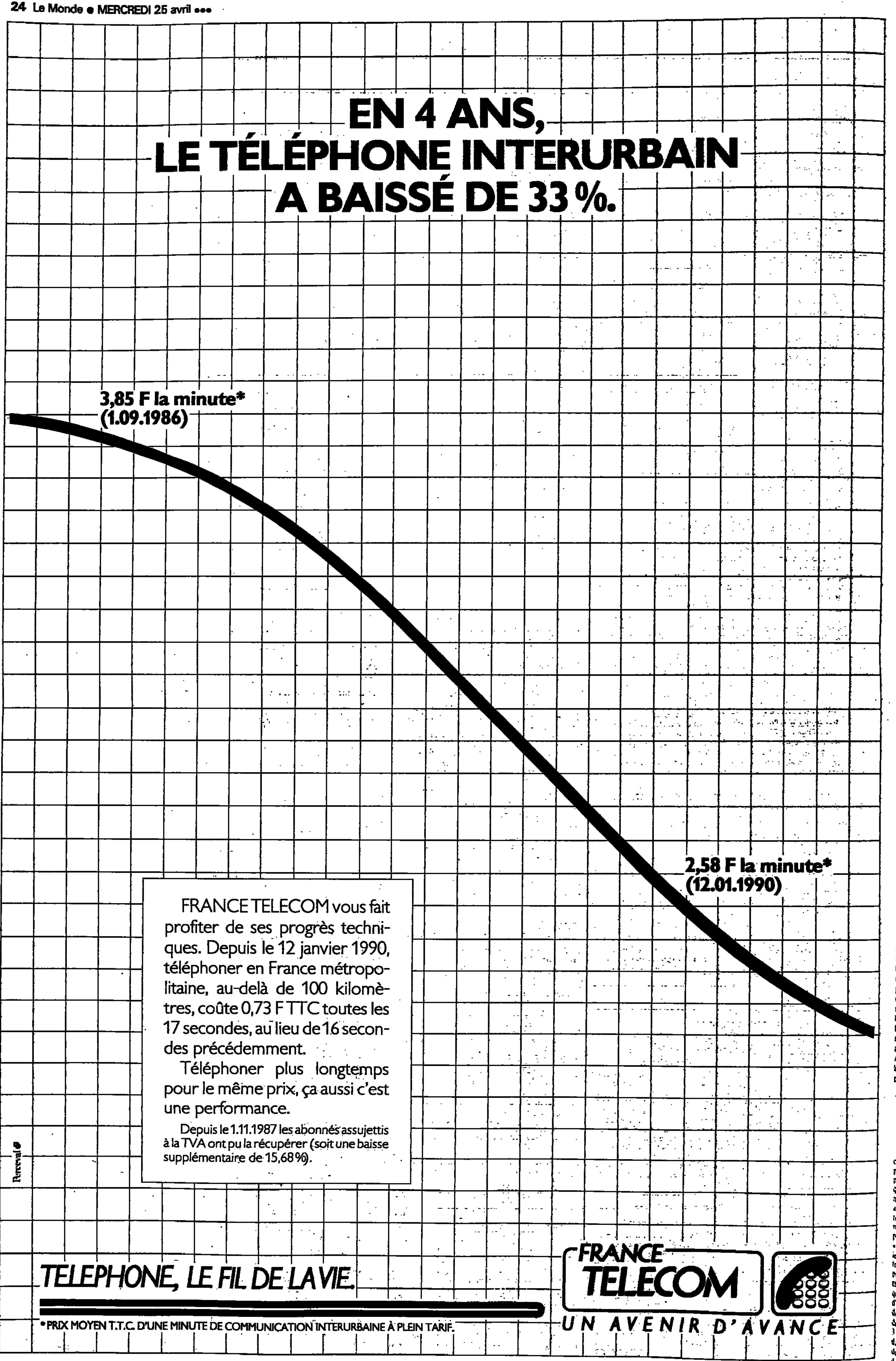
FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 21 avril, salle Pleyel) : Six pièces pour orchestre op. 6, de Webern ; Concerto pour violoncelle et orchestre en la mineur op. 129, de Schumann ; Petrouchka, de Stravinski.
22.20 Concert du GRM.
La lyre du désert, de Macias ; Jazz night in yellow, de Zbar.
23.07 Jazz club. En direct du New-Morning à Paris.

Audience TV du 23 avril 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point =202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	46,0	Bande ann. 17,4	Pub 4,9	Act. région 18,6	Nulle part 1,9	Reporters 3,5	Cathy et Aline 2,5
19 h 45	53,9	Roue fortune 23,0	Dessinez 10,3	19-20 info 9,8	Nulle part 4,4	Journal 2,9	Fête maison 4,0
20 h 16	66,5	Journal 25,4	Journal 15,6	La classe 13,6	Nulle part 2,8	Journal 4,6	Cosby Show 5,4
20 h 55	72,8	Ténor 21,7	Lundi soleil... 16,4	Espion... 18,5	le Policeman 5,2	Justice femme 6,4	les Collines 7,5
22 h 08	64,7	Ténor 17,6	Amour France 8,3	Espion... 20,1	le Policeman 5,4	Justice femme 7,4	les collines 7,6
22 h 44	33,2	Pub 7,8	Amour France 12,4	Tennis 4,2	Lundi sport 2,7	Vendredi... 3,6	Prise d'otage 2,8



EN 4 ANS,
LE TÉLÉPHONE INTERURBAIN
A BAISSÉ DE 33 %.
3,85 F la minute*
(1.09.1986)
2,58 F la minute*
(12.01.1990)
FRANCE TELECOM vous fait profiter de ses progrès techniques. Depuis le 12 janvier 1990, téléphoner en France métropolitaine, au-delà de 100 kilomètres, coûte 0,73 F TTC toutes les 17 secondes, au lieu de 16 secondes précédemment.
Téléphoner plus longtemps pour le même prix, ça aussi c'est une performance.
Depuis le 1.11.1987 les abonnés assujettis à la TVA ont pu la récupérer (soit une baisse supplémentaire de 15,68 %).
TELEPHONE, LE FIL DE LA VIE.
*PRIX MOYEN T.T.C. D'UNE MINUTE DE COMMUNICATION INTERURBAINE À PLEIN TARIF.
FRANCE TELECOM
UN AVENIR D'AVANCE

Le Monde

ÉCONOMIE

La réalisation de l'union monétaire allemande

Le chômage en mark fort

Une fois de plus, le chancelier Kohl vient de réussir son effet d'annonce. Un mark égale un mark, c'est simple et beau comme une pensée de Mao Zedong. L'opinion publique pourra, à l'Est, contester le plafond de 4000 marks fixé pour la conversion la plus favorable de l'épargne, et à l'Ouest s'inquiéter du coût final de l'opération. Mais on ne pourra plus accuser le chancelier d'avoir trompé l'électeur de RDA par de vaines promesses. Reste à savoir ce que contient le paquet-cadeau. Le salaire moyen en Allemagne de l'Est est d'environ 1 200 marks, contre 2 800 marks en RFA. Même si les entreprises de l'Est accordent des augmentations dans les semaines qui viennent, les salariés ne seront pas transformés en nababs, d'autant que les produits de consommation courante et les services cesseront d'être subventionnés, comme l'exige la réforme des prix en RDA.

Mais surtout, jusqu'à présent les citoyens de RDA pouvaient compter sur un salaire à la fin du mois, même s'ils travaillaient peu ou mal. Cette période est révolue. L'ouverture du marché est-allemand aux produits de l'Ouest va sonner le glas d'une quantité d'entreprises de RDA dont ni la production, ni les coûts ne peuvent tenir la comparaison. Il faudra, pour les meilleures, investir lourdement en matériel et en formation tout en dégraissant le personnel en surnombre, et pour les moins bonnes, fermer leurs portes. Un expert de McKinsey cité par le *Financial Times* voit, à dix ans, le tiers des quelque 140 combinats est-allemands devenus compétitifs grâce aux apports occidentaux (si ces derniers se concrétisent), une cinquantaine ayant survécu au prix d'une sévère restructuration, et vingt à trente rayés de la carte. Chacune de ces unités représente des dizaines de milliers d'emplois... La vérité, c'est que personne n'est capable d'évaluer la productivité des firmes est-allemandes, ni leur capacité de réaction. On sait en revanche qu'elles sont endettées à hauteur de quelque 260 milliards de marks (442 milliards de francs au taux de change de 1 DM égale 2 marks-est).

L'une des conséquences du « cadeau » risque d'être une *tabula rasa* de l'industrie est-allemande, à côté de laquelle la restructuration de l'industrie lorraine passera rétrospectivement pour une promenade de santé. Le chancelier allemand, tout sourire, a choisi l'assainissement *(Sanierung)*. Les risques d'inflation, dans ce scénario, ne sont pas si grands : au lieu de consommer, les Allemands de l'Est compléteront leurs allocations chômage en puisant dans leur épargne.

S. GH.

Les Douze se félicitent mais restent prudents

LUXEMBOURG
Communautés européennes de notre correspondant

M. Théo Waigel, le ministre ouest-allemand des finances, a exposé à ses collègues de la CEE, réunis lundi à Luxembourg, les grandes lignes du projet d'union économique et monétaire inter-allemand.

Ceux-ci ont fait part de leur confiance dans le succès de l'opération. *« L'Allemagne a la capacité de maîtriser l'évolution de sa monnaie. Quand on examine les aspects positifs et négatifs de ce dossier, on constate que les excédents allemands, souvent présentés comme un frein à l'union économique et monétaire européenne, vont trouver ici matière à s'utiliser et permettre à l'Allemagne de franchir un pas important. Il restera ensuite à réaliser l'unité politique »*, a déclaré M. Pierre Bérégovoy.

Au-delà de ces réactions de circonstance, on ressentait chez les participants le souci de rester très prudents à l'égard des conséquences d'un processus passablement laborieux.

Le plan d'échange monétaire présenté par M. Waigel n'est-il pas, en effet, sensiblement différent de celui préconisé par la Bundesbank et que le même M. Waigel avait défendu devant ses collègues de la CEE le 31 mars, à Ashford Castle, en Irlande ?

M. Hening Chistophersen, le vice-président de la commission européenne, chargé des affaires monétaires, a estimé qu'il était trop tôt, alors qu'on ignore quelles politiques d'accompagnement seront mises en œuvre pour évaluer les effets inflationnistes du projet de Bonn.

Il a manifesté cependant quelque scepticisme à l'égard de l'idée exprimée par M. Waigel que les ressortissants est-allemands, lorsqu'ils se verront ainsi dotés, par la grâce du programme d'échange monétaire, d'un pouvoir d'achat nouveau auront tendance à épargner plutôt qu'à consommer.

M. Bérégovoy, fidèle à ses préoccupations, a remarqué quant à lui que, plus que jamais, les taux d'intérêt dans la CEE devraient pouvoir évoluer de façon autonome en fonction de la situation économique que dans chacun des Etats membres. Autrement dit : une hausse des taux en Allemagne (hausse que l'effort en faveur de l'Allemagne de l'Est ne rendra pas nécessaire, a cependant souligné M. Waigel) ne devrait pas être plus ou moins automatiquement suivie d'un relèvement des taux français.

Le rôle de la Commission

Le conseil européen qui se tiendra le samedi 28 avril à Dublin devra préciser selon quelle procédure les institutions de la Communauté seront informées et surtout consultées d'ici à l'unification des deux Allemagnes.

M. Christophersen a notamment distingué la phase actuelle durant laquelle il revient aux deux gouvernements allemands d'adopter le traité d'Etat décrivant les modalités de leur union économique et monétaire et l'étape suivante, celle de la réunification proprement dite, où il sera nécessaire de définir les conditions d'application de la réglementation communautaire sur le territoire est-allemand.

Durant la première phase, la Commission européenne exercerait *une mission de surveillance sur les* conséquences macro-économiques des décisions envisagées. Cependant, elle a été invitée par M. Waigel à négocier la mise en place d'une union douanière avec la RDA.

Au cours de la seconde phase, la Commission devra être beaucoup plus intimement associée aux pourparlers, a observé M. Christophersen, ajoutant que le gouvernement de Bonn n'y faisait aucune objection.

PHILIPPE LEMAITRE

Le texte du communiqué commun

Voici le texte du communiqué commun du gouvernement de RFA et de la coalition de RDA diffusé le 23 avril :

1) Les salaires et traitements seront échangés par principe à un taux de 1/1 sur la base du *niveau actuel (sans versements* compensatoires pour la résorption des subventions et pour la mise en œuvre de la réforme des prix en RDA). A ce propos, le gouvernement fédéral et la coalition sont unanimes à reconnaître *que la future politique salariale* revêt une grande signification pour la compétitivité des entreprises en RDA ;

2) Le système des retraites de la RDA va devoir être adapté au système des retraites en vigueur en République fédérale d'Allemagne, ce qui signifie : 70 % du revenu net du travail moyen pour 45 années d'assurance. Une telle réglementation signifie que la majorité des retraites calculées en deutschemarks sera supérieure à celles calculées en marks de la RDA. Dans la mesure où, dans certains cas d'espèce, le produit en serait une somme en deutschemarks inférieure à celle du montant actuel en marks de la RDA, il sera garanti que le montant actuel de la retraite soit versé en deutschemarks ;

3) Les réserves monétaires et de crédit des Allemands vivant en RDA seront échangées par principes au taux de 2/1. Il sera cependant possible d'échanger, par personne, une somme jusqu'à concurrence de 4 000 marks de la RDA au taux de 1/1(somme des espèces et comptes d'épargne). Pour le change allant au-delà de cette somme à raison de 2/1, il conviendra d'exclure toute possibilité d'abus ;

4) Des dispositions appropriées seront convenues pour les ressortissants ne vivant pas en RDA. Ces dispositions devront notamment tenir compte du taux de change de 3/1 en vigueur depuis le 1er janvier 1990.

La concession de M. Kohl sur le mark stimulera la modernisation en RDA

Suite de la première page

L'écho des propositions du chancelier Kohl a été très favorable à Berlin-Est où le gouvernement, dans un communiqué, constate qu'elles constituent *« une proposition de négociation intéressante, qui va dans la direction des conceptions de l'union économique, monétaire et sociale définie par Lothar de Maizière dans sa déclaration gouvernementale»*.

Le «taux du chancelier»

Il reste bien sûr, quelques points qui ne satisfont pas totalement le gouvernement de Berlin-Est, notamment le plafond fixé pour la conversion des comptes d'épargne, mais cela fait partie du jeu: il faut bien que la solution finalement adoptée porte la marque de l'intervention de Berlin-Est dans les négociations. On peut imaginer que l'on élèvera quelque peu ce plafond de 4000 marks par personne qui déçoit les épargnants est-allemands dont les livrets sont pour la plupart bien garnis.

En se prononçant, dès son retour des vacances pascales, pour le *«un pour un»*, le chancelier Kohl a mis un terme à une polémique qui s'était développée en RFA à la suite de la divulgation d'un document de travail de la Bundesbank qui préconisait un taux de base de *«deux pour un»*. Ce débat avait suscité des inquiétudes en RDA, se traduisant par des manifestations de rues et une campagne violente du PDS, l'héritier du Parti communiste chassé du pouvoir. *«C'est le taux du chancelier»*, constate le quotidien des milieux d'affaires *Frankfürter Allgemeine Zeitung*, reprenant ainsi la ligne définie par Karl Otto Pöhl, le président de la Bundesbank, qui *«respecte»* la décision du chancelier dans sa dimension politique, tout en ayant fait valoir ses réticences de gardien de la *stabilité monétaire* allemande.

C'est la logique politique qui a en effet conduit le chancelier à prendre sa décision. Il est bien conscient que le vote massif du 18 mars en RDA en faveur des chrétiens-démocrates était essentiellement fondé sur l'espoir des électeurs d'avoir rapidement accès au deutschemark, et dans une quantité qui ne fasse pas apparaître deux catégories d'Allemands. Contrairement à ce qui est généralement affirmé, M. Helmut Kohl n'avait pas promis, au cours de sa tournée triomphale en RDA la conversion des salaires et des retraites à parité, mais seulement le *«un pour un»* pour les petits épargnants. Mais dans l'esprit de l'électeur est-allemand, la chose était claire, et le chancelier en a tiré les conséquences. Un *«retour de bâton»* de l'électorat est-allemand lors du scrutin municipal du 6 mai menaçerait la position politique du chancelier qui compte bien tirer un maximum de profit, en RFA, de ses succès est-allemands...

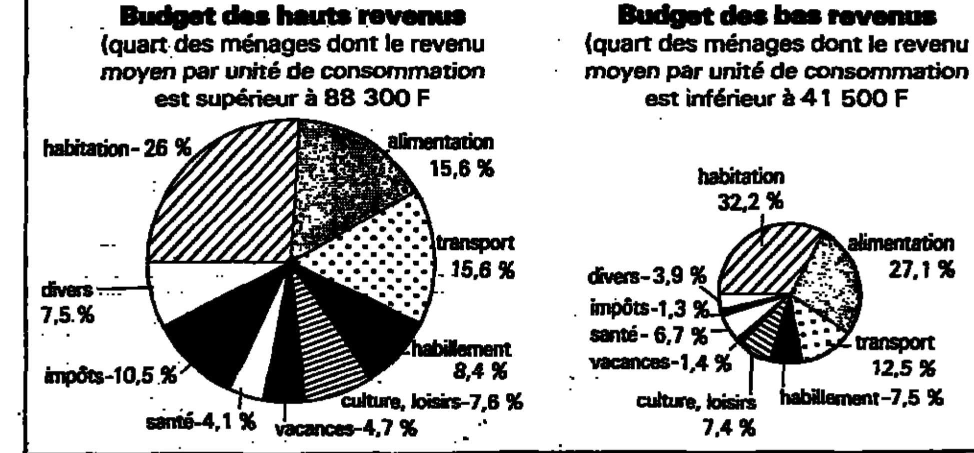
Le SPD embarrassé

Cela est d'autant plus important que se déroulent le 13 Mai deux élections régionales en République fédérale: en Rhénanie Westphalie et en Basse-Saxe. Si la CDU du chancelier n'espère pas détrôner le social-démocrate Johannes Rau, elle espère bien qu'en Basse-Saxe, le ministre président sortant, M. Ernst Albrecht, va résister aux assauts de son challenger SPD Gerhard Schröder, ce qui serait de bon augure pour les élections au Bundestag du 2 décembre. La décision du chancelier ne fait pas l'affaire de son concurrent déclaré, le social-démocrate Oskar Lafontaine. Ce dernier avait en effet fondé sa critique du chancelier sur *«la tromperie électorale»* dont Helmut Kohl se serait rendu coupable vis-à-vis des citoyens est-allemands. Aujourd'hui, il constate que l'attitude du chancelier a été déterminée par *«la lutte populaire en RDA et en RFA»*. Un bémol est également placé par le président du Parti libéral (FDP), M. Otto Lambsdorff qui s'écrie *«combien tout cela va-t-il coûter?»* et qui doute que la RFA puisse financer le cadeau aux citoyens est-allemands sans que le contribuable ouest-allemand ne passe à la caisse...

La date de cette union monétaire n'est pas encore fixée. Elle dépendra de la rapidité des négociations avec Berlin-Est, mais elle sera en tout état de cause réalisée avant le *2 juillet. Le chancelier l'a promis* lors d'un meeting à Wolfsburg, en Basse-Saxe, et on peut supposer qu'elle pourrait intervenir plus rapidement, pour couper court aux mouvements spéculatifs susceptibles de se développer.

LUC ROSENZWEIG

Habitation et alimentation absorbent 60 % des revenus des familles les plus pauvres



Comme toujours, il vaut mieux être riche et bien portant que pauvre et malade. C'est ce que confirme l'étude de l'INSEE tirée des trois dernières enquêtes « Budget des familles » de 1979,1985 et 1989. En dix ans, le quart des ménages les plus aisés ont pu augmenter leurs dépenses de 20 % (en francs constants), tandis que celles des ménages les plus modestes stagnaient, les premiers consommant en moyenne 3,1 fois plus par unité de consommation que les seconds.

Globalement, l'alimentation ne représente plus que 16,8 % du budget. *Mais il s'agit là* d'une moyenne générale : les plus riches ne consacrent que 15,6 % à leur alimentation, tandis que les plus pauvres dépensent pour se nourrir 27,1 % de leurs ressources. L'habitation (26 % du budget des plus aisés, 32,2 % de celui des plus pauvres) a pris le pas sur l'alimentation.

Les ménages ayant le moins de revenus sont composés essentiellement de personnes âgées (63,6 % de plus de cinquante-cinq ans), et de jeunes (20,1 % de moins de trente-cinq ans). Et il s'agit souvent de personnes seules et inactives (chômage ou retraite) ou de familles nombreuses. Elles disposent de moins de 41 500 francs *par unité de consommation*, contre 88 300 francs pour le quart des ménages du haut de l'échelle. Dans ces familles modestes, les retraités s'accommodent mieux de leur situation (près de 60 % estiment que « c'est juste, mais il faut faire attention » et près de 15 % que « ça va »).

***Chez les chômeurs*, 5,4 % estiment que *« ça va »*, près de 23 % que *« c'est juste, mais il faut faire attention »*, et près de 60 % qu'on *« y arrive difficilement »*.**

Près du quart des ménages les plus pauvres *« ont connu au cours des douze mois précédant l'enquête des difficultés financières qui ont retardé le paiement du loyer ou des factures de gaz, d'électricité ou d'eau »*.

La direction de Framatome assure avoir une alternative

La direction de Framatome continue de se battre contre la prise de contrôle de leur entreprise par la CGE et contre le compromis que les pouvoirs publics tentent de mettre sur pied : six cadres ont affirmé, lundi lors d'une conférence de presse, qu'ils allaient soumettre dans les prochains jours aux pouvoirs publics une solution *« alternative »* pour recomposer leur capital. Selon eux, deux industriels privés seraient d'accord pour prendre une participation comprise entre 25 et 35 % dans Framatome, qui s'ajouterait à celle, plus faible, d'un troisième industriel. La part des actionnaires publics monterait de 45 à 50 % et celle des salariés de 3 à 5 ou 6 %. Le nom des candidats n'a pas été révélé mais ceux de Bouygues, Schneider et du Crédit lyonnais circulent, sans que les intéressés commentent.

□ **RECTIFICATIF.** – Contrairement à ce que nous avions indiqué dans *le Monde* du 23 mars, dans un article titré « Une filiale d'United Brands s'implante aux Antilles françaises », la société américaine Chiquita Brands n'a pas porté sa participation dans la Compagnie des Bananes de 47 % à 100 %. La Compagnie des Bananes nous demande de préciser que Chiquita Brands, qui n'avait jusqu'alors aucun intérêt dans son capital, *« a pris, aux termes d'une cession intervenue le 1er mars, une participation à hauteur de 48 % dans la Compagnie des Bananes, laquelle reste sous le contrôle des actionnaires européens d'origine »*. En outre, ce n'est pas la Chiquita Brands qui a acheté une importante exploitation bananière à la Martinique *« puisque cet achat a été traité conjointement par la Compagnie des Bananes et la société Dunand qui sont deux sociétés sœurs »*.

Enfin, la Compagnie des Bananes nous indique qu' *« il est inexact de prétendre que Chiquita Brands aurait proposé d'assurer le transport des bananes des Antilles, la Compagnie ayant simplement indiqué aux planteurs des deux îles qu'elle pourrait les aider à vendre les éventuels excédents sur des marchés autres que la France et que, pour ce faire, il serait envisageable de charger les bananes pour ces destinations sur des navires appartenant à Chiquita Brands »*.

BNP : L'AVENIR EN MAIN

1989 : UNE INTENSE ACTIVITE, UNE PROGRESSION SENSIBLE DES RESULTATS.

Dans une année extraordinairement riche en événements, dans un contexte international de croissance économique et de volatilité des marchés financiers, la BNP a réaffirmé ses ambitions : renforcer sa position de banque universelle leader en France ; être, dans son métier, l'un des acteurs majeurs en Europe et dans le monde.

En France comme à l'étranger, la BNP a augmenté ses parts de marché, développé ses réseaux, enrichi sa gamme de produits et de services, modernisé ses outils d'exploitation, renforcé ses structures financières.

Professionnalisme, qualité, innovation sont les valeurs clé de notre projet d'entreprise au service de nos différentes clientèles. La BNP a son avenir bien en main.

■ UNE BANQUE UNIVERSELLE LEADER EN FRANCE

1989 a été pour la BNP **une année d'activité intense** : croissance forte des dépôts, des crédits et de l'épargne gérée, développement soutenu des activités financières.

La banque a ainsi gagné des parts de marché, notamment dans les crédits aux particuliers et dans les crédits d'investissement aux PME. Fin 1989, les actifs gérés par la BNP (dépôts, Sicav, assurance-vie) s'élevaient à 480 milliards de F, en augmentation de 12,8 %.

Le rapprochement avec l'UAP lui permet d'élargir sa gamme de services et de diversifier ses modes de distribution : d'ores et déjà des guichets "assurance" sont installés dans certaines agences.

La BNP a développé son réseau : la Banque de Bretagne avec ses 78 agences et sa filiale, la Banque de la Cité, sont entrées dans le Groupe.

Parallèlement, la banque a poursuivi **la modernisation accélérée de ses outils d'exploitation**. Dans ses agences rénovées, plus fonctionnelles, 15.000 terminaux multifonctions sont aujourd'hui installés et permettent une saisie directe des opérations de la clientèle. Plus de 1.000 guichets automatiques BNP sont désormais à la disposition du public.

Dans les marchés financiers, la BNP a confirmé sa position de leader pour les augmentations de capital (52 opérations), les introductions en bourse (9 introductions au second marché), les billets de trésorerie et les certificats de dépôts.

■ UN ACTEUR MAJEUR DANS LE MONDE

Pour son développement international, la BNP a choisi d'asseoir sa croissance sur une politique d'alliances, d'acquisitions et de développement interne.

En Europe, les rapprochements avec la DRESDNER BANK en Allemagne, le CREDITO ROMAGNOLO en Italie, le BBV en Espagne, consolident la position européenne de la BNP. La seule BNP España a ouvert 15 nouvelles agences en 1989 dans la péninsule ibérique.

La banque revient dans des pays auxquels elle était historiquement liée : Algérie, Vietnam, Madagascar. Elle a renforcé son implantation en Indonésie, en Turquie, a créé une filiale en Uruguay. La création d'une société de leasing en URSS, d'une société financière en Hongrie marquent la première étape d'une présence active en Europe Orientale.

Dans le cadre du Marché unique européen, la BNP a lancé la première gamme complète de Sicav européennes, domiciliées au Luxembourg.

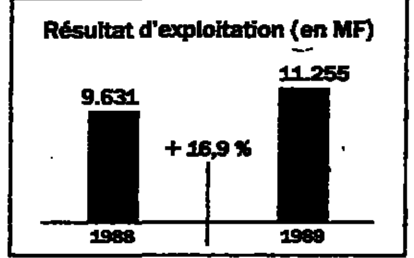
Trois chiffres illustrent la progression des résultats de la BNP :

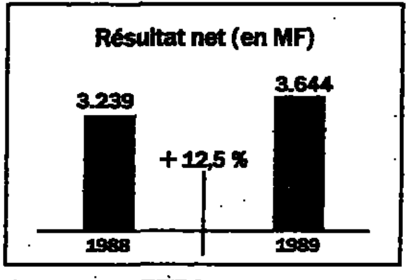
Pour la première fois de son histoire, le résultat d'exploitation a dépassé les 10 milliards de F, atteignant 11,25 milliards, en progression de 16,9 %.

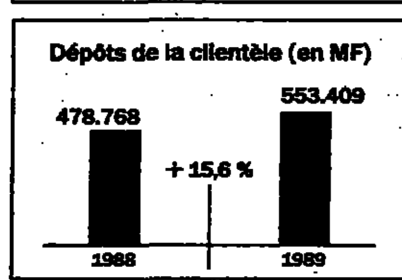
Le résultat net du groupe a atteint 3,65 milliards de F (+ 12,5 %).

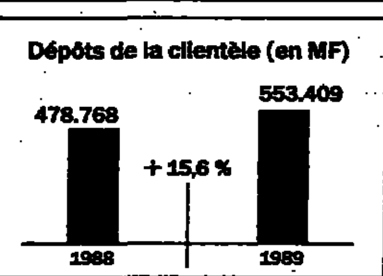
Le dividende, avoir fiscal inclus, s'établit à 21,60 F (contre 19,50 F en 1988), soit une augmentation de 10,80 %.

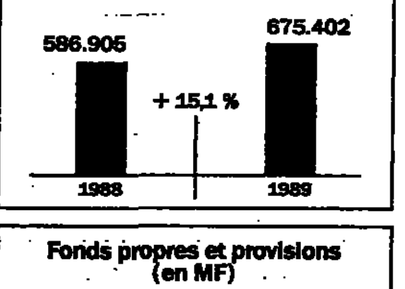
BNP 1989 : LES CHIFFRES CLES

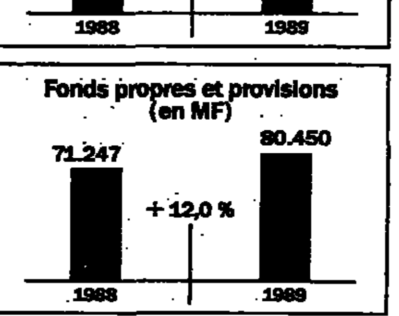


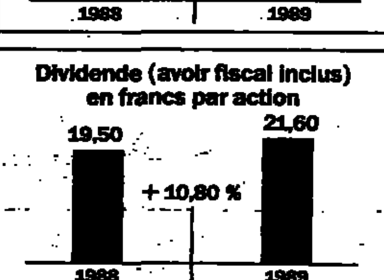


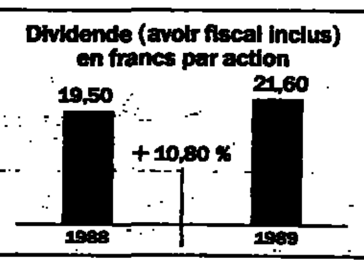














...ais nous n'avo...

— AVIS FINANCIE...



DÉVELOPPEMENT DES ... ACCENTUÉE ...

ÉCONOMIE

Un entretien avec le PDG de L'Oréal

« La concurrence s'intensifie mais nous n'avons pas de raison de désespérer de notre avenir »

nous déclare M. Lindsay Owen-Jones

Numéro un mondial des cosmétiques, L'Oréal devait annoncer ce mardi 24 avril ses résultats pour 1989. Difficile pour se laver les cheveux, se parfumer ou se maquiller d'éviter un produit L'Oréal : 500 marques et des milliers de produits sont contrôlés par ce groupe créé il y a quatre-vingt-trois ans par Eugène Schueller, un chimiste génial. Basée sur la création de produits, la stratégie de L'Oréal, qui emploie 28 000 personnes, dont 2 000 chercheurs, lui a permis de dépasser les américains Revlon et Avon. Entre 1977 et 1987, le chiffre d'affaires est passé de 4,8 milliards à 20,1 milliards de francs. Le bénéfice a été multiplié par 5. En 1972, L'Oréal s'est lancé dans l'aventure pharmaceutique en prenant 63,89 % du capital de Synthélabo. Et en février dernier sa participation à la création d'Orcofi et au rachat de Lanvin aux côtés de la famille Vuitton avait suscité de nombreux commentaires. Nommé en septembre 1988 à la tête de ce groupe français, dont Nestlé détient une partie du capital, M. Lindsay Owen-Jones, un Gallois de quarante-quatre ans fait, dans l'entretien qu'il nous a accordé, le point sur sa stratégie.

« -Quel est l'objectif poursuivi par L'Oréal dans l' opération Lanvin - Orcofi ?

– Ces deux participations ne sont pas de même nature. Dans le cas de Lanvin où L'Oréal a pris 50 % du capital aux côtés d'Orcofi, il s'agit d'approfondir nos connaissances dans le secteur du luxe. Mais la maison Lanvin à laquelle nous nous intéressions depuis longtemps est une des grandes marques qui représente un potentiel de croissance à long terme. Tout le monde sait aussi que les parfums au développement desquels nous serons associés sous une forme qui n'est pas encore décidée sont une des sources importantes de rentabilité des affaires de luxe. En revanche, notre participation dans Orcofi est un placement de trésorerie de 500 millions de francs sous forme d'ORA (*Obligations Remboursables en Actions*) ce qui correspond à environ 7 % des fonds propres.

» L'ambition d'Orcofi de créer un second pôle du luxe représente pour L'Oréal l'occasion d'un investissement prometteur. C'est en même temps une fenêtre que nous ouvrons sur l'industrie du luxe. En tous cas, notre participation dans Orcofi ne comporte aucune intention agressive à l'égard de quelque groupe que ce soit.

– Le développement de L'Oréal a toujours reposé sur la création de produits. Comment cette stratégie peut-elle s'articuler avec une politique d'acquisitions ?

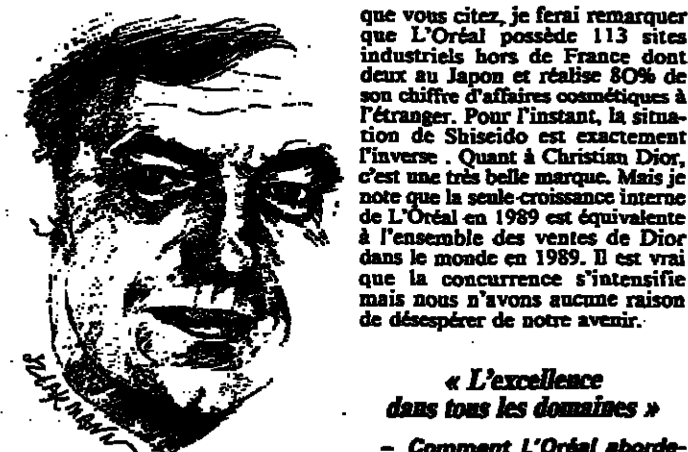
– Il n'y a pas d'opposition entre les deux notions. Certes, chez L'Oréal, la priorité des priorités reste la création de nouveaux produits et l'amélioration des produits existants. La cosmétique n'est pas un métier de mode mais d'excellence technologique. Même dans le domaine du maquillage, apparemment frivole, ou celui du parfum qui semble être le dernier bastion de l'intuition, les grands succès commerciaux sont des réussites technologiques. Dans ce métier, l'importance de l'innovation fait la qualité. Forts de cette conviction, nous continuons à privilégier la croissance interne.

» Par ailleurs, grâce à notre présence sur la plupart des marchés, il est quelquefois moins coûteux de créer nos propres marques que d'en acheter. Une acquisition est souvent l'aveu d'un manque ou d'une faiblesse. Cela dit nous ne sommes pas dogmatiques : si un achat peut permettre le renforcement de nos positions sur un produit, en matière de distributiuon dans une zone géographique, nous l'étudions. Mais nous sommes très sélectifs. Dans le secteur de la cosmétique, toutes les marques ne sont pas égales et les chiffres d'affaires ne présentent pas tous la même valeur intrinsèque.

« Le groupe approfondit ses métiers de base »

– Où en sont vos projets de diversification ?

– Le groupe L'Oréal ne se diversifie pas, il approfondit ses métiers de base. Ainsi nos accords techniques avec le Club des créateurs de beauté correspondait à une extension de nos métiers vers un certain type de distribution. De même, l'important annonceur qu'est L'Oréal ne peut pas rester indifférent aux structures économiques des supports de publicité. C'était la raison de notre participation minoritaire dans le magazine *Marie Claire*. La création de Paravision et notre participation dans *Canal +* procèdent de la même volonté d'explorer cet univers et de mieux connaître et contrôler les conditions d'exploitation et de facturation des spots télévisés. Et comme par ailleurs, le secteur de l'audiovisuel est un marché porteur, nous allons transformer une exploration en une affaire commerciale.



– Votre division pharmacie semble progresser moins rapidement que les autres. Comment comptez-vous en assurer le developpement ?

– L'Oréal n'a pas la moindre intention de se dégager de ce secteur. D'ailleurs, Synthélabo se développe mieux qu'on ne le croit : en 1989, le chiffre d'affaires a progressé de 10 % en données comparables, le résultat avant impôt de 15 % et le bénéfice net de 26 %. Ce n'est pas si mal ! Pour l'avenir, je suis plutôt optimiste. Synthélabo a su créer une recherche de grande qualité et des produits originaux. Son point faible était sa présence sur les marchés étrangers. Cela a été corrigé au cours des dernières années par la création de filiales en Belgique, en Italie, dans les pays scandinaves, au Portugal. En Espagne, nous avons pris une participation de 49 % dans un laboratoire et en Grande-Bretagne, nous sommes présents par le biais d'une joint venture. Synthélabo est maintenant doté d'un pouvoir de commercialisation dans tous les pays européens à l'exception de l'Allemagne et de la Grèce où cela devrait être résolu au cours de cette année.

« les poissons-pilotes se portent bien »

» Par ailleurs, la qualité de la recherche intéresse des pays plus lointains. Ainsi avec Searle, nous avons obtenu l'autorisation de la Food and Drug Administration pour le lancement aux Etats-Unis de notre anti-hypertenseur *Kerlone* et nous espérons le même accord pour l'hypnotique *Stilnox*. Par ailleurs, en poursuivant l'élimination graduelle des activités non pharmaceutiques, Synthélabo devrait poursuivre sa politique d'expansion et améliorer sa rentabilité. Les médicaments représentent un marché très vaste et c'est une erreur de croire qu'il n'y a de place que pour trois ou quatre mega-groupes. Dans l'océan, on trouve des requins et des poissons-pilotes et ces derniers se portent très bien.

– Comment analysez-vous l'évolution dans les dix prochaines années du marché mondial des cosmétiques dont vous détenez 10 % ?

– Je n'ai pas de prédilection particulière pour les prévisions à dix ans. Cependant on peut dégager quelques tendances tels que le vieillissement de la population des pays occidentaux et l'interpénétration des cultures et donc des marchés. Par ailleurs, on peut prévoir que la sophistication et l'amélioration qualitative des produits cosmétiques s'accélèreront dans les années qui viennent. En ce qui concerne les autres pays, il faut rester lucide et savoir que la consommation des cosmétiques est très liée au niveau du PNB.

» En ce qui concerne les pays de l'est, ce qui est unique et intéressant, c'est la coïncidence entre des économies faibles et des traditions culturelles élevées qui explique la soif de consommer. Il est difficile de prévoir les retombées d'une situation aussi nouvelle. Mais il faut se garder de considérer cette zone comme un Eldorado et une source d'explosion de chiffre d'affaires et de profits à court terme.

– Le groupe japonais Shiseido vient d'annoncer la construction d'une usine en France, les parfums Christian Dior sont bien placés sur le marché : cette concurrence de plus en plus forte peut-elle menacer L'Oréal dans sa position de numéro un mondial ?

– Cela fait partie de la tradition du groupe d'être attentif à la concurrence qui est un stimulant. Nous cultivons plutôt l'inquiétude que la sérénité béate. Mais cela n'est pas de nature à nous paralyser. Par rapport aux concurrents que vous citez, je ferai remarquer que L'Oréal possède 113 sites industriels hors de France dont deux au Japon et réalise 80% de son chiffre d'affaires cosmétiques à l'étranger. Pour l'instant, la situation de Shiseido est exactement l'inverse . Quant à Christian Dior, c'est une très belle marque. Mais je note que la seule croissance interne de L'Oréal en 1989 est équivalente à l'ensemble des ventes de Dior dans le monde en 1989. Il est vrai que la concurrence s'intensifie mais nous n'avons aucune raison de désespérer de notre avenir.

« L'excellence dans tous les domaines »

– Comment L'Oréal aborde-t-il les problèmes de l'environnement ?

– Le groupe a l'ambition d'atteindre l'excellence dans tous les domaines y compris le respect de l'environnement. Ainsi lorsque le débat scientifique est devenu plus clair sur le danger que représentaient les CFC (Chloro Fluoro Carbones) pour la couche d'ozone, nous y avons immédiatement substitué d'autres produits. Nous estimons que, dans ce genre de cas, l'entreprise doit accepter des sacrifices financiers.

» En revanche, nous refusons de nous engager dans la voie du marketing écologique que nous estimons démagogique et qui repose davantage sur le bluff publicitaire que sur une réalité. Pour nous, c'est une question d'intégrité. Nous préférons les actions comme celles de l'ERRA (European Recovery and Recycling Association) à laquelle nous avons adhéré et qui a pour mission d' étudier le problème du traitement des ordures ménagères. Nous avons participé à hauteur de plusieurs millions de francs au financement de projets-pilotes notamment à Dunkerque.

– Vous êtes plutôt avare de déclarations publiques. Que pensez-vous de la médiatisation des entreprises et de celle des PDG ?

– C'est un lieu commun de constater que la France a redécouvert ses entreprises au cours des dernières années. Je m'en réjouis surtout si cela reflète la reconnaissance que le dynamisme et la prospérité des entreprises servent à l'ensemble de la communauté. En revanche, je ne suis pas certain qu'il appartient aux chefs d'entreprise de prendre le relais des hommes politiques en s'exprimant sur tout et n'importe quoi. Pour ma part je pense que la communication d'un chef d'entreprise a pour objectif essentiel de promouvoir l'entreprise et je me limite à ce rôle. Je fais partie de ceux- et je constate qu'ils sont encore nombreux- qui pensent qu'une certaine discrétion est une vertu.

Propos recueillis par FRANÇOISE CHIROT

AUTOMOBILE

La « Clio » de Renault sera commercialisée le 5 juin



Renault considère que sa nouvelle voiture, qui aura pour nom de baptême « Clio » – on le savait déjà – est son premier modèle des années 90, du moins dans l'univers des petits gabarits. « Clio » remplacera les versions moyennes et haut de gamme de la R5, qui continuera d'être fabriquée dans ses séries « Five » ou « Campus » et dans sa version turbo. Cela en attendant que le 1764 cm³ à 16 soupapes, dont nous avons parlé (*le Monde* du 19 avril) soit monté dans une version sportive.

De fait la « Clio », pour l'avoir rencontrée, il y a peu, discrètement présentée sous une tente dans le Midi, loin des yeux indiscrets est tout autre chose que la R5, dont l'année de lancement remonte à 1972.

Légèrement plus longue (3,71 m contre 3.65 m pout la version cinq portes de la R5) plus large de cinq centimètres (1,64 m contre 1,59 m). La « Clio » se distingue en outre par une utilisation très poussée de l'espace intérieur. Le coffre n'est en outre pas encombré du passage de roues et des amortisseurs.

Capot court, pare-brise très penté et de large dimension, arrondi de l'arrière, le nouveau cheval de bataille de Renault gagne de plus une silhouette au goût du jour. Enfin à première vue, la finition apparait plus poussée pour atteindre en « haut de gamme » des soins que l'on aimerait voir étendus aux autres modèles de la marque. La « Clio » sera livrable en trois et cinq portes avec cinq motorisations de base : à essence, un 1 108 cm³, 1 173 cm³, un 1 390 cm³, 1 721 cm³. En diesel, un 1 870 cm³. Ces groupes moteurs ont déjà été largement utilisés par la marque sur différentes versions de la 5 et de la 19. Notons enfin que le temps des appelations chiffrées semble chez Renault disparaître avec « Clio » au profit de noms plus... commerciaux. La Chamade, de la série 19 – une version à trois volumes – avait montré la voie.

Reste le prix de ces petites voitures. Il sera fixé définitivement lors du lancement officiel du modèle, prévu pour le 5 juin (et non en juillet, tant piis pour le millésime des voitures vendues avant cette date). en juillet mais ne devrait pas, selon les degrès de finition, et en principe, dépasser les tarifs actuels correspondants des R5 de plus de 10 %.

Renault, avec « Clio », voudrait augmenter sa part de marché (3 600 000 voitures de ce type, vendues l'an dernier en Europe), déjà confortable. Les atouts semblent être en main.

Dans le collimateur, les 205, les « UNO » Fiat, les Fiesta et autres Corsa. Mais, aussi, les petites japonaises, jusqu'ici discrètes.

CLAUDE LAMOTTE

FINANCES

A la moitié de son percement

Le tunnel sous la Manche exige une rallonge de 25 milliards de Francs

Eurotunnel, le concessionnaire du tunnel sous la Manche, est serein. Il semble à peu près sorti des querelles de personnes qui l'ont opposé, l'an dernier, aux entreprises qui construisent l'ouvrage. Après une mise en train laborieuse, les tunneliers sont en train de battre des records de vitesse et, au cours des quatre dernières semaines, ils ont progressé de 6 922 mètres soit 1 773 mètres de plus que le prévoyait le programme.

Le 21 avril, 75,7 km étaient percés dans les trois tunnels qui feront 50 km chacun, c'est-à-dire exactement la moitié du chantier. Moins de 11 km séparent, dans le tunnel de service, les équipes françaises et britanniques qui réaliseront leur jonction au mois de novembre .

Ces bonnes nouvelles techniques, qui permettront -peut-être- de faire circuler les TGV Paris-Londres avant même la mise en service des navettes ferroviaires, le 15 juin 1993, viennent à point pour *adoucir la mauvaise nouvelle* d'une nouvelle augmentation de l'addition finale. celle-ci avait été chiffrée à une cinquantaine de milliards de francs en 1985.

On savait, depuis l'an dernier, que l'inflation des coûts dans le bâtiment et les travaux publics ainsi que l'imprécision des cahiers des charges initiaux obligeraient Eurotunnel à une rallonge d'une quinzaine de milliards de francs.

M. André Bénard, son président, a annoncé, le 23 avril, qu'il négociait avec le syndicat bancaire pour vingt à vingt cinq milliards de francs de rallonge, afin d'avoir une « *marge de manœuvre* », bien que le prix de l'ouvrage soit, désormais, fixé à 75 milliards de francs.

D'ici à la fin du mois de mai, Eurotunnel et les banques décideront de la mise en place de crédits supplémentaires (de 16 à 20 milliards de Francs) et d'une augmentation de capital (de 4 à 5 milliards) .

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CASINO

a acquis le contrôle de

LA RUCHE MERIDIONALE

LAZARD FRERES ET CIE

Les sociétés

OMET S.A.

et

LEROY SOMER S.A.

ont été acquises par

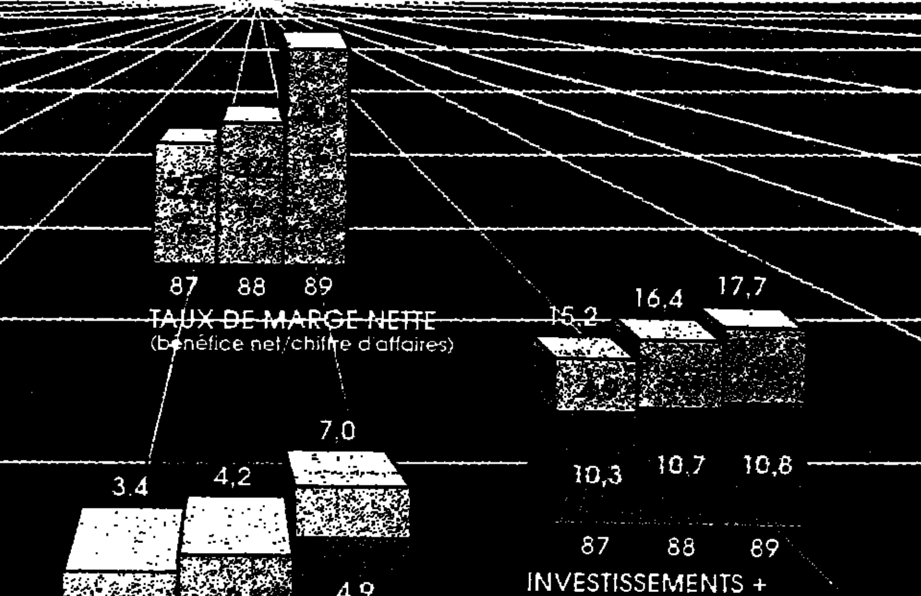
EMERSON ELECTRIC Co.

LAZARD FRERES & CIE

Mars 1990

CGE EMISSION D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS

La CGE vous invite à participer à son développement international et émet un emprunt obligataire convertible de 5,6 milliards de francs en deux tranches :
- une tranche de 3,6 milliards de francs dont la souscription est réservée par priorité aux actionnaires, à raison d'une obligation convertible pour vingt actions possédées, du 23 avril au 7 mai 1990 (avec arrondi à la vingtaine d'actions supérieure),
- une tranche internationale de 2 milliards de francs d'obligations convertibles.



Note d'information visée par la Commission des Opérations de Bourse (visa COB n° 90-139 du 18/04/90) disponible sur demande :
- auprès des intermédiaires financiers,
- ou du Service de l'information financière et des relations avec les actionnaires de la CGE.

CGE-Cie Générale d'Electricité
54, rue La Boétie
75382 Paris Cedex 08

MODALITÉS DE L'EMPRUNT
- Montant : 5 579,4 millions de francs.
- Forme : 8 205 000 obligations convertibles.
- Prix : 680 francs par obligation.
- Taux d'intérêt annuel : 6,5 %.
- Souscription : à partir du 23 avril 1990 ; la souscription pourra être close sans préavis.
- Durée de l'emprunt : 9 ans, 7 mois et 10 jours.
- Remboursement : au pair le 1er janvier 2000.
- Amortissement anticipé : du 1er juillet 1992 au 31 décembre 1999 sous certaines conditions de cours de l'action.
- Conversion : une action pour une obligation à partir du 1er juillet 1991.
- Cotation : Bourses de Paris et de Luxembourg.

GROUPE CGE

La CGE en direct : MINITEL : 3615 code CGE - Téléphone actionnaires : (1) 42 561 561

Schlumberger

Résultats du premier trimestre 1990
Augmentation de 56 % du bénéfice net

L'amélioration des résultats du premier trimestre de l'ensemble des services pétroliers dans le monde a contribué à l'augmentation de 56 % du bénéfice net dont le montant est de 129 millions de dollars, soit 0,54 dollar par action ; au premier trimestre de 1989, le bénéfice net était de 82 millions de dollars, soit 0,35 dollar par action.

Le chiffre d'affaires d'exploitation du premier trimestre de 1990 est de 1,22 milliard de dollars, à la suite de l'augmentation de 16 % des services pétroliers. Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 13 %, sur des bases comparables, après ajustement pour les activités de mesure et systèmes acquises ou vendues.

Euan Baird, président-directeur général, a indiqué que la forte progression des résultats du secteur pétrolier, dans toutes les régions du monde, dont l'Amérique du Nord, confirme que nous sommes au début d'un cycle de croissance de l'industrie pétrolière. L'augmentation de la consommation mondiale de pétrole, accompagnée d'une recherche par l'OPEP de la stabilité des prix à long terme, doit assurer une activité soutenue pour l'exploration et le développement des champs pétrolifères.

Cette année encore, les activités de comptage de Schlumberger Industries ont connu un premier trimestre de très bon niveau, dans tous les secteurs.

GROUPE Casino

CASINO envisage de procéder à un aménagement de sa structure juridique, qui, sans remettre en cause sa forme de société en commandite par actions, conduira à dissocier les fonctions de gérant de la qualité d'associé commandité.

Actuellement, CASINO a trois associés commandités, personnes physiques, qui en sont également les gérants.

A l'avenir, CASINO n'aurait plus qu'un seul associé commandité définitivement responsable, la société EUROSIA (qui vient d'être constituée à cet effet), et la gérance serait exercée par des personnes physiques.

MM. Antoine GUICHARD, Yves GUICHARD et Gilles PINONCELY abandonneraient donc leur qualité d'associés commandités et perdraient, en conséquence, leurs droits (7 %) sur les bénéfices annuels et le boni de liquidation. Parallèlement, la société EUROSIA serait nommée associé commandité et ses droits sur les bénéfices annuels et le boni seraient limitées à 1 %.

La société EUROSIA réunit les principales composantes de CASINO :

* ses trois gérants actuels ou, ultérieurement, le président de son conseil de gérance,

* un représentant des actionnaires descendants de son fondateur, Geoffroy GUICHARD,

* des membres du personnel d'encadrement assumant de larges responsabilités au niveau du groupe,

* M. Alistair GRANT, président du groupe britannique ARGYLL, et M. Pierre EVERAERT, président du groupe hollandais ROYAL AHOLD.

auxquels sont venues s'adjoindre deux personnalités qui lui apporteront leur compétence et leur expérience dans la gestion de grandes entreprises en France, en l'occurrence MM. Claude BEBEAR, président directeur général du groupe AXA-MIDI et Jean-René FOURTOU, président-directeur général de RHONE-POULENC.

Pour assurer la pérennité de cet équilibre, la société EUROSIA, constituée sous la forme d'une SARL, a un capital variable et divisé en cinq catégories de parts correspondant à chacune de ces composantes. En outre, elle est dotée d'un conseil de surveillance (dont font partie tous ses associés à l'exception des gérants de CASINO), qui aura pour mission d'émettre tous avis et propositions concernant la gérance de CASINO.

MM. Antoine GUICHARD, Yves GUICHARD, et Gilles PINONCELY resteraient gérants statutaires de CASINO jusqu'à leur retraite. Les autres gérants seraient nommés pour cinq ans par l'assemblée générale des actionnaires en accord avec la société EUROSIA.

A titre interne, les gérants seraient réunis en un conseil de gérance pour assurer une collégialité de leurs décisions et ils devraient obtenir l'accord préalable de la société EUROSIA avant toute décision de caractère stratégique.

Les actionnaires de CASINO seront invités à se prononcer sur ce projet lors d'une assemblée générale extraordinaire qui sera réunie dans la deuxième quinzaine du mois de juin, en même temps que l'assemblée annuelle.

Celle-ci sera donc retardée par rapport aux dates habituelles, mais un acompte sur le dividende 1989, de 6,00 F pour chaque action ordinaire et de 6,25 F pour chaque action à dividende prioritaire sans droit de vote, sera mis en paiement le 15 mai 1990.

Information permanente
3615 INFORMATION CASINO

SOCIÉTÉS

OMET S.A.

OY SOMER S.A.

ON ELECTRIC Co.

ARD FRERES & CIE

Schlumberger

du premier trimestre 1990

de 56 % du bénéfice net

GROUPE Casino

Le Monde

ÉCONOMIE

AFFAIRES

AXA abandonne son projet d'acquisition de Farmers

M. Jimmy Goldsmith renonce à son OPA sur le groupe britannique BAT

Coup de théâtre sur la scène financière internationale : lundi 23 avril, la société Hoylake, présidée par M. Jimmy Goldsmith, a renoncé à son OPA de 13 milliards de livres sterling (121 milliards de francs) lancée le 11 juillet 1989 sur le conglomérat britannique BAT.

Du coup, le groupe d'assurances français AXA, présidé par M. Claude Bébéar, a dû abandonner son projet d'acquérir la compagnie américaine d'assurances Farmers, filiale de BAT, qu'il aurait rachetée à Hoylake en cas de succès de l'OPA.

En juillet dernier, Jimmy Goldsmith, après deux années d'inactivité apparente, avait effectué une rentrée fracassante en lançant son OPA, la deuxième de l'histoire par son montant, après celle, réussie, de 25 milliards de dollars (142 milliards de francs) sur le géant américain de l'alimentation Nabisco.

La cible : BAT, numéro 1 mondial du tabac et cinquième capitalisation boursière de Grande-Bretagne avec 300 000 salariés et 190 milliards de francs de chiffre d'affaires, diversifiée, avec un bonheur inégal, dans la distribution aux Etats-Unis, dans le papier (50 % du marché américain de l'autocopiant) et, depuis 1985, dans les services financiers avec, notamment, l'acquisition de la compagnie d'assurances britannique Eaglestar convoitée par le géant allemand Allianz et la compagnie d'assurances californienne Farmers en 1987, pour 5,3 milliards de dollars (30 milliards de francs).

Ce sont toutes ces acquisitions que Jimmy Goldsmith, assisté de ses vieux partenaires, le banquier britannique Jacob Rothschild et l'homme d'affaires australien Kerry Packer (presse et médias) voulaient revendre en recentrant BAT sur son noyau dur et très profitable, le tabac.

Pour lui, la stratégie de diversification de BAT depuis dix ans avait été un échec, avec 7 milliards de livres (65 milliards de francs) d'investissements et une capitalisation boursière qui ne dépassait même pas ce chiffre. Mettant en cause la rentabilité réelle des activités dans les services financiers et rappelant le désastre qu'avaient été l'achat puis la revente à perte de la chaîne américaine de magasins populaires Gimbels, Jimmy Goldsmith voulait « libérer » les filiales du groupe BAT handicapées par la *« bureaucratie »* pour leur permettre de devenir profitables. Immédiatement, le bouillant Patrick Sheehy, PDG de BAT, avait rejeté l'OPA, lui attribuant une *« valeur douteuse »* et la qualifiant de *« tentative d'ingénierie financière destructive, qui bénéficierait surtout à une troupe de financiers au détriment des actionnaires »*.

Le point faible de l'OPA montée par le trio d'hommes d'affaires était son financement, assuré essentiellement au départ par l'émission d'obligations de pacotille (junk bonds) que les porteurs auraient pu revendre à Drexel Burnham Lambert ou à Bankers Trust, établissements américains spécialisés dans ce genre de transactions.

Le plus piquant est que, dans le mois suivant l'OPA, le groupe BAT faisait son deuil de sa politique de diversification et, changeant de stratégie, décidait de se séparer de deux secteurs d'activité sur quatre, la distribution et le papier (un tiers de ses actifs) pour ne garder que le tabac et l'assurance. Cette initiative était saluée et approuvée ironiquement par Jimmy Goldsmith qui s'en estimait le père, mais maintenait son OPA.

Une pièce essentielle en était la revente immédiate pour 4,5 milliards de dollars (26 milliards de francs) de la filiale d'assurances Farmers au groupe AXA qui, dès le 23 août 1989, entrait dans la bataille au côté de la société Hoylake, avec l'appui de Paribas. L'ennui était qu'AXA, pour réaliser son achat, devait obtenir l'agrément des commissaires aux assurances de neuf Etats des Etats-Unis où Farmers opère, agrément obtenu auparavant par BAT.

A cet effet, MM. Bébéar et Barberis, président et vice-président d'AXA, avaient entamé un véritable marathon juridique d'Etat en Etat, plaidant leur dossier devant les commissaires et trouvant en face d'eux un bataillon d'avocats – une centaine – appointés par Farmers et sa maison mère BAT. Le 9 avril dernier, ils avaient essuyé un premier échec, le commissaire aux assurances de Californie rejetant la candidature d'AXA. Tout en reconnaissant au groupe français la compétence et les moyens de son projet, il lui reprochait son mode de financement, à savoir un emprunt de 2,25 milliards de dollars auprès d'un syndicat de banques internationales mis en place par Parisbas, et remboursable par un prélèvement de 50 % sur les bénéfices de Farmers, déductibles des impôts. Les autres 2,25 milliards de dollars étaient payables en deux ans par prélèvements sur les disponibilités et les actifs d'AXA (8 milliards de dollars). Les dirigeants du groupe français obtenaient immédiatement un délai de soixante jours pour améliorer leur offre, se préparant à proposer un investissement comptant de 2 milliards de dollars pour apaiser le commissaire pour qui AXA *« se payait sur la bête »* et mettait en danger les structures financières de Farmers.

Hostilité croissante

Voilà donc maintenant le groupe français obligé de renoncer à son projet d'acquisition de la quinzième compagnie américaine, spécialisée dans l'assurance dommages et celle des particuliers, avec 15 000 salariés et 37 milliards de francs de primes annuelles, de quoi passer au premier rang de l'assurance française aux côtés d'UAP, et de quoi s'installer en force sur le marché américain, le premier du monde. Mais ses dirigeants jugent leur tentative largement profitable, relativement peu coûteuse (20 millions de dollars, soit 110 millions de francs) et très prometteuse : *« Depuis que nous avons prouvé aux Américains notre richesse, ils nous proposent des affaires qui pourraient se concrétiser dans un futur proche »* estiment-ils pour se consoler, gardant leur volonté intacte de s'implanter fortement aux Etats-Unis.

Reste à connaître les raisons pour lesquelles Jimmy Goldsmith et ses associés, très discrets à ce sujet, ont renoncé à leur OPA. L'élément déterminant a été, sans doute, le changement total de climat aux Etats-Unis en ce qui concerne le traitement des OPA notamment lancées par des étrangers. Bien qu'Hoylake ait modifié son mode de financement, abandonnant l'émission de junk bonds devenues sulfureuses de l'autre côté de l'Atlantique, et proposant un paiement comptant à 80 %, son projet, présenté aux commissaires des assurances des Etats en même temps que celui d'AXA, avait été jugé très négativement là-bas. On y mettait en doute la possibilité de se procurer une telle somme, tout financement par effet de levier et revente d'actifs étant très mal considéré après la chute de Drexel et les graves ennuis du groupe canadien Campeau.

De plus, les OPA inamicales lancées par des étrangers rencontrent une hostilité croissante, nourrie par les investissements considérables et voyants des Japonais. Enfin, le groupe BAT avait presque satisfait aux exigences initiales de Jimmy Goldsmith en abandonnant une bonne part de ses diversifications et accroissant sa profitabilité. Dans ces conditions, la City et ses investisseurs institutionnels pouvaient se montrer moins désireux de changer l'équipe dirigeante en souscrivant à l'OPA.

En conclusion, on serait presque tenté de constater que les prédateurs ont du bon dans la mesure où ils obligent leurs proies à se réorganiser sans tarder. La peur du loup n'est-elle pas le commencement de la sagesse ?

FRANÇOIS RENARD

TECHNOLOGIES

Des maquettes industrielles en quelques heures

Le laser se fait sculpteur

Un nouveau procédé d'élaboration d'objets en trois dimensions qui utilise la lumière laser et les matériaux plastiques pourrait révolutionner les méthodes de conception des pièces dans l'industrie.

Fils naturel des théories d'Einstein, le laser, fin pinceau de lumière découvert en 1960, n'en finit pas de révolutionner aussi bien la vie quotidienne que l'industrie. Tandis que, dans les discothèques, il se charge de la musique et des effets lumineux, il rend la vue aux aveugles dans les hôpitaux. En géologie, il mesure l'écartement des plaques tectoniques. Avec l'holographie, il crée des images en suspens dans l'air. Sa vitesse accélère les télécommunications. Dans l'industrie, enfin, la lumière laser devient l'outil à tout faire : elle mesure, découpe, soude, marque, traite les surfaces. Impalpable, elle effleure pourtant *les formes en trois dimensions et* les transmet, point par point, à l'ordinateur qui les reproduit sur son écran.

L'une des rares cordes manquantes à son arc : la génération d'objets à l'état solide. C'est chose faite depuis quelques mois avec la stéréolithographie. A partir d'un modèle en volume ou du dessin issu de l'imagination d'un concepteur, le laser sculpte en quelques heures une reproduction ou un original avec une remarquable fidélité.

Ce résultat prend de vitesse les rêves de la plupart des industriels, qui n'osent encore y croire, multiplient les essais et s'inquiètent des bouleversements qu'une telle technologie va introduire dans l'organisation des entreprises. Mais les performances de la stéréolithographie, déjà exploitées industriellement aux Etats-Unis, devraient rapidement convaincre les plus sceptiques. Qu'il s'agisse de l'architecte qui veut obtenir la maquette en trois dimensions d'une façade d'immeuble ou d'un agencement d'intérieur. Du chirurgien qui, pour poser des prothèses de hanche, n'est *plus contraint à limer* l'intérieur du fémur de son patient... Après une scannérisation de la cuisse, la stéréolithographie fournit une reproduction de l'extérieur et de l'intérieur de l'os qui permet au prothésiste de lui fournir une pièce sur mesure. De l'ingénieur qui, pour mettre au point une forme particulière de pale d'hélice de ventilateur, en obtient *une reproduction rapide* par palpage laser et stéréolithographie. Ou du créateur de flacon de parfum, qui ne présente plus à son patron une série de dessins en perspective mais une collection de véritables objets que l'on peut toucher, palper, caresser...

A l'origine de cette innovation pour faciliter le processus lent, complexe et coûteux qui sépare l'idée de la réalisation industrielle, une découverte simple : certains plastiques à l'état liquide ont la propriété de se solidifier sous l'action d'une lumière ultraviolette. Encore *fallait-il maîtriser* cette polymérisation. L'idée de recourir au faisceau laser remonte aux années 60. Elle a trouvé ses premières applications dans l'imprimerie dix ans plus tard, lorsque le *Wall Street Journal* a utilisé le procédé pour reproduire en relief le *texte de ses articles sur les plaques* introduites dans les rotatives. En 1984, l'application industrielle s'accélère. Presque simultanément, des Français *(voir encadré)* et des Américains déposent les brevets qui devaient aboutir, en avril 1988, à la commercialisation par l'Américain Robert Hull, fondateur de 3D Systems, de la première machine industrielle de stéréolithographie. Elle est *aujourd'hui* quasiment seule à être commercialisée sur le marché mondial, où elle dispose de près de deux cents commandes dont cent cinquante déjà réalisées. Elle utilise un rayon laser ultraviolet (hélium cadmium) qui solidifie par tranches successives le plastique liquide jusqu'à l'obtention d'un objet complet *(voir schéma)*.

Spectra Physics, filiale du groupe suisse Ciba Geigy, détient actuellement l'exclusivité de la représentation de la machine, baptisée SLA, pour l'Europe et l'Extrême-Orient. *Mais Ciba Geigy, qui produit le* polymère utilisé par la stéréolithographie et qui possède par ailleurs 37 % du capital de 3D Systems, cherche aujourd'hui à vendre Spectra Physics. D'où une incertitude sur la représentation future de la machine en Europe. Olivier de Witte, directeur des ventes de machines SLA à Spectra Physics France, indique que *« les machines sont produites au rythme d'une tous les deux jours en ce moment »*. Introduites en France en avril 1989, les SLA démarrent pourtant lentement : cinq commandes dont quatre installées. On en trouve trois dans des sociétés de services (Laser Vision Systems à Saclay, *CIGS* à Châtellerault et Creaform à Lyon) et une dans une grande entreprise nationale.

LASER
X-Y
Ethernet
Z
CAO
CFAO
PROCESSEUR N°1 ("SLICER")
PROCESSEUR N°2 ("CONTROLEUR")
REACTEUR

La stéréolithographie utilise les données informatiques provenant d'un ordinateur de conception assistée par ordinateur (CAO). Cette représentation numérique d'un objet en trois dimensions est traitée par un second ordinateur qui la découpe en tranches horizontales. L'informatique de contrôle de la machine de stéréolithographie exploite le dernier traitement pour commander l'ensemble du système constitué de quatre éléments : la source du laser ultraviolet qui émet le rayon, un ensemble de miroirs orientables qui dirigent le faisceau lumineux, une table, mobile verticalement, à l'intérieur d'un bac contenant un niveau constant de polymère liquide. La pièce est constituée par tranches successives. Le rayon laser solidifie la couche de liquide située entre la surface et la couche précédemment solidifiée lors de l'étape précédente. Pour passer d'une couche à l'autre, le plateau qui supporte la pièce en cours de réalisation s'enfonce progressivement dans le liquide. L'épaisseur des couches varie de 0,1 à 0,3 mm, en fonction de la précision voulue.

Olivier de Witte explique cette lenteur par l'attentisme des industriels, qui hésitent tous à être les premiers à se jeter à l'eau. Après six mois d'étude, Renault a adopté la machine 3D Systems qui est maintenant testée pour l'ensemble de l'automobile française chez Sogam, une filiale de PSA. En Europe, Fiat, Mercedes, Siemens et *British* Aerospace ont franchi *le* pas. Aux Etats-Unis, 3D Systems a vendu cinquante machines en un an dans la *seule* région de Detroit. On en compte actuellement six chez Pratt & Withney et quinze chez General Motors. Les gains avancés par Spectra Physics, et qui *touchent la fabrication des* modèles, des prototypes et des moules, sont impressionnants.

Dans l'industrie aéronautique, le développement d'une pièce complexe *prend six à neuf mois et* revient à environ 150 000 francs. Le recours à la stéréolithographie *réduirait le délai à une semaine* pour un coût de 30 000 francs... Le médical, l'automobile, l'électronique, le matériel informatique et les cosmétiques font partie des secteurs les plus concernés. Dans tous ces cas, les aller et retour entre le bureau d'études et celui des méthodes seront très réduits, tandis que l'existence même de l'atelier de fabrication des maquettes *sera remise en question. Si les performances* de la machine sont confirmées, cette profession s'en trouvera profondément affectée. Un danger d'autant plus important que le procédé n'a pas atteint ses capacités optimales.

Chez Ciba Geigy, pas moins de dix-sept chercheurs travaillent *sur* l'élaboration de matières plastiques adaptées à la stéréolithographie et dont les propriétés dépasseront *celles de la résine acrylate* utilisée aujourd'hui. Ces nouveaux plastiques devront résister à la température sous capot (120 °C) des automobiles, être plus résistants *pour les essais dynamiques et* plus sensibles à la lumière, afin de réduire le temps de réalisation : entre dix heures et quarante heures, en fonction de la taille, de *la complexité des pièces, ainsi que* de la précision voulue.

La stéréolithographie n'est pas exempte de quelques autres handicaps. L'investissement avoisine les *2 millions* de francs, et *la* précision ne dépasse pas, pour l'instant, le dizième de millimètre. Le volume des pièces réalisables reste très limité : 25 centimètres pour chaque dimension sur la machine actuelle et 50 centimètres pour la nouvelle machine de 3D Systems en cours d'essai aux Etats-Unis, qui sera dotée d'un laser plus puissant *(300 MW au lieu de 20 MW)*.

Pour obtenir des pièces plus grandes, il faut actuellement coller les différentes parties. Par ailleurs, la concurrence s'organise. A Dallas, l'américain DTM développe un système qui utilise de la poudre à la place du plastique liquide. Au Japon, Sony et Mitsubishi travailleraient sur le sujet.

La force de 3D Systems semble *résider dans* l'un de ses brevets, relatif au système d'enfonçage du plateau *dans* le liquide. Une idée simple mais très difficile à contourner. Dupont de Nemours a récemment attaqué, semble-t-il sans succès, ce brevet pour imposer son prototype Somos. La taille des entreprises en lice confirme l'importance des enjeux.

JEAN RIEUX

Les chercheurs français en mal d'industriels

La stéréolithographie illustre une carence hexagonale bien *connue : l'absence de « ponts »* efficaces entre la recherche et l'industrie. En 1984, Jean-Claude André, *directeur de recherche au* CNRS de Nancy, dépose un brevet sur cette technologie juste avant les Américains. Il travaille à *cette époque avec la Compagnie* industrielle du laser, la CILAS, alors filiale de la CGE. Son interlocuteur : Olivier de Witte, le même spécialiste du laser qui dirige en 1990 les ventes des machines américaines de stéréolithographie *en France. Que s'est-il passé* pendant ces six années pour expliquer un tel revirement de situation ?

Evénement *majeur* : *la CILAS* abandonne le laser industriel en 1989 pour se concentrer *sur* les seules applications militaires en passant dans le giron de l'Aérospatiale. Le CNRS de Nancy *se retrouve seul, sans interlocuteur industriel, et, combie de malheur*, si les Français ont bien breveté certains principes de la stéréolithographie, ils sont passés à côté d'un point qui va se *révéler essentiel : l'enfonçage du* plateau support de pièce. Cette solution présente un avantage important *sur* la technique française qui consiste à faire monter le niveau du liquide en conservant fixe la pièce. Il est en effet plus facile de contrôler le mouvement du plateau que d'ajuster le niveau du liquide, mais, surtout, la solution américaine évite de faire varier la distance de focalisation du faisceau laser. D'où une simplification décisive du système.

Le temps presse

Jean-Claude André ne désarme pas pour autant. Il poursuit ses recherches avec le soutien de certains futurs clients. PSA, Renault, EDF, Dassault, ainsi que la région Lorraine ont fourni environ 2 millions de *francs sur sept ans au laboratoire* de Nancy. *« Une somme qui n'est pas dérisoire »*, juge Jean-Claude André, qui ne va pas jusqu'à la trouver suffisante... Malgré d'aussi faibles moyens, il dispose aujourd'hui d'une maquette de machine de stéréolithographie qui *n'attend plus que le relais d'un* constructeur. Des contacts et des discussions sont en cours... Mais le temps presse. Les deux cents machines vendues par l'association entre 3D Systems et Spectra Physics représentent déjà un handicap important.

Jean-Claude André fait valoir certains résultats qui pourraient *néanmoins donner une chance* aux Français de s'imposer. Il déclare disposer d'une méthode pour utiliser différentes sources laser, de l'infrarouge à l'ultraviolet en passant par le spectre visible, ce qui autorise la réalisation de pièces dans une gamme de matériaux. Un avantage sur le seul ultraviolet des Américains. Le laboratoire de Nancy travaille également sur la réalisation de couches épaisses (jusqu'à *10 mm*) et sur l'utilisation de monomères dont le volume ne varie pas au passage de l'état liquide à l'état solide (retrait nul). Ce qui améliorera la précision des *pièces. Un brevet déposé* le 30 mars dernier concerne une machine capable de réaliser des pièces composites (métal, céramiques, mélange de polymères).

Côté marché, Jean-Claude André identifie deux solutions pour éviter d'affronter directement les Américains. *« Nous envisageons une machine simplifiée, moins précise mais plus économique, à destination des applications d'architecture et de flaconnage, par exemple. A l'opposé, nous travaillons sur une machine très précise capable de réaliser des pièces de grandes dimensions, c'est-à-dire jusqu'à 1,5 mètre de long. »* Sans parler d'une autre invention prometteuse : la fabrication de lentilles optiques sans moule dont le principe reste secret. Autant de *recherches en mal de concrétisation* industrielle.

J.R.

EN BREF

□ **Un studio vidéo en libre-service.** – Réaliser une cassette vidéo de sa personne aussi facilement que l'on peut se faire tirer le portrait dans une cabine Photomaton : tel est l'objectif *visé par la société* rouennaise Self Video System, qui présentait un prototype de sa cabine *vidéo lors du dernier Salon Inova.* Moyennant 60 francs les trois minutes de cassette et 10 francs la minute supplémentaire, il est ainsi possible de se filmer. Cet appareil, réalisé sur une idée de Claude Pauvret, a été entièrement conçu et fabriqué par des bureaux d'études et des industriels de Basse-Normandie. Il a nécessité quatorze mois de développement *et un investissement de* 1 million de francs. Mais la petite entreprise cherche maintenant un partenaire pour assurer l'industrialisation et la distribution de cette innovation.

□ **JVC va commercialiser un magnétoscope de poche.** – La firme *japonaise JVC Co.* a annoncé la mise sur le marché d'un magnétoscope vidéo de poche couplé avec un écran d'affichage à cristaux liquides, une caméra incorporée, un récepteur TV et une batterie rechargeable. Ce système vidéo à format VHS sera vendu 288 000 yens (10 400 francs) au Japon à partir du 16 mai, selon un porte-parole de JVC. Il sera exporté vers les Etats-Unis à partir de la mi-1990 sur la base de 4 000 unités mensuelles. JVC prévoit aussi *de l'exporter vers l'Europe.* Ce magnétoscope de poche qui sera le plus petit et le plus léger du monde, selon le porte-parole, pèse seulement 530 grammes et la caméra 160 grammes. – *(AFP.)*

□ **Le premier caméscope d'épaule grand public.** – Les amateurs de *vidéo vont pouvoir disposer, d'ici* peu, d'un matériel grand public qui n'aura pratiquement rien à envier à celui utilisé par les professionnels : Sony vient en effet d'annoncer, moins de cinq mois après le lancement du premier caméscope de poing haute définition au *format 8 mm ou vidéo HI8*, la sortie d'un caméscope d'épaule grand public au même format, le CCD V5000. La section caméra offre une très haute sensibilité (2 lux) et une définition supérieure à *450 lignes. Cet appareil* permet de réaliser toute une gamme d'effets spéciaux numériques.

Au lancement de ce caméscope, dont la disponibilité est annoncée *pour le mois de juillet*, est associée la sortie d'un magnétoscope de salon et de montage au même format dont la sortie est, elle, prévue pour le mois de juin. Ce système vidéo HI8 reste quand même réservé à des vidéastes fortunés car il en coûtera respectivement 20 000 francs environ pour le caméscope et un peu moins de 15 000 francs pour le magnétoscope.

□ **Un centre d'information sur les aides européennes pour les PMI.** – *« En 1993, 80% de la réglementation applicable aux entreprises sera d'origine communautaire »* affirme Henri Guilhaume, PDG de l'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche). Pour aider les petites entreprises à s'y retrouver, la CEE vient de confier à l'ANVAR la tâche de créer un Euro Info Centre spécialisé dans les questions liées à l'innovation. Dans chacune des vingt-quatre délégations de l'Agence, un correspondant *Europe répondra aux* questions des responsables d'entreprises. Une petite cellule sera créée à Paris pour transmettre toutes les informations en provenance de la commission et aider les régions à promouvoir les actions communautaires dans le domaine de l'innovation.

□ **Un train de la technologie.** – Parti de Rennes le 12 mars, pour atteindre Aurillac le 15 juin, le train-exposition sur l'informatique et les technologies nouvelles est dû à une initiative de l'Union des groupements d'achats publics (UGAP), avec le concours du ministère de l'éducation nationale. Micro-ordinateurs, CD-Rom, centraux téléphoniques, système de réception par satellite, ensembles audiovisuels y seront présentés dans le cadre d'un espace de 350 mètres carrés. Les applications pédagogiques y occupent une place privilégiée. L'un des objectifs de cette manifestation étant de montrer aux enseignants les profits pédagogiques qu'ils peuvent tirer de l'utilisation de ces technologies.

COURRIER

Le prix des disques compacts

Suite à l'article paru dans le *Monde du 28 mars 1990, Patrice Fichet, du Syndicat national de l'édition phonographique, tient à apporter les précisions suivants :*

« Par rapport à 1984, le prix de pressage d'un disque compact a diminué de 50 %, ce qui n'est déjà pas si mal, mais qui n'a qu'un effet forcément limité sur le prix final d'un disque, car l'élément fondamental du prix de revient total est bien évidemment le coût de l'enregistrement qui peut aller du prix plancher de 400 000 francs (pour un enregistrement de variétés des plus simples) à 2 milliards de francs (pour un album d'un grand artiste) et bien plus pour un opéra, par exemple.

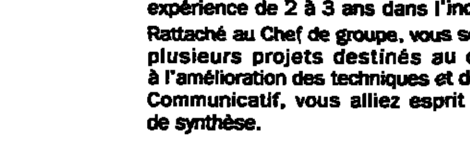
A cela s'ajoutent bien entendu les frais techniques initiaux de fabrication (de l'ordre de 40 000 francs), les frais de distribution, de publicité, la marge du disquaire, les droits d'auteur, les redevances d'artistes et, si le succès est là, mais seulement à cette condition, la rémunération du producteur. »

Le Monde des Cadres

Francereco S.A.



FRANCERECO,
filiale du groupe Nestlé,
nous sommes une société
de recherche et de
développement alimentaire.
Dans le cadre
de notre expansion,
nous recherchons des
Chefs de Projets.





Technologie d'élaboration de sauces pour plats cuisinés

Vous possédez une expérience d'au moins cinq ans en fabrication ou en développement.

Rattaché au chef de groupe plats cuisinés, vous serez responsable de 2 techniciens avec qui vous élaborerez des ingrédients et des procédés de fabrication pour les sauces utilisées dans des plats cuisinés.

Rigueur, organisation et sens du contact sont vos meilleurs atouts.

Technologie des produits culinaires déshydratés

Vous êtes débutant ou possédez une première expérience de 2 à 3 ans dans l'industrie alimentaire.

Rattaché au Chef de groupe, vous serez responsable de plusieurs projets destinés au développement et à l'amélioration des techniques et des procédés.
Communicatif, vous alliez esprit d'équipe et esprit de synthèse.

Pour ces 2 postes basés à Beauvais, vous êtes de formation ingénieur agro-alimentaire (ENSIA ou équivalent) et maîtrisez parfaitement l'anglais.

Si vous souhaitez nous rejoindre, merci d'envoyer C.V., lettre manuscrite et photo au Service du Personnel FRANCERECO - rue Charles Tellier - 60000 BEAUVAIS

MEDIAPA

Premier Groupe Privé de SCPI (Sociétés Civiles de Placements Immobiliers).
Nous recherchons pour notre Direction Epargne, le

Responsable du service gestion clientèle

Agé d'environ 30/35 ans, vous avez outre une formation supérieure, 7 à 10 ans d'expérience dans la gestion de clientèle.

Encadrant une équipe que vous saurez motiver en gérant les procédures, vous serez responsable des délais et de la qualité des informations transmises à nos 40 000 associés.

Votre analyse des problèmes juridiques et fiscaux alliée à votre esprit de synthèse vous permettront de déterminer les évolutions de marchés et de clientèle, auxquelles vous saurez vous adapter.

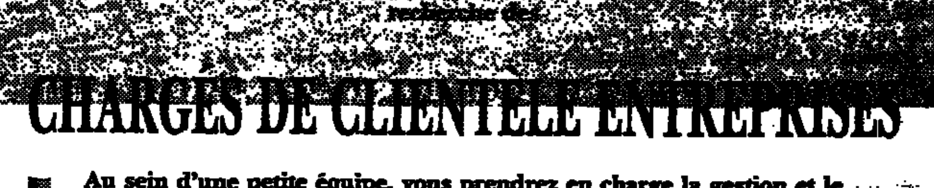
Votre capacité rédactionnelle et votre sens commercial vous permettront de développer la qualité de nos services en mettant à profit votre sens de l'organisation et votre rigueur.

Patricia NIEL attend votre candidature, s/réf. 2404/SA-LM, GROUPE PELLOUX - 50, Champs-Elysées - 75008 PARIS.

LGP

Groupe Pelloux

MEDIAPA



CHARGES DE CLIENTELE ENTREPRISES

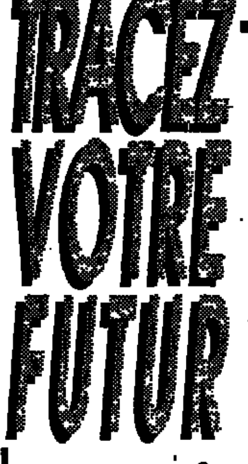
Au sein d'une petite équipe, vous prendrez en charge la gestion et le développement d'un fond de commerce d'ENTREPRISES. A ce titre, vous assurerez les relations commerciales avec la clientèle, la surveillance des risques, la préparation des dossiers de crédit et le montage des opérations de financement.

De formation supérieure (écoles de commerce ou d'ingénieurs), vous justifiez d'une première expérience d'exploitation bancaire d'entreprises de 2/4 ans. Vous avez un tempérament commercial, le sens de l'équipe et une bonne maîtrise de l'anglais.

Ces postes situés en Province, en Région Parisienne et à Paris vous ouvriront ensuite des opportunités de carrière vers d'autres secteurs de la banque.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence EX/CO à
BFCE - Direction des Ressources Humaines
21, boulevard Haussmann - 75009 PARIS.

BFCE Banque Francaise du Commerce Extérieur





MATIF
SA

MATIF : Marché à Terme leader en Europe

- *Un marché international*
- *Des technologies de pointe*
- *Des projets ambitieux*
- *Une culture d'entreprise*
- *Une dynamique des carrières*
- *Une politique de formation*

MATIF SA souhaite promouvoir ses produits en France et à l'étranger et crée le poste de

RESPONSABLE DE LA PROMOTION

Vous serez chargé de participer à la conception et à la mise en place d'une stratégie marketing, d'organiser des opérations de promotion (colloques, conférences internationales ...), de gérer et d'animer des fichiers, de réaliser des missions d'études sur les grands marchés financiers ...
La trentaine, une formation supérieure (HEC, ESSEC ...), vous avez une expérience acquise dans une banque ou dans une société de services (ingénierie, ...) avec si possible une connaissance des mécanismes financiers. La maîtrise des techniques de promotion (marketing direct ...) est un atout important.
Vous avez un sens aigu de l'organisation, un bon potentiel commercial et l'esprit d'entreprise... Vous parlez l'anglais couramment.
Tracez votre futur et faites évoluer ce poste ; nous vous en donnerons les moyens.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant la référence E585 sur l'enveloppe, à notre conseil ORNICAR - 6, rue Halévy - 75009 PARIS

ornicar

LEVI-TOURNAY/ASCOM

▼ ALCATEL COMMUNICATIONS ...



RADIOTELEPHONE *ET EUROPE*

Faisant partie d'un groupe de réputation internationale, notre établissement (550 personnes) situé en proche banlieue Nord Ouest de Paris, est en pleine expansion dans son domaine technologique de pointe lié aux communications : nombreux marchés, nombreux projets, nombreux développements dans un contexte international ; répondant à cette croissance, notre Direction Technique offre à un

INGENIEUR DEVELOPPEMENT

l'opportunité de s'épanouir dans une fonction riche autant en technique qu'en contacts. Dans un environnement prometteur, vous assurerez pour des produits "à succès" la coordination entre le design et les constructeurs, assurerez l'évolution des spécifications de la génération actuelle jusqu'à leur approbation, établirez celles de la nouvelle génération et concrétiserez les études et simulations en cours. Ingénieur généraliste diplômé, votre expérience préalable (2 à 5 ans) dans des domaines tels que infrastructures TV, satellite, radio, téléphone, faisceaux hertziens, etc ... votre esprit innovateur, votre aisance relationnelle et votre bonne connaissance de la langue anglaise sont les atouts qui vous feront réussir. Merci d'adresser votre dossier complet sous la référence V/IDA à notre conseil, Joël HAXAIRE

RPC - 34 Rue de la Fédération - 75015 PARIS.

membre de SYNTEC

Raymond Poulain Consultants

ÉQUIPEMENTIER AUTOMOBILE LEADER EN EUROPE

Nous développons des produits destinés aux constructeurs automobiles français en y apportant une forte valeur ajoutée technique.
Nos moyens en calcul par ordinateur, notre CAO et nos productions automatisées permettent un développement rapide de notre chiffre d'affaires. Nous recherchons un

Manager Qualité

Ingénieur de formation, à 35 ans vous avez impérativement 3 à 5 années d'expérience dans le monde de l'automobile (fiabilité, qualité, contrôle...).

Rattaché au Directeur Technique, vous serez chargé de promouvoir la **QUALITÉ TOTALE** (process, produits, services) et de définir une politique cohérente pour l'ensemble des activités du site industriel (1 300 personnes), en fixant les objectifs et en contrôlant les résultats. Vous définirez les procédures et vous en serez le garant, vous maintiendrez la confiance et la satisfaction de nos clients constructeurs automobiles auprès de qui vous représentez la société. Naturellement vous serez assisté d'une équipe d'Ingénieurs et de Techniciens. Le poste est basé dans une ville moyenne au sud de Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. sous réf. M.1115/C à notre Conseil Pierre Lemahieu qui vous enverra des informations complémentaires, SYNERGIES Recrutement, 33, rue Galilée - 75116 PARIS.

Synergies
RECRUTEMENT

ERNST & YOUNG
JURIDIQUE et FISCAL

IMPLICATION ET CRÉATIVITÉ POUR UNE PASSION :
LE CONSEIL EN FISCALITÉ AU SEIN D'UN GRAND CABINET INTERNATIONAL.

Leader des cabinets de Conseil Juridique et Fiscal, rattaché au premier réseau mondial d'audit et de conseil, nos activités poursuivent un fort développement. Nous recherchons plusieurs fiscalistes de haut niveau pour animer des équipes.

FISCALISTES EXPÉRIMENTÉS

Diplômés de l'enseignement supérieur (Grande École ou Université avec une spécialisation de 3ème cycle en Fiscalité, type DESS, DJCE...), vous avez acquis, depuis 4/5 ans minimum, une solide maîtrise de la fiscalité française et/ou internationale, en cabinet et/ou au sein du département fiscal d'une grande entreprise ou d'un établissement financier.

Le métier de conseil vous plaît ou vous attire. Vous privilégiez le travail en équipe. Vous souhaitez aujourd'hui valoriser vos qualités relationnelles et élargir vos compétences au sein d'équipes pluridisciplinaires dynamiques et performantes, intervenant dans des secteurs divers et sur des opérations complexes et variées, qu'elles soient nationales ou internationales. L'anglais est indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle, sous la référence H 241M, à Ernst & Young Conseil - 6, rue de Téhéran 75008 Paris, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.



Ernst & Young Conseil



Nous sommes un Groupe Financier de dimension internationale (16000 personnes) et recherchons pour notre Direction des Ressources Humaines (basée à Paris)

RESPONSABLE DE LA GESTION DE L'EMPLOI

Acteur majeur dans la mise en œuvre de notre politique de Gestion des Ressources Humaines, vous êtes responsable
- des études en matière de qualification, impliquant la participation de l'encadrement et de l'ensemble de la Fonction Personnel.
- de l'actualisation des nomenclatures d'emplois, de l'évaluation des filières professionnelles et de leur projection à moyen terme.
- de la mise en place des interfaces en matière de classification.

Coordinateur et promoteur des actions de mobilités (interfilières, interunités) au niveau Groupe, vous favorisez le développement par la conception et le perfectionnement d'outils et de procédures (tableaux de bord spécifiques, Bourse de l'Emploi informatique...).

A 30 ans environ, de formation supérieure (ESC, DESS Gestion de Personnel ou équivalent), vous avez nécessairement acquis dans un grand Groupe une expérience d'au moins 3 ans dans ce domaine.

Outre vos compétences techniques (notamment maîtrise de l'outil informatique), c'est votre aisance relationnelle et vos qualités d'animateur qui feront votre réussite dans ce poste évolutif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence GE17 à notre conseil BSA, 27 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris qui vous garantit toute confidentialité.

MEDIA-SYSTEM

JEUNE INGENIEUR, PRENEZ LA RESPONSABILITE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE DU SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE



Filiale du Groupe HOECHST, est spécialisée dans les gaz industriels et spéciaux, destinés aux secteurs de l'industrie et de la recherche. Au sein du Département Applications, nous souhaitons aujourd'hui développer les ventes dans le domaine agro-alimentaire.

Notre responsable de ce secteur assure par son approche technique et commerciale :
- une solution adaptée à chaque type de problème rencontré pour une clientèle très diversifiée,
- l'animation de techniciens régionaux et un appui à la force de vente,
- la recherche d'orientations nouvelles en fonction de l'évolution du marché en collaboration avec les centres de recherche et la production du Groupe.

Vous avez une formation d'ingénieur option agro-alimentaire (ENSIA, INSA, etc.) et vous avez acquis une première expérience dans le conditionnement de produits alimentaires.

Une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire pour les relations avec la maison mère.

Des déplacements de durée limitée sont à prévoir sur toute la France.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et rémunération souhaitée sous la référence 35029/M à Fabienne BAUM
CEGOS Département Recrutement
Tour Vendôme - 92516 BOULOGNE Cédex.

cegos

Bruxelles - Lisbonne - Londres - Madrid - Milan - Paris

Membre de Syntec

Responsable logistique France

Leader de la Distribution, nous avons pu satisfaire à des objectifs de croissance particulièrement ambitieux grâce à notre esprit d'innovation et à notre dynamisme. Dans le contexte de nos structures, nous souhaitons pourvoir cette fonction.

En relation étroite avec notre Secrétaire Général, dont vous dépendrez hiérarchiquement, vous prendrez la Direction de notre Service Logistique-Transports (20 p).

A ce titre, votre mission consistera à assurer l'optimisation de l'organisation et du fonctionnement de notre système de Distribution réparti sur 30 régions. En véritable coordinateur, vous exercerez vos responsabilités tant vis-à-vis de structures existantes que sur leur évolution (études, finances, techniques, gestion matériels...).

35/40 ans, de formation supérieure (un DESS de logistique serait apprécié), vous possédez une expérience confirmée en matière de gestion et de management d'unités logistiques.

Votre culture générale doit vous permettre de vous affirmer en tant qu'interlocuteur privilégié d'une structure nationale. Vous devrez par ailleurs démontrer de réelles compétences techniques (organisation, méthodes, gestion). Homme d'écoute et de dialogue, vous saurez vous imposer par votre sens de l'efficacité et de la rentabilité en véritable "conseil", tout en sachant rester modeste. Nos moyens existants et futurs pourront vous permettre d'exprimer pleinement vos compétences.

Ce poste est à pourvoir en REGION PARISIENNE. La rémunération sera étudiée en fonction de l'expérience.

Informations complémentaires sur Minitel 36.15. Code CAPFOR.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant sur l'enveloppe la référence 6886/A1, à notre Conseil : C. LOUVRIER

CAPFOR - 15, Rue de la Paix 75002 PARIS.

CAPFOR

PARIS - AIX/MARSEILLE - ANGERS - AUCH - BORDEAUX - BREST - CLERMONT-FERRAND - LYON - NANTES - NICE - NIORT - QUIMPER - RENNES - ROUEN - STRASBOURG - TOULOUSE - TOURS.

PLURIAL

GESTION, ANIMATION, STRATÉGIE
LA FORMATION, DANS TOUTES SES DIMENSIONS

KIMBERLY-CLARK SOPALIN, filiale française du Groupe international KIMBERLY-CLARK Corporation, souhaite donner à sa politique de Formation de nouveaux objectifs et de nouveaux moyens.

Pour participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de cette stratégie, nous créons un poste de

RESPONSABLE FORMATION

Aux côtés du Chef de Service Recrutement et Formation, votre rôle sera de définir les actions de formation adaptées aux différentes catégories de Personnel, de rechercher les "fournisseurs", de suivre leurs prestations et de gérer les investissements correspondants. Vous aurez aussi à élaborer des sessions spécifiques, à mobiliser les intervenants internes concernés et/ou à les animer vous-même.

Une formation supérieure (Bac + 4 ou 5) et une expérience dans un Service Formation en entreprise ayant un personnel diversifié vous auront préparé aux aspects opérationnels de ce poste.

A environ 30 ans, vous êtes prêt à vous impliquer dans un projet ambitieux et à réussir dans un environnement international. Vous avez naturellement une bonne maîtrise de l'anglais.

Si vous le souhaitez, d'autres informations pourront vous être données en appelant, le jeudi 26 avril de 10 à 17 heures, le (1) 46.40.06.50.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. et photo) sous la référence RF/M, à François ROBERT

Kimberly-Clark Sopalin
Bureaux de la Colline
92213 Saint-Cloud Cedex

Sopalin
Freedom
Kleenex
Kleenex VELVET
BREVIA
Confetti

AD'COM

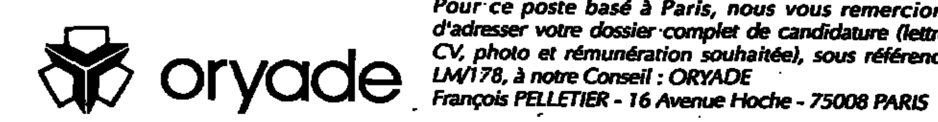
Nous sommes la jeune *filiale de promotion immobilière* de l'un des premiers groupes français de Services. Notre expansion nous amène à rechercher un :

RESPONSABLE DE PROGRAMMES

capable de prendre à court terme une

DIRECTION DE PROGRAMMES

- *Rattaché au Directeur Général Adjoint, nous vous confierons dans un contexte autonome et très responsabilisant la mise en œuvre et l'animation d'opérations d'envergure.*
- *Votre formation supérieure et votre expérience vous permettent de vous prévaloir d'une triple compétence : commerciale, technique et juridique, de préférence dans le domaine des programmes de logements.*
- *Vous êtes dans la trentaine et votre talent à associer efficacité, rigueur et chaleur humaine font de vous le collaborateur qui relèvera dans les meilleurs délais le "challenge" proposé.*



Pour ce poste basé à Paris, nous vous remercions d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre, CV, photo et rémunération souhaitée), sous référence LM/178, à notre Conseil : ORYADE
François PELLETIER - 16 Avenue Hoche - 75008 PARIS

CERNEP SYNTHELABO

Laboratoire pharmaceutique français spécialisé en produits de nutrition entérale et parentérale, leader sur son marché recherche pour LE PLESSIS-ROBINSON (92)

UN STATISTICIEN

Sous la responsabilité du directeur médical, il devra :
- participer à l'élaboration des protocoles d'études cliniques
- déterminer et mettre en oeuvre les méthodes d'analyse statistique des résultats
- contribuer à la rédaction du dossier d'AMM
- assurer l'assistance SAS auprès des médecins assistants de recherche clinique.

Ce poste s'adresse à un statisticien disposant d'une première expérience des essais cliniques, ayant une bonne connaissance du SAS.

Une connaissance des méthodes multifactorielles d'analyse des données, de la micro informatique ainsi qu'une formation en Biologie seraient appréciées.
Rigueur, méthode et organisation sont les qualités de base pour une bonne réussite dans cette fonction.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions sous la référence 90/43.MO à l'attention de L. d'HAUTEVILLE - SYNTHELABO - 22 avenue Galilée - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

ORC

Gérer et contrôler la croissance d'un futur grand

Participer au développement de la filiale française du groupe Müller, premier groupe laitier allemand.
Aujourd'hui, notre CA est de 100 millions de francs, notre objectif pour 1991 est de 250 millions de francs, ambition réaliste, grâce à l'originalité de notre gamme de produits et à notre implantation réussie en grande distribution.
Pour nous aider dans notre croissance, nous recherchons notre

Futur directeur administratif et financier

Rattaché au Directeur Général, vous
- *assurez la mise en place du contrôle de gestion,*
- *êtes responsable de la gestion de notre trésorerie (francs, devises),*
- *supervisez notre petite équipe comptable,*
- *êtes chargé des services généraux,*
- *êtes en relation étroite avec notre siège en Allemagne et son équipe financière.*

A 30/33 ans, de formation supérieure, doté d'un DECS, vous avez une première expérience réussie comme adjoint d'un DAF ou comme controller. Vous parlez couramment anglais ou allemand, maîtrisez l'informatique sur gros système.
Vous recherchez un poste complet, à forte responsabilité au sein d'une société à fort devenir.
Poste basé à Meudon-la-Forêt.
Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et photo sous réf. : 1029/M.



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
BP 186-07 - 75326 Paris Cedex 07.



La Banque Populaire de la Région Nord de Paris (48 agences - 800 pers.) appartient au cinquième groupe bancaire français. Notre ambition : développer notre système de communication.

CHARGE D'INFORMATION INTERNE/EXTERNE

Vous aurez pour missions principales de faire vivre et évoluer notre système de communication (journal, lettre interne...). Vous mènerez également des études (audit, études de lectorat...), développerez les relations en direction de la presse, rechercherez des moyens d'information basés sur les nouvelles technologies.

Pour ce poste d'action autant que de réflexion, nous recherchons un jeune professionnel ou un débutant à fort potentiel, capable de concevoir une stratégie d'information aussi bien que rédiger, mettre en page, négocier avec nos prestataires internes et externes.

Vous possédez impérativement une formation supérieure, complétée d'une spécialisation en communication. La maîtrise de la micro informatique et de la P.A.O. seront un atout supplémentaire.

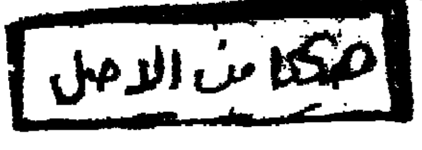
Merci d'adresser lettre manus., C.V., photo et prétentions sous la référence 6671 à MEDIA P.A. - 50-54, rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX

BANQUE POPULAIRE DE LA REGION NORD DE PARIS

MEDIAPA

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE





BORDEAUX: NOTRE 45e IMPLANTATION EUROPÉENNE

PA Consulting Group - Avec 2.500 personnes et 1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires, nous sommes leader parmi les groupes internationaux de conseil en management et technologie. A Bordeaux, dès l'automne prochain, nous serons 4 consultants prêts à accompagner nos clients dans leurs projets. Pour compléter l'équipe, nous recherchons un:

CONSULTANT EN RECRUTEMENT

Notre exigence de qualité est celle du N° 1 du recrutement en Europe. Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et vous nous apportez une expérience de 3 à 5 ans du recrutement en entreprise ou en cabinet. Vous saurez faire évoluer un portefeuille régional en toute autonomie en vous appuyant sur nos méthodes et nos moyens de recherche de cadres et dirigeants, par annonces ou par approche directe. Réf. A/060M

CONSULTANT EN MANAGEMENT

Notre activité de conseil en management des ressources humaines connaît un fort développement en région. Nous vous confierons progressivement la responsabilité de missions d'audit social, de gestion des carrières et des rémunérations, de conduite du changement... Professionnel affirmé du conseil en management, vous savez écouter, comprendre, proposer et réaliser. Vous bénéficierez de notre expertise et de nos méthodes au travers de contacts nationaux et internationaux. Réf. A/061M

Ecrivez à L. PEYSALE en précisant la référence du poste choisi - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.79.** (PA Minitel 36.15 code PA)



UNE DOUBLE COMPETENCE POUR LE DEVELOPPEMENT DE NOS ACTIVITES DE CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Nous sommes un cabinet international, leader européen du conseil en ressources humaines. L'un de nos départements élabore, commercialise et met en place des outils et des méthodes permettant à nos clients (grandes entreprises nationales et internationales) d'optimiser la qualité de l'évaluation de leurs ressources humaines. Nous recherchons un consultant confirmé pour renforcer notre équipe et prendre en charge le développement commercial de nos produits. Après une période de formation aux outils et méthodes de notre département, le poste offre des perspectives d'évolution vers une fonction d'encadrement. Vous avez la trentaine, une formation supérieure à dominante commerciale, une expérience significative de la vente de services ou du marketing. Vous connaissez bien le secteur des ressources humaines. Vous parlez couramment anglais. Votre candidature nous intéresse. Adressez votre CV, photo, prétentions au journal sous la référence 7122 qui transmettra. Le Monde Publicité - 5, rue de Monttessuy - 75007 Paris.



Contrôler la gestion dans un des premiers groupes de communication

Téléphonie, commutation et réseaux d'entreprise, communication de l'écrit et de l'image, radiotéléphonie : nos produits sont aussi sophistiqués dans leur conception que simples dans leur utilisation. Saluons l'esprit inventif de nos ingénieurs ! Aux gestionnaires de rentabiliser l'entreprise. 7400 personnes, plus de 4,8 milliards de CA : les chiffres parlent d'eux-mêmes. Rendez-les plus bavards...

Vous avez complété votre diplôme d'école de commerce par quelques années d'expérience dans une fonction similaire, si possible dans une structure industrielle. Vous parlez l'anglais.

Votre mission : participer au plan à moyen terme, animer et faire réaliser les budgets, assurer des réalisations, analyser les écarts et contribuer aux actions correctives. Vous collaborez également à la définition des prix de vente, en vue d'atteindre les objectifs ainsi qu'à l'étude de rentabilité des investissements.

Vous pourrez à terme, évoluer vers le contrôle de gestion d'un centre de profit (1 Milliard de francs, 300 à 400 personnes).

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence CGIV à MATRA COMMUNICATION - Isabelle Villette - BP 26 - rue Jean-Pierre Timbaud - 78392 Bois d'Arcy Cedex.

MATRA COMMUNICATION

IL Y AURA TOUJOURS DES HOMMES DE TALENT

CHEFS DE PRODUITS INDUSTRIELS

La maîtrise des fluides

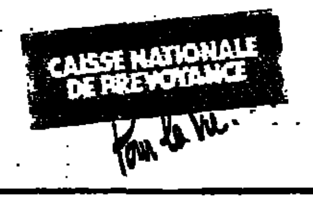
Le groupe TROUVAY & CAUVIN (chiffre d'affaires 1,5 milliard de francs, 1350 personnes), implanté en France et à l'étranger, spécialisé dans la fabrication et la distribution de matériel industriel (robinetterie, tuyauterie et accessoires...) a acquis une excellente notoriété internationale. La direction marketing de sa division robinetterie recherche deux chefs de produits. Vous prendrez en charge le développement et la gestion d'une gamme de produits destinés principalement aux marchés du pétrole et du gaz, de la chimie-pétrochimie, l'ingénierie, l'industrie agro-alimentaire, le nucléaire. Vous mènerez vos actions en relation constante avec le réseau de vente ainsi qu'avec la fabrication et la recherche développement. Diplômé d'une école supérieure de commerce et muni d'une expérience de 3 à 5 ans en milieu industriel, ou ingénieur ayant acquis 3 à 5 ans d'expérience commerciale, vous faites preuve de qualités de rigueur, de créativité et d'initiative. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais. Les possibilités d'évolution seront à la mesure de vos résultats et de la dimension internationale du groupe. Ces postes sont basés à Asnières (92). Ecrivez à Christine BERNET en précisant la référence A/S8529M - PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.51. (PA Minitel 36.15 code PA)



PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

ORGANISATEUR EXPERIMENTE

La Caisse Nationale de Prévoyance se situe au tout premier rang de l'assurance-vie. Le lancement de nouveaux produits et la recherche d'une meilleure efficacité économique nécessitent un développement constant de ses systèmes informatiques de gestion et de ses modes d'organisation du travail. En conséquence, elle renforce son équipe d'organisateurs du centre de clientèle d'Arcueil, où 400 personnes assurent la gestion des contrats individuels d'assurance-vie. Elle recherche un organisateur ayant une expérience suffisante pour manager des projets transversaux groupant utilisateurs, informaticiens et organisateurs. Il contribuera à l'accroissement du professionnalisme des organisateurs en y apportant pragmatisme, sûreté de diagnostic, autonomie et sens de l'équipe. Ce poste s'adresse à un professionnel de l'organisation, diplômé de l'enseignement supérieur, ayant au minimum cinq ans d'expérience en organisation dont une part significative dans le secteur de l'assurance. Ecrire à P. EVEN en précisant la référence A/D2144M - PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.54. (PA Minitel 36.15 code PA)





CONSEIL EN LOGISTIQUE

Notre client est une société européenne de pointe qui souhaite renforcer son équipe de consultants en logistique en France. Elle recherche des professionnels animés par le goût de la performance dans le domaine de la logistique. Ils rejoindront une équipe attachée à procurer des gains substantiels par l'innovation tant au niveau de la stratégie industrielle qu'au niveau opérationnel. *Les candidats intéressés doivent disposer* d'une formation supérieure (grandes écoles d'ingénieurs). Ils sont actuellement dans une fonction importante de management dans une entreprise industrielle et auront déjà démontré leur succès dans les domaines suivants: gestion des matières, marketing achats, juste-à-temps, distribution physique, conception de produits sous l'angle logistique, mise en place de systèmes de gestion informatisée. La pratique d'une seconde langue est nécessaire pour intervenir dans différents pays d'Europe. La société offre un environnement stimulant et exigeant, permettant de développer ses compétences en collaborant avec des spécialistes *de haut niveau. La rémunération* est à la mesure des exigences. Parmi les avantages, il existe une possibilité d'acquérir des actions. Ecrire en précisant la référence B/5995M - PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex. (PA Minitel 36.15 code PA)



ATTACHEE DE DIRECTION

Communication et relations extérieures

Vallée du Rhône - Cette société industrielle (800 personnes) située au sud de Lyon, est filiale d'un groupe international de renommée mondiale. Son directeur général souhaite s'adjoindre les services d'une attachée de direction qui interviendra dans les domaines suivants: préparation d'études et de plans d'actions, relations *extérieures (maison mère, clients, environnement* institutionnel et local...), communication de l'entreprise (publicité, documentation, presse professionnelle...). Elle assistera également la direction générale, en interne, pour tout ce qui a trait à l'image de marque et la notoriété de l'entreprise (analyse et traitement du courrier spécifique, préparation et suivi de réunions, accueil...). Ce poste de haut niveau concerne une jeune femme de 26 ans au moins, de formation supérieure, de type ESC, ingénieur ou universitaire, maîtrisant parfaitement l'anglais et ayant déjà acquis une *première expérience en milieu industriel.* Ecrire à D. BONNEFOY en précisant la référence A/3146M - PA Consulting Group - 78, Bd du 11 Novembre - 69626 VILLEURBANNE Cedex - Tél. 78.93.90.63. (PA Minitel 36.15 code PA)



Le Monde des Cadres



SNPE

7 000 personnes
CA : 3,7 Milliards de F

Société nationale de droit privé, notre notoriété est mondiale en PROPULSION et CHIMIE FINE

ETUDIER nos STRATEGIES et ELABORER notre PLAN à L.T.

sont les missions que nous souhaitons confier, à notre siège de PARIS, à un jeune Diplômé de talent HEC, ESSEC, ESCP, IEP...

• **Rattaché au Directeur** Stratégie et Plan ses missions seront très complètes : d'une part en liaison avec les Divisions, études économiques sur nos marchés actuels et de diversification, collecte et analyse des informations internes et externes, simulations prospectives. D'autre part, rédaction complète du plan opérationnel à LT adopté par la D.G. et suivi de sa mise en œuvre.

• **Il recevra l'appui** technique des Services Fonctionnels du Siège (Investissements, Finances, Gestion, Marketing...) et des 3 Divisions, et aura accès aux organismes externes d'informations économiques.

• **Le poste requiert** une formation de 1er plan en Economie, Gestion et Marketing industriel, des qualités de rigueur méthodologique, d'analyse et de synthèse, et d'excellentes facultés rédactionnelles. Une première expérience - 2 ans - dans un poste de même nature sera appréciée mais n'est pas impérative.

• **Par son ouverture** sur l'ensemble des aspects industriels et marketing de la Société, ce poste est un tremplin vers - à moyen terme - des responsabilités de 1er plan au Siège ou dans les Divisions ou filiales du Groupe.

PARIS
LILLE
LYON
NANCY

Merci de prendre contact avec notre Conseil, en écrivant sous réf. SNPE/SPMO1 ou en téléphonant à Catherine BONNAFOUS - 47.83.94.74.



michel jouhannaud conseils
182, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

MEDIAPA



un enjeu passionnant : devenir Rédacteur en Chef du magazine *Enjeux*

Créé par l'AFNOR, ENJEUX est le news industriel et commercial des entreprises qui veulent réussir dans le marché unique de 93. Il donne chaque mois à ses 15 000 lecteurs une information de premier plan et dresse le panorama de l'actualité européenne sur les grands dossiers (droit communautaire et normes européennes, nouvelles règles du commerce intra-communautaire, échanges et circulation des produits, process industriels, etc...).

Vous appuyant sur une équipe de 5 personnes, votre mission consistera à concevoir et à réaliser chaque nouveau numéro.

A 30/40 ans, disposant d'une culture technique et économique, vous avez déjà des responsabilités dans la presse écrite et les enjeux européens motivent vos ambitions.

Pour nous rencontrer, merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et prétentions), sous référence RC/M à AFNOR - M. BACQ - Tour Europe - 92049 PARIS LA DEFENSE.

association française de normalisation

MEDIAPA

C I CH
COMPAGNIE INTERNATIONALE DU CHAUFFAGE

Avec plus de 2 milliards de CA, nous sommes l'un des leaders européens de l'équipement de chauffage. Nous poursuivons notre croissance par acquisition d'autres sociétés en Europe.

Le Directeur d'un des sites de production situé en Région Centre est promu dans le Groupe et, pour lui succéder, nous recherchons le futur

DIRECTEUR D'USINE

Rattaché au Directeur Industriel du Groupe, il dirige une unité de 120 personnes qui fabrique des radiateurs en acier. Sa responsabilité industrielle s'étend aux autres aspects du produit, en liaison avec le Marketing.

Les équipements sont modernes et performants (automatismes, robots...) ; d'autres investissements sont prévus. La production est organisée en Juste à Temps.

Environ 35 ans, vous avez une formation d'INGENIEUR, généraliste ou à dominante électromécanique, et une expérience de la production et de l'animation d'équipe.

Dans un groupe industriel dynamique, sur un site performant et en développement, vous trouverez une réelle opportunité de mettre en valeur vos qualités de gestionnaire et d'animateur.

La maîtrise d'une langue étrangère est très souhaitable (anglais ou allemand).

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) en indiquant la référence 1922 M à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une entière discrétion.

251 bd Pereire - 75017 Paris





Actiman

Gorcy

Société de plats cuisinés surgelés, en pleine expansion (+30% par an - CA 800MF prévu en 90) filiale du groupe St Louis recherche un



Marie

responsable de l'administration des ventes et des transports

Diplômé d'une grande Ecole de Commerce, vous exercez depuis 4 ans environ une fonction d'administration commerciale, au cours de laquelle vous avez mis en place une gestion informatisée. De bonnes notions d'anglais seraient un plus.

A la tête d'une équipe de 6 personnes, vous gérerez le flux des produits finis, les relations administratives avec la clientèle en liaison avec les directions des ventes, et le risque client.

Votre mission : Gérer les informations nécessaires à la conduite de l'activité commerciale et superviser l'organisation des transports des produits finis, afin d'assurer la meilleure qualité de service à nos clients.

Ce poste est basé dans la région de POITIERS (86).



Merci d'adresser votre CV + photo + lettre manuscrite sous réf. ADVT à

6, rue Jean Goujon 75008 Paris

Notre Première Richesse, ce sont les Hommes

ENTREPRISE DE RENOVATION EN REGION PARISIENNE, FILIALE DU GROUPE C.B.C.

recherche

RESPONSABLE TRAVAUX G.O.

Ingénieur, ayant une forte expérience en travaux, il assurera les responsabilités globales de l'activité gros œuvre de l'entreprise. Intégré dans une équipe solidaire, il prendra en charge la préparation des chantiers, déterminera les modes opératoires et assurera l'exécution des travaux.

RESPONSABLE TRAVAUX T.C.E

De formation supérieure et fort d'une expérience d'une dizaine d'années, il devra maîtriser l'éxécution de chantiers TCE qui lui seront confiés.

Une réelle capacité à organiser et des qualités de gestionnaire sont indispensables.

Pour ces postes, un goût pour les travaux de rénovation serait apprécié.

Merci d'adresser votre dossier de candidature chez CBC – Arlette BENHAIM – Direction du Personnel Entreprise Construction France – Cedex 71 – 92043 PARIS LA DEFENSE, ou téléphoner à Edouard PATINO – Directeur – au 46.93.29.89

PLAIN CHAMPS



CBC Service



SAINT-GOBAIN DESJONQUERES

Unité industrielle à feu continu

RESPONSABLE DES RELATIONS HUMAINES

SAINT GOBAIN DESJONQUERES est la filiale de la branche conditionnement du groupe SAINT GOBAIN spécialisée dans la fabrication (feu continu) et la vente, dans le monde entier, de flacons en verre de qualité destinés aux industries de la pharmacie et de la parfumerie. La Société emploie 2 500 personnes et réalise un chiffre d'affaires (en progression) de 1,7 milliard de francs.

Le responsable des relations humaines de l'usine de Mers-les-Bains (80) - 1 600 personnes - évolue à l'intérieur de la branche et il faut assurer sa succession. Rattaché au directeur de l'usine, le responsable des relations humaines est étroitement associé à la conception de la politique sociale du site. Il en assure la mise en œuvre et le contrôle. Il a une action plus particulière de conseil auprès des hiérarchies opérationnelles. Il anime un service de 12 personnes qui regroupe l'ensemble des fonctions : formation, gestion, prévention ...

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur de 32/35 ans. Son expérience professionnelle (10 ans environ) a été acquise impérativement en milieu industriel et, pour partie au moins, dans une unité à feu continu. Mobile et disponible, il peut évoluer à moyen terme (3/5 ans) à l'intérieur de la branche ou du groupe.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 4/197 AQ à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS



AGENCE FRANCAISE POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE

Établissement Public à caractère industriel et commercial de 400 salariés recherche pour son service Budget un

CHARGÉ D'ÉTUDES

H/F

Vous serez chargé du suivi de l'activité de l'agence. Pour cela vous participerez à la programmation des actions, à la définition des objectifs qui nous permettront de mieux connaître l'impact de nos interventions. Vous améliorerez les outils de liaison entre les services et les délégations régionales (supports informatiques). Vous préparerez les réunions « objectifs résultats » et élaborerez les tableaux de bord et les bilans divers.

Diplômé en gestion ou en économie, vous justifiez d'une première expérience. Si vous êtes ouvert, autonome et organisé adressez votre curriculum vitae, lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. BH/CF à l'AFME - 27, rue Louis Vicat - 75015 PARIS.



Conduisez nos études ferroviaires à Très Grande Vitesse !

Un chiffre d'affaires annuel de 70 millions de francs en produits ferroviaires, des marchés stables et solides, un partenariat technique étroit avec la SNCF, constituent déjà une activité à part entière.

Mais dans une société en plein essor (570 MF de CA - 850 personnes), filiale du groupe des Ciments Français, il ne s'agit plus seulement de gérer l'existant : faire évoluer les produits, renouveler les techniques de production, développer les marchés export, sont les défis que nous vous aiderons à relever.

Jeune ingénieur, 28/35 ans, vous avez pu tester vos compétences techniques, dans une première expérience en BE, systèmes ou procédés. Votre créativité et votre implication, vous permettront de prendre rapidement en charge, près d'Auxerre (89), la responsabilité de toutes les études ferroviaires. L'anglais courant est indispensable, l'espagnol serait un plus. Notre conseil, Anne COUSIN, vous expliquera que, dans une société où la gestion des ressources humaines est un moteur essentiel de développement, les perspectives de carrière ne manqueront pas. Alors écrivez-lui, au cabinet Sirca, 140 Bd Haussmann 75008 Paris sous la référence 129 454 LM.

Sirca
Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec



Sup de Co Poitiers
renforce sa structure en intégrant plusieurs

CADRES PERMANENTS

(Gestion, Finance, Marketing, Informatique...)

MISSIONS

- Animation ou intégration dans un département d'enseignement avec prise en charge de cours.
- Rôle d'encadrement : suivi des étudiants et relations inter-départements.
- Activité de recherche au sein de la cellule du groupe et/ou personnelle.
- Missions auprès de partenaires industriels, d'établissements d'enseignement supérieur et dans le cadre du programme international.

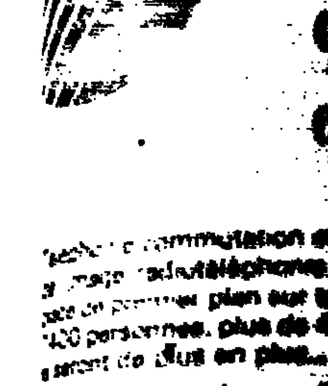
PROFIL

- Diplômé du 3ème cycle (DESS, Doct. en cours, Gde Ecole...)
- Expérience de 3 ans ou plus en entreprise ou de l'enseignement supérieur.

CONDITIONS

- Rémunération attractive-Possibilité de temps partiel.

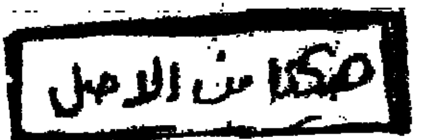
Postes à pourvoir rapidement - Ecrire lettre de motivation manuscrite avec C.V. détaillé et prétentions sous référence 04 SC à notre conseil :
PS Communication BP 383-16000 ANGOULEME.

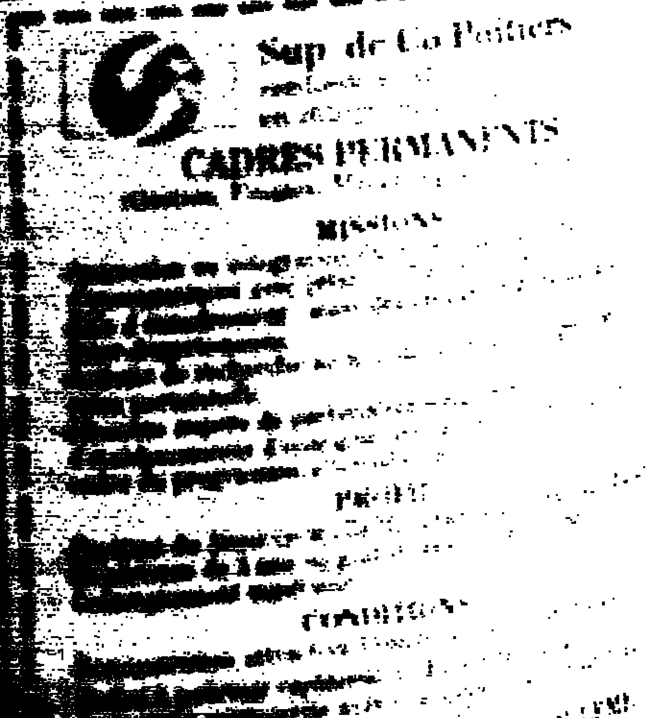
















groupe lyonnaise des eaux

DE LA RESSOURCE !

L'Eau, la Propreté, l'Energie, la Santé, les Loisirs, la Communication... sont les métiers du Groupe Lyonnaise des Eaux. La gestion des Ressources Humaines s'intègre au management de ce groupe international de services aux collectivités locales.

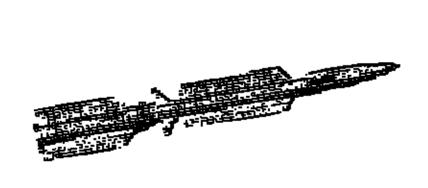
La trentaine, praticien, vous avez une personnalité affirmée, vous privilégiez le dialogue et l'ouverture. Vous apporterez votre réflexion sur les métiers du groupe, votre sens de l'analyse, votre capacité à choisir les hommes, à détecter les potentiels, à animer les forums grandes écoles. Vous rejoignez à Paris, au siège, une équipe de professionnels des ressources humaines pour prendre en charge nos recrutements.

A moyen terme vous évoluerez vers des responsabilités fonctionnelles dans le groupe ou opérationnelles dans l'une de nos unités. Notre développement rapide et l'émergence de nouveaux métiers, ouvrent toutes les perspectives à un candidat énergique et diplomate.

Faites nous part de vos ambitions : écrivez à Vocation Média, 6 passage Lathuile 75018 Paris sous réf. 1287/M. Merci.

DEVELOPPER NOTRE POLITIQUE DE RECRUTEMENT

VOCATION MEDIA



NOS SYSTEMES D'ARMES ONT AUSSI UNE VIE ECONOMIQUE...



L'AEROSPATIALE recherche pour sa Division Engins tactiques, de jeunes diplômés

ESCP, EDHEC, ESCL, ESCAE ou équivalent

Débutants ou ayant une première expérience

Pour leur confier des postes de

CADRES COMMERCIAUX

Responsable de la commercialisation de nos produits et prestations, vous établirez
- les prix de vente
- les offres commerciales

auprès des services officiels français et étrangers et des GIE concernés. Vous négocierez et suivrez contractuellement les marchés et les commandes.
Dans notre contexte international, l'anglais est nécessaire, l'allemand et/ou l'italien souhaités.

Merci d'adresser votre dossier sous référence EG/C à AEROSPATIALE - Division Engins Tactiques - Etablissement de Chatillon - 2 rue Béranger - BP 84 - 92322 CHATILLON Cedex Service Emploi Formation.

aerospatiale

AEROSPATIALE L'ENTREPRISE QUI DEPASSE L'IMAGINATION

CHACUN POUR VOUS ACCOMPLIR

SHR, prestataire de services, leader dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration de collectivités, 1,1 milliard de francs de chiffre d'affaires, 4.000 collaborateurs répartis dans 11 Directions Régionales, recherche pour son siège à MARSEILLE un :

DIRECTEUR INFORMATIQUE
Environnement AS400

Véritable manager d'un service de 10 personnes, à l'écoute permanente des utilisateurs en région et au siège, il est avant tout une force de proposition et de réalisation pour mettre en place les nouveaux systèmes d'information que nécessite l'expansion de la société.
Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure possédant une dizaine d'années d'expérience en entreprise aux qualités d'organisateur et d'animateur confirmées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. 404 90/...



à INNOVATION CONSULTANTS, 34, cours Gouffé, 13286 MARSEILLE CEDEX 6.

CHACUN POUR VOUS





Avec 520 personnes et un chiffre d'affaires de 1 milliard de Francs, **LA MAISON DE VALERIE**, implantée à Blois, est aujourd'hui une des grandes Sociétés de Vente par Correspondance.
Les raisons de notre succès ? Un souci constant de la qualité, la confiance d'une clientèle en développement régulier.

Nous recherchons pour notre **DIRECTION MARKETING**

Chargé d'Etudes Marketing

De formation supérieure (ESC, Maîtrise ou équivalent) spécialité économétrie ou statistiques, vous disposez d'une expérience en analyse de données acquise dans un secteur d'activité travaillant sur fichiers importants.

Vous serez responsable de la conception et de la réalisation des études et tableaux de bord de type crédit/scoring en liaison avec les services internes et les sociétés d'études extérieures.

Votre esprit d'analyse et de synthèse ainsi que vos qualités relationnelles et votre sens de l'écoute faciliteront votre intégration dans une équipe dynamique. Une pratique des logiciels de type CLOTHILDE ou SAS serait un atout supplémentaire.

Merci de nous adresser votre lettre de motivation, CV, photo et rémunération actuelle s/réf.148 à MV SERVICES - BP 4 - 41353 VINEUIL Cedex.

ORC

Assistante de président
Bilingue anglais - français

Nous appartenons à un groupe international de très grande notoriété dans le domaine des services. Notre Président français participe, par ailleurs, aux organes de Direction mondiaux. Nous recherchons son assistante.

Elle l'assiste dans l'ensemble de ses activités nationales et internationales et prend en charge la coordination de son secrétariat dont elle assure elle-même la partie la plus confidentielle. Elle supervise d'autres personnes.

A 35 ans environ, vous avez acquis en tant que secrétaire de direction un professionnalisme qui vous permet d'accéder à un assistanat de haut niveau sans en craindre la charge. De culture et de formation internationale, vous êtes parfaitement bilingue anglais-français (et si possible trilingue-allemand). Votre rigueur et votre éthique personnelle vont de pair avec d'excellentes qualités relationnelles vis-à-vis de l'intérieur et de l'extérieur.

Le poste est sédentaire, basé à Paris. Statut cadre.

Notre conseil, Nicole Marichez étudiera confidentiellement votre candidature adressée sous réf. M/98 à Linden, 14 rue Pergolèse, 75116 Paris.

Linden

MEDIA-SYSTEM

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE VAUCLUSE

recrute D'URGENCE

son directeur des Ressources Humaines

MISSIONS :
- Mettre en place et développer la gestion prévisionnelle du personnel,
- Animer et coordonner les services et activités assurant la gestion des ressources humaines,
- Promouvoir les actions de formation du personnel,
- Superviser le service gestion statutaire du personnel, des C.A.P., du C.T.P.,
- Assurer la paye du personnel (875 agents permanents).

PROFIL :
- Cadre A - Formation supérieure
- Vision stratégique de la fonction personnel
- Aptitude à l'encadrement
- Sens de l'organisation et du management
- Goût des contacts et des relations humaines.

Les candidatures manuscrites + C.V. + photo devront être adressés à :

Monsieur le Président du Conseil Général de Vaucluse
Direction Générale des Services
Hôtel du Département - Rue Viala - B.P. 318
84021 AVIGNON CEDEX

Grâce à des méthodes très précises, un engagement total et un professionnalisme de tous les instants, nous atteignons une qualité de service inégalée dans notre métier. Notre progression est exceptionnelle. Notre réussite est liée à une équipe très stable travaillant dans un climat agréable, stimulant, une clientèle diversifiée très nombreuse et fidélisée. Notre activité principale : le recrutement de postes opérationnels (commerciaux, directeurs régionaux, directeurs commerciaux, directeurs généraux...) par ANNONCE ET APPROCHE DIRECTE.

Pour renforcer notre développement nous recherchons plusieurs

consultants

PARIS -	Réf. 6234	LONDRES -	Réf. 6267
VERSAILLES -	Réf. 6311	FRANCFORT -	Réf. 6278
GENEVE -	Réf. 6256	SYDNEY -	Réf. 6289

VOTRE MISSION : • après une période de formation, accéder très rapidement à une responsabilité totale de clientèle • prendre en charge aussi bien le suivi commercial que la réalisation des missions.

NOUS VOUS OFFRONS : • un climat où l'investissement de soi, le sérieux et les résultats sont récompensés • des méthodes totalement nouvelles, notamment en approche directe • une image de marque de crédibilité, de courtoisie et d'efficacité • la possibilité d'évoluer à moyen terme en prenant la direction d'un bureau en France ou à l'étranger (Angleterre, Pays-Bas, Suède, Espagne, Australie...) • une formation intensive la première année • un excellent salaire (+80% fixe) • dès la seconde année une rémunération entre 360 KF et 600 KF.

VOTRE PROFIL : • 27-31 ans environ • études supérieures (Bac + 4 minimum, Ecole de Commerce, Ingénieurs...) • charisme, autorité de caractère, ténacité, dynamisme, esprit de décision • une expérience professionnelle exigeante réussie • une langue étrangère courante est un atout supplémentaire (anglais, allemand, hollandais, suédois, espagnol ...) indispensable pour un poste à l'étranger • l'envie de vous investir et de réussir avec nous.

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à : EUROMAN - 9 rue Saint Charles 75015 PARIS - FAX : 45 79 49 94 en indiquant la référence choisie sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN

SONO



Une fonction personnel complète et décentralisée.

Enfin une fonction Ressources Humaines complète à la campagne, mais proche de Paris et au sein d'un groupe multinational. Notre vocation est de développer, fabriquer et commercialiser des produits d'emballage et de conditionnement de produits alimentaires. Nos techniques de pointe nous permettent d'exporter le quart de notre production en Europe.

Membre du Comité de Direction, vous assurerez l'administration et la gestion des 300 salariés de l'entreprise dans un environnement très qualitatif. Pour preuve, nous consacrons chaque année entre 6 et 8 % de notre masse salariale à la formation professionnelle. Notre Groupe est organisé en "pyramide inversée"..., vous connaissez ?

Notre Directeur Général souhaiterait rencontrer un jeune Chef de Personnel d'usine ou le bras droit du Directeur du Personnel d'une entreprise industrielle de taille moyenne. Notre environnement international implique une bonne pratique de l'anglais. Faites part de votre intérêt à Jean-Michel Court, associé de Sirca, 140 boulevard Haussmann 75008 Paris, en précisant la référence 130 120 M ainsi que votre niveau de rémunération.

Sirca
Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec

Consultants associés

Paris

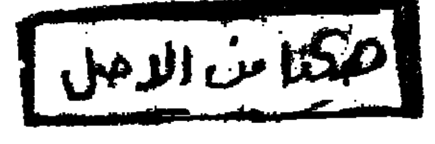
RECHERCHE DE CADRES PAR ANNONCES

Le respect de l'homme client, candidat ou collaborateur inspire notre éthique ; la taille humaine de nos équipes (Annonces...) nous permet en France et à l'étranger de rester proches des attentes des entreprises et des aspirations des candidats. Nous n'acceptons que des missions avec un mandat exclusif... Et avec cette éthique, nous faisons des profits. Si vous exercez déjà le métier de consultant en recherche de cadres selon les mêmes principes, écrivez-nous, nous parlerons du métier... et de l'avenir.

Merci d'adresser votre courrier avec la réf. 4005-M à PAUL-EMILE TAILLANDIER - 11, rue Jean Mermoz - 75008 PARIS, qui vous garantit la plus stricte confidentialité.







Notre société à l'audience nationale et internationale étoffe son équipe du personnel par la recherche d'un :

A

A 25/30 ans, un DESS orienté Fonction Personnel ou équivalent, votre première expérience vous a initié à l'administratif et au juridique (paye, aspects juridiques, *statistiques reliées à l'informatique*, bilan social, notions de relations sociales...).

Ce qui fera la différence : votre ouverture d'esprit, votre sens de l'humour, votre autorité naturelle.

Des déplacements sont à prévoir, environ une fois par semaine.

Si vous voulez nous rejoindre, merci d'adresser votre candidature (C.V. + lettre manuscrite) sous référence A 04 10 à notre Conseil, Madame Claude Favereau, FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS.

FAVEREAU CONSULTANTS

Notre groupe leader sur son marché, tient aussi à être le meilleur sur le plan de la communication interne, ce qui nous amène à rechercher un(e) :

J

Votre expérience, à 27/35 ans, après des études supérieures, se situe soit dans un journal, soit en entreprise. Vous maîtrisez la PAO (APPLE), et souhaitez maintenant élargir votre champ d'action. Nous vous en offrons la possibilité. Votre mission principale sera de récolter l'information, de mettre en forme, de publier un journal dont vous serez en tout point le maître d'œuvre. S'y ajoutent des plaquettes, des brochures, un livret d'accueil, la réunion annuelle des cadres... et ce que votre créativité apportera.

Si vous vous sentez concerné par notre projet, merci d'envoyer votre dossier de candidature (C.V. + lettre manuscrite) sous référence A 04 09 à notre Conseil, Madame Claude Favereau, FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS.

FAVEREAU CONSULTANTS

Dans un département agricole et industriel en pleine mutation

le Conseil Général de la Haute-Marne

recherche

un DIRECTEUR du développement économique

Vous mettrez en oeuvre, de façon autonome, la politique économique du Conseil Général. De formation type école de Commerce, votre connaissance du milieu industriel, mais également des rouages de l'administration vous permettront de développer l'activité économique du Département. (réf 1524)

un CHARGE d'études financières

Vous assisterez le Directeur Général des Services Départementaux sur les aspects de budget analytique, tenue de tableaux de bord, et pour des missions financières spécifiques. Votre formation type école de gestion + DECS associée à votre expérience des budgets de l'Administration seront les garants de votre réussite à ce poste. (réf 1525)

un CHARGE de communication

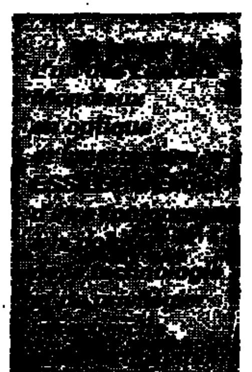
En étroite relation avec l'ensemble des Services, vous développerez la politique de communication interne et externe du Département, dans le cadre de la mise en oeuvre d'un plan à moyen terme et en tenant compte des éléments existants. Doté d'un grand sens relationnel, d'un goût affirmé pour le travail en équipe, et d'un bon niveau rédactionnel, c'est surtout votre personnalité affirmée et votre grande disponibilité qui vous permettront de mener à bien votre mission.
Une bonne connaissance de l'Administration Territoriale serait appréciée. (réf 1526)

LIGHT

Nous vous remerçions d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence choisie à notre conseil LIGHT Emmanuel DEJEAN 17-19 rue Jeanne Braconnier 92366 MEUDON la Forêt Cédex

---

ESSILOR



Notre activité de leader dans notre domaine est liée à l'innovation constante de nos produits et à la priorité donnée à la recherche.

Dans ce cadre, nous souhaitons renforcer l'équipe de notre Département "Propriété Industrielle" et intégrer :

INGENIEUR BREVETS
(Physicien ou Mécanicien) *Réf. IB/LM*

ayant si possible une formation complémentaire CEIPI, qui aura pour mission d'élaborer les dossiers pouvant faire l'objet de brevets en liaison avec des Conseils extérieurs.

INGENIEUR DOCUMENTALISTE
(Chimiste - Polymères) *Réf. ID/LM*

ayant environ 2 ans d'expérience en R. et D. ou dans un service de documentation technique. Il assistera les équipes Recherche et Développement pour la recherche bibliographique, prendra en charge la documentation "Brevets" dans le domaine de la chimie et suivra la veille technologique de la concurrence.

Une curiosité toujours en éveil, jointe à la rigueur scientifique, de bonnes qualités relationnelles et rédactionnelles, une excellente connaissance de l'anglais, éventuellement de l'allemand, sont des atouts pour réussir dans ces deux postes.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre, C.V., prétentions) sous la référence choisie à :

Groupe financier, filiale de la Compagnie Bancaire, nous sommes spécialisés dans les produits de placement destinés aux particuliers et aux entreprises.
Nos signes particuliers :
– une équipe de 400 personnes,
– 30 milliards d'encours gérés,
– une importante capacité d'innovation,
– un développement international.

CARDIF
la signature financière

Chargé d'études prévoyance

Cardif Entreprises, leader dans le domaine de la retraite et de l'épargne salariale élargit son domaine d'activité à la prévoyance collective.

Votre expérience en Compagnie d'Assurances tant dans la tarification des études que dans la rédaction des contrats, votre formation supérieure scientifique, vos capacités créatives, votre sens de la rigueur vous permettent de prendre en charge :
– les études de prévoyance collective en collaboration avec l'équipe commerciale,
– la rédaction des contrats d'assurance groupe,
– la formation de la jeune équipe technique,
et de participer à l'élaboration des produits et à la mise en place de programmes de tarification.

Si vous êtes motivés par ce poste, écrivez à Florence BATAILLE COMPAGNIE BANCAIRE – 5, avenue Kléber – 75116 PARIS, sous réf. 612

COMPAGNIE BANCAIRE

Importante Société de Services (Paris 8ème), nous recherchons dans le cadre de notre développement un(e)

RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Nous vous proposons de prendre en charge l'administration de 350 personnes, dans un environnement informatisé et au sein d'une équipe dynamique et accueillante.

De formation BAC + 2 (minimum), vous avez acquis, au cours d'une expérience de plusieurs années dans l'administration du personnel, une solide connaissance du droit du travail.

Une bonne maîtrise du traitement de texte et des qualités d'organisation, de rigueur et de discrétion ainsi que le sens des relations vous seront nécessaires pour réussir pleinement dans cette fonction.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la référence 4208 M à JONCTION - 32, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine, qui transmettra en toute confidentialité.

Rejoignez l'équipe BANQUE et ASSURANCES d'ORGACONSEIL, l'un des tout premiers cabinets de conseil en organisation en France, affilié au réseau des Européens Indépendants (1 500 consultants en Europe).

Consultants en Organisation

Diplômé d'une grande école, vous justifiez d'une première expérience (2/3 ans) de conduite d'actions d'organisation ou bien d'audit dans les domaines de la banque ou de l'assurance.
Vous souhaitez participer à des projets ambitieux et diversifiés : conception de systèmes d'information (système de pilotage, gestion de projets), fusion et création d'entités financières, organisation de réseaux d'agences...
Disponibilité, esprit de synthèse, qualités humaines, créativité sont autant d'atouts qui favoriseront votre évolution rapide.

Adressez votre candidature à
Catherine Bocquet, ORGACONSEIL,
64 rue du Ranelagh, 75016 Paris.

ORGACONSEIL
ORGANISATION ET CONSEIL D'ENTREPRISE



---

consultants



EUROMAN

Une fonction personnel complète et décentralisée.

Sirca

Consultants associés

TAILLANDIER

Le Monde des Cadres



CA 450 MF - 470 permanents dont 150 cadres
(âge moyen 35 ans) - 2 200 saisonniers - 97 centres
Siège PARIS 13e (Mo Glacière)

Le n°1 des vacances et des stages sportifs

29 ans minimum, de formation supérieure, vous avez une expérience confirmée de tout ou partie de la fonction dans une entreprise structurée.

PARTICIPEZ A NOTRE DEVELOPPEMENT
en devenant

JEUNE RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES



Relevant du D.G., vous élaborerez la politique sociale de l'Association et en assurerez l'application. Conseil de l'encadrement, vous serez responsable de la totalité de la fonction, notamment : • gestion prévisionnelle, • relations sociales, • recrutement, • formation, • administration, etc.

Courts déplacements dans les centres sportifs.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. UCPA/RRH/145LM, en indiquant votre salaire actuel à notre conseil : Richard BÉNATOUIL - **GROUPE BBC** - 1 bis, place de Valois, 75001 Paris. Discrétion absolue et réponse assurées.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Le Directeur France/Europe du Sud d'un important groupe international leader dans le biomédical recherche sa

Collaboratrice
BILINGUE ANGLAIS

(Poste basé à Morangis (91) proche banlieue Sud)

Dans un contexte dynamique et motivant, vous assisterez votre Directeur dans ses activités :
- Commerciales et marketing (relations avec la force de vente, études de marché, tenue à jour de tableaux, suivi de dossiers traductions...).
- Financières (communication et reporting en liaison avec les filiales...).
- Administratives.

Vous avez un bon niveau de formation (par ex. BTS complété par une formation supérieure), une expérience du Secrétariat de Direction de haut niveau et vous maîtrisez bien l'outil bureautique.
Poste autonome et relationnel.
Bon niveau de rémunération dans un environnement agréable.
Adresser lettre manuscrite + C.V. sous réf. M/173 ou téléphoner à M.H. CONSEILS
103, bd Poniatowski - 75012 PARIS.
Tél. : 43 42 32 59

M.H. Conseils

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Evolution vers une direction...

Fécamp

Port de plaisance - festival du cinéma Italien, des sports variés...
Ville où la qualité de vie existe au quotidien.
Société de construction et de Gestion au Capital de 600.000 Frs recherche son/sa

SECRETAIRE GENERAL

Sous la responsabilité du Directeur Général vous serez chargé(e) :
- **de procéder à la mission d'audit du système informatique et d'y établir une nouvelle stratégie,**
- **du contrôle de gestion et des comptes d'exploitation,**
- **de l'administration générale de la Société.**

Diplômé(e) d'une Ecole de Gestion - ESC ou A.E.S. -, vous justifiez d'une première expérience de l'audit ou du contrôle de Gestion qui vous a permis d'acquérir des connaissances de la trésorerie et de l'informatique.

Merci d'adresser votre dossier complet (C.V. + Lettre Manuscrite + Photo + Prétentions) sous la référence 2N18 à notre conseil : CAPFOR NORMANDIE - Mme Géraldine de VILLELE 22, Boulevard de la Marne 76000 ROUEN.

Informations MINITEL 3615 code CAPFOR.

CAPFOR

PARIS - AIX/MARSEILLE - ANGERS - AUCH - BORDEAUX - BREST - CLERMONT-FERRAND - LYON - NANTES - NICE - NIORT - QUIMPER - RENNES - ROUEN - STRASBOURG - TOULOUSE - TOURS.

Imaginez-vous...

... facilitant l'intégration de nos collaborateurs étrangers

COORDINATEURS SERVICE EXPATRIES H/F

Euro Disneyland réunit aujourd'hui des hommes et des femmes de talent autour de l'un des plus grands projets d'Europe : 12 000 collaborateurs français et étrangers en 1992 et une évolution planifiée jusqu'en 2017.

Vous êtes de langue maternelle anglaise ou parfaitement bilingue anglais/français. Vous avez vécu au moins 5 ans dans un pays anglo-saxon et vous êtes maintenant installé depuis plusieurs années à Paris ou dans sa région.

Votre expérience des expatriés et votre bonne connaissance de la région parisienne vous permettent donc d'assister avec efficacité les collaborateurs étrangers d'Euro Disneyland quand ils arrivent en France avec leurs familles, puis durant toute la durée de leur séjour.

Vous organisez leur installation : réservation d'hôtels, recherche, état des lieux et aménagement des maisons de fonction, location de voitures... Vous mettez en place des cours de français, de conduite..., diffusez les informations concernant la scolarité, le système médical, les procédures administratives... et vous gérez les retours.

Tous nos emplois sur 3615 DISNEYJOB

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. HR/0172/M, à Euro Disneyland, Service Recrutement, "Le Pascal", 3-11 bd Georges-Méliès, 94350 Villiers-sur-Marne.

Euro Disneyland S.C.A.

Une entreprise de rêve pour l'avenir

La filiale européenne d'un Groupe International spécialisé dans l'Hygiène et la Santé Animale, crée du fait d'une croissance très rapide le poste de :





Vos missions :
- Assurer les prévisions des besoins en produits et en matières premières et déterminer le plan d'approvisionnement ;
- Gérer les achats (USA, CEE notamment) auprès de fournisseurs tant au sein du groupe qu'à l'extérieur ;
- Coordonner et superviser les sous-traitants (formulation, fabrication) ;
- Superviser le stockage des produits.

Votre profil :
- Une formation supérieure (Ecole de Commerce, Ecole d'Ingénieur) ;
- Une première expérience (1 à 2 ans) des approvisionnements/achats de produits industriels ;
- Une très bonne maîtrise de l'anglais.

Pour exprimer et développer vos qualités d'organisation et d'initiative dans le cadre d'un projet motivant, adressez, sous la référence 4210 votre CV, lettre de motivation, prétentions et photo à JONCTION - 32, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine, qui transmettra votre dossier en toute confidentialité.

---

serete

Premier groupe privé d'ingénierie en France (1200 personnes, 1 milliard F de CA), notre développement nous conduit à rechercher pour notre siège un :

RESPONSABLE DU RECRUTEMENT

Directement rattaché à la Direction du Personnel du groupe, vous interviendrez auprès de nos filiales pour assurer en toute autonomie les mouvements du personnel cadre (70% de l'effectif) et non cadre : embauches, suivi d'intégration, mutation, évolution de carrière. Dynamique, créatif et relationnel, vous animerez toute la communication liée au recrutement : forums, salons, stages, interventions dans les écoles...

De formation supérieure, vous souhaitez valoriser votre compétence et votre expérience d'au moins deux ans en cabinet ou en entreprise dans un poste évolutif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous réf. AMB à :
Groupe Serete - Service Recrutement
86, rue Régnault - 75640 PARIS CEDEX 13



CHEF DE BUREAU D'ETUDES

INGENIEUR MECANICIEN, ELECTRONICIEN SYSTEMES

à fort potentiel pour saisir l'opportunité, dans un 2e temps, d'une DIRECTION GENERALE D'UNITE.

*Concepteur-constructeur de taille humaine (270 professionnels dont 45 ingénieurs et techniciens), nous saurons apprécier et rémunérer votre valeur intrinsèque et votre qualité d'**identification au chef d'entreprise** qui vous permettront de vous révéler.*

- Nos références actuelles européennes (aéronautique, automobile, spatial...) et notre objectif 1992 ;

- nos performances techniques dans le domaine des BIENS D'EQUIPEMENT et CHAINES DE PRODUCTION AUTOMATISEES utilisant des technologies de pointe (robotisation, ateliers flexibles, électronique industrielle, contrôle laser, informatique) ;

- nos importants investissements accompagnant notre fort développement sur PARIS et le MIDI-PYRENEES sont autant d'atouts dont vous pouvez bénéficier dans cette mission de créativité.

En B.E. (CAO), vous possédez une maîtrise parfaite des concepts, type machines-outils lourdes, chaînes d'assemblage et usinage automobile, et à l'écoute permanente des technologies performantes, vous serez l'intermédiaire incontournable auprès de nos donneurs d'ordres par vos **ANALYSES** de leurs postes de travail automatisés, leur fiabilité et leur maintenance.
Vous avez déjà participé aux services **METHODES, PRODUCTION**, contrôle, maintenance de systèmes complexes.
Anglais ou Allemand présenterait un plus intéressant.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 111.191 à

Pal Publicité Alain Litas
24, rue du Général Leclerc
94227 CHARENTON CEDEX

ERNST & YOUNG
JURIDIQUE et FISCAL

Leader des cabinets de Conseil Juridique et Fiscal, rattaché au premier réseau mondial d'audit et de conseil, nos activités poursuivent un fort développement en France et en Afrique.

UN JEUNE FISCALISTE POUR L'AFRIQUE

Diplômé de l'enseignement supérieur avec une spécialisation de 3ème cycle en Droit des Affaires et Fiscalité (type DESS, DJCE ...) ; vous avez acquis, depuis 2 ans environ, une bonne maîtrise de la fiscalité française en cabinet ou au sein du département fiscal d'une grande entreprise. Après une période de formation à Paris au sein de notre équipe spécialisée, vous serez basé dans une grande métropole africaine. Votre rémunération sera assortie de conditions d'expatriation.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle, sous la réf. H 243M, à Ernst & Young Conseil - 6, rue de Téhéran 75008 Paris, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

Ernst & Young Conseil

LES MUTUELLES DU MANS ASSURANCES

Groupe International - CA 16 milliards - 5 000 personnes - recherchent pour leur structure parisienne (800 personnes)

Chef du Personnel

Au sein de cette structure, il est intégré à notre Direction du Personnel et des Relations Sociales et assure l'intégralité de la fonction dans le cadre de la politique définie. Il pilote l'administration et la gestion des ressources humaines dans une optique prévisionnelle et prend en charge les relations sociales.
Les services généraux lui sont rattachés.

Diplômé de l'enseignement supérieur, 35 ans minimum, praticien expérimenté, avec de bonnes connaissances en droit social, il a prouvé dans des situations vécues d'excellentes qualités relationnelles.
Notre secteur d'activité est en pleine mutation, tant en ce qui concerne les marchés et les produits que les outils de gestion. Il offre un challenge motivant et de très intéressantes possibilités d'évolution.



Votre candidature sera traitée confidentiellement sous référence DP/PA par Albert AUPETIT
Groupe PLEIADE
192, Bd Saint Germain 75007 PARIS
3616 UGE*PLEIADE

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

PROFESSIONNEL DU RECRUTEMENT

Croissance forte et développement européen (1.200 personnes dont 600 cadres) constituent l'ambition commune à nos 4 pôles d'activités : l'Ingénierie Informatique, les Progiciels, le Marketing Direct et les Traitements et Réseaux. Votre première mission est de mener à bien les plans de recrutement de plusieurs filiales en proposant les meilleurs moyens de recherche, en conduisant personnellement l'ensemble des opérations de recrutement ou en apportant conseil et assistance aux recrutements décentralisés. Dans un deuxième temps, vous participez au développement des outils de gestion nécessaires à l'optimisation des Ressources Humaines : évaluation des performances, mobilité, développement de carrière, climat interne...).

Diplômé de l'enseignement supérieur et bénéficiant de 5 à 10 ans d'expérience professionnelle, dont plusieurs dans la pratique du recrutement, vous désirez vous investir dans un contexte évolutif.

Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre candidature sous réf. MO/90/GS/38 à Guy MACAREZ - Direction des Ressources Humaines GROUPE SEGIN - 3, rue Bellini - La Défense 11 - 92806 PUTEAUX.

GROUPE SEGIN

GRANDIR, ÇA NOUS AMUSE.

MEDIAPA



2 milliards de F de C.A. - Groupe Grand Metropolitan, recherche dans le cadre du développement de sa stratégie "gâteaux" Europe un

CHEF DE GROUPE MARKETING

Principales missions :
- analyse des marchés et suivi concurrence,
- développement produits,
- suivi des plans opérationnels,
- assistance marketing aux filiales européennes.

PROFIL :
Ecole de commerce + minimum 5 ans d'expérience marketing dans environnement international, de préférence groupe international produits grande consommation.
Reportant au Directeur du Développement.
Anglais courant + allemand ou espagnol.
Basé à Paris, avec déplacements fréquents.

Merci d'adresser lette manuscrite, C.V., et photo à :
PILSTRAL - Mlle S. LEFRANC - 21, rue Weber - 75116 PARIS.

Évolution vers une direction...

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

CAPFOR



RESPONSABLE DU RECRUTEMENT



LES MUTUELLES DU MANS ASSURANCES

Chef du Personnel

Pilstral

CHEF DE GROUPE MARKETING



L'Assureur Vie des Constructeurs

Une entreprise en pleine expansion : une progression de 45 % en 1 an et des objectifs encore plus ambitieux pour l'avenir, recherche un

CHARGÉ D'ÉTUDES TECHNIQUES

Niveau Bac + 4 (Maths - Economie - Sciences...)

Le Poste
- Développement et élaboration de produits nouveaux
- Analyse des résultats du portefeuille et ajustement de notre politique de tarification. Etude des produits de la concurrence
- Prise en charge des statistiques.

Une première expérience en Assurance Vie serait un atout appréciable.

Ce poste implique l'utilisation de la micro-informatique. Il s'adresse à un candidat rigoureux, novateur et dynamique, capable de s'intégrer dans une petite équipe, tout en faisant preuve d'autonomie.

Merci d'adresser dossier de candidature et prétentions sous réf. CET à SMA-Vie-BTP - Service Recrutement 114, av. Emile Zola - 75739 PARIS CEDEX 15.

Groupe financier, filiale de la Compagnie Bancaire, nous sommes spécialisés dans les produits de placement destinés aux particuliers et aux entreprises. Nos signes particuliers : - une équipe de 400 personnes, - 30 milliards d'encours gérés, - une importante capacité d'innovation, - un développement international.

CARDIF
la signature financière

Chargé d'affaires prévoyance

Cardif Entreprises, leader dans le domaine de la retraite et de l'épargne salariale élargit son domaine d'activité à la prévoyance collective et vous propose :

– de participer à la conception et au lancement d'approches nouvelles de prévoyance, au sein d'une équipe dynamique,

– de négocier les contrats jusqu'à leur terme avec l'appui des services techniques.

Pour ce poste alliant conseils et négociations à haut niveau, nous vous proposons de valoriser votre expérience de plusieurs années en Compagnie(s) d'assurance dans la commercialisation des produits de prévoyance, ainsi que votre formation supérieure Ecole de Commerce.

Vos aptitudes à la négociation, votre sens du travail en équipe seront indispensables pour entreprendre ce challenge.

Si vous êtes motivés par ce poste, écrivez à Florence BATAILLE - COMPAGNIE BANCAIRE – 5, avenue Kléber – 75116 PARIS, sous réf. 611

COMPAGNIE BANCAIRE

ORGANISME TERTIAIRE PARIS
DÉVELOPPANT SES ANTENNES RÉGIONALES
RECHERCHE SON

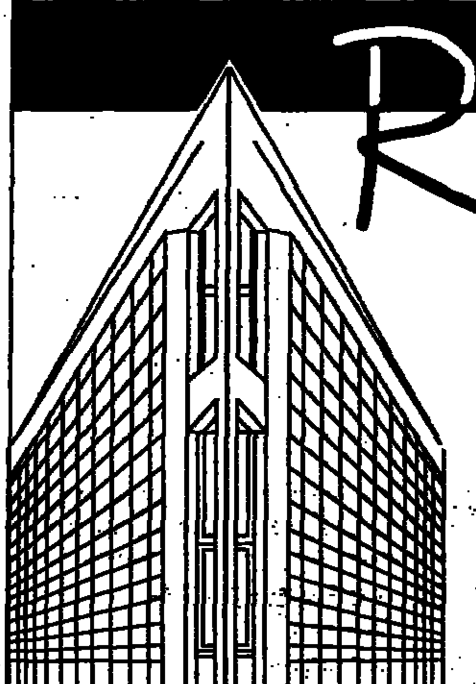
Responsable Marketing Communication

Sous l'impulsion de la **Direction Générale**, il prendra en charge toute la fonction communication de l'entreprise: politique d'image, définition des messages, des cibles, des objectifs, réalisation d'argumentaires, de catalogues, de documentations diverses, information du réseau et son animation, suivi des actions, participation à des salons, manifestations diverses...

Pour réussir dans ce poste, il est nécessaire d'avoir une formation supérieure, HEC, ESSEC, ESCP et une expérience d'au moins 5 ans dans un poste de communication ou de marketing dans une société du domaine tertiaire ou de produits de grande consommation.

Veuillez écrire en précisant expérience et prétentions sous référence 1305 à

INTERCARRIERES
5, rue du Helder - 75009 Paris



RESPONSABLE DE PROGRAMMES

Importante société immobilière spécialisée dans la gestion de patrimoine d'Institutionnels, recherche un **RESPONSABLE DE PROGRAMMES**

De formation Supérieure (HEC, ESSEC, ESCP...), vous disposez d'une première expérience acquise dans une fonction similaire.

Directement rattaché au Secrétariat Général, vous serez chargé de gérer les opérations engagées par le groupe et assurerez un rôle moteur dans la coordination des différents services intervenants.

Assumant la gestion administrative, juridique et financière des opérations, vous saurez concrétiser les acquisitions foncières, assurer l'élaboration et le suivi des plans financiers et budgets prévisionnels.

Méthodique et rigoureux, vous prendrez également la responsabilité de la mise en place des financements (formation du tour de table, relations avec les banques et les associés, gestion des crédits).

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) s/réf.RPB au **G.F.F.** - Service des Relations Humaines Tour Franklin - Cedex 11 - 92081 PARIS LA DEFENSE.



Recruter nos cadres, c'est déjà gérer leur carrière...

Filiale d'un groupe français multinational, 1 500 personnes en région parisienne, nous avons une excellente réputation parmi les meilleurs de notre profession. Nous le devons certainement à l'efficacité des cadres que nous avons su attirer. Pour renforcer la qualité du recrutement, notre DRH crée pour vous un poste de consultant interne.

Vous agirez chez nous en toute autonomie avec le sens du service que l'on doit à ses "clients". Définition des besoins, recherche et sélection des candidats, accueil et intégration des nouveaux embauchés, développement des outils de gestion..., vous aurez fort à faire. Et dès que vous aurez appréhendé le métier et la culture propres à notre entreprise, nous vous intéresserons à la gestion des carrières.

De formation supérieure, vous exercez ce métier depuis 3 à 5 ans au sein d'une grande entreprise ou d'un conseil et voulez valoriser cette première expérience pour prendre la responsabilité globale de la fonction. Ecrivez à Jean-Michel Court, associé de Sirca, 140 Bd Haussmann 75008 Paris, en précisant la référence 126 121 M ainsi que votre niveau de rémunération.

Sirca
Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec

---

10 établissements hôteliers aujourd'hui, 100 en l'an 2000 !

Filiale d'un groupe de **grande notoriété**, nous développons un concept nouveau et original d'établissements haut de gamme situés en centre ville.

DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT

Votre mission : vous rechercherez et vous négocierez toutes les opportunités de réalisations de nouvelles unités dans le cadre de la stratégie définie.

Votre profil : 35 ans environ, de formation généraliste, vous avez une expérience confirmée d'au moins 5 ans dans une fonction similaire (promotion immobilière...). Tenace, autonome et ambitieux, vous faites preuve d'intuition et d'anticipation sur l'environnement. Réf. : DD LM 2504

DIRECTEUR TRAVAUX NEUFS, RÉNOVATION ET MAINTENANCE

Votre mission : Maître d'oeuvre d'exécution, vous piloterez 8 à 10 chantiers par an, de la conception à la réalisation finale dans le souci du meilleur rapport Qualité/Coût/Délais. Vous superviserez la maintenance du parc hôtelier.

Votre profil : 35 ans minimum, Ingénieur de Formation, vous avez une expérience confirmée de 5 à 8 ans dans une fonction similaire. Homme de terrain, vous avez déjà prouvé vos qualités de Manager et de Négociateur. Réf. DT LM 2504

Futur membre du comité de direction, si vous êtes convaincu que notre challenge peut devenir le vôtre, prenez contact avec notre Conseil : Groupe PANISSOD, 109, rue de Turenne - 75003 Paris en adressant votre dossier complet en précisant la référence du poste choisi (lettre manuscrite de motivation, C.V., photo et prétentions).



Chargé de mission développement local

NANCY - AGGLOMERATION TECHNOPOLE DE BRABOIS

Cette agence à vocation économique est un acteur privilégié du développement de l'agglomération nancéienne. Elle s'est assigné pour objectif de définir et mettre en œuvre des actions originales de développement local; elle prend appui sur un potentiel économique et universitaire important qui a produit, en particulier, l'une des 3 premières technopoles de France.

En vue de renforcer son intervention, elle recherche un chargé de mission pour de nouvelles actions de partenariat.

Agé de 27/32 ans, issu d'une grande école d'ingénieurs et/ou de gestion, vous avez une expérience ouverte de R & D, de l'entreprise, de la banque, de l'ingénierie de projets; de plus, vous êtes curieux d'applications technologiques et avez un goût réel pour la concrétisation. Anglais souhaité.

Merci de nous adresser votre dossier (lettre + motivations + CV + photo) sous la référence 1077M à FB Conseil, 57 rue des Quatre Eglises, 54000 Nancy.

FB Conseil
CONSEIL EN RECRUTEMENT
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Une nouvelle impulsion dans votre carrière de banquier...



Notre groupe, 800 personnes, spécialisé dans le financement du secteur de la pêche, des cultures maritimes et de la mer, recherche :

DIRECTEUR de CAISSE REGIONALE

LES SABLES D'OLONNE

Véritable patron de P.M.E. bancaire, vous dirigez notre Caisse Régionale, 75 personnes et ses 13 agences commerciales.

Vous définissez la politique générale, les moyens d'action et donnez l'impulsion nécessaire au bon développement de la Caisse.

A 35 ans environ, de formation supérieure, vous avez occupé des postes de responsabilité de production et d'encadrement dans le domaine bancaire. La richesse et la variété de vos expériences vous permettront d'assumer cette fonction de haut niveau.

Informations Minitel: 3616 Code UGE PLEIADE

Merci d'adresser C.V. + lettre s/réf. 9004/01.M à JC2, 103, rue La Fayette - 75010 PARIS

JC2

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE VAUCLUSE

recrute D'URGENCE

son directeur de l'Education, de la Culture, des Sports et des Loisirs

MISSIONS :
- Proposer les axes de développement de la politique départementale dans les domaines de l'Education, de la Culture, des Sports et des Loisirs et mettre en place les axes retenus.
- *Suivre les subventions de l'ensemble de ces activités,*
- Suivre l'action des services extérieurs et organismes périphériques liés à ces différents domaines.

PROFIL :
- Cadre A - Formation supérieure
- Aptitude à l'encadrement
- Sens de l'organisation et du management
- Gestionnaire confirmé.

Les candidatures manuscrites + C.V. + photo devront être adressés à :

**Monsieur le Président du Conseil Général de Vaucluse
Direction Générale des Services
Hôtel du Département - Rue Viala - B.P. 318
84021 AVIGNON CEDEX**

Jeune cadre de gestion

Au sein de notre **DIRECTION INTERNATIONALE** vous assurerez le suivi de la gestion de nos filiales étrangères (budgets, reporting, analyse des résultats...) et participerez à l'élaboration des projets de création et d'acquisition.

A terme, des missions ponctuelles pourront vous être confiées à l'étranger.

Vous êtes diplomé ESC - ESCAE - SUP DE CO option finances, ou équivalent, et justifiez d'une première expérience dans une fonction similaire où vous avez pratiqué votre anglais.

Adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à ELF ANTARGAZ - DRS/Recrutement - Tour ELF - Cedex 45 - 92078 Paris la Défense.



Le gaz plein de ressources.

alliance RH

RESPONSABLES DE PROGRAMMES

Une société de promotion immobilière qui occupe incontestablement une position de leader en immobilier d'entreprise, pour avoir développé des programmes prestigieux (immeubles grande hauteur, sièges sociaux de banques et de grands groupes industriels), recherche des RESPONSABLES DE PROGRAMMES pour faire face à son développement. Rattachés à un Directeur de programmes, ils seront chargés du montage d'opérations dans leur ensemble, négociation des permis de construire, montages juridique et financier des opérations, suivi commercial en liaison avec les clients, suivi de la construction et de la gestion des différentes garanties avec les services spécialisés. Ils entretiendront des relations avec tous les intervenants (architectes, entreprises...). Ces postes conviendraient à des candidats (H ou F) âgés d'une trentaine d'années, possédant une formation supérieure et surtout 4 à 5 ans d'une expérience professionnelle similaire en promotion immobilière d'habitation ou d'entreprise, ou bien encore acquise au sein d'un service juridique, financier ou fiscal d'une entreprise de construction. Ecrire sous référence 1260 M à :

GRH Conseils

43, rue de la Brèche-aux-Loups – 75012 PARIS.
Discrétion assurée.



FRANCE

L'UN DES LEADERS MONDIAUX DES PRODUITS DE LOISIRS

Distributeur des produits BANDAI et NINTENDO (jeux, consoles et cassettes vidéo, etc.), recherche pour Paris un

JEUNE CADRE MARKETING

Rattaché au Directeur logistique Europe (japonais), il jouera un rôle d'interface entre les filiales Européennes dans les domaines achats, stocks, production, allocation de ressources. Il assurera la liaison et la communication en amont et en aval et contrôlera la bonne exécution de la politique du groupe.

Pour ce poste formateur et évolutif, nous recherchons un diplômé d'enseignement supérieur de type ESC, débutant ou première expérience dans une fonction comparable, et disposé à s'investir. Mobile et disponible, familier de l'utilisation de l'informatique, il parlera parfaitement Anglais.

Discrétion absolue. Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscr., CV dét., photo et rémunér.) sous réf. 9201 à notre Conseil :

SC sélection conseil
16 RUE MEDERIC, 75017 PARIS

CESMA

Centre d'Etudes Supérieures du Management

MBA européen en un an du Groupe ESC Lyon recherche

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

pour assurer la gestion, la coordination et l'évaluation du programme.

Profil : diplômé de l'Enseignement Supérieur, bilingue français-anglais, votre formation est de préférence complétée par un MBA ou un troisième cycle. Vous possédez de réelles qualités de communication, d'ouverture internationale et une expérience professionnelle de plusieurs années.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo à Maryse Vesco
Groupe ESC Lyon - BP 174
69132 ECULLY CEDEX



MEDIAPA

Animer notre délégation départementale

IEP-ESC-DESS gestion du personnel ou droit

BASE ORLEANS

FOND D'ASSURANCE FORMATION de la Région Centre, nous recherchons le Responsable de notre délégation départementale.

Nous proposons une mission diversifiée : développement de notre activité (gestion des fonds de formation), suivi des entreprises adhérentes (contacts permanents avec les chefs d'entreprises ou responsables du personnel), recherche de nouveaux partenaires, relation et interface entre la direction de l'organisme et le conseil de gestion paritaire.

Ce poste nécessite des aptitudes relationnelles à haut niveau dans des milieux diversifiés (industries, organismes consulaires, etc...).

Vous êtes sensibilisé aux problèmes de formation en entreprise, une première expérience professionnelle serait souhaitable.

Envoyez votre dossier sous réf. 9027/04 M.

GC Gautier Consultants 24, bd Béranger - BP 1627
37016 TOURS Cedex - Tél. : 47.47.03.57

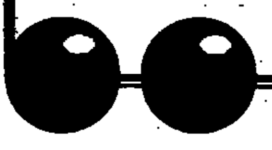
Filiale d'un groupe institutionnel de premier plan, nous sommes une **Société de Gestion Immobilière** performante sachant concilier dans un environnement social, rentabilité et qualité du service rendu. Nous recherchons actuellement pour l'une de nos unités décentralisées, un

RESPONSABLE D'UNITE DE GESTION

Responsable de la gestion d'un parc immobilier d'environ 5 000 logements, il assurera la gestion administrative et financière de son unité (20 personnes), coordonnera les relations avec les locataires et les municipalités ainsi que les autres partenaires locaux, et développera une politique sociale dynamique.

Nous donnerons la préférence à un candidat d'une trentaine d'années ayant une formation supérieure (technique ou de gestion), complétée par une expérience d'encadrement de quelques années dans un contexte similaire ou dans une activité voisine impliquant nécessairement des relations avec les collectivités locales... Pour lui, **direction d'équipe** rime avec **sens de l'animation et créativité.**

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence RG/LM à notre conseil : Anna STAROSWIECKI
INFORAMA Carrières - 50, rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE.



INFORAMA carrières
la technologie par les hommes

NOUS SOMMES UNE SOCIÉTÉ DE CONSEIL AUX ENTREPRISES.

Nous délivrons immédiatement l'aide utile à la prise de décisions de nos Clients (Chefs d'Entreprise, Consultants...)

Nous recherchons pour étoffer l'équipe de notre **Département ÉCONOMIE**

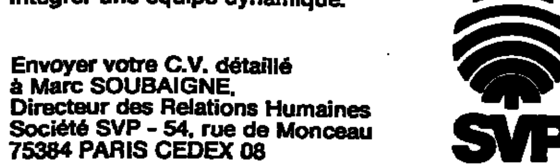
UN CONSULTANT JUNIOR EN MARKETING

Vous êtes diplômé en Sciences Économiques (Faculté de Gestion ou Sup de Co) avec une spécialisation Marketing.

Vous êtes débutant ou vous avez une première expérience dans le domaine du Marketing.

Attiré par la communication, vous souhaitez intégrer une équipe dynamique.

Envoyer votre C.V. détaillé
à Marc SOUBAIGNE,
Directeur des Relations Humaines
Société SVP - 54, rue de Monceau
75384 PARIS CEDEX 08



Bleu

LE PACT – ADRIM SOMME

(Amiens)

recherche

UN DIRECTEUR

(pour diriger son équipe d'une vingtaine de personnes)

Il aura :

- **Une expérience professionnelle confirmée dans le domaine de l'urbanisme, de la réhabilitation de l'habitat et de l'action sociale.**
- **Une forte aptitude à l'encadrement, à la gestion et à l'organisation pour mener à bien la fusion en cours des deux organismes.**
- **Une grande capacité aux relations avec les partenaires extérieurs, en particulier les élus locaux et les partenaires sociaux.**

Poste à pourvoir rapidement.

Envoyer candidature avec c.v. au :
MONDE PUBLICITÉ sous n° 8883
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

LES EDITIONS NATHAN recherchent
pour leur DEPARTEMENT JEUNESSE

DEUX SECRETAIRES D'EDITION H/F

Votre profil :
- Vous êtes diplômés de l'enseignement supérieur et votre formation est plutôt littéraire.
- Vous connaissez l'anglais
- Vous avez une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans le secteur de l'édition
- Surtout, votre solide personnalité vous dispose à prendre de nombreuses reponsabilités.

Votre mission :
De la mise au point du manuscrit avec les auteurs jusqu'au bon à tirer, et ce dans une étroite collaboration avec le service artistique, vous aurez en charge le suivi de fabrication des livres de lecture jeunesse et des albums.

Merci d'adresser sous réf. L.J.01, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions aux EDITIONS NATHAN - Direction des Ressources Humaines - Laurence BERTIN - 9, rue Méchain, 75014 PARIS.

CONTESSE

NATHAN

RECHERCHONS

Cadre

pour tenir une fonction de Chargé de Mission dans un important organisme socio-économique de la Région Ile-de-France.

NIVEAU : BAC + 5
FORMATION : Universitaire ou grande école d'ingénieurs.

PROFIL RECHERCHÉ :

- Comportement de généraliste capable d'être intéressé par l'ensemble des problèmes sociaux, économiques et éducatifs se posant dans un cadre de dimension régionale ;
- Connaissances souhaitées dans les domaines suivants :
  - *Enseignement – Education ;*
  - *Habitation – Logement social ;*
  - *Planification ;*
  - *Problèmes européens.*
- Aptitude à la représentation auprès d'organismes extérieurs et participation à divers groupes de travail.

LIEU DE TRAVAIL : PARIS.

Adresser lettre manuscrite, c.v. plus photo au :
MONDE PUBLICITÉ sous n° 8884,
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Cabinet Conseil en Communication
Leader dans ses métiers

recherche

CONSULTANT(E) SENIOR CONFIRME(E)

Communication de crise/éthique Environnement

Animateur et gestionnaire du département Environnement, il optimise les potentialités actuelles de la clientèle grands groupes industriels.

Qualités requises :

Forte créativité, capacité à coordonner plusieurs centres de profits.
Sens du terrain.
Maîtrise parfaite de la langue française parlée et écrite.
Maîtrise de l'anglais souhaitée.
Expérience internationale appréciée.
Le poste sera basé soit à Lyon soit à Paris.
Vos candidatures sont à adresser sous pli personnel à :

J.F. CHUET
P.D.G. POLYTEMS Conseil
Siège : 81, rue François Mermet - BP 1
69813 TASSIN LA DEMI LUNE CEDEX

POLYTEMS Services

Groupe de deux cabinets juridiques

Rassemblant 15 conseils inscrits et organisés en départements couvrant le Droit fiscal, le Droit commercial et des Sociétés, le Droit social et le Droit de la distribution,

recherche
dans le cadre de son expansion

COLLABORATEURS

ayant 6 à 8 ans d'expérience professionnelle

Pour PARIS : un spécialiste en Droit commercial et des sociétés ainsi que Droit des contrats,
Pour LYON : un spécialiste en Droit fiscal.

Pratique de l'anglais appréciée.

Ecrire au Monde Publicité sous n° 8880
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS

DIRECTEUR du marketing

Nous sommes une entreprise leader sur le marché du tourisme, filiale d'un groupe international.

Rattaché à la direction générale, vous aurez la charge de la définition des lignes de produits, des budgets "publicité et promotion", de la qualité de service, du développement et des études.

Homme d'analyse, vous savez proposer, innover et suivre la réalisation de vos projets. Agé de 35 ans environ, vous avez une expérience de la fonction marketing dans le milieu des services.

Nous vous remercions d'envoyer votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, prétentions et photo) sous référence n° 6746 à LEVI-TOURNAY ASSCOM 31 Bd Bonne Nouvelle 75083 PARIS Cedex 02 qui transmettra.



Le Monde des Cadres

Le Monde de la Fonction Commerciale

Le Monde de la Fonction Commerciale

JEUNE RESPONSABLE MARKETING ET VENTES

3 à 5 ans d'expérience

Avec plus de 80 filiales en France, notre Société est leader dans la prestation de services auprès des Collectivités Locales. Elle est elle-même rattachée à un Groupe français de tout premier plan. Notre management est décentralisé et chacune de nos filiales dispose d'une grande autonomie. L'une de celles-ci recherche son RESPONSABLE MARKETING ET VENTES.

Membre du Comité de Direction, par là même, il participera à la réflexion stratégique de l'entreprise :

- **Il concevra et mettra en oeuvre la politique commerciale :**
  - étude des marchés - élaboration des plans marketing par gammes de produits - animation des ventes - communication et relations publiques -
- **Il animera une équipe.**

Nous recherchons un candidat HEC, ESSEC, ESC, désireux et capable de valoriser une première expérience de 3 à 5 ans, et d'assumer une responsabilité globale.

Son potentiel, ses qualités d'animateur et d'organisateur, son autonomie doivent lui permettre d'évoluer ensuite vers une direction de filiale.

Poste : ville universitaire Ouest-France.

Rémunération : **250 KF**

Ecrire sous réf. 17D 1683 - 9M
Discrétion absolue.



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Le dynamisme d'une PME
La puissance d'un groupe

DIRIGER NOTRE SERVICE COMMERCIAL

Marketing et Ventes

Nous sommes une Société de prestations de services de 300 personnes, rattachée à un Groupe Français de tout premier plan, dont les performances et la forte croissance s'appuient sur un management très décentralisé.

Notre société élabore, avec autonomie, sa stratégie de développement et la met en oeuvre. Pour y participer, nous recherchons un **RESPONSABLE DE FORT POTENTIEL.**

Rattaché au Directeur de la Société, et membre du Comité de Direction, il animera un service de 10 personnes (dont trois cadres) et il assumera une responsabilité commerciale complète, impliquant tous les aspects du marketing ainsi que l'animation sur le terrain et les relations publiques.

Ce poste motivant conviendrait à un diplômé Grande Ecole de Commerce, ayant environ 5 ans d'expérience marketing et/ou ventes dans le domaine des produits Grand Public (la connaissance des Collectivités Locales serait un atout).

Concepteur et réalisateur, il saura construire, développer, animer. Larges perspectives d'évolution dans le Groupe.

Poste à ROUEN. Rémunération : **250 000 F.**

Ecrire sous réf. 17B 1793-0 M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

DSM France  Filiale française de commercialisation de **matières plastiques** du groupe chimique hollandais D.S.M., nous recherchons

UN CHEF DES VENTES

DEPARTEMENT POLYETHYLENE — REF : 2334R/M

Basé à PARIS, nous lui confierons l'animation de notre force de vente (6 personnes) répartie sur PARIS et LYON. Outre ses fonctions de manager, il aura également un rôle opérationnel auprès de notre clientèle. Pour ce poste, nous souhaitons intégrer un diplômé de l'enseignement supérieur (ingénieur, chimiste...) possédant une expérience de l'encadrement d'équipe commerciale, si possible dans un domaine similaire.

DEUX INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

DEPARTEMENT POLYETHYLENE/PARIS - Réf : 2292R/M — DEPARTEMENT PLASTIQUES TECHNIQUES/LYON - Réf : 2354R/M

Débutants ou ayant déjà une première expérience, votre formation supérieure technique ou scientifique vous permettra, après une période de formation à nos produits et méthodes, d'être à même de suivre et développer nos affaires auprès des transformateurs.

Pour ces trois postes, la maîtrise de **l'anglais** est impérative.

Merci de nous adresser votre dossier en précisant la réf. du poste choisi ou transmettez-le à **CVCADRE** en composant le **36.15 code JCM** sur votre minitel, où vous trouverez des renseignements complémentaires sur l'entreprise.

JEAN-CLAUDE MAURICE CONSEIL - 12, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS

PARIS - LYON - NANTES - RENNES - TOULOUSE - VOIRON - BARCELONE

Membre de Syntec

Importante banque régionale Dpt 36 recherche

CHEF DE MARCHE (H/F)

Ce collaborateur de terrain, au profil commercial certain, aura à entretenir et développer un fonds de commerce de prescripteur.

Une expérience bancaire, d'analyste financier, lui permet de gérer et d'accroître le marché des entreprises non agricoles sur le plan des crédits, collectes, services.

Il assiste et anime un réseau qui l'aide à développer ce segment, encadre une équipe de collaborateurs avec écoute et dynamisme.

Une formation supérieure, une expérience probante, sont indispensables.

Discrétion assurée. Entretiens conduits sur place.



Adressez lettre manuscrite,
CV, prétentions au
Cabinet DAUER,
Conseil en Recrutement-Formation,
85, rte de Bénodet,
29000 QUIMPER

Crouzet® **Division Composants d'Automatismes.** Du micro contact au compteur électrique, notre Division Composants d'Automatismes propose un choix étendu de produits industriels adaptés à tous les degrés d'automatisation. Avec 2000 personnes et 12 filiales à l'étranger, elle réalise un CA de 1,2 milliards de F à travers 3 activités : moteurs, commutation électrique, commande.

Devenez Responsable Commercial d'une activité internationale

Responsable sur le plan mondial des résultats de l'activité Moteurs, vous en définissez la politique commerciale.

Vous animez une équipe de chefs de produits et de technico-commerciaux et vous vous appuyez sur le réseau des filiales à l'étranger qui permet de réaliser les 2/3 du C.A. à l'export.

Cette création de poste, qui s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle organisation exprimant l'ambition internationale de la Division, nécessite créativité et enthousiasme.

Une formation supérieure (école d'ingénieur ou de commerce) complétée par une expérience commerciale et marketing en milieu industriel est requise.

La pratique de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand ou de l'espagnol souhaitable.

Merci d'adresser votre candidature sous référence DCA/RC, à SEXTANT Avionique - CROUZET, Responsable du Recrutement, 25 rue Jules Védrines, 26027 Valence Cedex.

CROUZET COMPOSANTS D'AUTOMATISMES UNE DIVISION DE SEXTANT AVIONIQUE

MEDIA-SYSTEM

ESPACE-CONGRÈS

recherche

1 cadre commercial H/F

disponible rapidement

Des connaissances en organisation d'événements et/ou expositions seraient un plus. Anglais courant.

Salaire annuel : 95 000 F à 120 000 F net selon expérience.

Adresser c.v. avec photo et lettre manuscrite sous réf. 90/04 à :
Espace-Congrès Les Esselières,
3, boulevard Chastenet-de-Géry — 94800 Villejuif.

Bureau traitement avancé de l'information Paris

recherche

COMMERCIAL

pour vente, services (promotion marketing), école de commerce/BTS ou DUT + expérience réussie.

- Chargé d'études économiques + stratégies indust. (analyses + enquêtes + négoc. contrats), outils informatiques utiles.
- Consultant aff. indust. (enquêtes, études, négociations).

Exigence maturité + motivation + forte implication.

Ecrire avec CV + photo
OFIL - 61, rue de Vaugirard, 75006 Paris

TECHNOLOGIES SYSTEMS, filiale du **Groupe TECHNOLOGIES**, leader dans le domaine de l'analyse de performances et de debugging, reconnue sur le marché grâce à ses produits: **THE MONITOR FOR CICS, THE MONITOR FOR MVS et THE MONITOR FOR DB2, INTERTEST...**

recrute dans le cadre de son expansion :

INGENIEUR COMMERCIAL

25/35 ans, environ 2 ans d'expérience commerciale réussie dans la vente de logiciels systèmes aux grands comptes IBM.

Vous avez de l'ambition, le goût du challenge ainsi qu'une bonne connaissance technique globale.

Nous vous offrons un poste autonome au sein d'une équipe dynamique avec de réelles perspectives de carrière.



RESPONSABLE DES VENTES

30/40 ans, vous avez une expérience de 5 ans minimum de vente de logiciels systèmes aux grands comptes IBM et une expérience réussie d'encadrement d'une équipe commerciale.

Nous vous proposons un poste de responsable des ventes. Vous assurerez le suivi commercial de votre secteur et l'animation d'une équipe de trois commerciaux.

Rémunération importante directement liée à vos résultats. Possibilité d'évolution rapide vers un poste de Direction Commerciale.

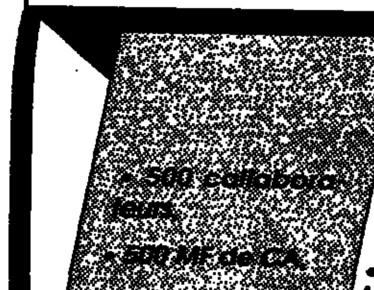
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo, prétentions et poste souhaité) à

TECHNOLOGIES SYSTEMS

TECHNOLOGIES SYSTEMS
84/88 boulevard de la Mission Marchand - 92400 COURBEVOIE

PLURIAL

AUGUSTE-THOUARD
IMMOBILIER D'ENTREPRISE



CHARGE D'AFFAIRES DE HAUT NIVEAU
Auprès des investisseurs institutionnels

Pour faire de vous de VERITABLES CONSEILS EN INVESTISSEMENT ET HOMMES D'AFFAIRES, nous vous initierons à des méthodes rigoureuses pour analyser les besoins d'une clientèle exigeante et professionnelle (Cies d'assurance, SCPI, SICOMI, Caisses de retraite...) et négocier jusqu'à leur conclusion des opérations d'acquisitions.

Dès la 2ème année, rémunération exceptionnelle possible.

VOUS NOUS APPORTEZ :

- *votre formation supérieure : SCIENCES PO, ESSEC, SUP de Co, MAITRISE...*
- *votre enthousiasme et une expérience réussie de 2 à 3 ans minimum,*
- *votre capacité à négocier au plus haut niveau,*
- *votre sérieux sans vous prendre au sérieux.*

Pour ces postes, merci d'adresser CV, photo et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis, rue Daru, 75008 PARIS, sous réf. 56.3668 LM en précisant la région qui vous intéresse : MARSEILLE, NANTES, BORDEAUX...

Mercuri Urval

Le Monde des Cadres

INFORMATICIEN RESPONSABLE DU RECRUTEMENT

HTI : Société de Service et d'Ingénierie Informatique recherche un Informaticien Responsable du Recrutement.

Vous organiserez la sélection des candidatures et les différents entretiens et tests avec les candidats en vue de leur intégration dans notre équipe.

De formation BAC + 4, vous connaissez l'environnement informatique, ses métiers et ses techniques, (plus particulièrement *l'IBM 38 et l'AS 400)*.

Vous avez une première expérience du recrutement, si possible au sein d'une société de service et possédez les qualités psychologiques et relationnelles nécessaires à la fonction.

Nous vous proposons de rejoindre une équipe professionnelle, jeune et ambitieuse.

Merci d'adresser votre dossier à HTI - Service Recrutement 43, rue Villiers – 92523 NEUILLY CEDEX - Tél. : 47.57.33.70



MEDIAPA

Lycée privé recherche pour sept. 90 ECONOME-INTENDANT Adresser CV à Enseignement catholique, Saint-Cyr 22, *rue Jeanne-d'Arc,* 58000 NEVERS

IMPORTANT ORGANISME DE FORMATION recherche

son formateur

chargé des relations entreprise sur Marne-la-Vallée. Expérience en entreprise souhaitée.

Envoyer C.V. à UPROMI 249, quai Voltaire 77190 *DAMMARIE-LES-LYS*

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE

recrute :

chef de projet D.S.Q.

(3 500 logements, 15 000 habitants)

Mission : montage de dossiers opérationnels et suivi des actions, animation d'une équipe.

Profil : compétences en aménagement et réhabilitation de logements. Expérience 3 à 5 ans indispensable.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à Monsieur le député-maire, 93806 EPINAY-S/SEINE.

RECHERCHE EDUCATEUR SPÉCIALISTE pour le travail de rue Tél. : 48-65-16-46 matin

---

SOCIÉTÉ LEADER produit de luxe, équipe jeune et dynamique cherche

2 RESPONSABLES COMMERCIAUX

Secteurs nord et centre, possibilité d'évolution. Rémunération très motivante.

Envoyer CV + photo à GDM 12, rue Grenette 69002 LYON

Notre école d'ingénieurs sise à LEVALLOIS-PERRET recherche un

INGÉNIEUR

CHEF DE TRAVAUX PRATIQUES D'INFORMATIQUE APPLIQUÉE

Il se spécialise dans la modélisation numérique de la mécanique : éléments finis, CAO... avec stations de travail sous MS/DOS et UNIX. Il anime 20 h par semaine des travaux pratiques et consacre le reste de son temps au développement. Il bénéficie de 9 semaines de vacances, dans le cadre d'un contrat d'un an transformable en contrat à durée indéterminée.

Adresser C.V., prétent. à ESTACA, direction pédagogique, 3, rue Pablo-Neruda, 92300 LEVALLOIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMPLANTÉE DANS LE DOMAINE DU FROID INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Vous avez

un BTS ou DUT d'ÉLECTRONIQUE ou d'ÉLECTRICITÉ

Vous avez le sens des contacts et vous êtes prêt à vous intégrer à une équipe de ventes.
Une bonne maîtrise de la langue anglaise est souhaitée.
Promotion rapide pour candidat de valeur.
Merci d'adresser CV + lettre manus. + photo à : Teddington France 7, avenue Philippe-Lebon 92390 Villeneuve-la-Garenne Tél. : 47-94-50-30

École d'ingénieurs à Rouen, recrute :

– Pour son cycle ingénieur

INGÉNIEURS DE LABORATOIRES

pour postes permanents, formation initiale, continue et contrats industriels. DOMAINES : microprocesseurs, automatique, robotique, électronique, informatique (langage C, conduite de projets, réseaux). FORMATION : école d'ingénieurs et/ou doctorat. Débutant ou quelques années.

– Pour son cycle préparatoire

ENSEIGNANTS VACATAIRES

en électricité, mécanique, expression, analyse. FORMATION : CAPES, agrégation, doctorat.

Adr. C.V., lettre manuscrite et photo s/réf. 95.82 à EUROMESSAGES, BP 90, 92105 BOULOGNE, qui tr.

Association de formation pour adultes RECHERCHE *Pour devenir FORMATEUR* dans son centre situé à Montreuil TECHNICIEN, TECHNICIENNE en automatisme, électronique et informatique industrielle. La rémunération annuelle brute de départ, 195 KF, est en rapport avec les exigences. Formation : BTS ou DUT ou AFPA niveau 3. Une expérience professionnelle d'environ 5 années des installations pilotées par automates programmables (de préférence SMC 50 ou 600) et systèmes informatiques est souhaitée. Intégré dans une équipe pluridisciplinaire, il aura en charge formation complète de futurs « techniciens en électronique et informatique industrielle » (homologuée au niveau IV). Adresser CV détaillé à : C.J.P.T. à l'attention de M. Alain COIGNARD, 60, rue de la République 93100 MONTREUIL.

Sté PRODUCTION CONCERTS & DISQUES cherche pour son développement

RESPONSABLE COMMERCIAL et COMMUNICATION

goût et connaissance du show-biz, jazz et rock, pratique informatique Tél. : 46-37-61-04 (ap. midi)

IMPORTANTE STÉ D'ÉTUDES RECHERCHE URGENT

CHARGÉS D'ÉTUDES VACATAIRES (H./F.)

PROFIL :
– Exp. d'études impérative
– Spécialisation dans l'analyse des entreprises et de leurs stratégies.

Adresser lettre + C.V. + photo sous réf. 302 à Eric Chenais L.C.A., 104, RUE FAFAYETTE 75010 PARIS.

RECHERCHONS

PSYCHOLOGUE

Désireux de s'associer avec cabinet Conseil en Marketing, pour développer activité recrutement. Solide *expérience exigée.* Clientèle fournie. Envoyer CV à : ORGATEC 18, rue du Fg-du-Temple 75011 PARIS

ACUTRONIC-FRANCE recherche

1 TECHNICIEN de MAINTENANCE

périphériques ordinateur Bonnes qualifications requises. Possibilité formation complémentaire. Bon niveau rémunération *Adr. CV, photo + prétent. à :* M. POMMIER ACUTRONIC - BP 64 78340 Les Clayes-s/Bois

---

URGENT 3 M FRANCE (Cergy-Pontoise) recherche sur

mai-juin-juillet (CDD)

PSYCHOLOGUE

pour recruter postes non cadres, libre 26-27 avril pour sélection Tél. : 30-31-71-16

INSTITUT PASTEUR

recherche pour son service CHIMIE ORGANIQUE

INGÉNIEUR

pour production de peptides

Niveau maîtrise ou DEA de chimie

Adress. lettre, CV et prét. à la Direction du Personnel 28, rue du Docteur-Roux 75724 PARIS CEDEX 15

IMPORTANTE STÉ D'ÉTUDES RECHERCHE URGENT

CHARGÉS D'ÉTUDES DÉBUTANTS (H/F)

PROFIL :
Diplômés d'un 3ᵉ cycle universitaire en économie industrielle, en gestion et/ou d'une école de commerce. Anglais courant.
Adresser lettre + CV + photo sous réf. 402 à : Eric CHENAIS - L.C.A. 104, rue La Fayette 75010 PARIS

LE SYNDICAT

d'agglomération nouvelle de Cergy-Pontoise recrute

UN ATTACHÉ(E) DE RELATIONS PUBLIQUES

bilingue anglais pour relations entreprises, presse, jumelages, fêtes et cérémonies, accueil...
Adresser lettre + CV avant le 15 mai 1990 à : M. le Président du SAN Parvis de la Préfecture, *BP 309 95027 CERGY*

Compagnie Maritime basée en Corse recherche

UN INGÉNIEUR ANALYSTE

environnement UNIX C Mobilité requise, Anglais/Italien souhaité

Merci d'adr. CV + lettre manus. sous nº 8887 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS

LA VILLE DE MAISONS-ALFORT

recrute pour son service du personnel

UN RÉDACTEUR ou RÉDACTEUR CHEF
Niveau bac ou bac + 2 chargé de la gestion des courriers, ayant vocation à devenir l'adjoint du chef de service
Salaire net mensuel de début : 5 630 F
13ᵉ mois + prime de vacances

Adresser lettre + CV + photo à : Monsieur le Maire, BP 24, 94701 Maisons-Alfort Cedex

---

ENTREPRISE DE PRESSE ET D'EDITIONS 200 personnes

recherche

LE RESPONSABLE DE SA DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Il aura une large délégation pour les recrutements et la gestion des personnels, le suivi des dossiers administratifs, la supervision des services comptables et financiers.

Poste stable et d'avenir qui conviendrait à cadre de formation supérieure ayant une *expérience des responsabilités* à un haut niveau, de préférence dans PME du secteur presse et édition.

Adresser CV + photo sous nº 8886 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS

FORMATION PROFESSIONNELLE

CENTRE D'EDUCATION PERMANENTE DE L'UNIVERSITE PARIS X NANTERRE / STAGES 1990-1991

INFORMATIQUE

DECISION ET IMPLANTATION INFORMATIQUES :
Responsable de projet moyens et petits utilisateurs (1200H) Tél. 40 97 78 64 • Licence Universitaire de Technologie • Structure et fonctionnement des ordinateurs PASCAL-COBOL-MERISE-C-ORACLE • Bases de données • Réseaux et relationnelles • Aspects juridiques de l'informatique de gestion.

ANALYSTE UNIX :
(1200H) Tél. 40 97 78 64 • Licence Universitaire de Technologie • Système d'exploitation UNIX • Langage C • APPELS SYSTEME • Bases de données • Réseaux et relationnelles • Introduction aux démons • STREAMS

SYSTEME D'INFORMATIONS, INFOCENTRE ET FONCTION EXPERT :
Tél. 40 97 78 64 Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaires en Informatique (Bac+4-900h de Janvier à Septembre 1991) • Système experts • Systèmes d'exploitation • Réseaux et télématique • Réseaux UNIX • Conduite de projets.

COMMUNICATION

CONCEPTEUR MEDIATIQUE :
Tél. : 40 97 78 66 (1200H) Licence Universitaire de Technologie • EAO • Télématique • Vidéodisque • Infographie • *Méthodologie de l'interactivité* •

CONCEPTION ET REALISATION AUDIOVISUELLES :
(1200H) Tél. 40 97 78 96 Diplôme Universitaire de second cycle technologique (niveau licence) *De Janvier à Septembre* 1991 • Formation à l'audiovisuel de commande •

GESTION ET DROIT

DIPLOME EUROPEEN DES AFFAIRES :
Tél. : 40 97 78 66 • Formation de cadres à l'ouverture européenne des entreprises •

CADRE COMMERCIAL :
Tél. : 40 97 77 77 • Stage professionnel : 220h • Licence de Technologie Universitaire : 440h • Licence d'Etat de Sciences Economiques : 720h • *Métiers du marketing et de la vente* •

GESTION DU PERSONNEL :
Tél. : 40 97 77 77 • Licence de Technologie Universitaire • Formation de cadres de la fonction "personnel" •

GESTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES :
Tél. : 40 97 71 07 • Licence ET *Maîtrise en droit* • DESS d'Administration Publique • Diplôme d'Etat conseiller pour la gestion de la décentralisation •

CHEF DE PROJET-COMMERCE INTERNATIONAL :
Tél. : 40 97 71 08 • Licence de Technologie Universitaire • Formation de cadres export •

GESTION DES ENTREPRISES DE TOURISME :
Tél. : 40 97 77 77 • Licence de Technologie Universitaire •

GESTION DES ORGANISMES DE L'ECONOMIE SOCIALE :
Tél. : 40 97 71 07 • Licence de Technologie Universitaire (Secteurs coopératif, associatif et mutualiste). •

ANGLAIS :
Tél. : 40 97 71 09 • Cours hebdomadaires •

200 Avenue de la République 92001 NANTERRE Cedex
Tél. 40 97 78 66
Informations Minitel : 40 97 76 08 puis 2 FOCO

ETUDIANT ou PROFESSIONNEL



ISERPA

Les ENTREPRISES recherchent des spécialistes en

PRODUCTIQUE

L'Institut Supérieur d'Enseignement et de Recherche en Production Automatisée vous offre une année de Formation de Haut Niveau dans les domaines suivants :

1 - Intelligence Artificielle et Productique
2 - Gestion de Production Assistée par Ordinateur (G.P.A.O.)
3 - Automatisation de la Production/Communication Productique

RECRUTEMENT NIVEAUX < BAC + 4/5 - Options 1 et 2 ; BAC + 2 - Options 2 et 3
(ou expérience professionnelle équivalente)

ISERPA - Raymond BITEAU - Tél. 41 44 49 44
122, rue de Frémur - BP 305 - 49003 ANGERS CEDEX 01

DEVENEZ ARCHITECTE DE SYSTEMES D'INFORMATION, CONCEPTEUR, CHEF DE PROJET, COGNITICIEN.

A AIX-EN-PROVENCE

SYSTEMIA
la liaison permanente entre les entreprises et l'enseignement supérieur

Ecole des Mines d'Alès

MASTERE SPECIALISE
SYSTEMES D'INFORMATION et INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Un an de formation de haut niveau (6 mois de cours, 6 mois de stage) aux nouvelles technologies de l'informatique (3ème Promotion)

Admission :
diplômés des Grandes Ecoles d'ingénieurs, de Gestion ou d'Universités (Bac + 5). *cadres en activité, sur dossier, entretien et jury d'admission.*

Dépôt des dossiers avant le 30 JUIN 1990

Renseignements : Catherine PARET (16) 42 24 24 84 - SYSTEMIA Domaine St-Hilaire, Pichaury, Les Milles, 13290 Aix-en-Provence

---

CEPRIM

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

DEMAIN... INGÉNIEUR MANAGER

UN PROFIL RECHERCHÉ PAR L'ENTREPRISE

INGÉNIEUR ou SCIENTIFIQUE, vous pouvez élargir vos perspectives de carrière, tout en continuant à exercer votre activité.

Le CEPRIM a conçu pour vous une formation générale au Management donnant lieu à la délivrance d'un diplôme.

De novembre à juin, sur 2 ans, le vendredi toute la journée et certains samedis matin.

Nombre de places limité.

Renseignements et documentation auprès du :
CENTRE DE PRÉPARATION DE L'INGÉNIEUR AU MANAGEMENT
2, rue Conté - 75141 PARIS Cedex 03
Téléphone : (1) 40.27.25.59

DMV Communication

DEMANDES D'EMPLOIS

JURISTE

27 ans, Maître en droit + 3ᵉ cycle droit des affaires, Paris-I
Souhaite rejoindre service juridique ou cabinet (contrats, études de dossiers, contentieux, conseils...)
Tél. : (1) 43-57-88-58

SCIENCES PO, TRILINGUE

Banquière ayant épuisé les charmes de la profession, cherche à en changer
Mon souhait :
Négocier, vendre, convaincre.
Les chasseurs jugent mon cas désespéré... et vous ?
Ecrire sous nº 8874 le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris

CADRE SUP. BANQUE ET INDUSTRIE FORT POTENTIEL 17 ANS D'EXPERIENCE

Se propose de mettre à votre disposition l'ensemble de ses qualités et de ses compétences : bon relationnel, autorité de compétence, dynamique, rigoureux, organisé, méthodique et créatif, fortement motivé, pratique de l'inspection et de la négociation de haut niveau.

QUE LUI PROPOSEZ-VOUS ?
Tél. : 43-65-78-46

J.H. 28 ans, expérimenté, cherche poste resp. Info/Relat. Ext. Entr., Asso. Inst. (bonne connaissance de la Belgique) Ecrire au journal sous réf. 6041 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS

J.F. 25 ans, maîtrise droit international, anglais, espagnol

DESS DROIT du MARCHÉ COMMUN
recherche situation stable
47-27-06-84 ap. 18 h

Jeune femme interprète langue maternelle tchèque, parlant couramment français, espagnol, notions italien, allemand, anglais, cherche emploi en particulier dans entreprises désirant nouer relations commerciales, principalement avec Tchécoslovaquie. Tél. : 47-08-38-30, à partir de 20 h. Répondeur dans la journée.

Direct. export retraité gde exp. industr. et commerce international angl., all., esp. et italien courant, connaiss. arabe. Disponible pour missions ponctuelles, prospection, etc. Ecrire sous le nº 8838 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS

J.F. TRADUC.-INTERPRÈTE assermentée, tchèque et russe, angl., all. courants, licence hist. de l'art. Souh. collab. avec sté en relation avec la Tchécoslovaquie. Ecrire sous le nº 8882 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

J.F. 39 ans, formation master : anglais, option marketing international, 3ᵉ cycle sc. humaines, BTS secrét. bil. angl., 9 ans exp. organisme international, 3 ans enseignement universitaire (USA), rech. poste d'attachée de presse, relations publiques ou assistante de marketing. Etudie ttes propositions. Tél. : 40-21-81-02

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

7ᵉ arrdt

Mᵒ BAC, STUDETTE, cft, 7ᵉ ét., asc. de serv. 395 000 F. RARE. 43-20-32-71.

12ᵉ arrdt

Paris XIIᵉ Mᵒ, RER : NATION Particulier vend 2 pièces, 28 m², w.-c., salle d'eau, cave, chauffage, rdc. Expo. est-ouest. Porte blindée dgt., code. 550 000 F. Tél. : 48-94-56-31

14ᵉ arrdt

PERNETY, 3 PIÈCES, impec., soleil, calme, 2ᵉ ét. 1 430 000 F. RARE. 43-20-32-71.

15ᵉ arrdt

44, AV. SUFFREN Pierre de t., 3 p., 70 m², calme. 2 650 000 F. PARIS INVEST. 42-89-30-99, 45-63-17-27.

92 Hauts-de-Seine

LEVALLOIS, Mᵒ Anatole-France. BEAU 2 PCES, cuis., entrée, s. de bains, w.-c., placard. 855 000 F CRÉDIT POSSIBLE. 48-04-85-85.

BOULOGNE 3 P., 75 m², terrasse, soleil, 5ᵉ ét., asc. 6 200 F + 850 F charges Tél. : 46-09-00-91 matin et soir ap. 20 h 30

95- Val-d'Oise

95 HERBLAY (centre ville) 1ᵉʳ étage, appt F4, duplex, 80 m² avec terrasse, cheminée, chauf. ctrl individuel. Proche gare RER. Libre de suite. 650 000 F. Tél. : 39-78-54-83.

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-48-07 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

PROCHE PANTHÉON
BEAU 7 P., 193 m², cuis. équipée, park. 29 443 F ch. comp. Visite le 25/04 de 10 h à 11 h. 31, r. Claude-Bernard.

locations non meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPARTEMENTS QUARTIERS RÉSIDENTIELS et MAISONS OUEST-EST.
TÉL. : (1) 45-27-12-19

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. : 45-62-78-99.

locations meublées demandes

Paris

INTERNAT SERVICE
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES GDS APPTS de stand. 5, 6, 7 pces. Tél. : 45-28-33-27.

maisons individuelles

SURESNES CENTRE maison s/270 m² séj. 2 gdes chambres, tt cft, 2 gar., poss. 240 m² hab., prix justifié. 2 100 000 F. L.N. 30-45-29-09.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ETOILE
16ᵉ CHAMPS-ELYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO Burx, secrét., tél., télex, fax. Domicil. : 170 à 390 F/m.
CIDES 47-23-84-21

SIÈGE SOCIAL
burx équipés ts services, démarches, R.C.-R.M. SODEC SERVICES CHPS-ELYSÉES 47-23-55-47 NATION 43-41-81-81

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

A PARTIR DE 50 F HT/mois votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1ᵉʳ, 8ᵉ, 9ᵉ, 12ᵉ, 15ᵉ, 17ᵉ. LOCATION DE BUREAUX CREADOM 42-57-05-99

DOMICILIATION Bureaux, télécopie, télex
AGECO 42-94-95-28

L'AGENDA

Bijoux

ACHAT NET BIJOUX
Brillants, rubis, émeraudes, saphirs, vieil or, argenterie. PERRONO bd des Italiens OPÉRA 4, chaussée-d'Antin ETOILE 37, av. Victor-Hugo Ventes, occasions, échanges.

Vacances Tourisme Loisirs

Grand deux pièces meublé vallée montagne, 3/4 d'heure de Nice Tél. : 94-82-92-58

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SAGEM

Le conseil d'administration de la SAGEM, réuni sous la présidence de M. Pierre Faurre, a arrêté, le 9 avril 1990, les comptes de l'exercice 1989.

La société SAGEM a réalisé, en 1989, un chiffre d'affaires hors taxes de 4 942 000 000 F, enregistrant une hausse de 3,8 % sur 1988. Le résultat net d'impôt a atteint 127 139 589,20 F contre 147,1 MF pour l'exercice précédent. Il tient compte de provisions exceptionnelles de 131 MF essentiellement pour restructurations, compensées par une plus-value de l'ordre de 150 MF, résultat de la cession d'un bien immobilier remplacée par la construction d'un immeuble plus grand et mieux adapté au Ponant de Paris.

Au niveau consolidé, il est à noter principalement que SAGEM a renforcé sa participation dans SILEC. Les comptes consolidés du groupe sont en nette progression du fait du chiffre d'affaires en hausse de 8,5 %, avec 10,4 milliards de francs, et du fait, d'une part, du redressement sensible de la SAT par suite de la restructuration qu'elle a menée à bien au cours des années 1988/1989 et, d'autre part, des résultats satisfaisants de SILEC. En conséquence, le résultat net consolidé du groupe s'établit à 226,8 MF et à 151,4 MF de francs pour la part SAGEM, enregistrant respectivement une augmentation de 24 % et de 16 % par rapport à 1988.

Pour 1990, le chiffre d'affaires du groupe devrait connaître une croissance de l'ordre de 5 % et les résultats consolidés une augmentation plus sensible en raison de la poursuite du redressement de la SAT et des conséquences des mesures prises à la SAGEM en cours d'année.

∴

Le conseil a décidé de convoquer les actionnaires en assemblée générale mixte pour le mardi 12 juin 1990, à 16 heures, au 10, avenue d'Iéna, Paris 16e. A cette assemblée, il sera notamment proposé de distribuer en 1990 un dividende de :

27 F pour les actions ordinaires contre 25 F en 1989 (+ 8 %) ;

37 F pour les actions à dividende prioritaire sans droit de vote contre 35 F en 1989 (+ 5,7 %),

Ces dividendes étant à majorer de 50 % pour tenir compte de l'avoir fiscal correspondant.

SAGA

RÉSULTATS 1989

Le conseil d'administration SAGA s'est réuni le 18 avril 1990 sous la présidence de M. Jean-Luc Flinois pour examiner et arrêter les comptes annuels.

Le résultat net social ressort à 35,1 millions de francs contre 33,4 millions de francs en 1988. Aucun élément exceptionnel majeur n'a affecté ce résultat.

Il sera proposé à l'assemblée générale annuelle prévue pour le 27 juin 1990 la distribution d'un dividende de 11 F par action (+ avoir fiscal de 5,5 F) contre 10,5 F (+ avoir fiscal de 5,25 F) en 1988.

L'examen des comptes consolidés 1989 a permis de constater que, en légère amélioration sur les prévisions, le résultat net part du Groupe s'établit à 58,2 millions de francs, en progression de 4,7 % par rapport à 1988.

L'analyse des résultats d'exploitation par secteur confirme la progression sensible des activités européennes.

Les perspectives pour l'exercice en cours sont globalement favorables et devraient permettre une nouvelle progression des résultats. Elles intégreront les effets de l'entrée dans le Groupe des Docks industriels, du rapprochement en cours avec Mory (reprise des branches d'activités transit maritime et aérienne), et du rachat du fonds de commerce denrées périssables de Hurel Transit.

CGI INFORMATIQUE

Opérations sur le capital

Le Conseil d'Administration de CGI INFORMATIQUE réuni le 23 Avril 1990, a constaté le succès remporté par l'exercice des bons de souscription où seuls 256 bons sur 375 000 n'ont pas été exercés. Depuis le début de l'exercice les 184 770 actions issues des bons s'ajoutant à 15 750 levées d'options de souscription, ont donné une augmentation du capital de 4 010 400 F et permis au Conseil d'arrêter le capital à 35 308 440 F, représenté par 1 765 422 actions de 20 F.

Profitant des pouvoirs que lui a conférés l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 février 1990, le Conseil a ensuite décidé de doubler par incorporation de réserves le capital en le portant à 70 616 880 F par doublement de la valeur nominale du titre qui passe ainsi de 20 F à 40 F.

Investi des mêmes pouvoirs, le Conseil d'Administration a ensuite annoncé sa décision d'émettre quatre actions nouvelles au nominal de 10 F en échange d'une action ancienne au nominal de 40 F, échange qui devrait avoir lieu après la liquidation du mois de mai 1990.

Résultats consolidés du premier semestre

La Direction du Groupe CGI INFORMATIQUE a ensuite présenté aux milieux financiers les principaux résultats du Groupe pour le 1er semestre de l'exercice en cours, soit pour la période du 1er Septembre 1989 au 28 Février 1990. Ces résultats témoignent de la continuité dans la croissance : le chiffre d'affaires s'élève à 719 millions de francs contre 575 millions pour le 1er semestre de l'exercice précédent et la marge nette globale à 76,1 millions de francs.

Renforcement de la position de CGI INFORMATIQUE aux U.S.A.

CGI INFORMATIQUE a signé un accord portant sur l'acquisition d'une participation majoritaire dans la société d'ingenierie informatique américaine basée à New York, SRS - Network. Cette société réalise un chiffre d'affaires de 10 millions de dollars avec un effectif de 100 personnes. L'implantation de CGI INFORMATIQUE aux Etats-Unis représente donc 500 personnes pour un chiffre d'affaires de 40 millions de dollars.

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK, 23 avril ⬇

Nouvelle et sensible baisse

La semaine s'est ouverte à Wall Street sur une note lourde. La Bourse new-yorkaise a cependant réussi à remonter une partie de son handicap. L'indice Dow Jones, un instant tombé à 2650,90, s'est finalement inscrit à 2666,66, soit à 29,29 points en dessous de son niveau du vendredi précédent.

La reprise n'ayant toutefois été que partielle, le bilan général de la journée a été, lui, assez mauvais. Sur 1.969 valeurs traitées, 330 seulement ont monté alors que 1.221 ont baissé et que 418 restaient inchangées.

Une fois encore, les tensions observées sur le front des taux d'intérêt ont provoqué un sérieux malaise autour du Big Board, favorisant le déclenchement de quelques programmes de ventes. De « quelques », en effet, car d'une façon assez générale l'atmosphère a été à l'attentisme ainsi qu'en témoigne le niveau relativement bas de l'activité avec 136,15 millions de titres échangés (contre 174,2 millions). Plusieurs statistiques importantes doivent être publiées cette semaine, à commencer par le PNB pour le premier trimestre de 1990. Les prévisions optimistes sur une poursuite du mouvement de hausse, liée à une accélération du processus de croissance, n'ont pas réussi à faire sortir les investisseurs de leur réserve.

VALEURS	Cours du 20 avril	Cours du 23 avril
Alcoa	62 3/4	62
A.T.T.	41	40 1/4
Boeing	70 1/2	70
Chase Manhattan Bank	27	27
Du Pont de Nemours	36 5/8	33 3/4
Eastman Kodak	38 1/4	38 1/2
Exxon	46 1/2	45 3/4
Ford	48	47 3/8
General Electric	65 5/8	64 3/8
General Motors	47	46 1/8
Goodyear	34 3/4	34 1/8
I.B.M.	109 3/8	108 1/4
I.T.T.	52 1/2	51 7/8
Mobil Oil	60 1/2	60
Pfizer	38 1/4	36 3/4
Schlumberger	51	50 1/4
Texaco	57 1/4	56 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	154	153 1/4
Union Carbide	19 5/8	19 5/8
U.S.X.	33 1/2	33
Westinghouse	74 3/4	73 7/8
Xerox Corp.	53 1/2	52 7/8

LONDRES, 23 avril ⬇

Forte baisse

Les cours des valeurs ont enregistré une forte baisse lundi au Stock Exchange, ouvrant la dernière semaine d'un terme boursier pascal sur une note pessimiste. L'indice Footsie a cédé 27,9 points (-1,3 %) par rapport à la clôture du 20 avril, à 2 159,2 points. 347,2 millions de titres ont été échangés contre 377 millions vendredi. La faiblesse de Wall Street à l'ouverture a accentué dans l'après-midi les dépréciations initiales. Les fonds d'Etat ont cédé du terrain, la pression à la baisse sur les obligations ouest-allemandes s'étant étendue au marché britannique. Les opérateurs ont jugé que les modalités de l'unification monétaire des deux Allemagnes étaient inflationnistes.

Les craintes d'une flambée de l'inflation en Grande-Bretagne ont également pesé sur la tendance après la publication des statistiques sur les prêts bancaires et la masse monétaire du mois de mars. De nouvelles négociations salariales dans le secteur public ont également réveillé les craintes de dérapage des salaires et des prix.

PARIS, 23 avril ⬇

Baisse

« A liquidation ferme, premier jour faible. » Le proverbe boursier est formel. Mais qui se soucie encore de proverbes sous les lambris ? Reste que, pour une fois, la formule a fait mouche.

Superbe à la veille du week-end (+ 1,53 %) pour clore en beauté le mois boursier d'avril, somptueux, le marché avait en ce début de semaine une bien mauvaise mine. Commencée le matin sur de l'effritement (– 0,15 %), la séance allait connaître successivement le repli (– 0,76 %) puis la franche baisse. En clôture, l'indice CAC-40 abandonnait 1,86 %.

Difficile de mieux rater son entrée dans un nouveau mois boursier. En pareille occasion, les investisseurs reprennent habituellement des positions et les cours montent. C'est exactement l'inverse qui s'est produit, avec l'arrivée de nouvelles ventes bénéficiaires dont le déclenchement aurait dû avoir lieu le jour de la liquidation générale.

Les opérateurs n'auraient-ils plus le moral ? Selon un sondage réalisé par RES pour *la Tribune*, avec 25 % seulement d'optimistes au lieu de 51 % au début avril.

Si les données fondamentales de l'économie française n'ont pas changé avec, toujours, de très bons points pour notre pays, beaucoup commencent à prendre en compte le facteur de volatilité qui vient de conduire le marché à des sommets.

Peu ou presque pas de valeurs secondaires ont pris le relai des titres de premier plan dans l'ascension des cours, ce qui traduit le haut degré de vigilance des investisseurs étrangers initiateurs du mouvement de hausse.

En d'autres termes, ces derniers ont essentiellement porté leur intérêt sur les valeurs à large marché conservant ainsi la faculté de se retirer rapidement. Ce qui n'est pas un élément de confiance, ni un phénomène très sain pour une Bourse.

TOKYO, 24 avril ⬇

Recul

La chute de Wall Street quelques heures auparavant et la faiblesse du yen pendant une grande partie de la journée ont pesé sur la Bourse de Tokyo mardi. L'indice Nikkei a baissé de 0,6 %, soit 177,69 yens à 29 501,38 yens.

La séance avait débuté sur un recul de 1,2 %. Les incertitudes sur le plan monétaire, en raison notamment de l'unification monétaire allemande, ont donc incité quelques opérateurs à vendre un peu. Mais la plupart des intervenants ont préféré rester sur leurs positions, le Kabuto-cho n'étant ouvert que deux jours la semaine prochaine.

VALEURS	Cours du 23 avril	Cours du 24 avril
Akai	980	–
Bridgestone	1 420	1 420
Canon	1 710	1 720
Fuji Bank	2 560	2 480
Honda Motors	1 790	1 790
Matsushita Electric	2 140	2 130
Mitsubishi Heavy	940	942
Sony Corp.	8 230	8 130
Toyota Motors	2 340	2 340

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Bongrain : hausse de 13,5% du bénéfice.**– Numéro un mondial des spécialités fromagères, le groupe Bongrain a annoncé le 19 avril qu'il avait réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 8,48 milliards de francs en hausse de 29 % par rapport à 1988. Le résultat net atteint 390,6 millions de francs. Le chiffre d'affaires provient pour 62% des produits fromagers, 34,9% des autres produits et du négoce et pour 3,1% de la gastronomie. Au cours du dernier exercice, Bongrain a acquis 8 sociétés étrangères. Les investissements industriels se sont élevés à 556 millions de francs en hausse de 67,9 % par rapport à 1988.

□ **Hausse de 14% du chiffre d'affaires de Moevenpick hôtels.**– Le chiffre d'affaires de la chaîne hôtelière du groupe suisse Moevenpick (24 établissements) a augmenté de 14% en 1989, atteignant 243 millions de francs suisses (environ 923 millions de francs français). Le taux d'occupation a atteint 67 % en moyenne pour 888.000 nuitées. En 1990, le chiffre d'affaires devrait augmenter de 40% : le groupe doit ouvrir deux hôtels en Europe (Genève et Bellinzona) et créer une joint-venture avec la société Swiss-Belhotel Management pour en ouvrir trois autres à Bangkok (et un quatrième en 1991). Il achèvera aussi la construction d'un deuxième hôtel en Chine, à l'aéroport de Pékin, bien que la fréquentation du premier, dans la capitale, ait fortement baissé.

□ **Entrée d'Indosuez dans le capital de la financière Pirelli et Cie.**– Indosuez a pris une participation de 5,38% dans le capital du holding financier du groupe Pirelli, Pirelli et Cie, ce qui place Indosuez au cinquième rang des principaux actionnaires de cette firme. Parallèlement a disparu de la liste des actionnaires la société Acquedotto de Ferrari Galliera qui détenait une part de 3,38% dans la « Pirellina », comme l'appellent les financiers à Milan pour la distinguer de la « Pirellona », le holding industriel Pirelli SPA contrôlé à 48% par la financière.

□ **Jacobs-Suchard : recul de 10% du bénéfice en 1989.**– Le groupe suisse Jacobs-Suchard (café, chocolat) a enregistré en 1989 un recul de 10,4% de son bénéfice net qui est passé de 305 millions de francs suisses (1,2 milliard de francs) en 1988 à 275 millions (1,1 milliard de francs). La filiale américaine de Chicago E.J. Brach, avec des pertes de l'ordre de 50 millions de dollars, est responsable de ce recul. *« Mais les résultats du premier trimestre 1990 sont nettement meilleurs puisque le bénéfice d'exploitation est en augmentation de plus de 10 millions de dollars »*, a précisé M. Jacobs président du groupe.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	428	Loca Investissement	....	306
Asystel	....	130 30 d	Locamic	....	138 50
B.A.C.	....	236	Mauna Communication	....	202
B. Demachy & Assoc.	....	575	Metallurg. Minière	....	226
Banque Tarneaud	181	181	Molex	207 80	208
B.I.C.M.	....	860	Naxale-Delmas	....	1326
Boiron	....	380	Olivetti-Logabax	240	....
Boisset (Lyon)	....	210	Ori. Gest.Fin.	....	595
Câbles de Lyon	....	3285	Finacor	....	607
Calberson	....	667	Prosbourg (C.I.e & Fin)	....	95
Cardif	....	922	Présence Assurance	....	450
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	1677	Publicat. Filipacchi	....	770
C.D.M.E.	....	2260	Razel	....	725
C. Equip. Elect.	....	350	Rémy & Associés	....	381
C.E.G.E.P.	....	282	Rhône-Alpes Ecu (Ly.)	....	313
C.F.P.I.	....	274	St-Honoré Matignon	....	246
Ciments d'Origny	....	712	S.C.G.P.M.	....	675
C.N.I.M.	....	884	Segin	....	305
Cocheteur	....	296	Sélection Inv. (Lyon)	....	110
Comareg	....	....	S.E.P.	....	401 20
Conforama	....	1118	Serbo	....	537
Creeks	....	413	S.M.T.Goupil	....	290
Dafsa	....	205	Sodibeg	....	92
Dauphin	....	681	Supra	217	212
Desquenne	....	1020	Supra	....	248
Deville	....	408 80	Thermador Hold. (Lyon)	....	335
Dollfus	....	171 70	TF 1	....	380 60
Editions Belfond	....	316	Unilog	....	178
Elysées Investissements	....	14 30	Union Financ. de Fr.	....	528
Finacor	....	....	Viel et Cie	....	178
Gerouor	....	....	Yves Saint-Laurent	....	1080
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	420			
Guyograph	....	228			
Guintoli	....	905			
I.C.C.	....	283			
Idia	....	346			
Idianova	....	148 60			
I.M.S.	....	1243			
IN2	....	300			
Le gd livre du mois	....	440			

Marché des options négociables le 23 avril 1990

Nombre de contrats : 17 749

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	720	–	–	70	–
CGE	640	15	25	26	45
Elf-Aquitaine	640	35	47,50	19,95	–
Eurotunnel SA-PLC	60	3,90	7	6	–
Euro-Disneyland SC	100	5,50	–	4	–
Havas	1 700	85	–	–	–
Lafarge-Coppée	425	16,50	34	22	–
Michelin	140	14	–	4,50	6,50
Midi	1 300	105	160	30	–
Paribas	640	55	–	10	–
Pernod-Ricard	1 333	33	–	–	–
Peugeot SA	775	145	–	5	–
Rhône-Poulenc CI	440	–	–	7	–
Saint-Gobain	640	32	40	17	–
Source Perrier	1 500	200	–	20	–
Société générale	600	35	40	19	–
Suez Financière	440	62	–	5	–
Thomson-CSF	140	14	17	6	11

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 avril 1990

Nombre de contrats : 61 691.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	Septembre 90	Décembre 90
Dernier	101,42	101,40	101,20
Précédent	101,92	101,84	101,72

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
102	0,52	1,16	1,07	1,93

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,69 ⬆

Le dollar était stable le mardi 24 avril au matin, après avoir nettement progressé la veille en raison de l'annonce des modalités de l'union monétaire entre les deux Allemagnes, qui a affaibli le mark. La devise américaine s'échangeait à Paris à 5,69 F contre 5,6945 F la veille à la cotation officielle. Le mark a touché en cours de séance son cours pivot contre franc.

FRANCFORT	23 avril	24 avril
Dollar (en DM)	1,6990	1,6980

TOKYO	23 avril	24 avril
Dollar (en yens)	157,55	158,15

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (24 avril) .... 9 5/8-9 3/4 %
New-York (23 avril) .... 8 1/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 29-12-89)

	20 avril	23 avril
Valeurs françaises	103,1	102
Valeurs étrangères	93,2	92,6
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	558,20	557,11
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 129,32	2 089,77

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

Industrielles	2 695,95	2 666,67

LONDRES (Indice « Financial Times »)

Industrielles	1 712,6	1 692,7
Mines d'or	247,9	245,2
Fonds d'Etat	75,58	75,34

TOKYO

	23 avril	24 avril
Nikkei Dow Jones	29 679,07	29 501,38
Indice général	2 201,20	2 193,00

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,7020	5,7040	+ 57	+ 69	+ 108	+ 130	+ 290	+ 350
$ can.	4,9049	4,9109	– 153	– 122	– 310	– 267	– 906	– 825
Yen (100)	3,6073	3,6101	+ 70	+ 87	+ 139	+ 165	+ 403	+ 453
DM	3,3521	3,3553	+ 39	+ 52	+ 79	+ 104	+ 174	+ 226
Florin	2,9807	2,9833	+ 27	+ 39	+ 53	+ 71	+ 131	+ 175
FB (100)	16,2219	16,2368	– 103	– 12	– 165	– 23	– 349	– 3
FS	3,8204	3,8243	– 10	+ 8	+ 1	+ 26	+ 56	+ 119
L (1 000)	4,5717	4,5769	– 97	– 66	– 187	– 145	– 457	– 402
£	9,3085	9,3175	– 461	– 424	– 841	– 771	– 2438	– 2281

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 3/16	8 7/16	8 5/16	8 7/16	8 7/16	8 9/16	8 11/16	8 13/16
$ Yen	7	7 1/4	7 3/16	7 5/16	7 3/16	7 5/16	7 1/2	7 5/8
DM	7 11/16	7 15/16	7 7/8	8	8	8 1/8	8 9/16	8 11/16
Florin	7 11/16	7 15/16	8 5/16	8 7/16	8 7/16	8 9/16	8 11/16	8 13/16
F.B. (100)	9 3/4	10 3/8	9 15/16	10 3/16	10	10 1/4	10 1/8	10 3/16
F.S.	10 5/8	10 5/8	9 9/16	9 11/16	9 7/16	9 9/16	9 1/4	9 3/8
L (1000)	11 1/2	12 1/2	11 1/4	11 3/4	11 1/2	12	11 7/8	12 3/8
£	14 13/16	15 1/16	14 15/16	15 1/16	15 1/16	15 3/16	15 3/8	15 1/2
F franç.	9 1/2	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 11/16	9 13/16	9 15/16	10 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 23 AVRIL

Cours relevés à 17 h 38

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3785	C.N.E. 3% ★	3720	3700	3700	− 0 54
1055	B.N.P. T.P.	1056	1061	1061	+ 0 47
1235	C.C.F. T.P.	1235	1263	1235	....
1085	Créd. Lyon. T.P.	1085	1085	1085	....
1780	[illegible] T.P.	1884	1829	1879	− 0 27
1900	[illegible]-Poul. T.P.	1905	1900	1899	− 0 31
1221	St-Gobain T.P.	1220	1222	1222	+ 0 16
1243	Thomson T.P.	1190	1229	1230	+ 4 12
945	Accor	980	978	960	− 2 04
715	Air Liquide	727	725	715	− 1 51

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 23/4

(*) La valeur nominale de l'action a été divisée par 10.

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 23/4 | COURS DES BILLETS Achat | Vente

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 23/4

Le Monde

Les échanges avec la CEE excédentaires pour la première fois depuis juin 1979

L'amélioration du commerce extérieur français se poursuit

En mars, le commerce extérieur de la France a enregistré, en données corrigées des variations saisonnières, un déficit de 858 millions de francs, après celui de 1,078 milliard (chiffre corrigé) établi en février, a annoncé le 24 avril le ministère du commerce extérieur. En moyenne, sur les trois premiers mois de l'année, le déficit mensuel est limité à 705 millions de francs, contre 1,63 milliard entre janvier et mars, l'an dernier, et 45,7 milliards sur l'ensemble de l'année 1989.

Contrairement au mois précédent, l'amélioration du solde est enregistrée aussi bien en données corrigées des variations saisonnières qu'en chiffres bruts, d'après lesquels le déficit a été contenu à 877 millions de francs. Surtout, pour la première fois depuis juin 1979, la France enregistre un excédent dans ses échanges avec la CEE. Le solde positif a beau être minime (+ 53 millions de francs, contre – 2,5 milliards en février), il est très symbolique. Ayant nettement diminué depuis plusieurs mois, le déficit des échanges avec la RFA (– 3,5 milliards de francs) est presque compensé par l'excédent de 3,1 milliards dégagé auprès de la Grande Bretagne.

Le mois de mars se caractérise également par le maintien d'un très fort excédent agro-alimentaire (+ 5,5 milliards contre + 5,25 milliards en février) et une légère diminution du déficit énergétique (- 7,5 milliards contre – 8,4 milliards). Pour leur part, les échanges de produits industriels (y compris matériel militaire) réalisent une performance honorable au regard des très mauvais résultats enregistrés au cours de plusieurs mois de 1989 (sur l'ensemble de l'année, le déficit industriel s'est élevé à 56 milliards de francs) : le solde négatif s'établit à – 2,9 milliards, contre – 2 milliards en février. En mars, huit Airbus ont été vendus, pour 2,4 milliards, contre 13 (3,35 milliards) en février.

Le commerce extérieur de la France confirme donc en mars son redressement. La forte demande enregistrée chez plusieurs de nos partenaires, la RFA et la Grande-Bretagne en particulier, et le redressement de la devise française sont certainement en grande partie à l'origine de cette amélioration. Entre le premier trimestre 1990 et la période équivalente de 1989, le franc s'est apprécié de 9,5 % face au dollar et a également amélioré sa position au sein du système monétaire européen.

L'ESSENTIEL

Le numéro du « Monde » daté 24 avril 1990 a été tiré à 575 708 exemplaires.

NIGÉRIA

Nombreuses arrestations après la tentative de putsch

ABIDJAN

correspondance

Plus de 160 personnes ont été arrêtées après la tentative de putsch, dimanche 22 avril à Lagos. L'insurrection aurait été menée par des éléments de la deuxième division d'Ibadan chargés de la protection de la capitale.

De source militaire, on admet que les conjurés ont bénéficié de la complicité des équipages de blindés stationnés dans l'enceinte de la radio et à la caserne de Dodan Barraks, où se trouvait le général Babangida. Les putchistes se sont fait ouvrir les grilles de la caserne sans difficultés, vers 2 heures du matin. C'est juste après le tir de trois fusées traçantes dans le ciel que le bombardement de la présidence a commencé. Les tirs des chars situés à 300 mètres de là, dans l'enceinte de la radio, ont été suffisamment précis pour toucher et abattre des pans entiers de murs de la résidence du chef de l'Etat.

La contre-attaque a été menée par le général Babangida à partir du camp militaire de Bonny, distant d'un kilomètre et demi, après qu'il se fut enfui par une issue dérobée. A la mi-journée, l'insurrection était matée et le calme revenu. Selon l'enquête préliminaire, cette tentative de putsch aurait bénéficié du soutien d'hommes influents dans le pays. Les insurgés avaient *dénoncé sur les antennes de la radio « la mainmise des islamistes du nord sur les régions centre et sud du pays »*. Ce malaise nord-sud au sein de l'armée avait été perceptible en décembre dernier lorsque le chef de l'Etat avait limogé un nombre important d'officiers originaires de la « *middle belt* » (centre du pays).

On s'attend maintenant à une répression au sein de l'armée, mais également dans les rangs de l'opposition. Les auteurs de la tentative de coup d'Etat seront « *rapidement jugés* », affirmait dimanche le président Babangida. Il a ajouté que cela ne remettait nullement en cause le processus de retour à un régime civil, prévu pour 1992.

ROBERT MINANGOY

ITALIE

Quatre Africains tués près de Naples

Quatre Tanzaniens ont été tués dans la nuit du lundi 23 au mardi 24 mars dans l'attaque d'un bar puis d'une voiture par un groupe d'inconnus près de Caserte (nord de Naples), et huit autres personnes ont été blessées, apprend-on de source policière locale.

Le groupe a fait irruption dans le bar, ouvrant le feu sur les neuf personnes présentes, tuant un Tanzanien et en blessant cinq autres ainsi que les trois Italiens présents, dont le propriétaire du local et son fils de treize ans.

En repartant, le groupe s'est arrêté à côté d'une voiture stationnée 200 mètres plus loin, dans laquelle se trouvaient quatre Tanzaniens : il en a tué trois et le quatrième est parvenu à s'enfuir, selon la police.

□ **ISRAËL : sept soldats tués dans la collision de deux hélicoptères.** – Sept soldats israéliens ont trouvé la mort dans la nuit du dimanche 22 au lundi 23 avril, lors d'une collision accidentelle entre deux hélicoptères de fabrication américaine, au nord de Ramallah, en Cisjordanie occupée. D'autre part, on a appris de source palestinienne que deux adolescents, âgés de quatorze ans et de dix ans, sont morts lundi des suites de leurs blessures ; ils avaient été blessés la veille par l'armée israélienne au cours d'affrontements près de Hébron. – *(AFP.)*

Dans le Gard

Le maire de Saint-Gilles poursuivi par ses créanciers

MENDE

de notre correspondant

Un huissier de justice vient de remettre au percepteur de Saint-Gilles (Gard) un procès-verbal de saisie-arrêt portant sur l'indemnité de fonction (7 981 francs) versée au maire de la commune, M. Charles-Louis Binoton de Chambrun, membre du bureau politique du Front national. Cette procédure vise à faire exécuter un jugement rendu le 3 mars 1987 par le tribunal de grande instance de Paris, qui avait condamné le comte de Chambrun à payer à la société Cogéfrance une créance de 913 605 francs, à laquelle s'ajoutent des intérêts qui dépassent aujourd'hui 1 million de francs. Les difficultés financières de M. Charles de Chambrun, âgé de soixante ans, ancien député et ancien secrétaire d'Etat du gouvernement de Georges Pompidou (en 1966-1967), sont déjà anciennes.

En 1987, son mobilier saisi en Lozère, avait été vendu, ce qui lui avait permis de régler ses impôts à la perception du 7e arrondissement de Paris.

JEAN-MARC GILLY

BOURSE DE PARIS

Matinée du 24 avril

Plus résistant

Encore sous le coup de la baisse survenue en début de semaine pour le début du nouveau mois boursier, le marché parisien s'est d'abord effrité mardi matin à l'ouverture (- 0,35 %). Il se ressaisissait toutefois un peu par la suite et parvenait vers 11 heures à combler son retard, et même au-delà (+ 0,24 %).

Hausse d'Axa Midi Assurances, Ausedat Rey, Essilor, Navigation mixte, CMB Packaging, Compagnie bancaire, Via Banque, Olipar.

Baisse d'Epeda, UIS, Bellon, Strafor, Labinal, Avions Dassault, Intertechnique, Groupe Cité, Truffaut.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Fermez le banc

JE vais m'adresser à des bancs, là aujourd'hui, les bancs désertés par nos représentants appelés à voter sur le projet de réforme de la Constitution dans un Palais-Bourbon agrandi, rénové, à leur intention et flanqué maintenant d'un Sofitel et de deux immeubles grand standing qui vont nous coûter la bagatelle de 1 milliard de francs. Ça n'a l'air de rien, mais ça pèse lourd, un Parlement vide. Bon, alors, messieurs les bancs, oui, vous là, à la droite de l'hémicycle, plus particulièrement, à quoi ça ressemble, vous pouvez me dire, votre farouche opposition à la saisine du Conseil constitutionnel par les citoyens ?

Giscard dit oui. Mon Mimi répond OK. Du coup, c'est non. Plus question ! A force de guigner les marches de l'Elysée, ils vont y trébucher. Valy et ses copains. Parce qu'il est en train de les leur savonner, mine de rien, mon Mimi, en pratiquant une politique vivement applaudie par le *Financial Times* : les années 80 ne seront ni celles du reaganisme ni celles du thatchérisme, mais bel et bien celles du mitterrandisme. Quitte à dégringoler dans les sondages, vu qu'on peut pas tout avoir : une monnaie forte, une mini-inflation, le plein emploi et un super pouvoir d'achat.

D'accord, on n'a pas tellement apprécié ces odieuses félicitations à Kadhafi : Ce que c'est chouette, ce que c'est gentil de nous avoir rendu les otages que vous nous aviez pris ! L'ennui, c'est que, sur ce chapitre, mon Jacquot est pas tellement bien placé pour lui faire la leçon. Quant à la loi d'amnistie, elle a éclaboussé toute l'Assemblée, à gauche, à droite, et au milieu.

Enfin, le bruit des couteaux et des fourchettes, qui nous a écorché les oreilles au congrès de Rennes était à peine éteint que le père Seguin s'en est fait impudemment l'écho dimanche dernier en écartant d'un revers de la main, à 7 sur 7, les élections législatives de 1993 : Quel intérêt ? La seule qui compte, vous le savez bien, c'est la présidentielle.

Qui c'est qui en fait, là, de l'antiparlementarisme primaire ? La nation ou ses élus ? Continuez comme ça, messieurs les bancs, à ne rêver que du fauteuil, et vous allez finir à la casse. La casse de la démocratie.

La Finlande achète des missiles anti-aériens à la France

La France et la Finlande ont conclu, lundi 23 avril, un accord portant sur la livraison à Helsinki de systèmes Crotale NG (missiles anti-aériens de nouvelle génération) et de radars à longue portée conçus par le groupe Thomson CSF. Ce contrat a été signé par M. Gérard Renon, secrétaire d'Etat à la défense, et par son homologue finlandais, le général Pajunan. Thomson a été choisi en 1988 contre des offres concurrentes de sociétés italiennes et britanniques (*le Monde* du 1er juillet 1988).

En 1989, la Finlande avait déjà acquis des missiles anti-aériens à courte portée Mistral, conçus par le groupe Matra. Ce pays est également en discussion avec la France pour l'achat éventuel de Mirage-2000, en compétition avec des propositions de constructeurs suédois, américains et soviétiques.

